هكذا من الأصل

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13092 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 3 MARS 1987

Une relance spectaculaire des négociations Est-Ouest

L'offre soviétique d'accord séparé sur les euromissiles est bien accueillie à Washington et à Bonn

En proposant aux Américains, samedi 28 février, d'ouvrir une négociation séparée sur les euromissiles qui pourrait aboutir à leur démantèlement complet, en cinq ans (« option zéro »), M. Gorbatchev a spectaculairement relancé les négociations Est-Ouest en matière de désarmement.

Les autorités américaines ont réagi favorablement mais ont insisté sur le fait que la nécessité de mettre au point des procédures de vérification ne laissait pas présager une issue rapide. Une rencontre entre M. Shultz et M. Chevardnadze est envisagée, a-t-on annoncé officiellement à Moscou.

Les alliés européens de Washington réagissent dans l'ensemble, de façon positive ; Bonn semblant particulièrement favorable à la proposition soviétique. En revanche, à Londres et plus explicitement encore à Paris, on a accueilli l'« ouverture » de Moscou avec une grande circonspection.

Heure de vérité pour l'Alliance

M. Gorbatchev est décidément plein d'initiatives depuis quelques mois. Celle qu'il vient d'annoncer à propos des euromissiles était prévisible, même si tout le monde ne l'attendait pas si tôt.

Rappelons les grands accords « historiques » que les deux supergrands avaient reconnu l'un et l'autre avoir « frôlés » à Reykjavik : le premier, qui consistait à réduire de 50 % leurs arsenaux stratégiques, n'était pas vraiment nouveau, et il reste encore aujourd'hui subordonné au problème de l'initiative américaine de défense stratégique (IDS). Le deuxième portait sur la liquidation en dix ans de toutes les armes nucléaires à longue portée (version soviétique), des missiles balistiques seulement (version américaine). Les controverses soulevées depuis lors à ce sujet tant aux Etats-Unis que dans l'alliance atlantique ainsi que les *difficultés du contrôle rendent* cette perspective assez peu réaliste.

Restait le troisième accord, sur les euromissiles, un accord que les deux équipes présentes à Reykjavik avaient négocié à la satisfaction générale. M. Gorbatchev avait successivement accepté de laisser de côté les forces françaises et britanniques (y compris leur modernisation en cours), *de réduire radicalement son arsenal de SS-20 en Asie, comme le voulaient les Américains, et même de ne pas trop demander* à ce stade où les Etats-Unis entreposeraient les cent ogives autorisées sur leur sol : il n'est pas indifférent en effet de savoir si ces engins seront basés en Alaska — où ils *pourraient atteindre l'URSS* — ou ailleurs.

La signature d'un traité sur ces données apparaissait donc comme une possibilité très sérieuse pour 1987. Là-dessus, les polémiques sur la « guerre des étoiles » avaient conduit à une rupture « abrupte » du sommet et à l'apparition, dans les jours qui suivirent, *d'une nouvelle position de* l'URSS ; celle-ci ayant fait de substantielles concessions, elle était en droit d'attendre l'équivalent de son partenaire sans une renonciation « de facto » à l'IDS, rien de ce qui avait été négocié à Reykjavik ne serait exécutoire.

M. Gorbatchev avait-il dû renoncer, sous la pression de ses collègues de la direction, à des accords prometteurs mais aussi coûteux pour ses militaires ? C'est l'hypothèse la plus probable, d'autant que, dans les mois précédant Reykjavik, le secrétaire général avait déjà tenté de dénouer le « paquet », ficelé en janvier 1985 par *M. Gromyko, entre les trois* volets des négociations sur les *armements : spatiaux, stratégiques* et intermédiaires. Dans tous les cas, ce paquet soudainement réapparu empêchait tout accord. En revenant à sa première position, il lève le dernier obstacle à *une véritable négociation.*

Or c'est précisément sur les euromissiles *qu'un* accord paraît le plus facile à conclure du point de vue américain. Non seulement parce que la position soviétique actuelle est conforme à l'« option zéro » suggérée dès 1981 par M. Reagan mais aussi parce que le président affaibli par l'« Irangate », trouve là l'occasion de montrer qu'il peut encore conclure avec Moscou, malgré l'obstacle de l'IDS, des arrangements conformes à sa ligne « antinucléaire » et populaires auprès de son opinion publique.

Les capitales européennes, *Paris* notamment, qui redoutent la dénucléarisation du *Vieux Continent* et son « découplage » par rapport à la défense américaine, se trouvent maintenant en porte à faux. L'initiative soviétique, et *c'était* peut-être là son objectif, annonce une difficile épreuve *pour l'alliance* atlantique.

Les embarras de Paris

Les propositions de M. Gorbatchev posent au gouvernement français trois problèmes au moins, dont aucun n'est absolument nouveau, mais qui ne s'étaient pas présentés jusqu'alors avec une telle acuité.

Le premier est d'ordre général : la France est hostile à la dénucléarisation de l'Europe occidentale, dans la mesure où le déséquilibre des forces conventionnelles (et aussi celui des armements chimiques) est très grand entre les pays de l'OTAN et ceux du pacte de Varsovie, au profit de ces derniers, qui peuvent notamment compter sur l'énorme force blindée soviétique. C'est, en gros, le sens du communiqué que le Quai d'Orsay a publié dimanche 1er mars.

Ce texte insiste sur le fait que le démantèlement des euro-missiles de l'une et l'autre alliance implique trois types de nécessités : « *Nécessité (...) de certaines conditions, notamment un accord global portant à la fois sur l'Europe et sur l'Asie ; nécessité d'un contrôle pendant et après la mise en œuvre de l'accord ; nécessité d'éliminer le risque de contournement de cet accord, en y incluant des contraintes appropriées sur les missiles à plus courte portée, où la supériorité soviétique est évidente.* » « *Le gouvernement français*, ajoute le ministère des affaires étrangères *considère en effet qu'il ne serait pas satisfaisant de renvoyer l'établissement de telles contraintes à une négociation ultérieure.* »

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 5.)

Mort d'une chaîne de télévision, naissance d'une autre

Le pari de la nouvelle 6

Une chaîne de télévision est morte samedi 28 février à minuit. Au cours d'un dernier « Tam Tam », qui rassemblait tous ses animateurs, TV6 s'est fait hara-kiri : « *Une fin digne d'une belle aventure* », a commenté son PDG, M. Maurice Lévy. « *La plus jeune des télés* » avait exactement un an. Au cours de ces douze mois, sans tambour ni trompette mais avec ses clips et ses chansons, elle avait gagné son public : un million et demi de jeunes téléspectateurs passionnés de musique et peu attirés par les autres chaînes.

Tandis que les messages d'amitié s'accumulaient à TV6, cinq mille fans ont crié leur colère en déambulant, samedi, du siège de « leur » télé, sur les Champs-Elysées, à la CNCL, puis à Radio-France (où l'on attend la disparition de Radio 7). Les artistes devaient prendre le relais, lundi, pour affirmer la nécessité d'une chaîne musicale.

Une chaîne de télévision est née dimanche matin 1er mars. M6, par la grâce de la Commission nationale de la communication et des libertés, succédait à TV6. « *Que la fête commence !* », a lancé M. Jean Drucker, le PDG de Métropole TV. Et pour ne pas rompre avec l'héritage, la fête a commencé avec un concert rock... et de nouveau un concert rock en fin de soirée. Et quoi, en plus ? Des journaux d'informations, deux bulletins d'un quart d'heure, et des séries américaines en attendant des productions françaises. La nouvelle 6 pourra-t-elle conserver le public de l'ancienne 6, en gagnant de nouveaux auditeurs ? C'est son pari risqué.

(Lire nos informations page 13.)

La condamnation de Georges Ibrahim Abdallah

Une décision d'abord judiciaire

La condamnation de Georges Ibrahim Abdallah à la réclusion criminelle à perpétuité a été accueillie avec satisfaction par l'ensemble de la classe politique. Seul le Parti communiste, tout en condamnant le terrorisme, a exprimé des réserves. Jean-Marc Théolleyre, qui a suivi attentivement le procès, démonte la logique judiciaire de son issue.



Les augures imparfaits ont une extraordinaire faculté d'oubli de leurs oracles. De ce procès Abdallah, avant même qu'il soit ouvert, ils savaient quasiment tout : ce que dirait l'accusé avant de se retirer du débat, les réquisitions avec plusieurs cas de figure que devait présenter l'avocat général. A entendre les uns, à écouter les autres, c'était à se demander s'il y avait lieu d'aller assister à six jours d'audiences dont seul un reste de prudence ou une insuffisance d'audace enpêchait qu'en soit fixé le résultat dont il était de bon ton, malgré tout, de se dire assuré avec l'air entendu qui convient.

C'est pourtant en y assistant et en s'y montrant fort attentif que l'on pouvait en suivre les fluctuations, déceler les attitudes, relever certains points à la lumière desquels on peut, aujourd'hui, tenter d'expliquer l'épilogue.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 8 et nos informations pages 8 et 9.)

Les catastrophes naturelles ou technologiques

« Chaque citoyen a droit à l'information »

nous déclare M. Carignon, ministre de l'environnement

M. Alain Carignon, ministre de l'environnement, devait proposer, lundi 2 mars à Grenoble, dix mesures pour prévenir les catastrophes dans l'Isère. Ce département fait l'objet, depuis le 30 mai 1986, d'une expérience pilote pour la prévention des risques majeurs. Dans l'entretien ci-dessous, M. Carignon souligne que la France n'est pas à l'abri d'un grave accident comme ceux de Tchernobyl ou de la pollution du Rhin et qu'elle doit mieux s'armer pour en réduire les risques.

« Pourquoi attachez-vous tant d'importance aux risques majeurs ?

— Quand j'ai pris mes fonctions et que le secrétariat aux risques majeurs a été réuni à mon ministère, mon souhait était de faire évoluer la France dans ce domaine, car c'est un des problèmes face auxquels une société comme la nôtre ne se sent pas convenablement armée. La tradition du secret, l'absence d'information a longtemps été la règle en France. Il faut y mettre fin.

» Les accidents survenus entre-temps, que ce soit Tchernobyl, le pyralène à Villeurbanne ou la pollution du Rhin à Bâle, montrent la nécessité de se préparer au risque. La France n'est pas à l'abri d'un accident majeur. Je rappelle que nous avons trois cent trente sites à risque en France du type de celui de Bâle. Les risques sont inhérents à notre société industrielle. Le devoir d'un gouvernement est de les réduire.

» J'ai donc préparé un projet de loi dans le cadre d'une concertation que j'ai voulue exemplaire. La direction de la prévention des pollutions, au ministère, a consulté toutes les administrations intéressées, les industriels, les associations de protection de l'environnement, tous ceux qui ont leur mot à dire sur la question.

» J'ai ensuite mis sur pied une expérience pilote dans le département de l'Isère, en y associant M. Haroun Tazieff pour bien montrer que cette affaire est d'intérêt général et n'a rien à voir avec les classifications politiques. De trois cents à quatre cents personnes ont travaillé là-dessus pendant cinq mois dans le département de l'Isère...

— Pourquoi l'Isère, une fois de plus ?

— Je voulais aller vite. Dans mon département, je pouvais réunir rapidement les maires et toutes les personnes intéressées autour de la même table. Ailleurs, ç'aurait été beaucoup plus long. Ensuite, l'Isère possède un potentiel scientifique considérable, le deuxième de France. Tout le monde a très bien travaillé, sous l'autorité du préfet.

Propos recueillis par ROGER CANS.

(Lire la suite page 10.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 8 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les vacances terminées, du haut en bas de l'échelle de l'enseignement, les vieux et les nouveaux débats vont reprendre. Alain Touraine retrouve la plume pour défendre l'autonomie des universités et la diversification contre la sélection. Dans le même sens, Michel Rousseau souhaite que, auprès des chambres de commerce et d'industrie, soient créées des unités d'enseignement de haut niveau, d'où sortiraient de futurs cadres pour des petites et moyennes entreprises, immédiatement opérationnels.

Sélection ou différenciation

Il faut que les facultés associent mieux formation générale et formation professionnelle.

par ALAIN TOURAINE (*)

IL ne s'agit pas aujourd'hui de se prononcer pour ou contre la sélection dans l'enseignement supérieur ; elle existe. Il s'agit de choisir un avenir pour le secteur non sélectif, coincé entre un secteur sélectif qui s'étend, assure de bons emplois et connaît peu d'échecs scolaires, et, de l'autre côté, la déqualification et le chômage. Faut-il renforcer le secteur sélectif et éliminer peu à peu ceux qui n'y trouvent pas place, ou maintenir les deux secteurs actuels, ou encore trouver une autre solution ?

Le système actuel n'est pas seulement sélectif ; il repose sur la sélection, sous deux formes également excessives : sélection par concours, à l'entrée des écoles – et, sous une forme plus modérée, à l'entrée de la médecine et des IUT – et sélection par abandon, au cours des premières années, dans le secteur non sélectif.

Notre premier objectif doit donc être de diminuer le rôle de la sélection et, par voie de conséquence, la distance entre le secteur sélectif et le secteur non sélectif. Ce qui exige deux transformations complémentaires. Dans le secteur sélectif-professionnel, le recrutement est trop étroit et la formation souvent insuffisante, surtout en ce qui concerne l'esprit de recherche. La France ne prépare pas assez de professionnels, spécialistes, cadres et gestionnaires de haut niveau. Les écoles tirent souvent l'essentiel de leur réputation de leur concours d'entrée. On peut souhaiter qu'elles s'occupent moins de sélection et plus de recherche.

Quant au secteur actuellement non sélectif, il souffre d'être encore massivement organisé en fonction du recrutement des enseignants, débouché qui n'accueille plus qu'une petite minorité d'étudiants. Il faut donc que les « facultés » associent mieux formation générale et formation professionnelle, et surtout qu'elles puissent étendre et diversifier leur offre d'enseignement pour mieux répondre aux demandes d'étudiants qui ne se voient offrir aujourd'hui que des choix peu nombreux et presque toujours définis en termes de disciplines proprement universitaires.

C'est seulement quand on aura augmenté et diversifié l'offre de formation qu'on pourra introduire une orientation qui ne pourra plus être interprétée comme une exclusion. Mais cette diversification de l'offre d'enseignement suppose que les universités soient beaucoup plus autonomes, et qu'elles aient une capacité de gestion et de décision qui leur permette de précéder et d'orienter les demandes étudiantes.

Seule l'autonomie...

Défendre le *statu quo* et s'opposer à l'autonomie des universités est un premier mouvement qui se comprend : les étudiants du secteur non sélectif savent qu'ils glissent vers le bas. Convaincus que tout changement ne peut qu'aggraver leur situation, ils se rattachent au *statu quo* comme à un moindre mal. Mais cette réaction immédiate assez rationnelle ne peut pas devenir une politique sans entraîner des effets contraires à ceux qu'on recherche. Sélection et différenciation ne sont pas associées ; ce sont des solutions opposées. Seule l'autonomie des universités peut libérer les étudiants de la toute-puissance actuelle de la sélection *dont la décadence du secteur non sélectif est l'inéluctable et déjà réelle conséquence.*

A quelles conditions les étudiants peuvent-ils dépasser une réaction purement défensive et prendre des positions qui permettent de faire reculer l'importance excessive de la sélection ? A la condition avant tout que la situation actuelle de crise et de chute soit remplacée par une conjoncture de croissance.

Les deux décisions que doit prendre le gouvernement sont : s'engager à ne plus faire de réformes pendant dix ans au moins et accorder à l'enseignement supérieur des augmentations immédiates de crédits. Il est vrai qu'aucun gouvernement n'acceptera de verser beaucoup d'argent dans le tonneau des Danaïdes qu'est un système universitaire qui a un taux aussi élevé d'échec, mais il faut d'abord desserrer l'étau financier et ensuite choisir clairement la voie de la diversification contre celle de la sélection.

Les universitaires, de leur côté, qui prennent plus d'initiatives qu'on ne le dit, doivent s'engager plus ouvertement dans le sens de la diversification. Le gouvernement doit encourager leurs initiatives, soutenir la création de nouveaux programmes et aider à la création des universités expérimentales dont les projets existent à Paris et dans d'autres villes.

Il doit avant tout démontrer par des actes concrets qu'il croit à l'enseignement supérieur et à son utilité pour la modernisation du pays. Quant à l'opinion publique, elle doit être convaincue que, dans l'enseignement supérieur comme dans celui du second degré, il faut cesser de sacrifier à un élitisme excessif qui fait de l'échec et de l'exclusion les expériences scolaires centrales de la grande majorité des jeunes Français. C'est d'abord de confiance que l'enseignement supérieur a besoin.

(*) Sociologue.

Créons des instituts de management dans les régions

Un vivier de jeunes diplômés prêts aux responsabilités dans la petite industrie

par MICHEL ROUSSEAU (*)

TOUT le monde en convient, il faut rapprocher l'industrie et l'enseignement. Mais cette bonne volonté se heurte aux modalités d'application. C'est pourquoi il faut faire en sorte que ce rapprochement soit autre chose qu'un discours académique. Ce doit être un cas « d'école appliquée » d'innovation. Des expériences couronnées de succès ont déjà été tentées qui montrent une volonté partagée de coopérer. Il faut très vite consacrer ces opérations par des innovations d'organisation et leur donner un caractère légal.

Créons auprès de chaque chambre de commerce et d'industrie (CCI), dans chacun de nos départements, une formule d'institut de développement et de management local réservé à des élèves de haut niveau, terminant leurs études d'économie ou de gestion. Il faut que les CCI associées à des institutions de l'enseignement supérieur puissent délivrer un diplôme prestigieux aux étudiants qui auront consacré un an aux travaux de l'institut.

Les élèves, liés par ailleurs à leur centre d'enseignement, y exerceraient à temps partiel sous la direction de leurs professeurs habituels, accomplissant en vraie grandeur auprès des entrepreneurs qui le souhaitent des missions précises de management. Cela dans le cadre d'un cursus universitaire.

La pérennité de ces instituts et de leurs travaux serait assurée par les actuels assistants des chambres consulaires qui ont un contact permanent avec les entreprises et en connaissent les forces et les faiblesses.

Ainsi pourraient se créer les organes de réflexion et de recherche à la disposition des chefs des petites entreprises qui ne disposent ni de temps ni de moyens ; ces instituts pourraient être les centres d'élaboration de la politique locale dans le cadre du bassin d'emploi du département ou de la région. Cela sous l'autorité des responsables locaux de l'économie, « entrepreneurs » qui auraient été choisis par leurs pairs pour en diriger l'orientation. Ce contrôle « d'orientation » par les chefs d'entreprise est fondamental. Il en détermine le succès, à travers les sentiments de confiance qu'il inspirera. Est-ce irréaliste ? Non. Il s'agit de consacrer des formules de coopération réussies fonctionnant suivant ces principes.

Des résultats mesurables

Cette entraide contractuelle qui apporte aux étudiants une formation et une expérience acquises au sein des affaires et, par ailleurs aux entreprises, un service conseil (qui ouvrira la porte aux vrais cabinets spécialisés) a déjà donné là où elle est pratiquée en France et à l'étranger des résultats mesurables. Une région pratiquant ce type de coopération a obtenu une baisse de 50 % du nombre des faillites d'entreprises en quelques années (1). En outre, elle permet d'exploiter d'éventuels gisements locaux d'activités jusqu'alors délaissés.

Un tel projet devrait être financé avec les économies réalisées sur toutes les aides publiques dispensées par nos différents niveaux d'autorité administrative : les collectivités locales et les ministères ; aides diverses dont les entreprises se priveraient volontiers si on leur proposait de mieux s'organiser pour se développer et investir, si on leur proposait en particulier « un ticket » pour un audit approfondi *sur leur fonctionnement, et des conseils de stratégie au moins tous les deux ans. D'autre part, elles paieraient le service rendu. L'économie locale s'assurerait ainsi d'un* « vivier » de jeunes diplômés compétents prêts aux responsabilités dans la petite industrie.

Avec cette capacité de réflexion, en s'appuyant sur l'entreprise et ses dirigeants, en leur dégageant les moyens, il deviendra possible, dans le cadre d'un département ou d'une région, de fixer des objectifs et de les atteindre. Ainsi sera démontrée qu'il y a assez de compétences et d'imagination dans notre pays pour relever les défis de l'économie et de l'emploi. Ce qui est rassurant quand on a épuisé les ressources de la macro-économie comme ressort essentiel de la prospérité.

(*) Directeur de recherche, université Paris-IX.

(1) Département du Nord. Diminution des faillites d'entreprises de moins de quatre ans. Colloque de Grenade (*le Monde-Campus* du 19 juin 1986).

COURRIER DES LECTEURS

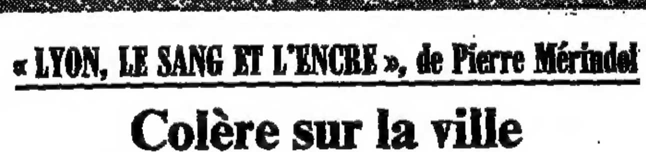
« Mères d'Alger » et « pères de Paris »

Le Monde du *17 février* vient de consacrer à juste titre une page au drame des mères séparées de leurs enfants qui vivent en Algérie.

Toutefois, pour avoir un tableau complet de la tragédie dans laquelle vivent les enfants d'ex-couples exogames, il faudrait ajouter au drame de ces mères françaises celui des pères et mères musulmans, français ou étrangers. Ces parents se voient systématiquement retirer la garde de leurs enfants lors du divorce et automatiquement assortir à leur droit de visite, accordé au compte-gouttes et très souvent bafoué par la suite, la défense de sortie de l'Hexagone, ce qui revient à briser totalement les liens de l'enfant avec la moitié musulmane de sa famille et de sa culture. Dans ces conditions, ils se demandent si, dans la patrie des droits de l'homme et des libertés, il n'existerait pas deux poids et deux mesures lorsque devant le juge l'un des parents s'appelle Omar ou Fatima et l'autre Pierre ou Sylvie.

Aussi, tout comme les « mères d'Alger », certains « pères de Paris » qui se sentent privés de leurs droits naturels par des décisions inéquitables et arbitraires ont-ils décidé, pour alerter l'opinion sur le drame des enfants de couples bireligieux ou binationaux retenus par les parents non musulmans en France, de demander l'intervention du président du Parlement européen et celui de la commission des droits de l'homme des Nations unies.

DJAVAD ALAMIR.
Association musulmane de France.



« LYON, LE SANG ET L'ENCRE », de Pierre Mérindol

Colère sur la ville

JOURNALISTE-ÉCRIVAIN *qui a fait l'essentiel de sa carrière comme grand reporter au Progrès,* Pierre Mérindol propose une vision très subjective de la ville et de ses mystères... Ce n'est pas une promenade de tout repos. Pour l'auteur, qui aime sa ville comme il aime l'écriture, Lyon n'est pas, n'est plus, n'a jamais été une ville bien représentée à défaut d'être présentable. La colère inspire ses jugements. Colère contre la classe politique.

Ni Raymond Barre, ni Charles Hernu, ni le maire, Francisque Collomb — ce dernier « victime » de la part de l'auteur de la pire des condamnations, celle du silence, — ne trouvent grâce à ses yeux de « dandy » jouisseur, de dégustateur exigeant de toutes les salades lyonnaises.

Colère aussi contre le « milieu » — que Pierre Mérindol ne situe pas précisément au centre, — contre les *coquins* et les *malins à la mode rhodanienne, c'est-à-dire feutrée.* Suite exhaustive d'un premier ouvrage — *Lyon, le sang et l'argent* — où l'« encre » a remplacé le sang, le cru 87 s'ouvre sur la narration détaillée de la crise du *Progrès.* La première victime de la verve dévastatrice de l'auteur s'appelle Jean-Charles Lignel, l'ancien PDG. Rien de tel qu'un « jeune loup » pour aiguiser des griffes de renard vétilleux et, surtout, indépendant de tout et de tous.

Il y a bien d'autres victimes. Des plus faciles, comme l'invraisemblable fédération radicale du Rhône, aux plus discutables, comme Me Louis^e Chaîne, beau-père de M. Bernard Galle, que l'auteur s'acharne, sans preuves tangibles, à présenter comme au centre d'« affaires » aux liens plus que ténus. La faiblesse de l'ouvrage est là. Largement partagée par le petit monde de la presse locale. La propension à chercher coûte que coûte des liens, des ordonnancements rationnels entre des « faits divers »... divers. Pierre Mérindol joue le rapprochement, l'hypothèse, l'insertion dans une logique au fond commode (le financement des partis politiques) de ce qui est hors norme. Au fond, il est plus cartésien qu'il n'y paraît à vouloir mettre de l'ordre dans ce sacré désordre lyonnais.

Une « plume » affirmée, un goût pour la phrase bien construite et de jolis morceaux de bravoure (l'héritage de « Napoléon » Bullukian, un « personnage » qui s'était forgé lui-même sa légende, « placé sous surveillance » pendant son agonie par des « proches » dont on ne savait pas, écrit-il, s'ils « *étaient des gardes-malades, des gardes du corps ou, plus simplement, des gardiens* ») ainsi que des « dossiers » mis à jour avec à propos (le financement des hospices civils de Lyon) rendent utile cette initiation aux mystères lyonnais. Pierre Mérindol propose ses clés — parfois singulières — pour une ville plurielle. Elles sont à essayer.

CLAUDE RÉGENT.

★ Editions Alain Moreau, 99 F.

★ *Lyon, le sang et l'argent,* même auteur, même éditeur et même prix, vient d'être réédité (édition 1978 épuisée).



Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

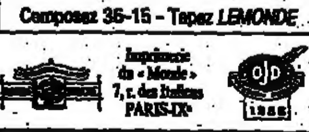
3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi *à toute correspondance.*

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire *tous les noms propres en capitales d'imprimerie.*





Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex. 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Etranger

La situation au Liban

• Discussions politiques à Damas
• Mouvement de dissidence au sein d'Amal

Plusieurs dirigeants musulmans libanais ont annoncé, dimanche 1er mars, à Damas, qu'ils étaient parvenus à un nouvel accord avec la Syrie sur un avant-projet de règlement politique devant mettre un terme à onze ans de guerre civile. A l'issue d'un week-end de conversations avec les responsables syriens, le premier ministre libanais, M. Rachid Karamé, a observé : *« Nous souhaitons que les prochaines discussions entre Syriens et Libanais soient placées sous le signe de cet accord, qui doit nous sortir de l'impasse. »* Les pourparlers ont notamment réuni le chef du Parti socialiste progressiste (PSP, à majorité druze), M. Walid Joumblatt, et celui du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri.

Le document discuté ressemblerait beaucoup à celui établi en 1985 entre responsables des milices chrétienne et musulmanes et auquel s'était oposé le président Amine Gemayel (chrétien). Ce dernier n'a pas encore fait connaître sa position sur cet avant-projet d'accord politique.

Ces conversations de Damas ont eu lieu une semaine après l'entrée des troupes syriennes à Beyrouth-Ouest (la partie musulmane de la capitale), destinée à mettre un terme aux incessantes batailles rangées entre milices. Le calme est revenu et, pour la première fois, de nombreux beyrouthins s'étaient rassemblés dimanche sur le front de mer : *« Pour la première fois depuis des semaines, je me sens heureux et libre »*, disait un promeneur qui prenait le soleil avec sa famille.

Dans le sud du pays, en revanche, une certaine tension a régné dimanche, alors que les partisans d'un ancien dirigeant du mouvement chiite Amal, M. Hassan Hachem, entraient en conflit ouvert avec les instances de l'organisation chiite. Les partisans de M. Hachem – évincé l'an dernier du comité exécutif de la milice – ont durant quelques heures contrôlé une bonne partie de la région, avant d'évacuer dans la soirée les positions qu'ils occupaient. Ils entendaient, selon leurs termes, lancer un *« mouvement de redressement »* au sein d'Amal.

A Tunis, rapporte notre correspondant, Michel Deuré, le comité ministériel arabe chargé de la question des camps palestiniens du Liban, réuni dimanche, a vivement déçu l'OLP en déclarant que la présence des troupes syriennes à Beyrouth était de nature à *« faciliter la restauration de la paix dans la capitale »*. M. Arafat a plaidé durant une heure devant le comité, faisant valoir qu'en dépit de plusieurs accords la situation restait inchangée : blocus des camps maintenu, ravitaillement problématique et bombardements qui se poursuivent.

L'assassin du colonel Gouttière serait un membre du Hezbollah

BEYROUTH
de notre correspondant

L'assassin du colonel Christian Gouttière, l'attaché militaire français, tué le 18 septembre dernier, a été arrêté. Il se trouve aux mains de l'Etat libanais, à Beyrouth-Est en secteur chrétien, a-t-on annoncé samedi 28 février. Le président de la République, M. Amine Gemayel, en a officiellement informé l'ambassadeur de France, M. Christian Graeff.

Bien que les pistes suivies au départ, et qui avaient déjà abouti à l'arrestation d'un premier suspect, menaient du côté de l'ASALA, c'est finalement le Hezbollah (parti de Dieu, pro-iranien) qui serait impliqué dans l'affaire. L'assassin serait Hassan Mohamed Tleiss, un chiite affilié au mouvement intégriste.

Arrêté par hasard à Hazmié, en secteur chrétien, le 6 février dernier, à la suite d'un petit accident de la circulation, il était au volant d'un camion bourré d'explosifs destinés à un attentat. Tleiss, après avoir essayé de soutenir que le véhicule avait été piégé à son insu, est passé aux aveux, non sans que, dans l'intervalle, sa famille ait essayé de le récupérer en enlevant à Beyrouth-Ouest un notable chrétien, M. Jean Obeid, qui s'y rendait pour un entretien avec le premier ministre, M. Karamé. Mais M. Obeid est un ami personnel du président syrien Hafez El Assad, qui serait remonté jusqu'à l'imam Khomeiny en personne pour exiger et obtenir sa libération.

C'est après cet épisode que Tleiss a craqué, passant aux révélations : au camion piégé découvert à temps, s'ajoutent l'assassinat du colonel Gouttière devant les locaux de l'ambassade de France, l'attentat, le 7 janvier 1987, à la voiture piégée contre M. Chamoun, qui en est sorti indemne et où trois de ses gardes du corps sont morts, ainsi que trois attentats du même type, à Furn-el-Chebback le 21 janvier 1986 (30 morts), à Zalta le 30 janvier 1987 (2 morts dans un car de ramassage scolaire), à Dora à la même époque.

Ces aveux sont de nature à avoir des répercussions positives sur les relations entre le camp chrétien et Damas dans la mesure où tous ces attentats étaient plus ou moins attribués aux services secrets syriens, alors qu'ils s'avèrent être le fait d'un mouvement – le Hezbollah – que la Syrie combat ouvertement.

LUCIEN GEORGE.

Le témoignage d'un infirmier néerlandais

Le calvaire des femmes du camp de Bourj-el-Barajneh

Les Palestiniennes de Bourj-el-Barajneh, au sud de Beyrouth, payent cher, et parfois de leur vie, la permission de sortir pour acheter de la nourriture accordée depuis le 18 février par les miliciens chiites d'Amal qui assiègent le camp, affirme un infirmier néerlandais qui y vit. *« Six Palestiniennes, dont une fillette, ont été tuées, vingt ont été blessées et des dizaines battues ou humiliées par les miliciens chiites, alors qu'elles allaient faire des achats »*, a indiqué l'infirmier, M. Ben Alof, dans une conversation téléphonique avec l'AFP.

Cent seize personnes sont mortes depuis le début du siège, le 29 octobre, selon un bilan établi par l'hôpital du camp, a-t-il ajouté. Lors de ces sorties, les femmes et les fillettes *« sont conduites par des miliciens dans des supermarchés où on leur vend les produits deux ou trois fois plus cher. Lorsqu'elles regagnent le camp, souvent, des miliciens leur confisquent ou brûlent ce qu'elles ont acheté. Ils obligent certaines à ramper, ou ils leur tirent dans les jambes : une fillette de treize ans a été abattue de cette manière, en même temps que deux femmes, mercredi »*, a affirmé l'infirmier néerlandais.

Pour lui, la levée totale du siège devient *« urgente »* et l'arrêt des bombardements est *« impératif »*. *« Samedi matin, trois cents à quatre cents obus se sont abattus sur le camp »*, a-t-il raconté. L'hôpital, où il opère avec deux médecins, a été touché par ce pilonnage. *« Deux patients ont été blessés, dont un bébé, qui souffre de contusions »*, a-t-il dit.

« Beaucoup de médicaments manquent et nous n'arrivons pas à traiter efficacement de nombreuses maladies comme les pneumonies, les grippes, les gastro-entérites et les nombreux cas de gale. Nous n'arrivons pas non plus à opérer les grands blessés, car il n'y a plus d'électricité (...) et on manque de carburants pour faire marcher les groupes électrogènes », a indiqué M. Alof, ajoutant qu'Amal interdit l'entrée de carburant, de bougies, d'allumettes et de cigarettes. – *(AFP.)*

ISRAËL : les tensions au sein du gouvernement

Quand MM. Pérès et Shamir « dialoguent » en conseil des ministres...

JERUSALEM
de notre correspondant

En Israël, on s'ennuie rarement lors du conseil de cabinet dominical, où les vifs accrochages entre ministres sont monnaie courante. Celà est encore plus vrai depuis que le gouvernement de « désunion » nationale tire à hue et à dia. On l'a vu dimanche 1er mars, lorsque les deux hommes forts du régime, M. Itzhak Shamir, premier ministre, et M. Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères, se sont livrés, devant leurs collègues, à un joli numéro de duettistes à propos du projet d'une conférence internationale de paix. Une idée que le chef de la droite rejette avec d'autant plus d'entêtement que le patron des travaillistes s'en est fait l'ardent avocat.

Les deux hommes se retrouvaient après leur visite officielle respectivement à Washington et au Caire, au cours desquelles ils avaient tenu à leurs hôtes sur ce sujet un langage parfaitement contradictoire. L'affrontement était inévitable. Il n'a pas pris la forme d'une franche explication dans le secret d'un entretien en tête à tête, mais celle d'un échange sans politesse en conseil des ministres, donc inévitablement destiné à être connu de tous, MM. Shamir et Pérès s'y affrontèrent en usant, l'un à l'égard de l'autre, de la troisième personne et de la formule impersonnelle *« Celui qui... »*.

M. Pérès. – *« Un processus de paix est nécessaire. »*

M. Shamir. – *« Pourquoi prétendre que la conférence internationale est la seule solution et que ses adversaires sont les « assassins de la paix » ? Celui qui a dit cela doit se rétracter. »*

M. Pérès. – *« Celui qui dit : « Je veux revenir aux frontières de 1967 » ou que « la conférence est une idée soviéto-arabe » doit d'abord se rétracter. »*

M. Shamir. – *« Celui qui souhaite et défend une telle conférence désire en fait un retour aux frontières de 1967. »*

M. Pérès. – *« Celui qui dit cela ne veut pas du processus de paix. »*

« Un désastre pour Israël »

M. Shamir. – *« Si vous dites que vous ne voulez pas revenir aux frontières de 1967, alors il n'y a pas lieu d'en parler. Mais c'est le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères lui-même qui assure que la conférence est une idée de son pays. »*

M. Pérès. – *« Vous ne comprenez pas la différence entre une conférene conduisant à des négociations directes et une conférence ayant un pouvoir de décision. »*

M. Shamir. – *« Toute conférence serait un désastre pour Israël. »*

Un peu plus tôt, M. Pérès avait rappelé le feu vert donné par M. Begin en 1977 à la réunion d'une conférence internationale à Genève. C'est le ministre des finances, M. Moshe Nissim, qui lui a répondu au nom du Likoud.

M. Nissim. – *« La formule de Genève est morte ».*

M. Pérès. – *« Existe-t-il un certificat de décès ? »*

M. Nissim. – *« A Camp David, Israël, l'Egypte et les Etats-Unis sont convenus que les discussions directes seraient le seul moyen de progresser vers la paix ».*

M. Pérès. – *« La décision de 1977, qui prévoyait une participation de l'URSS à une conférence, reste valide. Celui qui veut la remettre en cause doit susciter un nouveau vote du cabinet à cet effet. Et même si la décision de 1977 était annulée dans les formes, elle resterait valable « moralement et politiquement ».* Puis, s'adressant au numéro deux du Likoud, M. David Lévy, *« Allez-y, soumettez l'affaire au vote ! ».* Une offre que l'interpellé déclina en répondant dans son meilleur français : *« Vive la liberté ! ».*

Ainsi vont, certains dimanches, les réunions ministérielles en Israël. On en retiendra surtout que, une fois de plus, la crise s'éloigne, provisoirement. Les partenaires-adversaires se sont dit ce qu'ils avaient à se dire. Chacun a sauvé la face et défendu son *« droit à la différence ».* Aucun d'eux n'avait pour l'instant intérêt à poursuivre l'épreuve de force jusqu'à son terme fatal : la rupture de la coalition et le recours au verdict des urnes. Mieux vaut une bonne scène de ménage qu'un divorce mal préparé.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

LIBYE

Profond remaniement ministériel

Un nouveau gouvernement a été constitué en Libye, dimanche 1er mars, au cours du Congrès général du peuple (Parlement). Ce gouvernement, fort de onze membres, semble se caractériser par l'arrivée de technocrates comme, par exemple, M. Oumar Al Mountasir, nommé premier ministre.

M. Al Mountasir a dirigé la Compagnie nationale du pétrole et était, jusqu'à l'année dernière, ministre de l'industrie lourde. Ce remaniement ministériel est intervenu à la veille du dixième anniversaire de la proclamation de la Jamahiriya libyenne.

En effet, le pays devait célébrer, lundi 2 mars, la « remise officielle du pouvoir au peuple » effectuée par le colonel Kadhafi, pour *« rester le penseur de la révolution »*. A cette occasion, le commandant Abdesselam Jalloud, numéro deux du régime libyen, a fait sa première apparition publique après quatre mois d'absence – il était à Damas – recevant à Sebha, dans le sud du pays, les délégations algérienne et ghanéenne, venues assister au dixième anniversaire.

L'absence prolongée de M. Jalloud avait suscité des spéculations faisant état de divergences avec le colonel Kadhafi, ce que celui-ci avait démenti (*le Monde* du 6 février).

Dans une interview accordée à l'hebdomadaire britannique *The Observer*, le colonel Kadhafi a, d'autre part, déclaré que Tripoli a augmenté ses fournitures d'armes à l'IRA (Armée républicaine irlandaise) en représailles du soutien britannique au raid américain contre la Libye en mars dernier. Il estime également que, si le président Reagan et Mme Thatcher ne sont pas jugés par leur peuple, *« les familles libyennes elles-mêmes se vengeront »*, ajoutant *« certaines d'entre elles ont des enfants qui étudient aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne »*.

Le colonel Kadhafi s'est également félicité du prochain retour au pouvoir en Irlande de M. Charles Haughey en le qualifiant une nouvelle fois d'« ami ».

∴

Voici la composition du nouveau comité populaire général (gouvernement) comprenant onze ministres :

– *Secrétaire général du CPG (premier ministre)* : M. Oumar Al Mountasir.

– *Relations extérieures* : M. Jadallah Azouz Al Talihi.

– *Fonction publique* : M. Fawzi Al Chakchouki.

– *Communications et transport maritime* : M. Moubarak Al Chamekh.

– *Enseignement et recherche scientifique* : M. Ahmad Mohamed Ibrahim.

– *Economie* : M. Farhat Charnana.

– *Plan* : M. Mohamed Loutfi Farhat.

– *Industrie* : M. Ahmad Fathi Ben Chatwan.

– *Santé* : M. Moustafa Mohamed Al Zayidi.

– *Trésor* : M. Mohamed Al Madani Al Boukhari.

– *Information et culture* : M. Rajab Mouftah Abou Dabbous (avec deux vice-ministres : M. Ali Milad Abou Jazié et Mme Faouzia Chalabi).

Seuls trois membres du précédent gouvernement occupent des fonctions dans le nouveau cabinet. L'ancien premier ministre, M. Jadallah Azouz Al Talihi, devient ministre des relations extérieures, succédant à M. Kamal Hassan Al Mansour, absent du nouveau cabinet.

Deux de ses ministres restent dans le nouveau gouvernement : M. Moubarak Al Chamekh conserve son portefeuille des communications et des transports maritimes, tandis que M. Fawzi Al Chakchouki, ancien ministre du plan, devient ministre de la fonction publique.

Outre le nouveau premier ministre, sept personnalités font leur entrée au gouvernement pour occuper des poste-clés.

ÉGYPTE

Les intégristes ont attaqué des établissements chrétiens

LE CAIRE
de notre correspondant

La fièvre islamiste est remontée en Haute-Egypte. Selon un communiqué du ministère de l'intérieur, cinquante-huit personnes ont été arrêtées ce week-end à la suite de l'incendie, vendredi 27 février, d'une église à Sohag (450 kilomètres au sud du Caire) et de troubles causés par les groupements islamistes à l'université de Beni-Souef (115 kilomètres au sud du Caire). La presse officieuse affirme que quatre-vingt-cinq personnes ont été interpellées et précise que les troubles à l'université de Beni-Souef ont été doublés d'agressions contre des établissements chrétiens.

A Sohag, les incidents ont eu lieu le 27 février, juste après la prière du vendredi. Un incendie, accidentel selon la police, *« criminel chrétien »* selon les maximalistes musulmans, éclate dans la vieille mosquée Al Qotb, située dans le quartier commerçant. Les membres des groupements islamistes qui contrôlent le campus de l'université de Sohag étaient sur le pied de guerre depuis deux semaines.

Après l'extinction de l'incendie, une foule de plusieurs centaines de personnes conduite par les maximalistes – reconnaissables à leur barbe et à leurs vêtements – attaque l'église de la Vierge située dans la même rue. Des chiffons imbibés d'essence sont jetés sur le portail de l'église qui prend feu. La foule, membres des groupements islamistes en tête, marche sur une seconde église située dans la même rue, mais les brigades anti-émeutes interviennent. Une cinquantaine de personnes sont arrêtées.

A Beni-Souef, une rumeur répandue après la prière du vendredi a été à l'origine des incidents anti-chrétiens. Selon les maximalistes musulmans, des inconnus attaquaient à coups de bombes de peinture et traçaient des croix sur les vêtements des femmes voilées « à l'intégriste ». Il y a quelques mois, toujours en Haute-Egypte, une rumeur semblable, mais où l'arme du crime était une poudre laissant des croix indélébiles sur les vêtements des intégristes musulmanes, avait provoqué de violentes manifestations antichrétiennes à Minieh (240 kilomètres au sud du Caire).

Echauffée par les maximalistes, la foule a tenté d'incendier une église. Empêchés par la police, les islamistes se sont retournés contre une pharmacie et une épicerie appartenant à des chrétiens et les ont incendiées. Il s'agissait, avec quelques variantes, de la répétition du scénario de Sohag. Ici aussi des incidents à l'université avaient échauffé les esprits dans les groupements islamistes.

Depuis le 23 février, l'université de Beni Sonal était en ébullition. Les islamistes qui contrôlent l'union des étudiants de la faculté de droit avaient demandé au doyen d'interdire le campus aux jeunes filles *« vêtues dévêtues »* (celles qui portent des vêtements à l'occidentale).

Ils ont même exigé le port du « nequab », ce voile percé d'une fente étroite ne laissant apparaître que les yeux et tombant sur une ample rose sombre, ne laissant deviner que les mains gantées et la pointe des souliers. Le doyen ayant opposé une fin de non-recevoir, les islamistes ont organisé une semaine de manifestations. Ce n'est que le samedi 28 février que les forces de l'ordre ont réussi à contrôler la situation après l'arrestation de cinquante et un étudiants selon le ministère de l'intérieur, de plus de deux cents selon les milieux proches des islamistes.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Diplomatie

Les propositions de M. Gorbatchev pour la réduction

La proposition soviétique d'un accord séparé, sur le retrait des missiles à portée intermédiaire, a suscité des réactions plutôt positives chez la plupart des alliés des Etats-Unis, au sein de l'OTAN. Le porte-parole de lord Carrington, secrétaire général de l'alliance, a annoncé, dimanche 1er mars, que celui-ci considérait que l'offre de M. Gorbatchev pouvait *« signifier un substantiel pas en avant »*. Les alliés européens de Washington vont examiner attentivement la proposition du numéro un soviétique. Mais les chefs militaires de l'OTAN *se sont montrés très* réservés sur l'abandon des euromissiles, en soulignant la supériorité de l'URSS en forces conventionnelles et chimiques.

Les Européens ont rappelé leurs conditions, déjà énoncées au cours des consultations permanentes avec les Etats-Unis : que le retrait soit *« effectivement vérifiable »*, et que soit abordée en même temps la question du déploiement des armes nucléaires dites « de théâtre », d'une portée de moins de 1 000 kilomètres. L'URSS dispose en ce domaine d'une supériorité évaluée par les experts de l'OTAN à 9 contre 1.

Le gouvernement britannique a fait savoir qu'il se livrerait à *« un examen attentif »* de la proposition de M. Gorbatchev. Les milieux diplomatiques soulignent que l'initiative soviétique renforce l'intérêt du voyage officiel en URSS que Mme Thatcher doit effectuer à la fin du mois de mars. Le premier ministre britannique a également indiqué que, en cas de désaccord américano-soviétique, la Grande-Bretagne maintiendrait sa force de dissuasion indépendante, tant que les deux Grands ne réduiraient pas leurs arsenaux nucléaires respectifs, et tant que les Soviétiques conserveraient leur supériorité en armements conventionnels et chimiques.

Pour sa part, M. Léo Tindemans, ministre belge des relations extérieures et président en exercice du *Conseil européen*, a indiqué que la proposition soviétique *« pourrait constituer une ouverture dans les autres secteurs, et créer un climat de confiance »* entre l'Est et l'Ouest. Bruxelles pourrait reconsidérer le déploiement des euromissiles (trente-deux missiles doivent encore être installés en Belgique d'ici à la fin de l'année). Cependant, M. Tindemans a également souhaité qu'un accord sur les missiles à courte portée puisse aussi être négocié.

Le Canada a, de même, réagi favorablement à la proposition soviétique. Rappelant le soutien actif apporté par son pays au principe d'un accord séparé sur les forces nucléaires intermédiaires, M. Joe Clark, ministre des affaires étrangères, a indiqué qu'un accord rapide sur la question *« donnerait un élan important à d'autres négociations sur le contrôle des armements et favoriserait les relations Est-Ouest »*.

La réaction la plus positive a été celle de la République fédérale d'Allemagne. A Bonn, le gouvernement a réagi quelques heures seulement après la proposition soviétique, dès samedi soir, en invitant Washington et Moscou à négocier rapidement. L'ensemble de la classe politique ouest-allemande a accueilli favorablement l'offre de M. Gorbatchev. Pour le chef de la diplomatie de Bonn, M. Genscher, le succès d'une négociation sur les euromissiles *« aurait des effets d'entraînement sur les autres négociations, et sur le respect des accords de contrôle des armements existants »* (accords ABM, signés en 1972, et SALT 2). M. Honecker, chef de l'Etat et du Parti communiste est-allemand a, pour sa part, demandé au chancelier Kohl de soutenir auprès de ses alliés occidentaux la proposition de M. Gorbatchev, et de saisir « cette chance *historique* », dont la réalisation *« aurait pour effet la paix et le développement des relations entre les deux Allemagnes »*.

« Ne laissons pas passer cette chance historique ! »

déclare le secrétaire général

Voici, selon l'agence Tass, les principaux passages de la déclaration faite par M. Gorbatchev samedi 28 février.

« L'Union soviétique a avancé le 15 janvier 1986 un programme d'importance historique. Le programme de liquidation graduelle de l'arme nucléaire. En le proposant, nous sommes partis de la ferme conviction que la sécurité future est une sécurité sans armes nucléaires. La direction soviétique, le conseil de défense du pays que je suis chargé de présider, concentrent en permanence leur attention sur les problèmes de la sécurité de notre pays, de nos alliés, sur les problèmes de la sécurité universelle. Nous n'avons aucun doute que la sécurité du globe, la survie de l'humanité, doivent être assurées par des efforts conjugués et des moyens politiques, non par les armes. (...)

» Tout le monde est au courant de ce qui s'est produit après Reykjavik. L'administration américaine a fait machinent arrière. (...) En fait, les pourparlers sont bloqués par des intérêts égoïstes, par le refus de renoncer aux projets de suprématie militaro-technologique, par des calculs illusoires de faire une percée. Tout d'abord par le biais de l'espace.

» Une telle approche nous est étrangère, même plus, inacceptable. Notre politique de principe consiste à rechercher inlassablement des solutions, de nature à ouvrir la voie à des accords réciproquement acceptables, à une sécurité égale.

» Le bureau politique du comité central du PCUS, qui a étudié, il y a quelques jours, l'éventail des problèmes touchant à la concrétisation du programme d'un monde dénucléarisé, a décidé d'avancer une nouvelle initiative importante dans cette voie. Au nom de la direction soviétique, j'annonce aujourd'hui la décision suivante.

» L'Union soviétique propose de dégager de la gamme des problèmes celui des missiles de portée moyenne en Europe, de conclure en la matière un accord isolé et de le faire sans tarder.

« Concluons un accord isolé sans tarder »

Il existe pour cela non seulement une base, mais aussi une entente presque effective. Nous sommes convenus à Reykjavik que l'Union soviétique et les Etats-Unis liquideraient dans les cinq ans à venir tous leurs missiles de portée moyenne en Europe. Dans les mêmes délais, la quantité de missiles soviétiques de ce type dans la partie asiatique de notre territoire devra être réduite et portée à une centaine d'ogives, en tenant compte que les Etats-Unis pourraient laisser sur leur territoire national la même quantité d'ogives de missiles de moyenne portée.

» *Dès qu'un accord de démantèlement des missiles soviétiques et américains de portée moyenne en Europe sera signé*, l'Union soviétique retirera de RDA et de Tchécoslovaquie, en accord avec les gouvernements de ces pays, les missiles opérationnels tactiques de longue portée qui y ont été installés dans le cadre des mesures prises en réponse au redéploiement en Europe occidentale des Pershing-2 et des missiles de croisière. Pour ce qui est des autres missiles opérationnels tactiques, nous sommes prêts à engager séance tenante des négociations en vue de leur réduction et de leur liquidation totale.

» Ainsi, il existe une possibilité réelle de libérer rapidement notre foyer commun, l'Europe, d'une partie considérable du fardeau nucléaire. Ce serait un pas réel et important en vue de libérer totalement l'Europe des armes nucléaires. Nos propositions, *nous les mettons sur la table des négociations* avec les Etats-Unis à Genève (...).

» *En dégageant* aujourd'hui le problème des missiles de portée moyenne en Europe, le gouvernement soviétique *n'en estime pas* moins extrêmement importante la *conclusion d'un accord sur une limitation substantielle et, ensuite, sur la* liquidation des armements stratégiques. Il va de soi que la conclusion d'un tel accord, comme nous l'avons maintes fois souligné, doit être conditionnée à la décision de ne pas militariser l'espace, étant donné l'interdépendance organique de ces problèmes.

» En dépit de toutes les difficultés et de tous les obstacles artificiels, l'Union soviétique manifeste une nouvelle fois sa volonté de régler le problème du désarmement nucléaire. La nouvelle mentalité s'identifie à la capacité de prêter l'oreille à l'opinion publique, européenne et internationale. Elle signifie comprendre les préoccupations et les intérêts des autres peuples, ne pas détacher sa sécurité de celle de ses voisins dans notre monde interdépendant.

» On ne doit pas laisser passer cette chance historique ! Nous attendons une réponse rapide, positive. »



THE GUARDIAN du 2 mars

— « Heh ! Heh ! qu'est-ce que je disais, Maggie ! Si on se montrait inébranlable Ces cocos viendraient à la nage ! »

— Sous la bouée. Missile à moyenne portée.

Les euromissiles

Les euromissiles, fusées de portée intermédiaire (entre 1 000 kilomètres et 5 500 kilomètres de portée) installées en Europe de part et d'autre du rideau de fer, se composent, du côté occidental, des Pershing-II et des missiles de croisière déployés dans le cadre de l'OTAN, et du côté soviétique des SS-20.

Les euromissiles américains étaient au nombre de 316 au 31 décembre 1986, pour un total de 572 dont le déploiement était prévu par la « double décision » de l'OTAN de décembre 1979. Il s'agit de 108 fusées Pershing-II, toutes installées en RFA, et de 208 missiles de croisière, en RFA, en Grande-Bretagne, en Italie et en Belgique (les Pays-Bas devant aussi en accueillir ultérieurement).

Les Pershing-II sont des fusées balistiques hautes de 10,5 mètres et d'environ 1 mètre de diamètre. D'une portée de 1 800 kilomètres, elles peuvent frapper en un quart d'heure la partie occidentale de l'URSS, mais non Moscou.

Les missiles de croisière — sorte d'avions sans pilote — volent à des vitesses subsoniques, de 20 à 60 mètres du sol, en épousant le relief. Leur portée est d'environ 2 500 kilomètres, et leur vitesse de 700 à 900 kilomètres/heure.

Les SS-20, déployés depuis 1977 par l'URSS, sont des engins balistiques mobiles de 5 000 kilomètres de portée, qui comportent trois têtes nucléaires de 150 kilotonnes chacune. Ils sont tractés et lancés par des véhicules spéciaux. Selon les statistiques de l'OTAN, Moscou en a déployé 441, mais ce chiffre prend aussi en compte ceux qui, à l'autre extrémité de l'URSS, sont braqués sur la Chine et le Japon (environ un tiers de ce total).

Dix ans de polémique

1977

- Déploiement des SS-20 en URSS.

1979

- JANVIER. — Sommet de la Guadeloupe, avec les présidents Carter, Giscard d'Estaing et les premiers ministres Callaghan et Schmidt. Décision est prise de déployer en Europe des moyens nucléaires de « théâtre à longue portée ».
- 12 DÉCEMBRE. — *« Double décision »* de l'OTAN, qui prévoit le déploiement en Europe de 108 lanceurs de Pershing-2 et de 464 missiles de croisière lancés du sol (GLCM). *En même temps, il est proposé à l'URSS* de commencer des négociations.

1980

- 3 JANVIER. — Refus officiel par l'URSS de négociation tant que l'OTAN n'a pas renoncé à sa décision du 12 décembre.

1981

- OCTOBRE ET NOVEMBRE. — Manifestations en Europe contre le déploiement des missiles de l'OTAN.
- 18 NOVEMBRE. — M. Reagan lance son *« option zéro »*.
- 30 NOVEMBRE. — Ouverture des négociations sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI).

1982

- 16 MARS. — M. Brejnev annonce un *« gel unilatéral des SS-20 »*.
- 21 DÉCEMBRE. — M. Andropov annonce que l'URSS est prête « à ne conserver en Europe que le même nombre de missiles que l'Angleterre et la France, pas un de plus ».

1983

- 20 JANVIER. — Discours de M. Mitterrand au Bundestag à Bonn soutenant le déploiement des missiles américains.
- 6 MARS. — Les élections en RFA reconduisent la coalition FDP-CDU, favorable à la décision de l'OTAN.
- 27 MAI. — L'URSS annonce qu'elle prendra une série de « contre-mesures » en cas de déploiement américain.
- FIN OCTOBRE. — Début du déploiement des missiles de l'OTAN.
- NOVEMBRE. — Moscou répond en rompant les pourparlers sur les FNI et en suspendant les négociations sur les armements stratégiques (START).

1985

- 7 JANVIER. — MM. Gromyko et Shultz conviennent à Genève d'une reprise des pourparlers sur les trois volets des armements (spatiaux, stratégiques et à moyenne portée), le tout examiné *« en interdépendance »*.
- 7 AVRIL. — Peu après l'accession de M. Gorbatchev à la tête du parti, Moscou annonce la suspension des contre-mesures annoncées en 1983 et un moratoire sur le déploiement des SS-20.
- DÉBUT OCTOBRE. — En visite en France, M. Gorbatchev accepte de traiter le dossier des euromissiles indépendamment des autres volets du désarmement.

1986

- 15 JANVIER. — Dans son plan de désarmement, M. Gorbatchev accepte de ne pas prendre en compte les forces nucléaires française et britannique dans un accord sur les euromissiles, à condition toutefois que ces forces ne soient pas accrues, c'est-à-dire que Paris et Londres renoncent à leur programme de modernisation.
- OCTOBRE. — Au cours du sommet de Reykjavik, M. Gorbatchev laisse de côté la modernisation des forces française et britannique et se rallie à l'option zéro de M. Reagan. Toutefois, un lien est établi à nouveau entre tous les volets du désarmement.

1987

- 28 FÉVRIER. — M. Gorbatchev supprime le lien entre les euromissiles et les autres dossiers du désarmement.

L'« option zéro » proposée

Ce que demande aujourd'hui M. Gorbatchev est tout à fait conforme à ce que M. Reagan avait proposé sous le nom d'*« option zéro »*. Le 18 novembre 1981, deux ans avant la date prévue pour l'installation des euromissiles de l'OTAN, le président américain avait annoncé : *« Les Etats-Unis sont prêts à annuler le déploiement des Pershing 2 et des missiles de croisière si les Soviétiques démantèlent leurs missiles SS-20, SS-4 et SS-5 »*.

Cette proposition avait été saluée à l'époque dans toute l'alliance occidentale. Elle avait le mérite de la clarté, elle répondait à l'attente des pacifistes qui organisaient alors des manifestations dans toute l'Europe. Enfin elle n'avait aucune chance d'être acceptée par l'Union soviétique : tout ce que proposait alors Brejnev, qui s'apprêtait à faire une visite officielle à Bonn et venait tout juste d'admettre l'existence du SS-20, était un moratoire sur le déploiement de ce missile (dont il existait déjà 250 exemplaires) et une réduction des vieux engins SS-4 et SS-5, condamnés de toute façon par la

هكذا من الأصل

Diplomatie

des armements et les réactions en Occident

L'offre d'un « accord séparé » sur les euromissiles bouleverse les données des négociations Est-Ouest

MOSCOU
de notre correspondant

L'avenir dira si M. Gorbatchev est un bon stratège, mais il faut déjà reconnaître qu'il est un excellent tacticien. En annonçant sans crier gare, samedi 28 février, qu'il était prêt à accepter à Genève un accord séparé avec les Américains sur les euromissiles, le numéro un soviétique a en effet pris de court l'alliance atlantique.

Une fois n'est pas coutume : le secrétaire général a fait court. Sa brève déclaration a été lue samedi par un présentateur au journal télévisé du soir, et n'occupait dimanche qu'un huitième de la première page de la *Pravda*. Les gloses autorisées, précisions et commentaires approbateurs vont déferler dans les jours qui viennent. Une conférence de presse du maréchal Akhromeyev, chef d'état-major général et premier vice-ministre de la défense, était ainsi annoncée pour ce lundi.

M. Gorbatchev bouleverse à nouveau les données de la subtile équation des négociations sur le désarmement. A Reykjavik, il avait posé sur la table un « paquet », à prendre ou à laisser, qui contenait à la fois les armes à moyenne portée (appelées généralement « euromissiles », puisqu'elles sont en majorité stationnées en Europe), les armes stratégiques (fusées intercontinentales, bombardiers, sous-marins) et les armes cosmiques. Décidément adepte des coups de théâtre, il a retiré samedi de ce « paquet » les seules armes à moyenne portée que sont les SS-20 soviétiques et les Pershing 2 et missiles de croisière de l'OTAN.

Pourquoi mettre à part les euromissiles, alors que cela était jugé hors de question après Reykjavik ? On peut avancer deux explications. La plus simple est que M. Gorbatchev souhaite réellement aboutir à des accords de désarmement, et que les autres dossiers sont actuellement bloqués. L'initiative de défense stratégique du président Reagan empêche en effet tout progrès des négociations dans le domaine des armes spatiales, ce qui est une évidence, mais aussi dans celui des armes stratégiques. Il ne restait donc que les euromissiles.

La deuxième raison est évidemment le désir traditionnel des Soviétiques de diviser Américains et Européens de l'Ouest. Le terrain est bien choisi. Si cette négociation « séparée » aboutit, il ne restera plus un seul SS-20 dans la partie européenne de l'URSS, mais les Pershing-2 et les missiles de croisière installés à partir de la fin 1983 auront également disparu du Vieux Continent. Moscou sait parfaitement que toutes les capitales européennes n'envisagent pas de gaieté de cœur de se retrouver avec leurs seules forces conventionnelles face à l'armée rouge.

Ces deux explications ne sont d'ailleurs pas contradictoires... On notera enfin que le secrétaire général est pressé, ou qu'il souhaite en donner l'impression. M. Gorbatchev réclame en effet un accord *« sans tarder »*, et conclut ainsi sa courte déclaration : *« On ne doit pas laisser passer cette chance historique ! Nous attendons une réponse rapide et positive. »*

M. Gorbatchev indique d'ailleurs qu'il est prêt à engager *« séance tenante »* des négociations en vue *« de la réduction et de la liquidation totale »* des missiles tactiques. A l'issue de ce vaste processus, il ne resterait donc plus, sur le sol européen, que les missiles soviétiques à longue portée... et ceux du plateau d'Albion.

« Un monde dénucléarisé »

Il faut y ajouter, bien sûr, les centaines de bombardiers nucléaires lourds soviétiques, qui peuvent toujours lâcher leurs bombes sur l'Europe au lieu de traverser l'Atlantique. Au cas où l'accord proposé par M. Gorbatchev verrait le jour à Genève, l'équilibre nucléaire en Europe serait essentiellement assuré par ces bombardiers, par ceux, moins nombreux, que l'OTAN peut leur opposer, et surtout par les missiles embarqués dans les flancs des sous-marins soviétiques, américains, britanniques et français, dont on ne sait jamais, par définition, où ils se trouvent.

Deux remarques s'imposent à propos de la déclaration du secrétaire général. Il a pris soin de s'exprimer en tant que président du *« conseil de défense »*, ce qu'il n'avait jamais fait publiquement jusqu'ici. Cet organisme est unique en son genre, puisqu'il associe le sommet de la hiérarchie du parti, de l'armée et de l'Etat. Le secrétaire général en est, de droit, le chef. M. Gorbatchev a tenu, en outre, à associer le bureau politique à sa proposition, en révélant que celui-ci, lors de sa dernière réunion, le 26 février, avait approuvé sa vision d'un *« monde dénucléarisé »*. Le numéro un aurait voulu « verrouiller » à l'avance toute contestation éventuelle par l'état-major, ou par le bureau politique, du bien-fondé de sa proposition d'accord sur les euromissiles qu'il ne s'y serait pas pris autrement.

La seconde remarque concerne la situation de la France et de la Grande-Bretagne, désormais en première ligne face à cette nouvelle « offensive de paix » soviétique. M. Gorbatchev évite soigneusement de mentionner leurs forces nucléaires respectives. Il est dans la logique de la position qu'il a adoptée à ce sujet à Reykjavik lorsqu'il a abandonné l'*« exigence »* qu'il avait formulée, le 15 janvier 1986, de non-modernisation et de non-accroissement des arsenaux nucléaires britannique et français.

Paris et Londres peuvent donc continuer à « muscler » leur dissuasion nucléaire. Mais ils savent qu'ils le font désormais sous haute surveillance. A Genève, négociateurs soviétiques et américains parlent officiellement des seuls SS-20, Pershing-2 et missiles de croisière. S'ils parviennent à les « liquider », le problème des forces françaises et britanniques sera immanquablement soulevé assez rapidement par les Soviétiques.

Un expert du comité central nous faisait part récemment de l'*« amertume »* du Kremlin après la déclaration de M. Jean-Bernard Raimond à Vienne, le 4 novembre dernier. Le ministre français des affaires étrangères constatait : *« Une négociation qui aboutirait à une disparition totale des armes nucléaires américaines en Europe sans que les déséquilibres conventionnels et chimiques aient également été réduits serait dangereuse pour la sécurité de notre continent. »* La position française n'a pas changé depuis cette date.

« Les Européens sont-ils sincères ? On a l'impression qu'ils ne proposaient la liquidation des euromissiles que parce qu'ils jugeaient celle-ci irréalisable. On voit d'un seul coup surgir cette question des armes conventionnelles et chimiques, alors qu'on n'en parlait jamais jusqu'à maintenant. On pensait que les Européens se cachaient derrière la position « dure » des Américains. On a maintenant le sentiment que les Etats-Unis vont chercher à s'abriter derrière l'intransigeance européenne », expliquait cet expert.

Les dirigeants soviétiques sont trop fins pour évoquer publiquement ce problème pendant la durée des négociations de Genève. Mais nul doute qu'il sera de plus en plus présent à l'esprit de tous.

DOMINIQUE DHOMBRES.

par le président Reagan

technique. Le tout bien sûr en échange de la renonciation de l'OTAN à ses nouvelles armes.

Aussi bien, c'est parce que Brejnev et ses premiers successeurs ne pouvaient se résigner à accepter l'option zéro que le déploiement des Pershing eut lieu. Les gouvernements européens s'étaient quant à eux ralliés à l'idée américaine dans tous leurs communiqués : celle-ci était dans la ligne de la décision de l'OTAN de 1979, qui avait mis en parallèle les SS-20 soviétiques et les nouveaux *« moyens de théâtre à longue portée »* jugés nécessaires pour l'Europe. Elle correspondait aussi au slogan que M. Mitterrand, l'un des plus chauds partisans de la décision de l'OTAN, avait lancé dès sa campagne électorale de 1981 : *« Ni Pershing ni SS-20. »*

Seuls quelques grincheux avaient fait valoir qu'une nouvelle présence nucléaire américaine était nécessaire en tout état de cause en Europe face au renforcement militaire soviétique, avec ou sans SS-20. Ils n'avaient pas été entendus.

M. T.

« Un développement positif », estime Washington

Le gouvernement américain a réagi plutôt favorablement à la proposition soviétique d'élimination des euromissiles. Toutefois, certaines voix discordantes se sont fait entendre, notamment celle de M. Richard Perle, secrétaire adjoint à la défense, qui a estimé, dimanche 1er mars, à Genève, que Moscou cherchait par ce biais *« à mobiliser les opinions européennes »* contre l'interprétation américaine du traité sur les missiles antibalistiques. Une telle interprétation justifie, du point de vue de Washington, le développement de l'initiative de défense stratégique, connue aussi sous le nom de « guerre des étoiles ».

Un autre important homme politique américain, M. Richard Lugar, ancien président de la commission des affaires étrangères du Sénat, a exprimé lui aussi, à Genève, *« quelques inquiétudes »*. Ces voix sont cependant isolées, les déclarations venant de Washington convergeant vers la satisfaction, tout en soulignant l'importance des mesures de vérification de tout éventuel accord.

« Notre première estimation est qu'il s'agit d'un développement positif », a estimé un porte-parole de la Maison Blanche, qui a ajouté : *« Notre intention est de déposer très rapidement sur la table des négociations les termes d'un traité et nous espérons pouvoir aller rapidement vers un accord. »*

Selon des responsables américains, la proposition de M. Gorbatchev est survenue alors que les Etats-Unis mettaient la touche finale à leur propre version d'un traité sur les missiles de portée intermédiaire.

En abandonnant le lien établi par l'URSS entre les divers dossiers de désarmement — armes de portée intermédiaire, armes stratégiques et armes spatiales, — M. Gorbatchev reprend la position traditionnelle américaine selon laquelle un accord dans un domaine ne pouvait être *« tenu en otage »* par l'état des négociations dans les autres secteurs, estime-t-on dans les milieux diplomatiques.

Certains responsables américains n'écartent pas, dans l'initiative de M. Gorbatchev, l'aspect de propagande, notamment envers les opinions publiques européennes. Mais il est pour le moins délicat pour Washington de critiquer maintenant une « option zéro », proposée à l'origine par le président Reagan.

Les Etats-Unis devraient déposer cette semaine à Genève des propositions concernant les mesures de vérification, ont indiqué des responsables américains. Washington souhaite que chaque partie soit autorisée à effectuer un nombre limité d'inspections sur le terrain et s'attend à une opposition soviétique sur ce point.

Un signe est, en tout cas, encourageant : le groupe de travail américano-soviétique sur les forces nucléaires intermédiaires, qui siège à Genève dans le cadre des négociations entre Moscou et Washington, pourrait, indique-t-on de bonne source, continuer à siéger au-delà de la semaine prochaine, alors que les deux autres groupes sur les armes stratégiques et sur les armes spatiales — ajourneraient leurs débats mercredi. — *(AFP.)*

Les embarras de Paris

(Suite de la première page.)

On souligne, au Quai d'Orsay, que l'offre d'une négociation séparée sur les euromissiles, bien qu'elle rompe avec le « tout ou rien » pratiqué jusqu'à présent par les Soviétiques, était *« dans l'air »* depuis le sommet de Reykjavik, et que la France n'en est donc ni surprise ni incitée à modifier ce qui a été son analyse jusqu'à présent : le démantèlement des Pershing II et des missiles de croisière de l'OTAN laisserait terriblement démunis les Européens de l'Ouest, sans que, pour autant, celui des SS 20 dissipe tout risque d'agression.

Les rapports avec Bonn

Mais Paris se trouve confronté à un deuxième problème, davantage lié, celui-là, à la situation proprement française : celui que posera inévitablement la force de dissuasion si des pourparlers américano-soviétiques aboutissent à ce démantèlement des euromissiles, ou même simplement s'en approchent. Jusqu'à présent, à Genève, on n'a jamais parlé, officiellement, que des fusées soviétiques et américaines. Français et, d'ailleurs, Britanniques ont toujours indiqué que leurs propres forces nucléaires ne pouvaient être affectées par le résultat de ces pourparlers eurostratégiques, et ne devraient même pas être prises en compte dans le calcul de la balance des forces périodiquement fait par les experts des deux camps. Mais il est clair que, s'ils parvenaient à s'entendre sur la disparition de leurs propres arsenaux nucléaires respectifs en Europe, Américains et Soviétiques pourraient difficilement éviter d'aborder la question. Ce qui reviendrait tout simplement à remettre en question toute la stratégie française de dissuasion nucléaire *« du faible au fort »*, hypothèse pour le moins difficile à imaginer à Paris (d'autant plus qu'il s'agit là d'une option qui bénéficie d'un très fort consensus droite-gauche).

Enfin, la nouvelle partie qui s'engage va probablement embarrasser Paris sur le terrain de ses rapports avec Bonn. Les Allemands de l'Ouest sont en effet d'autant plus intéressés par la proposition de M. Gorbatchev qu'ils y voient une relance possible des relations interallemandes : M. Honecker, de Berlin-Est, s'est d'ailleurs empressé de le suggérer explicitement au chancelier Kohl *(lire d'autre part)*. En outre, cette « ouverture » soviétique va tout à fait dans le sens des analyses de M. Genscher, qui a pu se sentir conforté à la tête de la diplomatie ouest-allemande par le succès électoral de son parti, le 25 janvier dernier, et ne cesse de répéter que les Occidentaux doivent *« prendre au mot »* le numéro un du Kremlin.

Il s'agit donc là, sinon d'une vraie pomme de discorde entre Paris et Bonn, du moins d'une divergence dont on va devoir tenir compte du côté français, dans la mesure où l'on souhaite, plus que jamais, que la République fédérale se sente davantage impliquée dans le système de défense occidental, et mieux associée aux responsabilités stratégiques collectives. Un échange de vues, soit entre ministres, soit entre conseillers diplomatiques, devrait d'ailleurs avoir lieu à ce sujet dans les jours qui viennent.

BERNARD BRIGOULEIX.

Europe

URSS

M. Evsioukov à nouveau interné dans un hôpital psychiatrique

MOSCOU
de notre correspondant

M. Seraphim Evsioukov, un ancien pilote d'Aeroflot qui cherche depuis 1978 à émigrer en France avec sa famille et en faveur duquel est intervenu M. Chirac, a été interpellé samedi 28 février et interné à nouveau dans un asile psychiatrique. M. Evsioukov, sa femme et sa fille avaient manifesté silencieusement, samedi, devant la statue de Pouchkine, dans le centre de Moscou. Ils avaient déployé des pancartes réclamant leur droit à quitter le pays et la liberté pour le quatrième membre de la famille, qui se prénomme Seraphin comme son père, incarcéré depuis avril 1986. M. Evsioukov junior, qui n'a que vingt-quatre ans, est pour la seconde fois dans un camp. Il est actuellement détenu près de Tioumen, en Sibérie.

La famille Evsioukov a pu manifester ainsi pendant environ une heure et demie, samedi soir, devant la statue de Pouchkine, suscitant un attroupement considérable. Le père, la mère et la fille ont ensuite été brutalement interpellés par des policiers en civil qui les ont littéralement « portés » ou « traînés » jusqu'au commissariat de police voisin. Ils y sont restés deux heures trente.

Une dizaine de psychiatres sont alors arrivés et ont procédé à un bref examen. La mère et la fille ont été relâchées, mais M. Evsioukov lui-même a été placé à l'hôpital psychiatrique régional de Moscou. Il y avait déjà été emmené pendant l'été 1986 et y était resté six mois. Il n'avait dû sa libération qu'à une démarche personnelle de M. Andreï Sakharov en sa faveur.

M. Yves Pagniez, ambassadeur de France en URSS, s'était rendu mercredi 25 février au domicile de M. Sakharov, auquel il avait remis une lettre de M. Chirac dans laquelle le premier ministre français manifestait son intérêt pour le sort de la famille Evsioukov et affirmait qu'il continuerait à suivre cette affaire.

D. Dh.

POLOGNE

Une bombe a explosé à Gdynia devant le siège du parti

Un attentat à la bombe a eu lieu dans la nuit du vendredi 27 au samedi 28 février devant le siège du comité du Parti communiste de la ville de Gdynia, port situé à proximité de Gdansk, a annoncé l'agence officielle PAP. Il n'y a pas eu de victime.

L'explosion s'est produite vers 21 heures locales (20 heures GMT), alors que l'ensemble du personnel du comité avait depuis longtemps quitté l'immeuble situé au centre-ville. Selon les services du premier secrétaire du comité de Gdynia, l'engin, de fabrication artisanale, avait été placé dans un panier à papier en métal au pied de l'escalier d'entrée de l'immeuble. La déflagration a été « assez violente », des vitres et des portes ont été soufflées. Dans l'état actuel des choses, « il serait difficile de soupçonner qui que ce soit », indique-t-on de même source.

A Varsovie, des membres du Conseil consultatif récemment constitué auprès du général Wojciech Jaruzelski ont demandé au numéro un polonais de mettre fin à la discrimination des militants du syndicat dissous Solidarité et d'accorder plus de liberté à l'Eglise catholique nationale.

Ces demandes ont été exprimées par Me Sila-Nowicki lui-même, ancien conseiller du syndicat indépendant, au cours de la première réunion de travail du Conseil, vendredi 27 février, sous la présidence du numéro un polonais.

L'avocat a demandé au général Jaruzelski de lever « toutes les lois » adoptées pendant la période de la loi martiale, qu'il considère comme « discriminatoires » à l'égard des militants du syndicat désormais interdit.

Il a ainsi demandé que soient réembauchés les nombreux dirigeants et militants syndicaux limogés pour « raisons politiques », réclamé le droit pour les exilés politiques de rentrer au pays sans risque de poursuites et demandé un non-lieu pour tous les condamnés politiques et le rétablissement du pluralisme syndical.

Pour sa part, M. Andrzej Swiecicki, ancien président du Club des intellectuels catholiques (KIK) de Varsovie, a revendiqué, a-t-on appris de même source, « plus de liberté » pour l'Eglise catholique, notamment en matière de droit d'association et dans le domaine social. – (AFP.)

[M. Swiecicki avait dû démissionner de son poste de président du KIK avant d'adhérer à ce Conseil consultatif dont la création a suscité des réactions très réservées dans les milieux de l'opposition.]

Asie

PHILIPPINES : la lutte contre la guérilla communiste

Mme Aquino décrète une amnistie pour les rebelles repentis

MANILLE
correspondance

La présidente Aquino a annoncé, samedi 28 février – deux semaines après la rupture des négociations de paix avec la guérilla communiste et la reprise des combats, – un programme de « réconciliation » assorti de l'offre d'une offre d'amnistie destinée à encourager les rebelles communistes et musulmans à quitter les maquis. On attendait l'annonce présidentielle pour le 25 février, premier anniversaire de l'arrivée au pouvoir de Mme Aquino, mais, de l'aveu même du gouvernement, un premier plan proposé par l'état-major militaire « ressemblait trop au vieux programme de Marcos », et était par conséquent inacceptable tel quel pour la nouvelle administration. Revu et corrigé par les conseillers de la présidente, le nouveau plan prévoit à la fois le pardon, au cours des six prochains mois, des insurgés repentis et des militaires coupables d'abus commis « lors d'opérations anti-guérilla ». Selon la présidente, l'offre vise à « réunir les familles, soulager les cœurs brisés et guérir les blessures de la nation... » Les autorités promettent en particulier de payer – moitié en espèces, moitié en nature – les armes qui seraient remises par les maquisards repentis.

Une séduction difficile

Toutefois, les insurgés « actuellement en prison ou capturés au cours d'opérations militaires » sont exclus de l'offre d'amnistie. Ainsi, le gouvernement refuse de libérer le chef communiste présumé, Rodolfo Salas, fait prisonnier fin septembre 1986 et dont l'élargissement reste une des revendications essentielles de la guérilla. De même, la grâce présidentielle ne concerne pas les soldats rebelles impliqués dans la dernière tentative de coup d'Etat le mois dernier ni ceux accusés du meurtre des deux chefs de file de l'opposition non communiste à Marcos : l'époux de la présidente, « Ninoy » Aquino, et l'ancien gouverneur de la province d'Antique, Evelio Javier, assassiné au moment des élections de février 1986.

En fait, peu de gens à Manille pensent que la « carotte » ainsi tendue, qui représente un budget de 50 millions de dollars, ait beaucoup de chances de séduire les rebelles. M. Satur Ocampo, un des porte-parole de la guérilla, avait encore récemment regretté que Mme Aquino considère les maquisards comme des criminels. « Nous ne faisons que combattre pour les droits de notre peuple... A quoi rime une amnistie dans ces conditions ? », nous a-t-il récemment déclaré.

En dépit des assurances du gouvernement, qui affirme que de nombreux rebelles sont « descendus des collines », fatigués d'une lutte qui, selon les autorités, « n'a plus de raison », la guérilla communiste ne désarme pas. Depuis la fin de la trêve, les accrochages entre insurgés et militaires sont redevenus quotidiens. La guérilla s'est ainsi récemment offert le luxe de faire sauter un train militaire, une « première », remarque-t-on à Manille, puisque l'opération n'était pas destinée à prendre des armes, mais bien à constituer un geste de défi aux autorités.

Du côté de l'armée, on ne mise pas gros non plus sur les chances de succès de l'amnistie. Le général Fidel Ramos, chef d'état-major général, a déclaré la semaine dernière que, actuellement, l'emprise de la guérilla sur l'archipel était en progression. Selon lui, l'insurrection est présente dans soixante-cinq des soixante-dix-huit provinces du pays, affectant 25 % de la population.

KIM GORDON-BATES.

En visite à Pékin

M. Shultz souhaite s'enquérir de l'avenir des réformes en Chine

Pékin. – Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, est arrivé, dimanche 1er mars, à Pékin pour une visite officielle de six jours au cours de laquelle il doit rencontrer M. Deng Xiaoping et discuter des derniers développements politiques en Chine et aux Etats-Unis. M. Shultz, premier haut responsable américain à se rendre en Chine depuis la visite en 1985 du vice-président George Bush et depuis le lancement d'une vigoureuse campagne idéologique contre les influences occidentales, a été l'hôte à dîner de son homologue chinois Wu Xueqian peu après son arrivée. « Nos valeurs politiques diffèrent profondément. Mais une plus grande ouverture [dans les relations sino-américaines] a entraîné une compréhension et un respect plus larges », a déclaré M. Shultz dans son toast. « Il est important que nous restions ouverts l'un à l'autre tout en cherchant à approfondir encore nos relations », a-t-il ajouté, s'adressant à M. Wu.

Rappelant que la Chine était engagée dans un programme de « modernisation socialiste », M. Wu a déclaré : « Les forces en faveur d'un approfondissement continuel des relations sino-américaines prennent de l'importance ». « D'un autre côté, nous devons sobrement évaluer les difficultés et les obstacles sur le chemin des relations » entre Pékin et Washington.

M. Shultz a déclaré à la presse qu'il comptait interroger les dirigeants chinois – outre M. Deng, il rencontrera aussi, entre autres, le premier ministre et chef du Parti communiste à titre provisoire, M. Zhao Ziyang – sur l'avenir des réformes économiques et de l'ouverture de la Chine après la reprise en main de ces dernières semaines. Au programme des entretiens figure également la question des ventes d'armes à l'Iran. M. Shultz a indiqué qu'il demanderait aux Chinois de mettre fin à de telles ventes, mais Pékin a toujours démenti l'existence de ces tractations. Le réchauffement des relations sino-soviétiques, le conflit afghan et la crise cambodgienne également à l'ordre du jour de ces entretiens. – (AFP.)

AFGHANISTAN : après les raids aériens au Pakistan

Accusations et contre-accusations entre Islamabad et Moscou

Une vive bataille de communiqués s'est déroulée, samedi 28 février et dimanche 1er mars, après les deux raids aériens opérés la semaine dernière par l'aviation afghane, selon les autorités pakistanaises, sur des camps de réfugiés au Pakistan (*le Monde* daté 1er-2 mars). Le premier ministre pakistanais, M. Mohammad Khan Junejo, a déclaré samedi que son pays avait pris des dispositions pour renforcer la surveillance de son espace aérien et que de tels incidents ne se reproduiraient pas. De son côté, le régime prosoviétique de Kaboul a rejeté, samedi également, les accusations rendant son aviation responsable de ces deux bombardements, les qualifiant de « fausses et sans fondement » et impliquant même qu'il s'agirait d'une manœuvre pakistanaise. « De telles provocations, qui ne sont pas nouvelles, ne pourront pas forcer l'Afghanistan à abandonner sa politique de paix et de réconciliation », et n'entament pas « son désir d'entretenir des relations de bon voisinage » avec le Pakistan, a souligné la radio officielle afghane. L'agence Tass a emboîté le pas au régime afghan en dénonçant à son tour les « mensonges » imputés à Islamabad dans cette affaire. « Le but de cette campagne tapageuse, écrit l'agence soviétique, est évident : il s'agit de faire échouer les négociations de Genève (en cours depuis la semaine dernière) à leur stade le plus sensible, alors qu'il y a un espoir de règlement politique, et, d'autre part, de discréditer la position et les propositions constructives de l'Afghanistan, qui a gagné un grand prestige international. »

La réalité du double raid afghan a pourtant été constatée samedi par un correspondant de l'AFP autorisé par le gouvernement pakistanais à se rendre à Matta Sangar, un des camps bombardés : selon les bilans fournis par des officiels locaux et les témoignages recueillis sur place, le bilan de ce que Moscou et Kaboul qualifient d'« invention » s'élèverait, au total, à plus de cent morts.

F. D.

Afrique

Les émeutes à Madagascar

La communauté indo-pakistanaise bouc émissaire de la dégradation de la situation économique

Les émeutes déclenchées dans la nuit du jeudi 26 au vendredi 27 février contre la communauté indo-pakistanaise par une partie de la population de la ville d'Antsirabe se sont poursuivies samedi, selon plusieurs habitants de la ville, contactés par téléphone. Samedi en fin de matinée, le bilan de ces affrontements s'élevait à un mort et une vingtaine de blessés. Les pillards ne s'attaquent qu'aux biens des Indo-Pakistanais, aucun cas d'agression personnelle contre les membres de cette communauté n'ayant été signalé. Une cinquantaine de locaux ont, semble-t-il, été mis à sac, certains ayant été incendiés. Un couvre-feu a été instauré, de 19 heures à 7 heures du matin, et des coups de feu ont été entendus dans la nuit de vendredi à samedi. Selon certains témoignages, des groupes parfaitement organisés et renseignés semblaient diriger les pillards sur des « objectifs » pré-designés.

La communauté indo-pakistanaise de Madagascar compte environ 25 000 ressortissants – appelés les « Karana », avec une nuance péjorative, par les Malgaches – et est implantée de longue date dans le pays. Elle tient l'essentiel du petit commerce, notamment en « brousse » et dans les localités de province, et est systématiquement prise à partie lors de troubles sociaux. Elle n'offre en général aucune résistance à ces attaques et préfère prendre la fuite en abandonnant ses biens aux pillards, comme cela s'est passé à Antsirabe.

Cette flambée de violence, dont les causes profondes sont encore mal définies, s'inscrit néanmoins dans un contexte de dégradation croissante du climat social à Madagascar, liée à une baisse considérable du pouvoir d'achat des classes moyennes de la population. La rigueur de la politique de redressement économique, inspirée par le Fonds monétaire international, provoque ainsi une inflation importante. Ces difficultés économiques semblent d'ailleurs être mises à profit par certains partis politiques qui se désolidarisent de la politique gouvernementale et incitent les Malgaches à manifester leur mécontentement. – (AFP.)

ALGÉRIE : après les élections législatives

La nouvelle Assemblée est largement renouvelée et rajeunie

ALGER
de notre correspondant

Dire de quelle tendance sont les deux cent quatre-vingt-quinze députés qui ont été élus jeudi 26 février (*le Monde* du 28 février) relève de la gageure. Ils sont tous membres militants du FLN, et le parti est unique. Voilà la certitude. Cependant, la désignation des candidats ne s'est pas faite sans poser de problèmes. La liste définitive n'a été publiée qu'une dizaine de jours avant le scrutin, beaucoup plus tard que pour les élections précédentes. Le débat interne a duré. Il est beaucoup trop tôt pour affirmer que les partisans de l'ouverture l'ont emporté sur les tenants de l'orthodoxie socialiste.

La prochaine session commence au printemps. La teneur des projets présentés aux députés, la nature des amendements qu'ils proposeront et les lois finalement adoptées apporteront la réponse. Il est sûr que les membres du gouvernement et les prochadlistes n'ont pas apprécié de voir remettre en cause par la précédente Assemblée des projets de lois symboliques de la politique de libéralisation. La loi sur les sociétés d'économie mixte, par exemple, dont le texte initial prévoyait que des sociétés étrangères puissent être majoritaires dans le capital, a été copieusement amendée par les députés qui ont dénaturé le projet gouvernemental limitant la prise de participation des associés étrangers à 49 %.

Le but recherché n'a évidemment pas été atteint. La loi, en l'état, n'est pas suffisamment attractive. Les partenaires étrangers ne se bousculent pas pour investir dans des sociétés aux destinées desquelles ils ne présideront pas. Cette loi, peut-être sous une autre forme, devrait être à nouveau soumise à la sagacité des députés, tout comme le code de l'investissement privé.

En tout cas, la composition de l'Assemblée populaire nationale (APN) est maintenant connue. La moitié des deux cent quatre-vingt-quinze élus ont moins de quarante ans, et les quatre cinquièmes moins de cinquante. Vingt-cinq ans après l'indépendance du pays, une nouvelle génération s'impose et prend progressivement la relève aux postes de responsabilité. Les électeurs ont incontestablement été sensibles au curriculum vitae des candidats, dont 50 % étaient des universitaires. C'est parmi ceux-là qu'ils ont choisi. 70 % des élus ont fait des études supérieures. Ils sont professeurs de faculté, enseignants, cadres supérieurs, ingénieurs, avocats ou médecins. Les consignes du président qui privilégient la formation et la compétence ont été suivies.

Seulement 132 députés sortants avaient pu se représenter. 59 d'entre eux ont été réélus. L'APN se trouve donc renouvelée dans une très forte proportion.

Sur les 60 femmes candidates, seulement 7 ont été élues, ce qui ne correspond pas à leur place dans la société algérienne et dans le monde du travail, où elles occupent de plus en plus de postes à responsabilité.

Le taux officiel de participation à ces législatives est de 87,29 %, ce qui permet au parti de conclure que l'adhésion populaire à la ligne suivie jusqu'à présent est presque totale. Toutefois, sur les 9 883 100 suffrages exprimés, il y a 1 508 221 bulletins nuls, soit 15,26 %.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Le conflit tchado-libyen devant l'OUA

N'Djamena et Tripoli ont été renvoyés dos à dos

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique orientale

A court d'idées nouvelles sur la question tchadienne, le quarante-cinquième conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui vient de se réunir à Addis-Abeba, a préféré confier le soin d'en discuter aux chefs d'Etat et de gouvernement, lors de leur prochain sommet annuel. Tout débat qui ne se conclurait pas par une nouvelle position de l'OUA sur ce sujet serait « inapproprié, échaufferait les esprits et serait une perte de temps », avait souligné, d'entrée de jeu, M. Ide Oumarou, secrétaire général de l'Organisation panafricaine.

Le représentant de Tripoli, qui avait tenté d'introduire une résolution sur « l'agression franco-américaine contre le peuple tchadien », aussi bien que celui de N'Djamena, qui en avait proposé une sur « l'agression et l'occupation libyennes dirigées contre le Tchad », ont été renvoyés dos à dos. Le conseil des ministres s'est contenté d'entendre les deux parties à propos des « récents développements du conflit tchado-libyen », et le président de séance les a simplement invitées à rechercher une « solution juste et durable » à ce conflit.

Le Tchad n'était pas le seul sujet de préoccupation de M. Oumarou, qui a dénoncé, lors de cette session ministérielle, le manque de solidarité, « affligeant et humiliant », des membres de l'OUA face à l'Afrique du Sud et au système de l'apartheid. Ainsi, le secrétaire général a-t-il relevé que les promesses faites aux pays de la « ligne de front » (1) avaient été « trop vite oubliées ».

A cet égard, certains Etats africains qui entretiennent des relations commerciales, notamment des liaisons aériennes avec le régime de Pretoria, ont été priés d'y mettre fin. Le Kenya, qui autorise plusieurs compagnies étrangères à desservir Johannesburg à partir de Nairobi, vient de répondre, par la voix de M. Daniel Arap Moi, son président, qu'il ne changerait pas d'attitude aussi longtemps qu'une décision de boycottage n'aura pas été prise, à l'unanimité, par tous les membres de l'OUA.

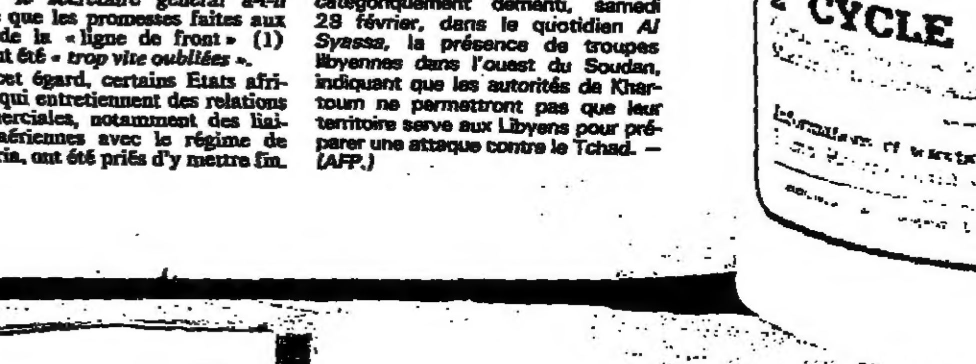
M. Oumarou a dressé un constat non moins désabusé à propos de la situation économique désastreuse que connaît le continent africain et du « manque d'action concertée » des pays intéressés pour tenter de redresser le cours des choses.

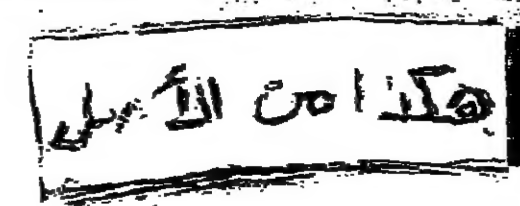
Le secrétaire général n'a pas réussi à empêcher la « décision inconfortable » prise par le conseil des ministres de l'OUA de réduire le budget 1987-1988 de 25,3 millions de dollars à 23,2 millions. Il est vrai que, pour l'année fiscale en cours, deux Etats sur cinquante ont entièrement réglé leurs cotisations, si bien que le montant des arriérés s'élève aujourd'hui à plus de 47 millions de dollars, certains membres n'ayant versé aucune contribution depuis... 1971. Et M. Oumarou, face à toutes ces contraintes financières, de lancer une demi-boutade : « Nous pourrions aussi bien fermer boutique... »

JACQUES DE BARRIN.

(1) Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

● **SOUDAN : démenti de Khartoum sur la présence de troupes libyennes.** – Le premier ministre soudanais, M. Sadek El Mahdi, a catégoriquement démenti, samedi 28 février, dans le quotidien *Al Syassa*, la présence de troupes libyennes dans l'ouest du Soudan, indiquant que les autorités de Khartoum ne permettront pas que leur territoire serve aux Libyens pour préparer une attaque contre le Tchad. – (AFP.)





Politique

Au « Club de la presse » d'Europe 1

M. Mauroy dénonce l'« infamie » de la polémique sur l'amnistie de 1981

Pour M. Pierre Mauroy, qui participait, le dimanche 1er mars, au « Club de la presse » d'Europe 1, la gauche « *a fait son devoir en 1981* » car la loi d'amnistie votée alors était « *dans ses dispositions exactement la même qu'en 1974 et 1969* ». Il a ajouté : « *C'est une infamie de vouloir dire qu'on aurait voulu faire je ne sais quel tripatouillage pour faire s'échapper tel ou tel (...). Si vous voulez introduire l'idée qu'un délinquant qui bénéficie de l'amnistie est quelqu'un qui va devenir un criminel, il n'y a plus de démocratie. Ce sont des théories fascistes (...) Qui, sinon M. Raymond Barre, a renvoyé poliment, dans un avion de son choix, le terroriste Abou Daoud, responsable du massacre des athlètes israéliens, à Munich en 1977 ?... Qui, sinon M. Jacques Chirac, a libéré sans jugement, le Japonais Furaya Yutaka ? Qui, sinon le gouvernement de M. Valéry Giscard d'Estaing, est responsable de la tuerie à l'ambassade d'Irak ? Nous, socialistes, n'avons jamais libéré de terroristes criminels de sang. En dépit des rumeurs que je démens formellement, j'apporte mon soutien au gouvernement dans son action contre le terrorisme et j'ai quelque mérite.* »

Après avoir estimé que à la différence des socialistes, les communistes, eux, « *changent* », l'ancien premier ministre a fait part du « *sentiment de malaise, de tristesse et d'impression du vieil artiste qui connaît bien son numéro* » mais qui le fait devant un « *théâtre vide* » suscité par M. Georges Marchais à l'émission « *L'heure de vérité* » du 25 février. Selon lui, « *le PCF doit rester à sa place et non essayer d'aller vers une révolution impossible* » et « *les communistes sont à leur place avec les socialistes dans le rassemblement* ». Il a formulé l'espoir que « *le PS prendra les décisions qu'il faut pour aider ce rassemblement* ».

Le PS a besoin d'un élan

Commentant la fusion de son courant avec celui de M. Jospin, le maire de Lille a jugé que le PS « *a besoin d'un élan, d'une force, d'abord représentée par son premier secrétaire* », et que l'important est « *que la direction du parti puisse s'appuyer sur un courant majoritaire* ». « *Il est nécessaire de se rassembler autour d'une direction pour organiser l'élection présidentielle dans les meilleures conditions* », a-t-il précisé. Puis il a indiqué que si M. Mitterrand ne se représentait pas, il soutiendrait « *quel qu'il soit, le candidat socialiste* » choisi par le PS.

Après avoir évoqué la cohabitation, dont les neuf premiers mois « *servent de révélateur pour réexaminer, réévaluer, réapprécier ce qu'a été la gauche au pouvoir, ce qu'ont été mes gouvernements et celui de M. Laurent Fabius* », M. Mauroy a déclaré qu'il n'a pas changé d'avis « *sur le principe d'un secteur public nationalisé* ». Il a poursuivi : « *Le PS a besoin d'une réflexion collective pour répondre à ces questions. J'attache du prix à une cohérence de la pensée des socialistes. Le PS devra prendre position sur le secteur public qu'il faudra mettre en place si nous revenons au pouvoir.* » A la question de savoir si les nationalisations (ou renationalisations) seront les mêmes qu'en 1981, il a répondu : « *Il y aura une adaptation. Mais je tiens à cette idée.* »

Interrogé sur la situation en Union soviétique, le député du Nord a observé : « *Nous avons salué le Printemps de Prague. S'il pouvait y avoir un printemps à Moscou, ce serait extraordinaire et tellement mieux pour l'humanité. C'est un vœu en même temps qu'une analyse. C'est la première fois qu'il y a cette ouverture. Je suis incapable de dire si M. Gorbatchev aura la force, s'il sera suffisamment soutenu... La question est d'ouvrir la voie de la coopération, d'une nouvelle ère de coexistence. Certes, il faut rester ferme, attentif, vigilant, mais il faut être aussi réceptif. Je suis attentif. Je suis réceptif.* »

● **Une association pour le maintien du septennat.** — Plusieurs hauts fonctionnaires, dont MM. Jacques Robert, administrateur civil, Jean-Ange Torni, directeur du travail au ministère du travail, et Alain Tranchant, ancien délégué pour la Loire-Atlantique du Mouvement pour l'avenir du peuple français, viennent de créer une Association pour le septennat. Considérant le septennat comme la clé de voûte des institutions, elle se propose de prendre « *toutes initiatives nécessaires pour faire échec au projet de quinquennat* ».

★ 8, rue Lacaille, 75017 Paris.

Décès de M. Louis Caiveau sénateur de la Vendée

Louis Caiveau (UDF-CDS), sénateur de la Vendée et maire de Saint-Hilaire-de-Riez, est décédé le vendredi 27 février à l'hôpital de Challans à la suite d'un malaise cardiaque. Il sera remplacé au Sénat par son suppléant, M. Louis Moinard (app. UDF).

[Né le 3 octobre 1924 à Saint-Hilaire-de-Riez, dont il était le maire depuis 1965 après avoir été élu conseiller municipal pour la première fois en 1959, Louis Caiveau, gérant d'une entreprise de travaux publics, était conseiller général du canton de Saint-Gilles-Croix-de-Vie depuis 1970. Devenu sénateur le 10 septembre 1981 en remplacement de Lionel de Tinguy, décédé, Louis Caiveau, inscrit au groupe de l'Union centriste du Sénat, avait été réélu lors du renouvellement triennal sénatorial du 28 septembre dernier.]

[Né le 31 octobre 1930 à Nieul-sur-l'Autise, commune dont il est conseiller municipal depuis 1971 et maire depuis 1977, M. Louis Moinard, vice-président de coopérative agricole, est conseiller général du canton de Saint-Hilaire-des-Loges depuis 1982. Il a été élu en mars 1986 au conseil régional des Pays de la Loire.]

Au « Grand Jury RTL-*Le Monde* »

M. Nallet dénonce le « corporatisme des nantis »

Invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », le dimanche 1er mars, M. Henri Nallet, député socialiste de l'Yonne a plaidé pour une réflexion sur les droits du Parlement, plus importante selon lui que les discussions sur la durée du mandat présidentiel, et pour « *une sorte de rénovation du débat démocratique* ».

Après avoir expliqué que « *la décision d'être candidat* [à la présidence de la République] *ne pouvait qu'être le fruit d'une longue méditation* », M. Nallet a indiqué que, si M. François Mitterrand décide de ne pas se représenter, « *le PS aura à choisir parmi ceux qui auront déclaré qu'ils se sentent aptes à briguer ce poste* ». « *Je suis sûr*, a-t-il ajouté, *que le PS aura un candidat et un seul, que tous les socialistes seront derrière lui et que nous partirons pour gagner.* »

« *Les privatisations sont un succès, à condition de ramener cette opération à sa juste mesure* », a estimé M. Nallet, tout en affirmant qu'elles « *sont aussi le signe que le gouvernement n'a pas de véritable politique économique* ». Il a poursuivi : « *Le gouvernement actuel connaît de grandes difficultés dans le domaine économique et il aura beaucoup de mal à sortir de la nasse dans laquelle il s'est enfermé, car il n'a pas de politique sociale. La situation économique de la France demande une mobilisation générale (...). Pour que tout le monde se sente mobilisé, il faut une politique sociale juste. (...) Le libéralisme dont on nous a tant parlé avant les élections et que mettent en application MM. Chirac et Balladur, ce n'est après tout que le corporatisme des nantis.* »

L'ancien ministre de l'agriculture s'est d'autre part engagé à présenter au Conseil mondial de l'alimentation, dont il est le président, lors de sa réunion de juin en Chine, la proposition faite à Jean-Paul II par M. François Guillaume, actuel ministre de l'agriculture, d'utiliser les excédents agricoles pour lutter contre la famine.

Le secteur public doit conserver un rôle de régulation
assure M. Jospin

M. Lionel Jospin a clos, le dimanche 1er mars, un colloque organisé par le PS sur le thème : « Le service public, un atout pour l'avenir ». Pour le premier secrétaire du PS, les services publics, malgré les attaques de la droite, « *ont un grand avenir* », car « *les incertitudes économiques, les contradictions sociales, rendent plus actuel que jamais leur rôle de régulation* ». Après s'être félicité que les socialistes réfléchissent sur ce thème, « *afin de se préparer aux échéances, le gouvernement n'étant pas en train de réussir* », le premier secrétaire du PS a souligné que le service public doit accepter d'« *accompagner l'évolution technique de la société* ».

M. Jospin a cité parmi les « *atteintes directes* » portées par le gouvernement contre les services publics la privatisation de TF 1 et le rétablissement du secteur privé à l'hôpital public. Evoquant « les menaces » contre la Sécurité sociale, il s'est demandé si le « *scepticisme* » de M. Séguin n'est pas en fait la traduction d'un projet d'« *abandon* » du principe de la solidarité. Si les services publics « *devaient davantage être remis en cause, ce serait une véritable régression* », a affirmé le premier secrétaire du PS.

L'évaluation

Auparavant, M. Michel Charzat avait souligné dans un rapport introductif que « *le service doit évoluer ou disparaître* ». Selon le secrétaire national du PS, cette évolution doit être d'adaptation à la modernisation de la société. « *Il faut restaurer la conception républicaine du service public dont les grands principes, continuité, égalité, adaptation, doivent se traduire constamment en droits nouveaux pour les usagers et non en accroissement continu de la puissance publique ; il ne faut pas confondre continuité du service et éternité de la structure qui l'a engendrée* », a affirmé M. Charzat.

De son côté, M. Jean-Pierre Michel a souligné que, si l'action du gouvernement « *s'est révélée moins extravagante que les discours, l'œuvre destructrice accomplie en moins d'un an est importante : le budget de la recherche, les aides de l'Etat à l'industrie et à l'innovation ont été sacrifiés, tandis que la privatisation du patrimoine national fournit une contribution massive au bouclage du budget* ». M. Michel a jugé que les actions analogues entreprises par Mme Thatcher en Grande-Bretagne ont donné des résultats désastreux.

M. Hubert Prévot, ancien commissaire du Plan, a plaidé, lui, pour le développement de l'évaluation des services publics qui doit devenir « *un élément permanent de la gestion publique* ». Celle-ci, a-t-il indiqué, ne sera acceptée que si elle est confiée à des organismes au-dessus de tout soupçon.

Enfin, M. Pierre Bérégovoy, ancien ministre de l'économie, a énoncé une série de propositions, en partant de sa conception que « *l'Etat ne doit pas se mêler de tout* ». Afin de « *mettre un terme à la conception de l'usager assujetti* », il a estimé nécessaire qu'on « *rompe le face-à-face direction-syndicats en incorporant les usagers dans les structures de discussions* ».

Renouvelant son refus de l'« *augmentation inexorable des prélèvements obligatoires* », il a considéré qu'il fallait, pour financer les investissements dans le secteur public, faire davantage appel à l'épargne qu'à l'impôt. La « *contrepartie* » devrait en être *la* « *représentation sous une forme à imaginer des épargnants dans les conseils d'administration* », tandis que les représentants de l'Etat devraient être « *moins nombreux* ». Et pour « *désétatiser l'économie* », il faudrait interdire à un fonctionnaire d'exercer des responsabilités pendant au moins cinq ans dans les secteurs où il aura exercé une tutelle administrative.

Les « rénovateurs » du PCF appellent à manifester contre le projet de réforme du code de la nationalité

Les communistes « rénovateurs » ont doublé la mise. Ils représentaient quinze fédérations lors de leur réunion du 31 janvier à Paris, destinée à élaborer un « manifeste » (*le Monde* du 3 février), qui a maintenant vu le jour (*le Monde* du 20 février). Ils sont passés à trente départements (1). Le collectif de coordination des rénovateurs communistes, baptisé COCORECO, s'est réuni, le samedi 28 février, dans une salle du palais de la Mutualité à Paris.

La principale décision du collectif est de s'associer à l'« *appel pour une manifestation nationale contre le racisme, le dimanche 15 mars, à Paris* ». Ce rassemblement contre le projet de code de la nationalité, décidé par un grand nombre d'organisations politiques, syndicales et associatives n'a pas, à ce jour, reçu le soutien de la direction du PCF. La coordination prend donc l'initiative d'appeler « *tous les communistes à contribuer au succès* » de cette manifestation « *contre les projets de la droite relatifs au code de la nationalité et pour l'égalité des droits civiques* ». Selon un membre de COCORECO, le silence du PCF par rapport à cette manifestation serait « *mal ressenti par les militants* ».

Le collectif a décidé de créer, « *dans les quinze jours* », des collectifs décentralisés départementaux et de mettre en place des « *coordinations régionales* ». Dans le mois qui vient, « *afin de répondre aux nombreuses demandes* » qui affluent, selon un autre membre de la coordination, le manifeste politique des « rénovateurs » va être diffusé à cinquante mille exemplaires pour servir de base de discussion dans les rangs du parti.

Il apparaît de plus en plus, comme c'est le cas, semble-t-il dans le Finistère, que les « rénovateurs » quittent le terrain de la polémique interne avec la direction pour s'engager sur celui de la création de structures de débats parallèles afin d'affiner et de « populariser » leur propre programme politique. La direction du parti ayant renoncé officiellement aux exclusions, il est probable que, le moment venu, elle utilisera une autre formule administrative en considérant que les « rénovateurs » et ceux qui les suivent se sont mis, d'eux-mêmes, « *en dehors du parti* ».

O. B.

(1) La coordination est maintenant composée de représentants de l'Ain, l'Allier, les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, le Cher, la Drôme, l'Essonne, le Finistère, le Gard, la Haute-Garonne, l'Hérault, l'Indre, l'Indre-et-Loire, l'Isère, les Landes, le Loir-et-Cher, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle, le Nord, l'Oise, Paris, le Puy-de-Dôme, les Pyrénées-Orientales, les Hauts-de-Seine, la Seine-et-Marne, la Sarthe, la Saône-et-Loire, la Somme, le Rhône, le Val-de-Marne.

Echange de lettres entre MM. Chirac et Marchais

Sous le titre « Polémique Chirac-Marchais », *l'Humanité* du lundi 2 mars publie un échange de lettres entre le premier ministre et le secrétaire général du PCF dans lesquelles les deux hommes exposent leurs points de vue, opposés, sur la politique économique et les mesures salariales.

Apportant son soutien aux cheminots en grève, M. Georges Marchais avait demandé à M. Jacques Chirac, par lettre du 13 janvier, que 4 milliards de francs versés, dans les jours suivants « *aux bénéficiaires de l'emprunt Giscard* » soient utilisés « *pour satisfaire les revendications des travailleurs en lutte* ». *L'Humanité* publie intégralement la réponse du premier ministre, en date du 18 février, dans laquelle il indique que « *la politique conduite par le gouvernement a un objectif principal : l'emploi* » dont la « *réalisation implique que tout soit fait pour favoriser la croissance* » et « *notre compétitivité* ».

Selon le chef du gouvernement « *cet effort* » suppose, entre autres, « *une modération des évolutions salariales* » dans le cadre de la lutte contre l'inflation. Rappelant que son gouvernement a pris des mesures en faveur de l'emploi des jeunes et celui des « *chômeurs de longue durée plus âgés* », M. Chirac conclut : « *Lutter contre les inégalités, c'est, me semble-t-il, lutter avant tout contre la première d'entre elles, le chômage. Dans ce combat difficile*, poursuit-il, *il n'existe pas de recettes miracles ni de succès assurés d'avance. Encore faut-il, si nous voulons aboutir, à la fois faire preuve de détermination et savoir accepter la solidarité au profit de nos concitoyens privés de travail* ».

« *Entre l'augmentation des salaires et les intérêts des groupes financiers et des milliardaires, vous avez une fois de plus tranché au profit de ces derniers* », écrit, une nouvelle fois, M. Marchais dans une missive du 27 février. Le secrétaire général du PCF analyse la réponse de M. Chirac comme « *un plaidoyer en faveur de la politique d'austérité* » qui, selon lui, « *est catastrophique pour les gens comme pour l'économie du pays* ». Il souligne que « *les causes de l'inflation ne résident pas dans l'augmentation des salaires* ». Le dirigeant communiste se prononce pour « *une tout autre politique* » qui « *s'appuie sur la nécessité de produire français, de faire fructifier les richesses de notre pays aux plans humain, économique et scientifique et de coopérer avec tous les pays* ».

Société

Le gouvernement a renforcé son dispositif de sécurité

Le gouvernement français a décidé de maintenir le dispositif de sécurité mis en place à Paris, depuis deux semaines et de renforcer les mesures de contrôle aux frontières. Quarante-huit heures après la condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité de Georges Ibrahim Abdallah, chef opérationnel des FARL en Europe, les pouvoirs publics ont ainsi *« réactivé et renforcé »* l'ensemble des précautions prises en septembre 1986, lors de la vague d'attentats dont la région parisienne fut victime.

Dans ce contexte, le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, a reporté une visite officielle au Gabon, prévue du dimanche 1er au mercredi 4 mars, estimant de son devoir de veiller personnellement au bon fonctionnement du dispositif de sécurité. Trois sortes de mesures ont été principalement retenues :

— Dès samedi, des patrouilles mixtes armée-police de l'air et des frontières (PAF) et armée-douanes ont surveillé les frontières. Les préfets responsables des zones de défense ont reçu des *« instructions particulières »* afin de contrôler la mise en place de ces mesures dans leur région.

— Des militaires, dont le nombre n'a pas été indiqué, ont été chargés, en s'associant avec les douaniers, de la surveillance des zones de frêt dans les aéroports parisiens. Leur mission consiste essentiellement à détecter d'éventuels colis piégés. Des patrouilles sillonnent ainsi les halls, l'arme en bandoulière, à la recherche de tout objet suspect.

— A Paris, les mille CRS et gendarmes mobiles venus renforcer, il y a quinze jours, leurs

La justice au pinacle

Souvent bonne fille, la justice a fait preuve samedi d'un sursaut d'amour-propre. Cela lui vaut des éloges à la mesure de la dérobade dont on l'accusait déjà. Vendredi, après le réquisitoire échappatoire de l'avocat général, c'était haro sur la magistrature. Depuis samedi matin et la condamnation à vie de Georges Ibrahim Abdallah, on la porte au pinacle. Promise à la roche Tarpéienne, la voilà au Capitole.

A l'intime conviction des magistrats s'ajoute un réflexe d'orgueil. Cela fait trop d'années qu'on les accuse de jouer les utilités dans les affaires de terrorisme. Trop de temps qu'on leur reproche de rendre des services plutôt que des arrêts.

Juridiction sans jurés, la Cour de sûreté de l'Etat passait pour bonne à tout faire. Il ne serait pas dit que les magistrats professionnels chargés de juger seuls Georges Ibrahim Abdallah tomberaient dans la même ornière.

Voilà la démonstration faite, une fois n'est pas coutume, de l'*« indépendance totale des juges »*. Cette appréciation, qu'on devine étonnée, est de Me Georges Kiejman, qui sait trop ce que ce verdict aussi inattendu qu'exemplaire lui doit. Sans son savoir-faire, sans la décision des Américains de se faire entendre par son intermédiaire lors du procès, on allait droit au compromis, voire à une nouvelle démission de la justice.

Cette abdication était prévisible l'été dernier. Sur ordre de la chancellerie, nié officiellement mais reconnu officieusement, le parquet de Lyon avait dû requérir une peine symbolique contre Georges Ibrahim Abdallah qui comparaissait une première fois devant la justice française.

La condamnation pour la forme qui lui avait alors été infligée (quatre ans d'emprisonnement) avait laissé des stigmates. S'étant pliés à ce qu'ils croyaient être la raison d'Etat, les magistrats lyonnais avaient été choqués d'entendre le garde des sceaux dénier peu après que des consignes de clémence leur eussent été données.

Ce fut le premier impair de M. Albin Chalandon. On ne reprendrait plus la magistrature à ce petit jeu consistant à lui faire assumer, en toute indépendance cela va de soi, les revirements successifs du pouvoir politique.

S'ouvrent les débats de la cour d'assises de Paris. La rumeur comme l'inclination de certains politiques sont trop à l'indulgence pour qu'on ne guette pas avec ironie ce que vont faire les juges. Une fois encore, prédisent les mauvaises langues, la magistrature assise, celle qui condamne, et la magistrature debout, celle qui requiert, vont se coucher.

Reculade

Premier clignotant, première confirmation : l'avocat général ne manifeste aucune pugnacité. Il semble même parfois absent, comme si ce procès ne lui appartenait pas, lui qui est censé défendre la société face aux criminels. Seconde alerte, seconde reculade : la surprenante déposition du sous-directeur de la DST présentant le chef présumé des FARL comme un troisième couteau. M. Charles Pasqua aura beau affirmer peu après que ce fonctionnaire n'a pas parlé sur ordre, il laisse sceptique.

Le climat est tellement au compromis qu'on s'attend à un réquisitoire dans un registre mineur, sévère dans la forme, accommodant sur le fond. N'est-ce pas là une vieille recette de l'art oratoire? Au lieu de quoi l'avocat général «craque» spectaculairement : *« Je vous en conjure, ne prononcez pas une peine supérieure à dix ans. »* L'effet est si déplorable que la chancellerie se croit aussitôt tenue d'affirmer qu'elle n'a donné aucune consigne, ce qu'on n'est pas obligé de croire. Mais elle manifeste en même temps un embarras qui, lui, n'est pas feint : quel maladroit cet avocat général!

Quelle maladresse plutôt de la part de M. Chalandon, surtout si l'on accrédite la version de la chancellerie : l'avocat général n'a reçu aucun ordre. Pour éviter ce piteux résultat, il eût mieux valu donner au représentant du parquet des consignes, d'indulgence ou de fermeté, peu importe, pourvu qu'elles fussent adroitement exécutées. En refusant de choisir entre la sévérité et la clémence, c'est ce qu'affirment ses collaborateurs, le garde des sceaux croyait faire preuve d'habileté. Il passe aujourd'hui pour avoir failli à ses devoirs.

La médiocre performance de Me Jacques Vergès – Me Kiejman lui en a constamment remontré – n'a pas beaucoup pesé face à la cour après la fâcheuse déposition du sous-directeur de la DST et le navrant réquisitoire de l'avocat général. A la limite, les juges ne pouvaient pas ne pas se rebiffer devant de telles pressions. A la limite seulement, car ils avaient leur libre arbitre. Une fois n'est pas coutume : vive la justice!

BERTRAND LE GENDRE.

Une décision d'abord judiciaire

(Suite de la première page.)

Un épilogue bref : lorsque la cour d'assises, formée de sept magistrats professionnels, le président Maurice Colomb, deux assesseurs conseillers comme lui à la cour d'appel de Paris, et quatre magistrats du tribunal de grande instance dont deux femmes, revient dans la salle samedi 28 février à 11 h 15, elle a délibéré durant une heure et quart. Son président s'exprime brièvement. Il dit simplement que la cour a répondu *« oui »* aux trois questions concernant la culpabilité (complicité d'assassinat de Robert-Charles Ray et Yakov Barsimentov, complicité de tentative d'assassinat de M. Robert Homme). Il ajoute, tout aussi vite, que la réponse à la question relative aux circonstances atténuantes a été *« non »*. La peine est donc obligatoirement, s'agissant d'assassinats, la réclusion criminelle à perpétuité, la plus forte dans le droit français en matière criminelle, le complice étant puni des mêmes peines que l'auteur principal. Voilà donnée la réponse aux augures, la réponse aussi à l'avocat général et à son réquisitoire de la veille qui, quelques heures plus tôt, faisait encore tellement disserter.

Passées les surprises du premier moment, le temps est venu de réfléchir. Le premier élément de réflexion est simple comme une évidence. Le procès Abdallah, c'était d'abord un procès, c'est-à-dire un dossier précédé d'une instruction ayant réuni des constatations, des pièces à conviction, des charges qui n'étaient pas seulement le pistolet découvert rue Lacroix à Paris, en avril 1985, et qui avait servi, en 1982, à l'assassinat de Robert-Charles Ray et de Yakov Barsimentov. Il y avait les revendications de ces attentats. Il y avait aussi le discours livré, le premier jour, par Georges Ibrahim Abdallah proclamant, pour les justifier, les actions menées contre les Américains et les Israéliens, et tout cela avec le ton d'un chef. Ainsi peut-on parler d'une logique du dossier. Cette logique, M. Raymond Nart, sous-directeur à la DST, en présentant Abdallah comme *« un petit chef, un mauvais chef »*, avait donné l'impression de vouloir la casser pour des raisons qui, sans doute, lui étaient propres. Il n'est pas dit que les magistrats de la cour aient apprécié son interprétation, cette façon de minimiser l'importance d'un homme pour la libération duquel furent commis en septembre 1986 tant d'attentas meurtriers.

Rigueur et indulgence

Ce n'est pas pour rien non plus que, le 27 février, avant de donner la parole à maître Kiejman pour sa plaidoirie de partie civile, le président Colomb avait tenu à lire, Abdallah ne voulant toujours pas comparaître, les premières déclarations que ce dernier fit à la DST avant que celle-ci ait pu établir sa véritable identité. Il assurait alors s'appeler Abdelkader Saadi, être de nationalité algérienne et militant d'un mouvement révolutionnaire de l'unité arabe. Il exposait qu'il était arrivé en France en 1984 pour évacuer vers le Liban une équipe chargée jusque-là par son mouvement de « déterminer » des cibles américaines et israéliennes. De cette équipe, il ne niait pas être le chef, assurant seulement que sa mission était de donner des informations en vue d'actions commises par d'autres que lui et son groupe.

Un autre moment de l'audience fut tout aussi important. C'est celui au cours duquel on vit le président Colomb beaucoup insister pour faire parler Mme Martine Toulotte, cette jeune femme qui, selon *« un renseignement de source sensible »* obtenu par la DST, aurait reçu, dès le 3 avril 1982, de Georges Ibrahim Abdallah la revendication par les Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL) de l'assassinat de Yacov Barsimentov pour que ce texte soit diffusé par l'intermédiaire de Mohand Hammani, membre d'Action directe, par la DOCOM. Inculpée elle-même de recel de malfaiteur, mais son cas ayant été disjoint, Mme Toulotte, on le sait, refusait de déposer. Il n'empêche que des lettres d'elle existaient dans lesquelles elle parlait de Georges Ibrahim Abdallah avec cette précision : *« Lui au moins, il bouge dans sa vie. »* Cela pour l'opposer aux militants qui ne savent pas bouger. En lisant ces textes, le président Colomb donnait l'impression de vouloir tourmenter Mme Toulotte et celle-ci était en droit de le ressentir.

En fait, c'était Abdallah qu'il s'agissait de cerner, d'encercler, car si Mme Toulotte pouvait parler d'un homme qui *« bouge dans sa vie »*, c'était de cette bougeotte et d'elle seule que la cour allait se soucier. Cet indice s'ajoutant à d'autres bouclait la boucle. On recoupait ainsi les informations reçues non seulement du Mossad israélien, mais des services libanais et algériens. On confortait de la même manière le témoignage de M. Gilles Sidney Peyroles. Même Me Jacques Vergès, tout en répétant que *« zéro + zéro = zéro »*, n'était pas dupe et ne donna jamais le sentiment de croire à un acquittement.

Comment aussi ne pas dire que cette cour d'assises sans jurés, fût-ce avec d'autres magistrats, ne pouvait ignorer qu'elle allait avoir à connaître d'autres affaires de terrorisme. Déjà Régis Schleicher et les frères Halfen, accusés de la fusillade de l'avenue Trudaine, après le procès avorté devant la cour d'assises ordinaire, lui sont promis. En outre, le procès Abdallah s'engageait au lendemain de l'arrestation d'autres membres d'Action directe, Jean-Marc Rouillan, Pierre Cipriani, Joëlle Aubron et Nathalie Ménigon, qui, eux aussi, seront jugés par la même juridiction. Pouvait-on réserver pour ceux-là, pour un terrorisme qualifié d'intérieur, une rigueur exceptionnelle et consentir à Abdallah des circonstances atténuantes? Si des jurés, par peur de représailles personnelles, avaient fait défaut, à quoi bon appeler à la rescousse des magistrats qui, en condamnant faiblement, se seraient vu reprocher de céder, eux, à une autre forme de peur, celle dont leur avait parlé à sa manière, l'avocat général, M. Pierre Baechlin, en invoquant ce même intérêt général ? C'eût été de surcroît offrir une belle occasion de dénoncer l'inanité de la loi du 9 septembre 1986 sur la répression des actes de terrorisme, qui à présent donne compétence à la cour d'assises sans jurés pour le jugement de ceux qui sont accusés de tels actes.

On observera au passage que ce n'est pas la première fois que des magistrats professionnels vont, en cette matière, au-delà des réquisitions d'un représentant du ministère public. Frédéric Oriach, contre lequel avaient été requis, en son temps, quatre ans de prison en correctionnel fut condamné à six ans. Il en alla de même pour le chef du Front populaire de libération de la Palestine en Europe.

Une peine définitive

L'arrêt Abdallah assuré d'être définitif avant la fin de la semaine puisque Georges Ibrahim Abdallah a fait savoir qu'il ne formerait pas, dans les cinq jours que lui accorde la loi, de pourvoi en cassation, rassérène au Palais de justice, aussi bien les magistrats de la quatorzième section du parquet constituée récemment sous l'autorité de M. Alain Marsaud pour les affaires de terrorisme, que les juges d'instruction spécialisés qui ont en charge de tels dossiers, et dont le désarroi et l'amertume étaient grands dans les heures qui suivirent le réquisitoire de M. Baechlin.

Ce dernier, tout en répétant avec force que son propos ne lui avait été commandé par personne, que ni la chancellerie ni le procureur général de Paris, M. Yves Monnet, ne lui avaient adressé d'instructions, est apparu, malgré tout, soulagé par la décision. *« Chacun a fait son boulot,* disait-il, *et c'est ça la démocratie. »* Il retrouvait un léger sourire. Quant aux politiques, ils pouvaient maintenant bruire tout à loisir, c'est-à-dire exploiter au mieux de leurs convenances et sans perdre de vue leurs clochers respectifs, un arrêt qui, pour une fois, ne valait pas à ceux qui l'avaient prononcé une volée de bois vert. La fin de la semaine y suffirait à peine...

Ajoutons, pour être complet, que cet arrêt criminel a été suivi d'un arrêt civil. Le gouvernement américain, d'une part, M. Robert Homme, d'autre part, qui demandaient chacun le franc symbolique, l'ont obtenu. A ce sujet, un attendu de cette décision civile déclare, en substance, que le gouvernement des Etats-Unis est recevable dans sa constitution de partie civile, Georges Ibrahim Abdallah ayant toujours fait valoir dans ses revendications des attentats que ceux-ci étaient dirigés contre les Américains. Quant à Mme Robert Charles Ray, ses demandes de 250000 francs pour réparation de son préjudice moral et de 150000 francs pour chacun de ses deux enfants, ont été ramenées respectivement à 150000 francs pour elle-même et 100000 francs pour chacun de ses deux enfants. Pour sa part, le gouvernement américain lui avait déjà versé huit 895596 francs.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Seule une grâce présidentielle...

Condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, Georges Ibrahim Abdallah ne peut, en principe, être libéré avant quinze ans, à moins que le président de la République n'use en sa faveur de son droit de grâce.

Abdallah a été condamné pour complicité d'assassinat. A l'encontre des auteurs d'un tel crime, auxquels une cour d'assises inflige la perpétuité, le code de procédure pénale prévoit une peine de « sûreté » de quinze ans. Pendant cette période, le condamné ne peut bénéficier ni d'une libération conditionnelle, ni d'une permission de sortir, ni d'une mesure de semi-liberté. Cependant, si le condamné *« présente des gages « sérieux » de réadaptation sociale »*, le juge de l'application des peines peut demander à la chambre d'accusation de réduire cette peine de sûreté.

Une fois celle-ci purgée, Georges Ibrahim Abdallah pourrait prétendre à une libération conditionnelle. Celle-ci ne peut cependant lui être accordée que si le juge de l'application des peines et le garde des sceaux estiment cette libération justifiée. Une telle libération, prévoit le code, ne peut intervenir que sur proposition du juge de l'application des peines après avis d'une commission de l'application des peines. La décision finale appartient au ministre de la justice, qui peut soumettre cette décision à un comité consultatif de libération conditionelle.

Un privilège régalien

Eventuellement, Georges Ibrahim Abdallah pourrait prétendre, au terme de la période dite de « sûreté », à des réductions de peine supplémentaires accordées aux condamnés qui passent avec succès des examens ou qui présentent des *« gages exceptionnels de réadaptation sociale »*.

En raison de la période de sûreté, la seule possibilité pour Abdallah de retrouver rapidement la liberté serait une grâce présidentielle. Cette possibilité est prévue par l'article 17 de la Constitution, qui donne au chef de l'Etat *« le droit de faire grâce »*. Ce droit est exercé par le président de la République seul, sans qu'il ait à en rendre compte ni à solliciter l'avis du gouvernement.

Cohabitation oblige, M. Mitterrand a toutefois prévenu, récemment, qu'il ne gracierait Anis Naccache que si M. Chirac le lui demandait par écrit (condamné à perpétuité, Anis Naccache est le chef du commando qui tenta, en janvier 1980, d'assassiner le dernier premier ministre du chah d'Iran, M. Chapour Bakhtiar).

Il est juridiquement possible, encore qu'inusité, de faire grâce à un condamné à perpétuité de la totalité de sa peine. Généralement, cependant, le président de la République commue la peine à vie en vingt ans d'emprisonnement. Ces vingt ans sont ensuite diminués, la plupart du temps, par une nouvelle mesure de grâce et par le jeu normal des réductions de peine (pour examen réussi, pour bonne conduite...). Les condamnés à perpétuité ne restent incarcérés, de ce fait, que seize à dix-huit ans en moyenne.

M. Mitterrand avait dénoncé au cours de sa campagne de 1981 le caractère *« excessif »* du droit de grâce tel qu'il est prévu par la Constitution de 1958. Sous la IVe République, ce droit était exercé par le président de la République *« en Conseil supérieur de la magistrature »*. Les membres de ce conseil votaient, le point de vue du chef de l'Etat l'emportant seulement lorsqu'il y avait partage des voix. C'était la manière de corriger le caractère *« excessif »* de ce privilège régalien. C'était aussi une façon de ne pas faire peser le poids de décisions difficiles sur les épaules d'un seul homme.

Si, d'aventure, M. Mitterrand décidait d'user de son droit de grâce, il pourrait toujours citer à ceux qui le lui reprocheraient, la déclaration de M. Alain Peyrefitte en 1977, comme garde des sceaux, au Palais-Bourbon : *« Je rappelle à l'Assemblée que le droit de grâce ne relève que de la conscience du chef de l'Etat et que la tradition parlementaire veut que l'on ne discute jamais publiquement de l'exercice de ce droit. »*

B. L. G.

Le mystère Baechlin

Faut-il parler d'un mystère Baechlin ? Ce magistrat de cinquante-deux ans, de haute taille, au front dégarni, fumeur de pipe imperturbable, n'était pas de ceux auxquels on confère une notoriété. Certes, à la Cour de sûreté de l'Etat où il siégea, il avait affiché une rudesse toute militaire. Et s'il avait fallu le situer, on l'aurait considéré plus proche de l'intégrisme que du Comité catholique contre la faim et pour le développement, plus enclin professionnellement à des affinités avec l'Association professionnelle des magistrats – dont il est adhérent – qu'avec le Syndicat de la magistrature.

Au tribunal de Bobigny, où, représentant du parquet, il eut à requérir tant en correctionnelle qu'aux assises de la Seine-Saint-Denis, ses interventions n'étaient pas du genre de celles qu'il devait produire au procès Abdallah. Si d'aventure il lui arrivait, en effet, d'être indulgent, c'était davantage dans des affaires dites d'autodéfense concernant des commerçants ou des citoyens ayant eu la détente facile pour défendre un bien ou prévenir un geste supposé d'agression ou de vol.

On lui connaissait ordinairement une propension à l'éclat. Il aimait et aime toujours évoquer son temps ou ses périodes d'officier de réserve, dire qu'en matière d'explosifs il en sait autant qu'un Max Frérot ou un Jean-Claude Rouillan. On le sent, en tout, patriote dans la bonne tradition. N'est-ce pas ce qu'il entendait d'ailleurs exprimer, vendredi soir, 27 février, après avoir prononcé ce réquisitoire inattendu, en murmurant la phrase déjà rapportée : *« Que ne faut-il pas faire dans l'intérêt de la France! »*

Il avait été nommé le 18 décembre 1986 avocat général à la cour d'appel de Paris. Lorsqu'il fut désigné pour occuper le siège du ministère public au procès Abdallah, ce ne fut pas une surprise. Chacun pensait même l'y voir déployer toute l'étendue de ses rigueurs ordinaires. Les habitués de la cour d'assises découvraient, effectivement, un homme qui paraissait prendre sa tâche à cœur. La réputation qui l'accompagnait faisait le reste. De lui on attendait donc tout sauf ce qui se passa et qui l'assure de laisser son nom dans l'histoire judiciaire. Mais après tout, le catholique qu'il est a-t-il pu penser avec saint Paul : *« Ma conscience ne me reproche rien, mais ce n'est pas pour cela que je suis juste... »*

J.-M. Th.

Les réactions de Me Vergès et Me Kiejman

Dans les instants qui ont suivi l'arrêt de la cour d'assises, Me Jacques Vergès, défenseur de Georges Ibrahim Abdallah devait déclarer : *« Le seul choix était entre l'acquittement sur un dossier vide ou cette condamnation perpétuelle à la demande des Américains. C'est ce dernier choix qui a été fait. Mon client m'a confirmé qu'il ne ferait pas de pourvoi en cassation. Ce procès ne manquera pas d'apparaître dans ces conditions, par son épilogue, à bon nombre de militants arabes, comme une déclaration de guerre, d'hostilités. Ce n'est assurément pas un acte amical à l'égard des résistants arabes. Mon rôle d'avocat est en tous cas terminé. »*

Comme on lui demandait quelle avait été la réaction de son client lorsqu'il lui fit connaître l'arrêt, il répondit : *« Il a souri* (1). *Il m'a dit : « Vous avez rempli votre rôle, bravo. Pour le reste, je n'entrerai pas dans leur jeu. »*

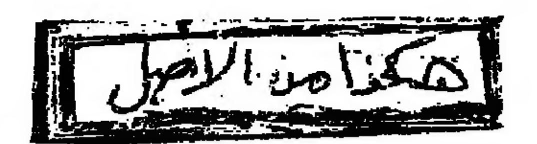
De son côté, Me Georges Kiejman, partie civile, devait faire le commentaire suivant : *« Cet arrêt confirme l'indépendance totale de nos juges. C'est une décision très courageuse. Alors que l'Italie avait donné l'exemple en condamnant deux membres du groupe d'Abdallah, Joséphine Abdo et Mansouri, respectivement à quinze et seize ans de prison pour participation à bandes armées, la France donnait l'impression d'être un sanctuaire pour le terrorisme. A Lyon, Abdallah, en juillet dernier, était, lui, condamné pour association de malfaiteurs, ce qui est l'équivalent, chez nous, du délit italien à quatre ans de prison seulement. La tentation pouvait être grande de se montrer faible encore une fois. Mais il y avait ici deux morts bien réels et une troisième victime qui échappa par miracle. La France, manifestement, vient donc d'exprimer sa solidarité pas seulement avec les Etats-Unis mais avec tous les pays qui ont déjà montré leur détermination à lutter contre un terrorisme qui n'a aucune justification dans le sens de l'histoire.*

» La France est une démocratie. Les pays européens sont des démocraties. Les Etats-Unis avec leurs imperfections, sont l'une des plus vieilles démocraties du monde. Comme il y a dans la vie des lâches et des courageux, il y a des démocraties molles et des démocraties fermes. Je ne mésestime pas les risques qui existent de voir de nouveaux attentats. Mais cela, c'est l'affaire du gouvernement et de la solidarité entre Français. A chacun de montrer la même détermination que celle exprimée par la justice. »

Comme on lui demandait s'il ne pensait pas qu'il y avait eu un revirement après le réquisitoire de l'avocat général, Me Kiejman a répondu : *« Non, M. Baechlin avait présenté un doctrine selon laquelle la justice ne peut rien contre le terrorisme et que condamner Abdallah revenait à mettre la France en position d'otage. C'est cette doctrine qui me choquait. Cela dit, chacun a exposé son point de vue. Georges Ibrahim Abdallah a été défendu comme peu de gens ont la possibilité de l'être. Cela fait, le dernier mot devait revenir aux juges, et ce fut un mot superbe. »*

(1) Dans une autre version donnée un peu plus tard, Me Vergès indiquait que Georges Ibrahim Abdallah avait *« éclaté de rire »*.

هكذا من الأصل



Société

après la condamnation de Georges Ibrahim Abdallah

deux mille cinq cents collègues chargés de la sécurité des bâtiments officiels et lieux publics dans la capitale et sa banlieue y restent.

Au-delà de ces précautions, les réactions se sont multipliées après le verdict rendu par la cour d'assises de Paris, samedi 28 février, peu après 11 heures. Aux Etats-Unis, la presse salue unanimement le courage de la justice française, oubliant qu'elle l'avait largement mis en doute tout au long des audiences du procès. A Moscou, l'agence Tass souligne que les Etats-Unis ont pesé de tout leur poids sur les juges, et que ces derniers se sont appuyés sur des *« arguments plutôt boiteux »*. *Al-Nida*, le journal du Parti communiste libanais, indique, pour sa part, que le verdict s'apparente à une *« déclaration de guerre »*.

En France, à l'exception du Parti communiste, l'ensemble de la classe politique donne un *« coup de chapeau »* aux sept magistrats professionnels qui ont condamné Georges Ibrahim Abdallah.

M. Pierre Mauroy, premier ministre de 1981 à 1984, a déclaré : *« Je dois dire mon soulagement, car j'ai eu peur pour mon pays d'un Munich judiciaire, d'une mesure qui aurait entaché l'honneur de la justice et l'honneur de la France »*.

A Koubayat, village libanais où réside la famille de Georges Abdallah, ses frères se refusent à commenter le verdict. *« Il n'y a rien à dire »*, a déclaré Maurice Abdallah. *« Cette affaire ne nous concerne plus »*, a conclu, provisoirement, Joseph Abdallah, le frère aîné.

Dans les milieux politiques

Le consensus n'exclut pas le soupçon

« Indépendance » : tous les partis politiques, à l'exception du PCF, louent celle des magistrats qui ont condamné Georges Ibrahim Abdallah. M. Giscard d'Estaing la *« salue »*, et M. Toubon, secrétaire général du RPR, n'en est pas *« surpris »*. M. Mauroy dit sa *« fierté »*. Mais au-delà de ce *« coup de chapeau »* à la justice, comme dirait M. Maire, secrétaire général de la CFDT, le vernis du consensus craque sous le poids du soupçon.

Il y a doute, pour le moins, du côté des socialistes. Tous se posent la même question : le gouvernement a-t-il tenté de faire pression sur la justice, via l'avocat général, afin d'obtenir un verdict de clémence ? Quelques-uns répondent implicitement, d'autres clairement, pour accuser le gouvernement. *« On a eu l'impression que le gouvernement faisait pression, indiquait aux juges dans quelle direction ils devaient aller »*, déclare M. Jospin, qui ajoute : *« S'il y a une raison d'Etat, dans une démocratie, dans un Etat de droit, c'est aux pouvoirs publics de l'assumer. Ce n'est pas aux juges de le faire. »*

M. Fabius, interrogé par Le Matin 98,8 FM, estime que les magistrats ont *« refusé le principe de Pasqua »*, c'est-à-dire vraisemblablement celui énoncé par le ministre de l'intérieur à « Questions à domicile », le 26 février, selon lequel *« la démocratie s'arrête où commence l'intérêt de l'Etat. »*

Si M. Hernu se contente de relever le réquisitoire d'*« une indulgence stupéfiante »* prononcé par l'avocat général, M. Queyranne, porte-parole du PS, dénonce le *« double langage »* d'un gouvernement qui revendique *« fermeté et intransigeance »* face au terrorisme et laisse planer le doute sur ses souhaits avant la condamnation d'Abdallah.

Pour M. Mauroy, la cause est entendue. Il s'agit bien de *« double langage »*, car le gouvernement *« avait préparé un verdict de clémence »*. *« J'ai eu peur pour mon pays d'un Munich judiciaire, d'une mesure qui aurait entaché l'honneur de la justice et l'honneur de la France »*, a-t-il déclaré, dimanche 1er mars, à Europe 1.

Les doutes sont également certitudes pour le PCF, mais en sens inverse. La presse communiste – *Humanité-Dimanche* et *Humanité* datée du lundi 2 mars – accuse la justice d'avoir cédé aux pressions américaines, au *« lobby pro-américain et pro-israélien »*, selon l'expression utilisée par François Hilsum dans *l'Humanité-Dimanche*.

« Tout et n'importe quoi »

La *Lettre de la Nation*, bulletin quotidien du RPR, ne relève pas les attaques du PCF mais s'intéresse aux soupçons émis par les socialistes qui, écrit Michel Dumont, *« résistent manifestement mal à l'envie de dire tout et n'importe quoi »*. Le bulletin du RPR néglige les accusations lancées par le Front national et singulièrement par M. Le Pen, selon lequel le gouvernement avait préparé *« une magouille politicienne »* et pensait que *« les juges obtempéreraient aux injonctions de l'avocat général »*. M. Le Pen souligne, pour s'en féliciter, que *« les juges ont refusé la voie du déshonneur, qui, comme l'avait rappelé Winston Churchill lors des accords de Munich, conduit fatalement au malheur »*.

Le secrétaire général du RPR, M. Toubon, remarque, dans une interview au *Journal du dimanche*, qu'il *« n'y aurait pas de possibilité de libération anticipée* [pour Abdallah] *hormis la grâce que le président de la République peut, en toutes circonstances et à l'égard de tout condamné, exercer »*. Ce à quoi M. Jospin répond : *« C'est au gouvernement d'agir »*, et donc de formuler, éventuellement, la demande au chef de l'Etat.

Les autres réactions dans la majorité sont prudentes. M. Soulier, président national de la commission justice et sécurité du Parti républicain, remarque qu'une *« justice faible et abandonnique est la marque d'un pays honteux et sans avenir »*. Il ajoute que *« les juges n'ont pas à prendre en compte une quelconque raison d'Etat »* et n'ont pas à *« préparer par leur décision une éventuelle négociation qui est du seul ressort de l'exécutif »*.

M. Barrot, secrétaire général du CDS, note que *« les concessions unilatérales et répétées à l'égard du terrorisme ne sauraient prémunir la France et les nations occidentales contre de nouvelles prises d'otages et de nouveaux attentats »* et affirme : *« Seul le courage du peuple français tout entier peut briser le cercle infernal du chantage et du marchandage. »*

Dans la presse parisienne

Unanimité moins une voix

« Washington a gagné, sous les applaudissements de Tel-Aviv (...). Le procès Abdallah a été de bout en bout piloté pour et par une puissance étrangère » : avec ce jugement sans appel, sous la plume de Claude Cabanes, le quotidien communiste *l'Humanité* apporte la seule note discordante dans le concert d'approbations et d'éloges de la justice qui commente, dans la presse nationale, la condamnation de Georges Ibrahim Abdallah par la cour d'assises de Paris.

Claude Cabanes brocarde dans *l'Humanité « les grandes déclarations boursouflées sur l'examen des faits, l'indépendance de la justice ou l'Etat dit de droit »*, avant de conclure en ces termes : *« Pas à pas, mais sûrement, la perspective d'une grande conférence internationale, qui pose les bases politiques d'une solution de fond pour en finir avec toute cette horreur, fait son chemin. La France, fidèle à son histoire et à ses amitiés traditionnelles, pourrait prendre une part décisive dans ce travail de paix. Le jugement rendu samedi la range du côté des forces de domination qui entretiennent la guerre. Il y a les démocraties molles et les démocraties dures, a déclaré un des acteurs du procès. Il y a surtout les nations libres et celles qui ne le sont pas »*.

« Ce verdict, estime au contraire Philippe Tesson dans *le Quotidien de Paris, scelle d'une certaine façon notre histoire, la part de notre histoire qui est en rapport avec le terrorisme. Ces sept juges sont comme le destin qui a agi pour nous. De fait, leur décision nous oblige. Elle éloigne pour un temps donné toute hypothèse de compromis avec le terrorisme arabe. Nous sommes désormais condamné à la fermeté, ne l'aurions-nous pas voulue, et, par là même, au danger. C'est l'honneur forcé. D'ailleurs, à l'étonnement consterné de vendredi soir, lorsque sonnait le honteux triomphe de la raison d'Etat, succède depuis samedi un mouvement quasi unanime de fierté. Même les politiques sont pris au piège de l'honneur. Qui, à droite comme à gauche, oserait publiquement regretter que justice ait été faite ? Le droit vient de remporter une victoire sur la politique, la morale sur la raison d'Etat. Ces revanches seront éphémères et coûteuses. Mais elles font du bien. »*

« L'Etat, c'est l'Etat de droit »

« Il y a des juges en France », proclame dans *le Figaro* Alain Peyrefitte, et qui ont su demeurer *« sourds »* aux *« messages »* de la raison d'Etat et de l'indulgence forcée. Ces magistrats, écrit encore Alain Peyrefitte, *« ont démontré que, pour eux, l'Etat, c'est l'Etat de droit. Ils appliquent la loi. La « raison d'Etat », c'est au pouvoir politique de l'apprécier. Le pouvoir législatif peut adopter une loi d'amnistie. Le chef de l'Etat peut user du droit de grâce. Ce n'est plus l'affaire des juges. »*

« Dans l'immédiat, conclut l'éditorialiste du *Figaro, la France court, certes, des risques sérieux. A plus longue échéance, la fermeté peut se montrer payante : la preuve aura été faite qu'on ne manipule pas notre pays comme on veut. Les « munichois » gagnent au comptant, mais perdent à terme. »*

« Il y a toujours des juges en France » : Benoît Rayski dans *le Matin* fait, une fois n'est pas coutume, écho à l'éditorial du *Figaro « Certes*, écrit-il, *dans cette tragédie, car c'en est une, il serait vain, bien entendu, d'opposer la raison d'Etat vaincue à la justice triomphante : l'une ne vit fugitivement que par les hommes qui la fabriquent, l'autre existe toujours au-delà des hommes qui sont chargés de l'appliquer. Il n'empêche que ces sept magistrats qui ont rendu justice à la justice qu'on voulait malmener ont – même si telle n'était pas leur intention – accompli un grand acte politique.*

» Ils ont fait savoir à un gouvernement que des émissaires aux manteaux couleur de muraille pouvaient certes aller se perdre dans les méandres tortueux de Beyrouth ou de Damas, mais qu'ils n'étaient pas habilités à transgresser le droit français. Ils ont annoncé à ce même gouvernement qu'il devait pour ce genre d'arrangement compter sur sa propre détermination – s'il en a – et non pas s'abriter cauteleusement derrière leurs toges. »

Pour Marc Kravetz (*Libération*) le *« verdict courageux »* des magistrats parisiens est le signe de la *« raison rendue à l'Etat »*. *« Avec Abdallah*, écrit Marc Kravetz, *c'est le terrorisme même que l'on condamne. Non plus seulement dans ses actes mais dans la politique qu'il prétend incarner à travers les « cibles » qu'il s'est choisies. Le genre de décision que depuis dix ans, avec l'expulsion d'Abou Daoud, responsable palestinien présumé de la tuerie de Munich, la France, pouvoir politique, police et justice confondus, avait justement réussi à contourner. En ce sens, le verdict de samedi est une quasi-révolution. Assurément pleine de périls. »*

Mais *« il n'est pas sûr »*, estime encore Marc Kravetz, *que le verdict de perpétuité contre Abdallah ne soit pas, en l'état, une « bonne affaire »* politique et internationale.

Les Etats-Unis ont accueilli le verdict avec « satisfaction »

Les milieux officiels et les médias américains ont réagi au verdict du procès Abdallah en saluant, de façon unanime, le courage des juges et un acte à l'*« honneur »* de la justice française.

A Washington, le département d'Etat s'est déclaré *« satisfait »*, samedi 28 février, de la condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité de l'inculpé, chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL) en Europe. *« Les Etats-Unis accueillent avec satisfaction la décision de la cour spéciale française. Ce que nous cherchions dans ce procès était la justice, et justice a été rendue »*, a déclaré un porte-parole. Les Etats-Unis, qui s'étaient portés partie civile dans ce procès, cherchaient également *« à souligner leur détermination dans la lutte contre le terrorisme international et dans le soutien à la primauté de la loi (...) face aux ravages commis par ceux qui violent les principes les plus fondamentaux »* de la civilisation, a-t-il ajouté.

A Paris, l'ambassadeur américain, M. Rodgers, s'est exprimé dans le même sens, indiquant que les Etats-Unis étaient *« heureux que Georges Ibrahim Abdallah ait été jugé et condamné »* pour complicité dans l'assassinat en 1982 de Charles Ray, attaché militaire adjoint à l'ambassade des Etats-Unis en France, et dans la tentative d'assassinat du consul général Robert Homme, en 1984 à Strasbourg. *« En se constituant partie civile* (...), *les Etats-Unis demandaient que justice soit faite, et justice a été rendue »*, a déclaré M. Rodgers, qui a affirmé que Washington n'avait *« pas fait pression sur le gouvernement français »* pour obtenir un jugement sévère et a réfuté toute *« ingérence »* dans les affaires françaises.



Un test de la volonté

La presse américaine, de son côté, a suivi avec attention le déroulement du procès, y voyant un test de la volonté des autorités françaises d'adopter une position ferme envers le terrorisme. Samedi, après l'annonce du verdict, les journaux télévisés des grandes chaînes se sont ouverts sur la nouvelle, accompagnant de commentaires unanimement favorables. Une attitude contrastant avec les craintes exprimées à l'ouverture des débats que le système judiciaire français, comme l'écrivait le *New York Times*, ne parvienne *« pas à agir indépendamment d'influences politiques »*.

Dans le même esprit, le quotidien new-yorkais avait rapporté samedi matin en première page le verdict de clémence requis vendredi par le ministère public français. Pour sa part, le *Washington Post* voyait dans ce réquisitoire *« l'indication que le gouvernement français espérait qu'une libération relativement rapide d'Abdallah pourrait empêcher à l'avenir de nouvelles attaques* [terroristes en France] *et encourager la libération des otages français détenus au Liban »*.

Mme Sharon Ray, la veuve de l'attaché militaire Charles Ray, tué en janvier 1982, a rendu, pour sa part, hommage au *« au courage »* des juges, avant d'ajouter : *« Je n'ai pas dormi depuis cinq ans ; j'ai retrouvé la paix. »*

Une « foi absolue »

En Israël, c'est aussi la satisfaction qui domine tant du côté gouvernemental que dans la presse. *« Ce verdict confirme la foi absolue qu'Israël a en la justice française »*, a déclaré un porte-parole du ministère des affaires étrangères. Dans un éditorial, le *Jerusalem Post* affirme : *« Il y a de bonnes raisons de croire qu'un tribunal français a sauvé le gouvernement français de lui-même. »*

Interrogé par le journal, Mme Esther Ventura, la sœur de Yacob Barsimentov, le diplomate israélien assassiné en 1982 à Paris, s'est refusée de commenter le verdict, disant simplement : *« Cette condamnation ne ramènera pas la victime en vie et n'atténue pas notre douleur. »*

A Beyrouth, la condamnation de Georges Ibrahim Abdallah a fait, dimanche, la « une » de tous les journaux, qui s'abstiennent en revanche de commentaires. Certains organes pro-syriens ou communistes relèvent toutefois la satisfaction de Washington. *Al-Nida*, journal du PC libanais, estime que le verdict est une véritable *« déclaration de guerre »* aux partisans d'Abdallah.

A Moscou, l'agence Tass a estimé, samedi, que l'accusation s'est appuyée sur des *« arguments plutôt boiteux »*, et elle fait allusion à un éventuel *« rôle des Etats-Unis »* dans la sévérité de la sentence. *« Après un premier procès contre le chef présumé des FARL, l'été dernier à Lyon, un verdict considéré comme trop clément par Washington avait déclenché un conflit franco-américain »*, écrit Tass avant d'ajouter que, *« selon le célèbre avocat* (de la défense) *Jacques Vergès, l'accusation a voulu, cette fois-ci, faire plaisir à l'Oncle Sam »*. – *(AFP, Reuter.)*

A Koubayat, dans le fief de la famille

« Il n'y a rien à dire »

Koubayat *(AFP)*. – La famille Abdallah était sous le choc et gardait, dimanche 1er mars, un silence obstiné, au lendemain du verdict de la cour d'assises de Paris condamnant Georges Ibrahim à la réclusion criminelle à perpétuité.

Au petit matin, la brume enveloppait le village chrétien de Koubayat, au nord du Liban, et quelques vieillards, le dos courbé et appuyés sur leur canne, marchaient lentement dans les ruelles encore désertes. Seule, la présence de journalistes venus recueillir une réaction de la famille animait la place de la localité.

A l'entrée de la modeste maison familiale, une bâtisse d'un étage en pierre de taille, entourée d'un jardin planté d'arbres en fleur, Maurice Abdallah, vingt-trois ans, le visage fermé, est appuyé contre un muret. Il refuse de parler aux journalistes de l'AFP, mais accepte néanmoins de les inviter à boire le café. Emile, vingt-six ans, arrive à bord de sa voiture et pénètre dans la maison.

Sur les murs, des images pieuses

A l'intérieur, à la porte de sa chambre à coucher, se tient la mère, toute de noir vêtue, les traits tirés et les yeux rougis par les larmes versées depuis qu'elle a appris, samedi, le sort que la justice française a réservé à son fils Georges. *« Je m'en remets à Dieu »*, dit-elle d'une voix à peine audible.

Le salon est encore en désordre. La sœur de Georges se met avec ses deux garçons à le ranger à la hâte. *« Nous avons veillé tard. Nous n'avons pas encore pu faire la chambre. Que Dieu nous aide »*, dit-elle en s'excusant.

Sur les murs de la pièce, des images pieuses et des photos de famille, notamment celle du père, un adjudant de l'armée libanaise décédé il y a quelques années, et son vieux fusil de chasse. Au milieu de la salle de séjour, un poêle à mazout qui parvient à peine à chauffer la chambre, tant le froid est rude dans ce village situé à 136 kilomètres au nord de Beyrouth.

Sur les divans, sont assis Emile et Maurice. Ils font un effort de convivialité, mais le cœur n'y est pas. *« Pas de commentaires »*, affirme Emile. *« Il n'y a rien à dire »*, renchérit le second. Au moment où le café est servi, entre le benjamin de la famille, Robert, vingt ans ; vêtu d'un jean et d'un pull écru, les cheveux longs et en bataille, il s'assied à même le sol, et sur son visage se lit la colère rentrée. Il ne dira rien.

Devant l'insistance des journalistes, l'aîné, Joseph, trente-neuf ans, dit : *« Cette affaire ne nous concerne plus. Le verdict a été prononcé, alors à quoi bon parler. »* Interrogé sur les déclarations de l'avocat de Georges, Me Jacques Vergès, qui a affirmé que le verdict sonnait comme *« une déclaration de guerre pour beaucoup de militants arabes »*, Joseph regarde ses frères avant de répondre : *« Nous sommes ici tous les quatre. Nous sommes des gens ordinaires et non pas des militants arabes. »*

Aucun ne veut commenter l'attitude de Georges pendant son procès. *« Pourquoi ne se pourvoit-il pas en cassation ?*, demandent les journalistes. – *Ils seraient capables de le condamner à mort*, dit Joseph. – *Mais la peine capitale a été abolie en France*, ajoutent les journalistes. – *Ils vont la rétablir spécialement pour lui avec un effet rétroactif »*, répond-il d'un ton sarcastique.

● **Un jugement qui renforce l'Etat de droit.** – La presse ouest-allemande a salué dans son ensemble, le lundi 2 mars, le *« verdict courageux »* des juges français qui, en condamnant à perpétuité Georges Ibrahim Abdallah, *« ont rendu service à l'Etat de droit démocratique face au terrorisme »*.

« Honneur sauf », titre le *General Anzeiger* de Bonn, proche du ministère des affaires étrangères : *« L'honneur du pays et de sa justice a été sauvé au dernier moment. Sept juges ne se sont pas laissés intimider et ont rendu à l'Etat de droit un service plus grand que ne le demandait le gouvernement Chirac. »*

« L'Etat de droit n'a pas capitulé », titre le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, en soulignant que, malgré la peur des attentats, le verdict a créé *« plus qu'une surprise : un choc positif dans l'opinion publique »*. – (AFP.)

Deux Basques espagnols expulsés de France

Deux Basques espagnols ont été expulsés, samedi 28 février, du territoire français vers l'Espagne selon la procédure d'urgence absolue. Il s'agit de M. Juan Napal-Chueca, trente-six ans, expulsé dans la matinée, et de M. Tarsicio Rey Pacaicoa, trente ans, qui sont les quarantième et quarante-et-unième personnes expulsées selon cette procédure.

M. Napal-Chueca, qui vivait en France depuis quelques années, a été appréhendé dans la matinée à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques) et expulsé vers midi. M. Tarsicio Rey Pacaicoa, qui demeurait depuis de nombreuses années à Saint-Martin-de-Hinx (Landes), a été appréhendé samedi après-midi et expulsé vers 17 heures.

En Espagne, trois des neuf Basques espagnols expulsés depuis jeudi dernier par la France ont déjà été remis en liberté par les autorités espagnoles. Il s'agit de José Maria Arriagua Inchausti, trente-quatre ans, d'Enrique Errasti Villar, trente-neuf ans, expulsés jeudi 26 février, et de Francisco Adurriaga Perrondo, trente ans, expulsé vendredi.

Médecine

Les mesures contre l'épidémie de SIDA dans le monde

L'étau sanitaire

L'Organisation mondiale de la santé organise ce lundi 2 mars, à Genève, une première réunion consacrée à un nouveau problème soulevé par l'extension de l'épidémie de SIDA : celui de la libre circulation des personnes à l'échelle internationale. Une concertation sur ce thème est en cours entre les différents ministres de la santé de la Communauté européenne.

L'épidémie de SIDA est, depuis quelques jours, à l'origine d'une inquiétante série de mesures coercitives prises par les autorités sanitaires de différents pays.

La Belgique a ainsi annoncé, le 27 février, que les mille cinq cents étudiants originaires du tiers-monde inscrits dans ses universités et bénéficiant d'une bourse belge seraient soumis à un test de dépistage sanguin. Le ministère de la santé a précisé que ce dépistage serait étendu – qu'ils soient ou non mariés – aux partenaires sexuels de ces étudiants. Les autorités belges ont ajouté qu'en cas de refus les bourses d'études ne seraient plus attribuées.

« Au-delà des problèmes de contamination, confie un spécialiste français, *une telle mesure pose en réalité une horrible question : faut-il financer les études de personnes dont on sait qu'elles ont une espérance de vie très limitée ? »* Cette même mesure avait été adoptée par le gouvernement indien vis-à-vis de ses étudiants étrangers.

Le gouvernement bavarois va plus loin : il vient de décider d'imposer le dépistage d'une contamination par le virus du SIDA aux candidats à des postes de la fonction publique, aux détenus, ainsi qu'aux étrangers à la CEE désirant s'installer en Bavière. Ce même dépistage pourra, si on le juge utile, être effectué par la force. Les prostitués et les toxicomanes sont plus particulièrement visés.

En Afrique, le Swaziland a décidé l'organisation d'un dépistage systématique de sa population. Le gouvernement japonais a adopté, le 24 février, un programme de lutte anti-SIDA comportant la possibilité de refuser l'accès du territoire aux malades atteints du SIDA. A Séoul, les autorités sud-coréennes imposeront un test de dépistage à tous les étrangers munis d'un visa de résident. Elles ont, d'autre part, contraint trente prostitués masculins à subir les tests de dépistage. Ceux-ci vont, d'autre part, être rendus obligatoires dès le mois de juillet *« chez les femmes vendant leurs services aux touristes étrangers ».*

Test obligatoire pour les pilotes

Ces mesures coercitives ne sont pas toujours prises par les autorités sanitaires. Ainsi, en Grande-Bretagne, c'est la compagnie aérienne British Airways qui a entrepris d'organiser le dépistage auprès de ses nouveaux pilotes, arguant pour justifier sa décision du fait que la maladie pouvait être à l'origine de troubles intellectuels.

En France, plusieurs voix se sont déjà élevées, notamment au sein des milieux d'extrême droite, pour réclamer que des mesures similaires soient prises vis-à-vis des étrangers. Pour M. Philippe Malaud, président du Centre national des indépendants et paysans, *« il serait raisonnable, étant donné la gravité de cette maladie, d'exiger que tous les étrangers venant en France soient en possession d'un certificat de non-contamination ainsi qu'il en existe la possibilité pour la fièvre jaune, la peste, le choléra ».* Une « pétition nationale » en faveur du dépistage systématique vient d'être lancée.

Le dépistage sanguin de la contamination par le virus du SIDA était, jusqu'à présent, limité aux donneurs de sang (depuis 1985) et aux personnes volontaires. Depuis plusieurs mois, il commençait à être inscrit de plus en plus fréquemment dans le bilan biologique des malades hospitalisés. La décision prise par Mme Michèle Barzach, déléguée chargée de la santé et de la famille, d'imposer ce dépistage à l'occasion de l'examen médical prénuptial commence à être très sévèrement critiquée par certains épidémiologistes qui en contestent l'efficacité. *« Tout se passe,* confie l'un deux, *comme si l'on n'avait pas eu le courage politique de poser le vrai problème : celui d'un dépistage au début d'une grossesse avec, en cas de positivité, le recours à l'avortement. »*

Placebo social

En Union soviétique, un dépistage systématique du SIDA parmi les donneurs de sang va être mis en place. Aux Etats-Unis, une véritable polémique se développe depuis plusieurs semaines autour de ce dépistage systématique. Jusqu'à présent, seuls doivent se soumettre aux tests les donneurs de sang, le personnel du département d'Etat devant se rendre à l'étranger et les militaires. Plus de trois mille cas de positivité ont été dépistés chez ces derniers, et les tests pourraient être rapidement étendus aux personnes hospitalisées ainsi qu'à celles désirant se marier. De nombreuses compagnies d'assurances estiment par ailleurs qu'elles sont en droit d'exiger que leurs clients subissent le test, alors que les homosexuels craignent que ces mesures ne viennent renforcer la discrimination qui les frappe. Plusieurs personnalités médicales américaines sont, ces dernier jours, venues soutenir les homosexuels, certains qualifiant les tests de dépistage de *« placebos sociaux destinés à rassurer les gens anxieux et effrayés ».*

Un nouveau problème est aujourd'hui posé à l'échelle internationale : peut-on autoriser la circulation des personnes sans vérifier au préalable si ces dernières sont ou non contaminées ? *« Les décisions prises en Bavière sont tout à fait illégales compte tenu des dispositions réglementaires de la Communauté européenne,* explique-t-on à Bruxelles. *Nous souhaitons avant tout éviter la prolifération de mesures réglementaires et, si possible, mettre un terme à la cacophonie à laquelle nous assistons actuellement. »*

L'objectif, au sein de la Communauté, est de faire en sorte qu'une position commune soit trouvée avant la réunion des ministres de la santé, le 15 mai prochain. *« Le projet de recommandation du Conseil de l'Europe,* rappelait récemment Mme Barzach, *fait état de la nécessité de tester les groupes à risques en respectant le principe du consentement et de l'anonymat. Les individus ne peuvent être l'objet d'un examen de dépistage que sur la base d'une démarche volontaire. »* Faudra-t-il, à l'avenir, être consentant ou volontaire ? ou mettra-t-on en application d'une manière ou d'une autre, pour des raisons de santé publique, un dépistage qui, tout en n'étant pas systématique, sera bel et bien imposé ?

Les spécialistes s'accordent aujourd'hui pour dire qu'un tel quadrillage sanitaire est d'une efficacité somme toute illusoire. Compte tenu des caractéristiques propres de la contamination par le virus du SIDA, un dépistage généralisé n'aurait de sens qu'à condition d'être répété régulièrement, à très brève échéance. Enfin, un tel dépistage ne prendra véritablement tout son sens que lorsqu'on pourra proposer une prise en charge thérapeutique aux personnes séropositives.

On assiste ainsi aujourd'hui aux premiers vrais et graves débordements politiques induits par cette nouvelle épidémie : *« Les gouvernements,* déclare le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris), *seraient bien inspirés d'écouter un peu plus les scientifiques. »*

JEAN-YVES NAU.

● **Préavis de grève des internes de CHU.** – L'intersyndicat national des internes de CHU a décidé, samedi 28 février, de déposer un préavis pour une grève des soins à partir du 6 avril. Les internes réclament la *« concrétisation des promesses »* gouvernementales, en particulier sur le maintien du clinicat (fonction hospitalière venant après celle d'interne).

Religions

Dixième anniversaire d'occupation à Saint-Nicolas-de-Chardonnet

Une grand-messe nationaliste

Les enfants de chœur avaient repassé leurs soutanes rouges et surplis blancs, et les paroissiennes leur mantille. « Dieu et le roi », clamait une bannière fleurdélisée, tandis que les scouts d'Europe en culottes de peau et les guides de Saint-Nicolas, bleues comme des enfants de Marie, dégageaient l'entrée, sur fond d'orgues, de la procession solennelle.

« Nouveau phare de la chrétienté », comme a dit un jour Mgr Lefebvre, Saint-Nicolas-du-Chardonnet s'était mis sur son trente et un, ce dimanche 1er mars, pour fêter le dixième anniversaire de son occupation (le Monde du 27 février), à l'issue d'une opération stratégique pour laquelle on invoqua tour à tour le Saint-Esprit et Clausewitz.

Dieu était dans l'ostensoir et le beau monde dans les stalles : Michel Droit, membre de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), l'acteur Jacques Dufilho, l'écrivain Jean Raspail, le colonel Argoud, ancien chef OAS, l'avocat Jean-Marc Varaud et toute une cohorte de journalistes d'extrême droite : Pierre Pujo *(Aspects de la France),* François Brigneau *(Minute),* Pierre Sidos *(l'Œuvre française),* Jean Madiran et André Figueras *(Présent),* Roland Gaucher *(National Hebdo).*

Ce devait être une fête de famille, voire une kermesse paroissiale à l'ancienne. Après la grand-messe solennelle et au cours d'un banquet de mille couverts à la Mutualité, ce dixième anniversaire a tourné à la fête nationaliste.

Tout le ban et l'arrière-ban des nostalgiques de la tradition catholique et de la France royaliste ou d'extrême droite a chanté les louanges des *« croisés »*, des *« conquistadors »* de 1977 et puisé dans leur exemple les ressources d'*« une reconquête chrétienne de la France ».*

« Au milieu de la chienlit et de la décadence de la patrie, l'occupation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet a été une victoire catholique, donc une victoire de la France », s'est écrié François Brigneau, devant les fidèles attablés et quelque peu médusés par l'opération de récupération politique.

Au repas, on leur a fait croquer *« les prélats vénéneux et les médias serviles », « les prêtres incompétents, inefficaces, idéologisés »,* liés aux francs-maçons, le Comité catholique contre la faim, *la Croix,* les convertis de plus en plus nombreux à l'islam... Sifflés, hués le cardinal Marty, Mgr Thomas, nouvel évêque de Versailles, le Vatican, *« empire du mal ».* Depuis la rencontre d'Assise, a dit Marc Dem *(Minute)* d'un ton apocalyptique, *« toutes les fausses religions du monde sont assises sur le trône de Pierre ».*

La voie du salut passe, selon les orateurs, par la lutte conjointe contre la messe moderne et contre les bonnets phrygiens, par la reconquête des Eglises et celle de la patrie. Le nouvel objectif des traditionalistes français a été fixé à 1989. A leur manière, ils commémoreront le deuxième centenaire de la Révolution française. Une procession sans précédent aura lieu le 15 août, place de la Concorde à Paris : *« Nous serons 500 000 et l'honneur de Dieu sera vengé par la France »,* s'est écrié l'abbé Coache. Rejoint par François Brigneau : *« Nous apporterons une guillotine de douze mètres de haut. »* Pour couper, bien sûr, la tête de la république...

Coïncidence des dates et des lieux : dans une salle voisine, des royalistes fêtaient le Millénaire capétien. Dieu aura eu quelque mal, ce dimanche à la Mutualité, à reconnaître les siens.

HENRI TINCQ.

● **Une Fédération européenne des étudiants juifs.** – Le congrès constitutif de la Fédération européenne des étudiants juifs (FEEJ), qui s'est déroulé du 26 février au 1er mars à Toulouse, a rassemblé quatre cents étudiants juifs représentant quatorze nations européennes, à l'initiative de l'Union des étudiants juifs de France. Le vice-président de l'Union des étudiants juifs de France, M. Arie Bensemhoun, a été élu président de cette nouvelle Fédération.

Environnement

Un entretien avec M. Carignon

(Suite de la première page.)

– S'agissant de risque, donc de protection civile, votre projet de loi concerne aussi le ministère de l'intérieur. Est-ce un projet concerté entre les deux ministères ?

– Il a été préparé en concertation avec le ministère de l'intérieur, mais aussi avec le ministère de l'industrie, le ministère de l'urbanisme et du logement, et toutes les administrations intéressées. Ce projet, en fait, comprendra deux volets principaux : la prévention, qui est davantage de mon ressort, et les secours, qui incombent d'abord à la protection civile, donc au ministère de l'intérieur.

» C'est la première fois en France qu'un gouvernement présentera en même temps les deux volets d'une politique – prévention et secours – dans un domaine qui, au fond, est totalement neuf. Ce projet de loi résoudra un certain nombre de problèmes mais évidemment pas tous. Il faudrait notamment aller beaucoup plus loin en matière de coopération internationale.

Le droit à l'information

– En quoi consistera cette prévention qui vous incombe ?

– Elle comprend d'abord l'information du public, c'est-à-dire les conditions dans lesquelles la population doit être informée sur les risques majeurs, qu'ils soient technologiques ou naturels. Les modalités de cette information seront définies dans les décrets d'application qui suivront. Mais le principe sera posé : chaque citoyen, en matière de risque, a le droit à l'information. Il doit aussi connaître les gestes à accomplir en cas d'accident majeur.

– Comment se fera cette information ?

– On devra recourir aux moyens modernes de communication comme les radios locales ou tout autre moyen que les gens, sur place, ont l'habitude de consulter. Notre démocratie doit s'adapter beaucoup mieux qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent à ces nouveaux moyens d'information et de dialogue. L'information en temps réel des populations n'est pas encore entrée dans les mœurs. On réagit selon le vieux schéma : il n'y a pas de danger, donc l'information n'est pas nécessaire. Or nous sommes dans une société qui a besoin d'information. Nos concitoyens sont des êtres adultes, aptes à juger par eux-mêmes ce qui est risqué ou non. Ce sera de plus en plus à eux de juger.

– Quelle est votre hiérarchie du risque majeur ?

– L'expérience pilote menée en Isère a posé le problème : faut-il classer par ordre de probabilité ou par ordre d'importance ? Je ne sais pas. Les Français n'attendent pas de nous que nous soyons des Madame Soleil du risque. Ce qu'ils souhaitent, c'est disposer de l'information nécessaire et connaître les gestes à accomplir.

– Il y a tout de même une hiérarchie implicite. On sait par exemple que, statistiquement, c'est le transport de matières dangereuses qui présente le plus de risques d'accident – même si les effets en sont limités. Vous disiez vous-même en arrivant au ministère, au lendemain de Tchernobyl, que le risque nucléaire est selon vous minime...

– Non. Je disais que la probabilité du risque nucléaire est minime, ce qui n'est pas la même chose. »

Propos recueillis par
par ROGER CANS.

Pollution

Fuite de gazole en Meurthe-et-Moselle

Environ 300 mètres cubes de gazole se sont déversés, vendredi 27 février, dans la région de Manonviller (Meurthe-et-Moselle) en raison de la fuite d'un joint d'une station de pompage d'un oléoduc de l'OTAN. La fuite n'ayant été colmatée que dans la journée du samedi 28 février, les champs avoisinants et un petit affluent de la Meurthe, la Vesouve, ont été pollués. Les pompiers de l'unité mobile de lutte anti-pollution de Nancy ont cependant réussi à pomper la majeure partie du gazole surnageant sur les deux cours d'eau grâce aux trois barrages qu'ils y avaient installés.

Faits divers

A la station de Luz-Ardiden (Hautes-Pyrénées)

Cinq morts et une quarantaine de blessés dans un accident de télésiège

Cinq personnes (quatre Français et un ressortissant espagnol) ont été tuées dans l'accident, dimanche 1er mars, d'un télésiège à la station de sports d'hiver de Luz-Ardiden (Hautes-Pyrénées). Lundi matin, trente-neuf personnes étaient encore hospitalisées ; soixante-trois autres, plus légèrement atteintes, avaient reçu des soins sur place ou dans les hôpitaux mais avaient pu regagner leur domicile.

La plupart des blessés ont été transportés à Lourdes, deux ont été hospitalisés à Pau et deux autres, souffrant de lésions internes graves, sont à l'hôpital Purpan de Toulouse, où leur état est considéré comme sérieux.

Il était environ 16 h 30 dans la petite station pyrénéenne proche de Lourdes, lorsque le sommet de deux pylônes supportant le télésiège la Caperette, inauguré il y a trois semaines, s'est affaissé, entraînant la chute, sur plusieurs dizaines de mètres de long et plusieurs mètres de haut, des cinquante « paniers » à quatre places, pratiquement tous occupés en ce dimanche de vacances (soit environ deux cents personnes). Certains paniers sont tombés sur la neige, mais d'autres se sont écrasés contre les rochers en contrebas où ont été relevées les victimes les plus gravement touchées.

C'est la rupture de la structure d'ancrage du télésiège qui pourrait être à l'origine de l'accident. Pour une cause encore inconnue, un bloc de béton de plusieurs tonnes, situé au sommet de la remontée mécanique, aurait été arraché du sol. La défaillance de cette pièce maîtresse, indispensable à la tension du câble et à l'équilibre du télésiège, aurait alors entraîné la dislocation immédiate de l'ensemble, à commencer par deux pylônes situés au sommet.

M. Jacque Douffiagues, ministre délégué chargé des transports, a adressé ses condoléances aux familles des victimes. Il devait se rendre, lundi 2 mars en fin de matinée, sur les lieux de l'accident. Le ministère des transports a indiqué qu'une enquête *« avait été ouverte immédiatement ».* D'autre part, le ministre doit réunir vendredi 6 mars, à Grenoble, au service technique des remontées mécaniques, les responsables du service technique de l'Etat, les industriels des remontées mécaniques et les exploitants pour *« redéfinir les règles de sécurité ».*

L'accident de Luz-Ardiden est le deuxième en France cette saison dans une station de ski : le 27 décembre dernier, aux Orres (Hautes-Alpes), trente-six personnes avaient été blessées dans la chute de deux télécabines.

Les identités des personnes tuées à Luz-Ardiden ont été communiquées lundi dans la nuit. Il s'agit de : Huguette Dulery, demeurant à Donzenac (Corrèze) ; Nicole Rand, domiciliée à La Crèche (Deux-Sèvres) ; Jean-Marc Moreau, de Lourdes (Hautes-Pyrénées) ; de son beau-frère Bruno Ribot, de Chantilly (Oise), et de M. Francisco Sebastian-Gomostizo, de nationalité espagnole.

Un clochard ivre tué par un inconnu

Le meurtre du métro Bastille

Un vagabond manifestement en état d'ivresse a été tué d'un coup de machette, dans la soirée du vendredi 27 février, sur les quais de la station de métro Bastille, par un voyageur qui a réussi à s'enfuir. Ce meurtre a eu lieu peu avant 20 heures, sous les yeux de dizaines de voyageurs stupéfaits.

Le clochard, un homme d'une quarantaine d'années, qui avait déjà importuné plusieurs personnes dans les couloirs, s'est avancé jusqu'au bord du quai et s'est mis à invectiver les voyageurs qui attendaient une rame de l'autre côté. En face de lui se trouvait un jeune homme, de grande taille, paraissant âgé de vingt-cinq ans environ, bien vêtu, les cheveux courts, qui tenait un attaché-case à la main. L'ivrogne le prit particulièrement pour cible de ses vociférations.

Soudain, le jeune homme posa tranquillement son attaché-case sur un banc, l'ouvrit et en sortit un grand coutelas à large lame, genre machette, puis il sauta sur la voie, traversa les rails, remonta sur le quai d'en face, à côté du clochard. Il s'avança vers lui et le frappa d'un grand coup de machette à la gorge. L'homme s'écroula, affreusement blessé. Toujours aussi tranquillement, le jeune homme traversa à nouveau les rails, sa machette ensanglantée à la main. Il remit l'arme dans son attaché-case et s'enfuit sans être poursuivi.

Les gardiens de la paix de police secours, alertés, ont trouvé dans les vêtements du vagabond des documents au nom d'Alain Bouzaïde, mais la victime n'a pas encore été identifiée avec précision.

Dans le Cher

Une mère et huit de ses enfants périssent lors d'un incendie

Une mère et huit de ses enfants ont péri brûlés vifs dans l'incendie de leur caravane pendant la nuit du vendredi 27 au samedi 28 février à Concressault (Cher). L'incendie, qui s'est déclaré vers trois heures, a été provoqué par une bougie, restée allumée dans la caravane occupée par Mme Catherine Muller, trente-six ans, et ses enfants. Le père de famille, M. Mario Muller, vannier, âgé de trente et un ans, dormait dans un fourgon voisin avec l'un de ses fils. Il a pu sauver une de ses filles, Fatima, huit ans, que sa femme a eu le temps de passer par la fenêtre du véhicule.

Georgia, onze ans, Martine, neuf ans, Samantha, sept ans, Dominique, six ans, Désiré, cinq ans, les jumelles Blauma et Lina, trois ans, Mangury, un an, et leur mère n'ont pu être sauvés des flammes.

REPÈRES

Education

Nouvelle offensive contre les maîtres-directeurs

Le Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC-FEN) appelle tous les enseignants du premier degré à déposer une candidature à la fonction de maître-directeur. Ce mot d'ordre, lancé également par le SGEN-CFDT, est destiné à bloquer l'application du texte de M. Monory instituant cette fonction. Le préavis de grève, à durée indéterminée, déposé fin janvier par le SNI, court toujours et permet de couvrir toutes les initiatives locales (grèves perlées d'une heure, manifestations). Le syndicat demande à tous les instituteurs de renvoyer à M. Chirac la lettre d'explication sur les maîtres-directeurs que leur a adressée M. Monory, après l'avoir revêtue de la mention *« non au maître-directeur ».* Il va, d'autre part, adresser des lettres exposant sa position à tous les parents d'élèves, aux présidents d'associations de parents et aux maîtres.

La « coordination » des instituteurs se réunira à Paris, vendredi 6 mars, puis le samedi 14 mars, pour décider de nouvelles actions. Entre-temps, un gala de soutien aura eu lieu, le 8 mars, au Théâtre Dejazet.

Religions

Un évêque catholique dans la ville de Calvin

Pour la première fois depuis l'introduction de la Réforme en 1536, un évêque catholique va prochainement résider à Genève : il s'agit d'un bénédictin, Mgr Amédée Grab, que le pape vient de nommer auxiliaire de Mgr Pierre Mamie, évêque de Fribourg et Lausanne, diocèse suisse incluant aussi Genève.

Mgr Mamie n'était représenté dans la ville de Calvin que par un vicaire épiscopal. Une consultation menée en 1984 auprès des cent quatre-vingt-six mille fidèles catholiques de Genève avait approuvé, malgré un faible taux de réponses (deux mille six cents), le principe d'un évêque résident. Un compromis semble ainsi avoir été trouvé avec la population protestante de la ville, réservée par rapport à la création d'un évêché genevois à part entière.

L'arrivée d'un auxiliaire n'en suscite pas moins des réactions, comme celle du pasteur Chappuis, doyen de la faculté de théologie, estimant que *« les catholiques s'offrent un évêque à Genève au gré d'une astuce ».*

هكذا من الأصل

AUTOMOBILISME : la préparation des grands prix de F1

Leur première Camel

La Fédération internationale de sportautomobile (FISA) vient d'accepter, sous la pression des équipes de formule 1, de réduire à seize le nombre des grands prix cette saison contre dix-sept habituellement. M. Jean-Marie Balestre, en dépit de sa démission *« irrévocable »* de la présidence de la FISA en décembre 1986, présente cette décision en ajoutant qu'il n'est pas impossible qu'il soit candidat *« sous certaines conditions »* au renouvellement de son mandat. Parfaitement remis de son malaise cardiaque, le président Balestre a retrouvé ses formules choc pour annoncer que son ancien ennemi, Bernie Ecclestone, l'influent président de l'Association des constructeurs de formule 1 (FOCA), allait devenir vice-président de la FISA chargé de la promotion de tous les championnats du monde organisés par la Fédération. *« Nous avons confiance en lui* a-t-il déclaré *« même s'il s'agit d'un interlocuteur difficile. »* Le propriétaire de l'écurie Brabham, qui, grâce aux retransmissions télévisées a su rendre les Grands Prix populaires, s'occupera des épreuves de F1, F 3000, rallyes, sports-prototypes et voitures de tourisme.

Les quatre écuries victorieuses du grand prix de formule 1 automobile en 1986, Williams (9 victoires), McLaren (5), Lotus (2) et Benetton (1), étaient, du 21 au 27 février, à Rio-de-Janeiro pour une séance d'essais sur le circuit de Jacarepaga, qui accueillera, le 12 avril, le premier grand prix de la saison.

RIO-DE-JANEIRO
de notre envoyé spécial

« Plus de 30 degrés à l'ombre dès le début de la matinée! Le soleil assèche un peu plus le circuit de Jacarepaga, cet ancien étang de *jacares* (petits crocodiles) qui sera bientôt livré à l'appétit des promoteurs immobiliers. Dans les stands, ingénieurs et mécaniciens s'affairent comme des fourmis autour des carcasses de formule 1 dénudées. Chacun dans leur coin, épiés par les photographes, les pilotes, combinaison retroussée jusqu'à la ceinture pour moins transpirer, attendent le feu vert de leur directeur d'écurie pour partir en chasse.

Alain Prost, épanoui par ses deux titres mondiaux, évoque ses courbatures après les deux mois de vacances qu'il vient de s'accorder pour la première fois depuis bien longtemps. Dans le stand voisin, Nelson Piquet, regard noir et nez de rapace, évite toujours d'adresser la parole à son coéquipier Nigel Mansell. Leurs relations ne se sont pas améliorées depuis l'an dernier, si l'on en juge par le refus du Britannique de céder sa voiture à Piquet lorsque ce dernier a fait exploser son moteur dans la séance d'essais de dimanche.

A côté, Ayrton Senna, l'air sage et la mèche bien peignée d'un premier communiant, écoute religieusement les directives de son « précepteur », le directeur technique de Lotus, Gérard Ducarouge. Assez à l'écart, Satoru Nakajima, ancien essayeur du moteur Honda et pilote de F2 et de F3000, épie les moindres faits et gestes de ce monde nouveau pour lui.

Des bolides flambant neufs...

C'est dans cette ambiance assez classique d'une séance d'essais d'avant-saison que le petit dromadaire bleu sur fond jaune (symbole de Camel), encore auréolé par son récent succès dans le Paris-Dakar avec Peugeot, a fait ses premiers tours de piste publics. Une entrée remarquée pour le groupe américain R.J. Reynolds Tobacco, qui écarte le plus ancien sponsor de la formule 1, le groupe britannique Imperial Tobacco et sa filiale John Player Special, et qui vient défier sur son terrain de prédilection le cow-boy de Philip Morris (Malboro).

« Le coût des voitures et surtout des pilotes en formule 1 a connu une escalade alarmante », explique le directeur adjoint d'Imperial Tobacco, qui a aussi justifié son retrait par l'impossibilité pour Lotus de conserver comme second pilote le Britannique Johnny Dunfries. La signature du contrat avec Honda impliquait la venue de Satoru Nakajima pour sensibiliser le public japonais à la formule 1, notamment à l'occasion du gand prix qui sera organisé le 1er novembre sur le circuit de Suzuka.

L'utilisation du moteur Honda – impressionnant la saison dernière par sa puissance, sa fiabilité et une consommation très maîtrisée – et l'apport financier du fabricant américain de cigarettes devraient replacer l'équipe Lotus dans la course au titre mondial avec Ayrton Senna, dont le contrat vient d'être renouvelé à la hausse pour deux ans. A première vue, si l'on excepte le changement de couleur, la nouvelle Lotus ne semble pas très différente de ses devancières, et sa forme un peu bulbeuse porte la griffe de Gérard Ducarouge, qui a réalisé cependant *« une voiture presque entièrement nouvelle »*.

La conception générale du bolide à partir des plans d'encombrement du moteur fournis par Honda a commencé une quinzaine de jours après la conclusion de l'accord, lors du Grand Prix de RFA, en août dernier. Les premières pièces, comme le système de pédalier de la voiture, ont pu être construites deux mois plus tard. Les deux voitures, élaborées à partir de huit cents dessins, ont effectué leur premier tour de route les 11 et 12 février sur le circuit de Donnington.

A Rio, Lotus a procédé aux essais classiques d'un constructeur disposant d'une voiture neuve : mise au point de la boîte de vitesses, tests de pneumatiques, réduits cette année avec le monopole de Goodyear, tests de fiabilité du moteur. *« Nous avons découvert, au fil des jours, les problèmes liés aux vibrations du moteur Honda, qui sont plus importantes que celles du Renault »*, indique Gérard Ducarouge. Mais l'écurie britannique a aussi beaucoup expérimenté son nouveau système de suspension à contrôle électronique avec computer embarqué à bord.

Turbos à quatre bars

A Rio, Lotus et Williams, qui ont désormais en commun le moteur Honda, ont vécu leur première expérience de cohabitation. *« Nous avons bénéficié de l'expérience de Williams et des données de chez Honda pour concevoir, par exemple, un système de refroidissement moins volumineux que ceux des autres moteurs*, explique Gérard Ducarouge. *Nous avons aidé Honda à ne pas se disperser en procédant à des séances d'essais en commun, mais sur le terrain chaque écurie travaille avec les ingénieurs et les mécaniciens qu'on lui a délégués. Nous n'avons pas de contacts entre écuries, et c'est à Honda de faire la synthèse des travaux. Mais je suis persuadé que les deux équipes seront toujours placées sur un plan d'égalité et que si un développement supérieur se produisait au niveau d'une écurie il serait immédiatement répercuté sur l'autre. »*

En revanche, comme la plupart des techniciens présents à Rio, le directeur technique de Lotus est beaucoup plus sceptique sur l'efficacité et sur la précision des nouvelles valves imposées par la FISA pour limiter la pression de suralimentation des turbos à quatre bars. *« En fait, la limitation s'effectue au-dessous des quatre bars et à des niveaux différents d'une valve à l'autre, et donc d'une voiture à l'autre. La FISA doit faire quelque chose, car les différences sont suffisamment grandes pour fausser le résultat d'une course. »* Un problème à résoudre d'urgence avant le premier grand prix de la saison, le 12 avril, sur ce circuit de Jacarepaga.

GÉRARD ALBOUY.

ATHLÉTISME : les championnats de France de cross-country

Haleines fraîches

Les favoris ont fait la loi aux championnats de France de cross-country disputés dimanche 1er mars à Rennes. Le Savoyard Paul Arpin (AS Aix-les-Bains), irrésistible depuis le début de la saison, s'est imposé devant Thierry Pantel (CA Sorgues) et le tenant du titre Pierre Lévisse (Racing-Club de France). Chez les femmes, Annette Sergent (ASU Lyon) a conservé sa couronne devant Martine Fays (Grenoble UC) et Maria Lelut (ES Viry-Châtillon).

RENNES
de notre envoyé spécial

Sous de méchantes couvertures militaires marron, les corps sont recroquevillés, les uns taraudés par la douleur d'un point de côté, les autres terrassés par l'hypoglycémie. Agenouillés près des brancards, des secouristes s'affairent, surveillant un pouls qui bat la chamade, tapotant de la main une joue blême. Scènes pathétiques pour un événement ordinaire. La course des cadettes vient de s'achever et, après 4 460 mètres dans le bourbier de l'ancien hippodrome des Gayeulles, des adolescentes à bout de souffle et de force chancellent et s'écroulent sur la ligne d'arrivée. Trop de générosité dans l'effort, trop d'inexpérience aussi dans l'utilisation des ressources !

Il faut les soutenir à bras-le-corps, car la noria des civières ne suffit plus à les transporter jusqu'au poste de secours tout proche. Là, elles récupèrent lentement, noyant parfois leurs souffrances dans une salutaire crise de larmes. *« Elles sont allées au bout d'elles-mêmes »*, écrira joliment le chroniqueur sportif. Mais, à quinze ans, une telle débauche d'efforts n'est-elle pas excessive ?

Reverra-t-on plus tard sur les podiums Patricia Josset, la nouvelle championne de France cadette, ou Yann Millon, son homologue chez les garçons ? Jusqu'à présent, l'histoire sportive répondait non. En course à pied, les champions en herbe ont rarement confirmé leurs talents par la suite. Jamais, nous disent les statistiques, un champion de France cadet de cross-country n'a fait parler de lui en seniors. Pourtant, la règle vient de s'offrir une exception de taille. Paul Arpin, couronné dimanche à vingt-six ans, avait remporté le titre cadet il y a dix ans à Fontainebleau. De même, Marie-Pierre Duros, dix-neuf ans et demi, après avoir trusté tous les titres dans les catégories minimes, cadettes et juniors, vient de réaliser une excellente première saison chez les seniors. Victorieuse au cross du *Figaro* en décembre dernier, elle a manqué le podium d'un souffle à Rennes.

La puissance aérobique

« Il y a des cadets qui s'entraînent comme des seniors, c'est-à-dire six ou sept fois par semaine. Ceux-là sont usés prématurément, explique Georges Gacon, entraîneur national de demi-fond. *Le rôle des éducateurs est de gérer la carrière de leurs élèves sans brûler les étapes. »* Pas si simple pour des entraîneurs que l'on juge souvent en fonction des résultats obtenus. A quinze ans, Marie-Pierre Duros ne s'entraînait que trois fois par semaine. Aujourd'hui, elle commence à peine à s'acclimater aux séances biquotidiennes, un régime de préparation en deçà duquel il n'est pas possible d'espérer réussir au plus haut niveau. Mais son entraîneur depuis cinq ans, Daniel Carfantan, partisan résolu de la formation progressive des jeunes athlètes, reconnaît avoir été aidé par *« la très grande classe »* de la jeune Bretonne. *« Elle est tellement douée*, dit-il, *qu'elle n'a jamais dû s'employer vraiment pour conquérir ses titres nationaux. Nous n'avons jamais cherché la performance à tout prix. Nous avons toujours pu travailler en pensant à l'avenir. C'est pourquoi elle peut encore beaucoup progresser. »*

Tous les entraîneurs n'ont pas cette chance. Certains, mal informés, sont confortés dans des choix de préparation erronés par des résultats flatteurs. *« La difficulté est de trouver le bon dosage entre volume d'entraînement (kilométrage) et intensité (vitesse et rythme) afin de construire les bonnes cylindrées »*, estime Georges Gacon, pour qui *« le développement de la puissance aérobique des jeunes adolescents devrait être une priorité nationale inscrite dans les programmes d'enseignement dès l'école primaire »*.

Paul Arpin a amélioré son aérobie en courant derrière les chèvres paternelles dans les pâturages de la Tarentaise ou en passant l'hiver aux Arcs, comme moniteur de ski de fond. Son dauphin à Rennes, le surprenant Thierry Pantel, vingt-deux ans et demi, a suivi la même initiation naturelle sur les contreforts des Cévennes, où sa famille exploite une ferme. Le premier a atteint progressivement son apogée grâce aux sages conseils de son entraîneur de toujours, Claude Granier. Le second aurait été dévoré par sa passion de la course à pied sans l'intervention de Bernard Brun, l'animateur du club d'Alès. A quinze ans, il écumait les courses de longue distance sur route, allant jusqu'à accomplir deux marathons dans la même semaine !

Ils font désormais partie, avec Jean-Yves Bereau, vingt-trois ans, Cyril Laventure, vingt-trois ans, Emmanuel Goulin, vingt-quatre ans, de la relève du cross-country français. La fraîcheur sera leur principal atout aux championnats du monde de Varsovie, où ils iront, dimanche 22 mars, sous la conduite de Pierre Lévisse, un vert patriarche de trente-cinq ans.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

TENNIS : le tournoi de Key Biscayne

La cinquième levée

Le tournoi organisé sur une quinzaine à Key Biscane, en Floride, et qui se terminera dimanche prochain, a été surtout marqué par trois non-événements. L'Allemand Boris Becker, tête de série numéro 3, dut se retirer à cause d'ennuis de santé, sans frapper une seule balle, laissant un vide dans le tableau qui devrait profiter à l'Américain Connors, vraisemblablement opposé en demi-finale à Ivan Lendl.

L'Américain John McEnroe, après des maux dentaires, ne participa qu'au double, où il fut éliminé au premier tour après les contestations d'usage. Enfin Ivan Lendl, favori de l'épreuve masculine, dut batailler ferme pendant cinq sets pour passer l'obstacle Paul Annacone au deuxième tour. Seul Français encore en lice, Yannick Noah jouera contre l'Américain Kriek en huitième de finale. En trois matches contre des adversaires pourtant modestes, Noah a dû jouer quatorze sets.

Chez les dames, où Nathalie Tauziat a atteint les quarts de finale, l'Allemande Graf et l'Américaine Navratilova devraient s'affronter en finale, rencontre qui remplace les sempiternels duels Evert-Navratilova d'antan.

KEY BISCAYNE
de notre envoyé spécial

Les mouettes en sont toutes désorientées. Si elles tournoient dans le ciel de Key Biscayne au-dessus du nouveau complexe où se déroule le tournoi Lipton, c'est qu'elles avaient l'habitude d'y venir manger. Avant le chantier, il n'y avait qu'un terrain marécageux où la nourriture abondait. De là, tous les vols piqués d'oiseaux en manque qui viennent rafler hamburgers et pain, hot-dogs et gâteaux, avec une adresse stupéfiante. Il faudrait pourtant qu'elles s'habituent au ciment, et, une fois par an, à une quinzaine de fastes.

Voilà le tournoi pour sa troisième édition dans ses murs, sinon dans ses meubles. En effet, si les installations sont pour l'instant temporaires, le site est permanent... De là à ce que le « Lipton » devienne la cinquième levée du grand chelem, il y a un pas qu'hésitent à franchir les joueurs eux-mêmes. Jimmy Connors – une fois n'est pas coutume – posa les seules vraies questions. *« Pourquoi au juste a-t-on besoin d'un cinquième tournoi du grand chelem ? Et si jamais le Lipton le devenait, qui empêcherait les grandes super-séries de rechercher les unes après les autres le même statut ? On rencontrerait, d'ici vingt-cinq ans, des joueurs à tous les coins de rue se proclamant champion d'un tournoi majeur. »*

Voilà qui était fait pour apporter du baume au cœur de Philippe Chatrier, le président de la Fédération internationale. Même les joueurs les plus engagés dans leur association respective manquaient singulièrement de conviction quand il s'agissait de promouvoir « leur » tournoi face à ceux du grand chelem. Seule Martina Navratilova ne pouvait s'empêcher de lancer une flèche à destination de Sir Brian Tobin, président de l'Association de tennis australien. *« Le Lipton pourra devenir non seulement le cinquième, mais le quatrième tournoi majeur, si jamais les Australiens persistaient dans leur projet insensé d'installer l'herbe artificielle dans le nouveau centre de tennis actuellement en construction à Melbourne. »* Ce qu'elle ignorait peut-être, c'est que Sir Brian rencontre les pires ennuis budgétaires et syndicaux sur les chantiers, à tel point qu'il vient de signer une prolongation pour un an avec le vénérable club Kooyong. Martina pourra peut-être rejouer donc sur l'herbe naturelle australienne en 1988. Et même au-delà.

Coupant court à toute spéculation sur la fin proche de sa carrière, elle nous annonça, dimanche, son intention de continuer à jouer jusqu'à l'âge de trente-cinq ans.

Elle demanda, par ailleurs, que joueurs et joueuses se rencontrent au meilleur des cinq sets à partir des quarts de finale dans des tournois majeurs. Elle était soutenue par l'Américaine Evert, qui avoua, désarmante : *« Je me demande bien pourquoi on ne nous a pas critiquées plus vertement pour les prix que nous touchons, relativement au travail fourni. »*

La championne, ici, remportera 150 000 dollars. Le gagnant, 112 000 dollars. L'élite féminine a-t-elle attrapé mauvaise conscience ?

MARC BALLADE.

FOOTBALL : championnat et Coupe de France



Jean-Pierre Papin, auteur du but marseillais contre Rennes

Reprise-surprise

La vingt-quatrième journée du championnat de France de football de première division, qui reprenait ce week-end après dix semaines de trêve, a été marquée par un nombre inhabituel de victoires à l'extérieur, puisque cinq des neuf équipes en déplacement l'ont emporté.

Après Auxerre, qui s'était imposé dès vendredi à Laval (2-0), Brest, Nice, Lille et le RC Paris ont gagné à leur tour sur terrain adverse, respectivement face à Monaco, Paris-Saint-Germain, Nancy et Sochaux. Bordeaux, souverain face à Nantes quatre jours avant de recevoir le Torpedo de Moscou en quart de finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes, et Marseille, vainqueur étriqué d'une courageuse équipe de Rennes, ont désormais creusé l'écart en tête du classement. Ils précèdent Toulouse, Auxerre et Monaco de six points. En bas de tableau, Rennes, la lanterne rouge, compte maintenant deux points de retard sur Nancy et Toulon.

En Coupe de France, les soixante-quatrièmes de finale, disputés ce week-end, voyaient l'entrée en lice des clubs professionnels de deuxième division. Les promotionnaires martiniquais de la JA Trenelle ont créé la principale surprise en éliminant Guingamp par 2 à 1, tandis que Mantes-la-Jolie (division d'honneur) battait Abbeville (deuxième division) par 1 à 0. Cuisseaux-Louhans, Bourges, Nîmes, Quimper et Istres font partie des autres victimes illustres.

Les résultats

Athlétisme

CHAMPIONNATS DES ETATS-UNIS

A quelques jours des championnats du monde d'athlétisme en salle, les championnats des Etats-Unis, disputés au Madison Square Garden de New-York, ont été marqués par un coup d'éclat de l'Allemande de l'Est Heike Drechsler, qui a battu son propre record du monde de saut en longueur en réussissant 7,32 mètres à son deuxième essai. Champion olympique du triple saut, Mike Conley a amélioré le record mondial en salle avec un triple bond de 17,76 mètres, ravissant ainsi le record au Soviétique Protsenko. Lors du 55 mètres haies, Stéphane Caristan s'est classé deuxième derrière l'Américain Greg Foster, après avoir réussi à le distancer en demi-finale.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

NATIONALE I - Groupe A
(Sixième tour retour)

*Monaco b. Orthez	93-89
Lorient b. *Saint-Etienne	83-82
*Challans b. Vichy	95-78
Racing b. *Tours	79-64
*Villeurbanne b. Mulhouse	100-94
*Limoges b. Antibes	108-86

Classement. – 1. Orthez, 47 pts ; 2. Limoges et Monaco, 45 ; 4. Racing, 43 ; 5. Villeurbanne, 42.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(Vingt-quatrième journée)

Auxerre b. Laval	2-0
RC Paris b. Sochaux	1-0
*Bordeaux b. Nantes	2-0
Nice b. *Paris-SG	3-0
*Lens et Metz	0-0
Brest b. *Monaco	1-0
*Toulouse b. Saint-Etienne	2-1
Lille b. *Nancy	1-0
*Le Havre et Toulon	1-1
*Marseille b. Rennes	1-0

Classement. – 1. Bordeaux et Marseille, 34 pts ; 3. Toulouse, Auxerre et Monaco, 28 ; 6. Nantes et Nice, 27 ; 8. Brest, 26 ; 9. Metz et Paris-SG, 25 ; 11. Lille, Lens et Laval, 23 ; 14. Le Havre, 21 ; 15. Saint-Etienne et RC Paris, 20 ; 17. Sochaux, 19 ; 18. Nancy et Toulon, 17 ; 20. Rennes, 15.

Handball

CHAMPIONNAT DU MONDE B

La France a terminé à la huitième place du championnat du monde qui s'est achevé, samedi 28 février, à Balzano (Italie), par la victoire de l'URSS devant la Tchécoslovaquie et la Pologne.

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(Avant-dernier tour)

*Gap b. Français Volants	10-6
*Villard-de-Lens et Rouen	7-7
*Briançon b. Viry-Essonne	6-4
*Amiens b. Saint-Gervais-Megève	6-5
*Chamonix b. Grenoble	8-3

Classement. – 1. Saint-Gervais-Megève, 64 pts ; 2. Français Volants, 48 ; 3. Gap, 46.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(Huitième journée)

Poule 1

*Grenoble b. Brive	22-12
*Stade Toulousain b. Béziers	43-12
Montferrand b. *Nice	18- 6
*Narbonne b. Aurillac	33-13
Graulhet b. *Romans	16-10

Classement. – 1. Brive et Stade Toulousain, 38 ; 3. Béziers et Graulhet, 36.

Poule 2

*Perpignan et Bayonne	12-12
*Pau b. Valence	27-15
*Agen b. Lourdes	26-13
*Biarritz b. RCF	29-22
*Toulon b. Nîmes	44- 3

Classement. – 1. Toulon, 44 pts ; 2. Agen, 36 ; 3. RCF, 35.

Ski alpin

COUPE DU MONDE
(Messieurs)

Super géant de Furano (Japon). – 1. Marc Girardelli (Lux.) ; 2. Pirmin Zurbriggen (Sui.) ; 3. Leonhard Stock (Aut.).

COUPE DU MONDE
(Dames)

Slalom de Zwiesel (RFA). – 1. Corinne Schmidhauser (Sui.) ; 2. Erika Hess (Sui.) ; 3. Roswitha Steiner (Aut.).

Ski nordique

LA VASALOPPET

Anders Larsson a remporté, dimanche 1er mars, à Mora (Suède), la traditionnelle Vasaloppet, devant quatre autres Suédois.

Tennis de table

CHAMPIONNATS DU MONDE

Simple messieurs. – Jiang Jialiang (Chi.) bat Jan-Ove Waldner (Suè.), 14-21, 21-18, 21-11, 24-22. Le Français Patrick Renversé avait été éliminé en huitièmes de finale par le futur vainqueur.

Simple dames. – He Zhili (Chi.) bat Yang Young Ja (Cor. du Sud), 21-17, 21-19, 21-18. Déjà vainqueurs par équipes, les Chinois ont aussi remporté les titres en double messieurs, double dames et double mixte.

Culture

MUSIQUE

«Les Puritains», salle Favart

Bellini mérite une revanche

Bellini écrivait à Pepoli, son librettiste des Puritains : «L'opéra doit tirer des larmes, terrifier les gens, les faire mourir par le chant.» *Personne n'a failli mourir samedi soir, à la salle Favart, et c'est presque dommage...*

C'est bien dommage pour l'entrée au répertoire de notre Académie nationale d'un opéra créé en 1835! Faut-il croire, après *«l'élixir de Pavarotti»*, qu'on en est revenu au culte exclusif de la vedette, l'œuvre important peu? Comptons sur le nouvel administrateur de l'Opéra, Jean-Louis Martinoty, pour nous prouver le contraire. Le plus tôt sera le mieux.

Fraîche, alerte, rêveuse, enflammée, la musique de Bellini est pourtant supérieure à celle de son rival Donizetti. Les récitatifs sont expressifs et dociles aux inflexions du texte, l'orchestre est vif et nerveux, les voix se marient sans cesse en des ensembles parfaitement architecturés où tous les personnages, solistes et chœurs, s'intègrent vraiment à l'action, les morceaux de bravoure scintillent souvent d'élégance et les romances gardent une pureté presque gluckiste...

De tout ce mouvement si sensible et varié de la musique, on n'a guère pu s'apercevoir salle Favart, sinon dans certains airs, à travers une représentation statique, peu inspirée, avec un orchestre banal, sous la direction sans ampleur ni caractère de Bruno Campanella, et des chœurs disciplinés, mais tonitruants. Pour son retour à Paris, une œuvre méconnue de cette qualité aurait mérité autant de considération, de talents et de soins que la reprise d'un opéra de Mozart ou de Verdi.

L'excuse pourrait résider dans la stupidité du livret, bien qu'on en ait vu d'autres. Et on n'envie guère Andreï Serban, chargé de mettre en scène ce tissu d'invraisemblances : au temps de Cromwell, Elvira, fille d'un lord puritain, va épouser Arturo, un partisan des Stuart, à la grande fureur du puritain Riccardo; mais Arturo, pour sauver Henriette de France, femme de feu Charles Ier, s'échappe avec elle en la faisant passer pour sa fiancée ; Elvira devient folle. Arturo revient la chercher : elle retrouve la raison ; il est capturé, condamné à mort : la folie la reprend. Ils sont sauvés par la grâce de Cromwell : Elvira ressaisit définitivement ses esprits pour tomber dans les bras de son bien-aimé.

Serban a utilisé l'atmosphère guerrière pour donner un semblant d'unité à cette histoire invertébrée; ses puritains ressemblent plutôt à des chouans et leur forteresse à une cour de ferme. Beaucoup de blessés et de mourants, un canon; Elvira délire sur la paille; elle trouve cependant refuge au dernier acte dans un carosse planté là, qui permet aux deux amoureux de se dissimuler aux yeux des deux colonnes de soldats qui, bizarrement, partent au combat en sens inverse. La direction d'acteurs n'est guère imaginative et l'on comprend mal que la jeune fille, qui s'exténue déjà à jouer minutieusement la folie en multipliant les acrobaties vocales, doive encore passer le reste de son temps à monter les escaliers et à errer sur scène, pieds nus et en chemise.

Mais quelle santé dans la voix fabuleuse de June Anderson, souple, généreuse, ne criant jamais, alliant la grâce et l'espièglerie dans la «polonaise» écrite pour la Malibran, les accents les plus suaves ou les plus désespérés d'une héroïne romantique dans les scènes de folie aux fioritures les plus vertigineuses, sans rien perdre de son charme.

Le trio d'hommes qui l'entourent est moins exceptionnel que celui de la création (Rubini, Tamburini, Lablache) mais fort honorable, Aldo Bertolo surtout (remplaçant Rockwell Blake), qui atteint à une grande puissance dans un des rôles de ténor les plus aigus, voix claire et lisse, qui manque de personnalité cependant. Edouard Tumagian a la noirceur tonnante qui convient à Riccardo, le prétendant haineux, tandis que le timbre plus riche de Giorgio Surjan dit bien l'humanité et la sollicitude du bon oncle d'Elvira. N'oublions pas Guillemette Laurens, reine de la musique baroque et ici émouvante Henriette de France, reine d'Angleterre.

Mais l'Opéra de Paris doit une revanche à Bellini, et de préférence au palais Garnier, qui s'accorderait mieux avec l'ampleur de l'œuvre.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Salle Favart, prochaines représentations les 2, 3, 6, 7, 9, 12, 13, 15, 18, 19, 21, 23, 24, 26 et 27 mars, avec deux distributions, Michèle Lagrange alternant avec June Anderson. Production originale de l'Opéra gallois.

La semaine du mélomane

Plaisirs guidés

Emu par les rêveries du mélomane, son voisin critique est venu lui offrir toutes ses places de concert de la semaine et, de sa fenêtre, observe l'embarras du bonhomme. Lundi, préférera-t-il la soirée ETA Hoffmann organisée par les Musiciens amoureux à la Comédie des Champs-Elysées (tél. 45-04-12-15) : Trio et Quintette de l'auteur des Contes, *Kreisleriana* de Schumann, etc. ou le concert de l'ensemble 2e2m au Centre Pompidou (reprise attendue de *Scenic Railway* de Michèle Reverdy, créations de Moëne et Rault) ? Aura-t-il plus de plaisir, mardi, au requiem de Mozart dirigé par M. Corboz, salle Pleyel, ou au concert Villa-Lobos (*Genesis*, *Erosion*, Concertos pour piano avec N. Freire) avec l'Orchestre d'Ile-de-France ? Vibrera-t-il davantage aux accents de l'Orchestre de Paris qui a invité Léon Fleischer à jouer de la main gauche le Divertissement de Britten et le Concerto de Ravel avant d'attaquer la Symphonie n° 4 de Schumann (salle Pleyel les 4 et 5 mars à 20 h 30) ou à ceux de l'orgue de Notre-Dame-des-Victoires touché par C. Mantoux (œuvres rares de Sweelink, Hanff, Buxtehude, etc.), jeudi 5 à 20 h 30 ? Se placera-t-il au balcon ou à l'orchestre, salle Gaveau, pour jouir au mieux des Concertos à un, deux et trois clavecins de Bach, présentés vendredi soir par le Festival des instruments anciens ? Pourra-t-il enchaîner sans dommage, samedi, le Salon romantique, à 15 heures, salle Favart (Beethoven, Schubert, Berg et Webern), et les créations de Ton-That-Tiet, J.-C. Wolff, S. Nigg et P. Mestral par le N.O.P. à 18 heures à Radio-France ? En désespoir de cause, il jure de s'en remettre au choix, toujours si net, de «La semaine du mélomane», le vrai guide de ses plaisirs.

« Cosi Fan Tutte » à Saint-Etienne

Un Mozart risqué et crépusculaire

Dans une Venise décatie, quatre adolescents vont à l'école des amants, par une folle journée de carnaval. De ce* Cosi Fan Tutte, *Saint-Etienne a fait le symbole de son renouveau culturel.

En matière d'opéra, la ville natale de Massenet revient de loin (*notre encadré*). Après les *Manon* de routine dont se contentaient jusqu'ici les Stéphanois, ce « grand Mozart » monté avec soin révèle les ambitions de Jean-Louis Pichon, le directeur de la Maison de la culture. Les abonnés fidèles au poste malgré le froid et la neige, ont manifesté leur approbation.

La barre était placée haut, si haut que le succès du spectacle force l'admiration. Toutes références gardées (et Dieu sait, pour *Cosi*, s'il y en a), l'entreprise a démontré qu'une équipe (presque) entièrement française était capable de s'attaquer à un ouvrage des plus périlleux. Il reste qu'une telle aventure ne va pas sans quelques accidents : ainsi le début d'incendie provoqué par le moteur emballé du plateau tournant. De fréquents décalages rythmiques ont, d'autre part, fait tituber les ensembles vocaux dont est truffée la partition. Sans parler des incertitudes d'intonation du Nouvel Orchestre de Saint-Etienne.

Claude Raymond, qui a fait ses classes auprès de Karajan, a eu beau fouetter ses troupes d'une baguette péremptoire, la cohésion ne s'est pas encore faite entre les musiciens, qui jouaient ensemble pour la première fois.

Sur scène, le naturel dans la complexité dont Mozart ne peut se passer était plus près d'être atteint. Elisabeth Navratil, connue pour avoir ressuscité, à Montpellier, la *Genoveva* de Schumann, a su imposer sa vision crépusculaire de *Cosi*, où les cœurs vont à la dérive sur les eaux trompeuses de la lagune, où les couples, une fois la comédie terminée, ne reviennent pas à l'ordre fallacieux d'avant l'initiation. Mais pourquoi avoir laissé masques et arlequins envahir sans vraie nécessité le pavé glissant du beau décor de Ruth Pulgram, quand les seuls personnages, dans leur partie de cache-cache cruel, auraient suffi à évoquer les jeux de miroirs qui font de Venise un perpétuel et inquiétant carnaval ? De gênantes erreurs de mise en place, dues à l'éclatement forcé de l'action, auraient pu ainsi être évitées. D'autant que les chanteurs, jeunes, bons comédiens et dirigés avec précision, s'entendaient à tromper leur monde sans l'aide des déguisements de convention.

Cette crédibilité, cet engagement de chacun, rares à l'opéra, ont aidé en tout cas à oublier les insuffisances vocales d'Alfonso et Guglielmo (Christian Tréguier et Mario Hacquard), et rendu moins douloureux les problèmes de justesse d'Hélène Perraguin, Dorabella, par ailleurs merveilleuse d'épanouissement sensuel. Dominant le sextuor de très haut, Sylvie Valayre a fait en Fiordiligi figure de révélation. Prudente encore face à ce rôle terrifiant qu'elle abordait pour la première fois, cette très jeune soprano a des promesses à tenir. Son aisance, son autorité, sa personnalité vocale, sont de celles qui font les stars.

FRANÇOIS LAFON.

Une nouvelle race de maison de la culture

Lorsque nous sommes entrés dans le bureau de Jean-Louis Pichon, directeur, à trente-neuf ans, de la Maison de la culture de Saint-Etienne, celui-ci dépliait un petit billet. La somme inscrite y était celle de son prochain budget. *« Un peu moins de 13,5 millions de francs pour le fonctionnement. 15 % de moins que ce que nous avions demandé à la municipalité. Il faudra revoir nos projets. Mais pour la musique, on ne pourra rien supprimer : tout est déjà signé. »*

La musique, l'opéra plus précisément, est, en effet, la priorité de la nouvelle direction de la Maison de cette culture et de la communication. Bientôt une cellule de production lyrique dans un temple de la culture populaire ? Comment ne pas diagnostiquer là un changement des mentalités ? L'art du beau chant cesse peu à peu d'être ressenti comme le quartier réservé de la bourgeoisie ; le démocratisation culturelle ne donne plus forcément lieu, en direction du seul théâtre d'auteurs et de la chanson engagée, à des réflexes conditionnés.

A Saint-Etienne, cette réorientation coïncide pourtant avec le départ à la retraite d'Etienne Ducarme, ancien « Monsieur Opéra » stéphanois (les spectacles, tous invités, étaient déjà accueillis par la MCC) et, surtout, avec le changement de majorité à l'avantage du maire UDF François Dubanchet. Les élections de 1983 ont vu la mise à pied de Marc Serveau (il avait appelé à voter pour le candidat communiste Joseph Sanguedolce) et son remplacement à la tête de la Maison de la culture par le jeune RPR Jean-Louis Pichon, ancien élève de Fernand Ledoux passé à la mise en scène, responsable entre 1978 et 1979 du département Jeune Théâtre auprès de l'ancienne direction, «fan» de Jessye Norman et féru de bel-canto. Satisfait d'une Fête du livre qui a vu défiler en 1986 trente mille visiteurs en trois jours, François Bouchut, le nouvel adjoint à la culture, a quant à lui de grands projets pour «sa» maison (*«le patron d'une maison de la culture, c'est l'adjoint à la culture»*, dit-il incidemment).

Deux productions lyonnaises avaient l'an dernier fait salle comble à Saint-Etienne. Et bientôt l'Opéra de Lyon sera fermé pour travaux. Les Stéphanois auront donc, en 1988, l'exclusivité des *Brigands* d'Offenbach mis en scène par Louis Erlo, ils iront voir à Fourvière une *Aïda* comprise dans leur abonnement, tandis qu'une politique de co-production verra le jour avec Avignon. Quant aux productions maison, elles seront signées, ou cosignées, par Jean-Louis Pichon (il mettra en scène une opérette d'Albert Roussel, *le Testament de la tante Caroline*, et, avec Michel Fersing, un opéra oublié de Massenet, *Amadis*).

Pour former la soixantaine de musiciens attachés à cette unité de production lyrique en gestation – phalange non permanente composée des professeurs de l'Ecole nationale de musique, – un poste de directeur musical, créé en mai dernier, avait été attribué à Jean-Pierre Jacquillat. Mais le jeune directeur de l'Orchestre national d'Islande s'est tué dans un accident de voiture cet été. Claude Raymond, qui va finalement le remplacer et qui devra se faire un nom, habitera Saint-Etienne quatre mois par an. Mais peut-on faire du bon opéra avec un orchestre au cachet ? Le succès de la tentative stéphanoise serait un précédent intéressant.

ANNE REY.

CINÉMA

« Stand by me », de Bob Reiner

Le dernier été des innocences



Gordie (Wil Wheaton) et Chris (River Phoenix).

Le premier long métrage de Bob Reiner, d'après une nouvelle de Stephen King. Une descente merveilleuse sur une planète inconnue, celle des petits garçons.

Fait divers banal. Un avocat voulant apaiser une bagarre dans un restaurant est tué d'un coup de couteau perdu. Pas perdu pour la mémoire de Gordie Lachance, écrivain (Richard Dreyfuss), qui prend lui aussi ce coup de couteau en plein cœur. L'avocat s'appelait Chambers. Chris Chambers. Et c'était son ami. L'écrivain, puisque c'est sa fonction, n'a plus qu'à s'asseoir devant l'écran de son ordinateur domestique, remplaçant de la bonne vieille Underwood de jadis, et à écrire...

Flash back donc. Franc. Sans acrobaties inutiles, nous sommes projetés au milieu de l'été 1959. Allons bon, les années 50, décidément, sont à la mode. En voiture tout le monde, « back to the future » et bonjour « Peggy Sue ». Non, *Stand by me* ne donne pas dans le registre « rétroglycérine ». L'été en question est celui, placide, d'une petite ville paumée de l'Oregon, Castle Rock. Gordie, Chris et leurs deux inséparables, Teddy Duchamp le binoclard et Vern Tessio le rondouillard, ont douze ans.

Et ils vont partir à la chasse au trésor. Bizarre trésor, en fait : un cadavre d'adolescent, leur premier cadavre...

Le frère aîné de Vern avait déjà trouvé le corps, là-bas, très loin, près de la voie ferrée, dans le sous-bois, le type s'était fait bousculer par un tortillard, mais lui, le frère aîné, ne pouvait rien dire, lorsqu'il a fait cette découverte fantastique, il était dans une voiture volée.

Alors les petits prennent le relais. Pour être ensemble, pour vivre une aventure, une vraie, pour avoir leur photo dans le journal, après, pour fuir les grands, le frère de Vern et les autres, les brutaux, avec leur petit pois à la place du cerveau, avec leur couteau, déjà un couteau... Et pour ne pas être avec les parents, parce que les parents...

Ce n'est pas la première fois que le cinéma investit le royaume des mômes, et on ne va pas jouer les anciens combattants de *la Guerre des boutons* pour dire très vite, très fort, que *Stand by me* est une surprise exquise, un chef-d'œuvre modeste, très drôle, et touchant, qui nous entraîne sans effets spéciaux, sans effort apparent, sur une planète inconnue, une planète interdite, celle où vivent les petits garçons.

Là où les grandes personnes n'ont que rarement accès, ces grandes personnes si déconcertantes, si décevantes... La planète où il fait si bon frimer, dire des gros mots, écouter les histoires que raconte Gordie (la version prépubertaire de *Caca boudin*, par exemple), celle du concours des mangeurs de tartes, quand toute la ville se met à dégueuler... Et puis courir à s'en étouffer pour échapper aux crocs féroces du chien du ferrailleur, si, si, c'est vrai son nom au chien c'est « Attrape-couilles », alors... Et poser sa main sur les rails pour les sentir vibrer à l'approche d'un convoi, comme dans « L'attaque du train postal »...

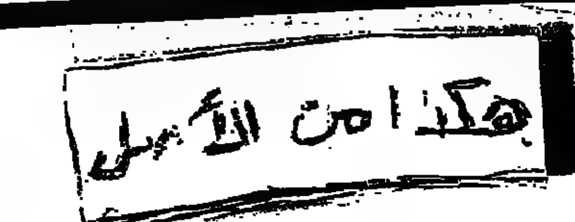
Les petits garçons ont leur code, leurs vannes vaseuses, ils ont honte de pleurer et ils rient pour un rien. Ils claquent des dents aux cris des coyottes, la nuit, dans la forêt, mais ils font les yeux doux à la mort pour la voir de plus près. Aussi tendres que les filles qui ne sont encore pour eux que des mamelles mythiques, éperdus d'espérances indicibles et de chagrins secrets, les mousquetaires en blue jeans de *Stand by me* sont infiniment authentiques, infiniment émouvants, condamnés qu'ils sont à la peine capitale : devenir adultes.

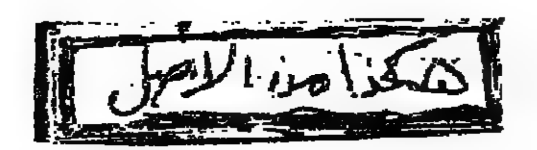
Chemin faisant, ils délivrent, bien réchauffé par le feu de l'action, leur message sur l'inné et l'acquis. Héritiers de leur milieu, ils ont, en effet, leur destin tracé en pointillé. Ils n'y échapperont pas, mais il leur restera toujours, comme un viatique, le souvenir émerveillé du dernier été des innocences.

Stand by me, premier long métrage d'un artisan sensible et doué, Bob Reiner, est adapté d'une longue nouvelle de Stephen King, le « maître de l'horreur », grand pourvoyeur de scénarios pour Hollywood. Pas d'horreur ici, mais tout de même, en filigrane, tous les thèmes habituels de l'auteur de *Carrie, Christine, Shining* : la violence cachée des rapports familiaux, l'injustice comme ferment de la révolte.

Le film est interprété, outre Richard Dreyfuss qui y fait de la figuration (intelligente), par un quarteron de vétérans de douze ans. Wil Wheaton (Gordie), River Phoenix (Chris), Corey Feldman (Teddy) et Jerry O'Connel (Vern). Ils ont du savoir-faire, ce qui est bien. Du talent, ce qui est mieux. Ils ont la grâce, ce qui est rare.

DANIÈLE HEYMANN.





Culture

VARIÉTÉS

Birkin sur scène

De Je t'aime moi non plus à Quoi, Jane Birkin n'a jamais chanté que Serge Gainsbourg. En studio ou sur un plateau de télévision. Pour la première fois, elle monte sur une scène, un mois au Bataclan, un autre mois dans les régions.

Grande année pour Jane Birkin. Nominée au césar de la meilleure actrice pour son rôle dans *la Femme de ma vie*, le film de Régis Wagnier, la voici en train de préparer un défi : chanter pour la première fois sur une scène, celle de l'ancien café-concert Bataclan où pendant un mois à partir du 3 mars elle se produira devant un public, le sien, dont elle ne sait rien, dont elle ne connaît pas le visage mais qui a porté au sommet du « Top 50 » une de ses dernières chansons (*Quoi*) et qui est séduit par les titres de son nouvel album (*Lost Song*) imaginés comme toujours par Serge Gainsbourg. Peut-être ce public est-il le même que celui, très jeune, qui a fait un triomphe à l'auteur de *Love on The Beat* et *Lemon Incest*, découvert par la suite les albums d'autrefois (*la Javanaise, Melody Nelson*) et en a fait des succès quinze ou vingt ans après.

Jane Birkin est venue à la chanson par hasard : *« C'était à Londres, j'avais dix-neuf ans et dans une comédie musicale j'interprétais le personnage d'une jeune fille dans un internat qui n'avait pas de poitrine, qui voulait que celle-ci pousse et qui le chantait. »* Plus tard, Serge Gainsbourg lui a demandé de chanter en duo *Je t'aime, moi non plus*. *« Vite, vite, j'ai dit oui. « Et comme il fallait une face B au 45 tours prévu, Serge m'a donné un texte posé sur un prélude de Chopin. Après, il y a eu le premier album. Puis cinq autres, toujours composés de chansons très particulières que Serge aurait pu chanter mais qu'il m'offrait.*

» Un jour, j'ai eu envie d'interpréter quelqu'un d'autre. J'ai travaillé les chansons de Brassens que j'adore. J'ai essayé de réaliser un disque. Ce n'était pas naturel. Vis-à-vis de Serge, je suis dans la même situation que celle qui pouvait exister entre Jean-Pierre Léaud et François Truffaut. C'est un peu similaire ce que Serge me demande de faire. Mais j'ai de la chance. Pour mon spectacle, je vais chanter une vingtaine de chansons. Je n'en connaissais aucune par cœur. J'ai passé mes nuits à les apprendre, à les répéter avec Jérôme, un jeune comédien. Et j'ai réalisé à quel point les chansons étaient profondes. Parfois, les titres laissent croire que c'est superficiel. Les jeux de mots cachent la sincérité. Les dessous chics, parce que c'est maquillé outrageusement, masquent la pudeur.

Avant ce spectacle, Serge a voulu me donner un album. Il fallait faire vite. Il était fatigué. Il avait mis en boîte son film, il avait écrit et réalisé un disque pour Charlotte et un autre pour lui, il avait tourné un clip et un spot publicitaire. Il était épuisé. Mais il est parti à Londres avec des mélodies et aussi les titres des chansons, presque tous, mais pas la suite. Le titre lui suggère l'idée. Les associations de mots, les pirouettes verbales, les sentiments cachés, viennent après, au cours des nuits blanches précédant l'enregistrement. Comme d'habitude, j'ai ramassé les textes dans le taxi, sur le chemin du studio. J'ai déchiffré littéralement l'écriture de Serge. Et lui aussi. Et puis pendant deux heures, dans un petit endroit, sans personne, j'ai chanté. Et de l'autre côté de la vitre, Serge a écouté, ému. »

Le jeu des blessures

La voix angélique, fragile, sensible de Jane Birkin s'est emparée naturellement des mélodies intérieures de Gainsbourg. Elle est entrée dans le jeu des blessures grandioses et dérisoires, des émotions (*Ne remue pas s'il te plaît / le couteau dans le play*), dans le ton feutré des aveux, des dialogues croisés, des décodages entre les sillons. Même un texte appartenant au folklore (*l'Amour de moi*) s'est accordé à ce qui reste toujours, en dépit du temps passé, un face-à-face intime : *«-Trois sentiments en moi s'opposent/Le chagrin en est le premier/En second viennent le remords et les regrets/Enfin l'amour dont elle dispose. »*

« Pour moi, dit Jane Birkin, *qui n'ait jamais travaillé qu'en studio ou sur un plateau de télévision avec une bande play-back, c'est une sensation bizarre que de monter sur une scène et donner la chance chaque soir de rechanter une chanson. Au Bataclan, j'ai peur, en plein milieu du concert, de tomber sur un visage connu. Mais je suis excitée à l'idée de faire ensuite une tournée d'un mois, d'aller dans des villes de province à la rencontre de gens que je ne connais pas. »*

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Bataclan, à partir du 3 mars, 20 h 30.

ROCK

Mase featuring Frankie Beverly au Zénith

Monter sur scène encore et toujours, aux quatre coins de la planète, trois cents jours par an : Maze featur ing Frankie Beverly n'échappe pas à la règle d'or des formations de funk noir américain. Au sommet ou pas des hit-parades, on continue d'aller au charbon : c'est à la fois une éthique et une leçon de professionnalisme qui assurent la longévité de ces groupes. Le cas de Maze est d'autant plus symptomatique que l'album de leurs premiers succès était enregistré en public. Ce public, ils sont allés le chercher sur le terrain et les médias, bien obligés, se sont contentés de confirmer.

Double, le nouvel album (huitième en date), est encore une fois un enregistrement live (avec une face en studio). D'entrée, on sait de quoi il retourne : mené de front par le chanteur Frankie Beverly, qui tient à l'occasion guitare ou piano, Maze est dévolu corps et âme à la danse. Tambour battant mais sans trompette (ce qui le distingue de ses pairs), le groupe a fait, grâce à la voix de crooner de son leader, sa spécialité des slows langoureux. Plus proches de la soul que du funk, ces gens-là ont bien assimilé la marque des grands de Philadelphie, d'où ils sont originaires. La recette est simple et efficace : mélodies d'amour et brûlots incandescents, alternés sur un rythme d'enfer, ne laissent pas le temps de souffler. La machine tourne avec aisance : mise en place à l'équerre, basse claquante, percussions abondantes, guitares savantes, claviers scintillants et voix satinées, à chaque fois, c'est gagné d'avance.

ALAIN WAIS.

★ Lundi 2 mars, à 20 heures, au Zénith. Disques chez Pathé-Marconi.

Communication

La mort d'une chaîne, la naissance d'une autre

TV 6 : la télé de la « tribu jeunesse »

Une chaîne est morte samedi, d'une cause jusqu'alors inconnue dans les annales de la télévision. Jeune (un an tout juste), joyeuse (par nature ou par « format »), elle faisait montre d'une belle santé et ne manquait ni de téléspectateurs (le réseau montait peu à peu en puissance et l'audience avait, depuis septembre, triplé), ni de publicité (les annonceurs semblaient séduits par la nouvelle formule), ni bien sûr de programmes.

TV6 avait remporté les suffrages du public jeune (d'ordinaire peu ou pas consommateur de télévision) et l'adhésion des artistes, dont elle était l'alliée. Elle est morte de la politique, accusée par un gouvernement de droite d'avoir été lancée sous un gouvernement de gauche – comme si le Top 50 pouvait être partisan ! – coupable d'occuper un réseau convoité par quelques autres.

Curieux destin que celui de TV6, *« la plus jeune des télés »* comme le clamait son slogan, plus différente des autres chaînes hertziennes, que certains l'ont cru et qui, sans bruit et sans violence, a été pour beaucoup de téléspectateurs l'occasion d'une jolie dissidence. Il n'est que de tendre l'oreille vers les cris des jeunes manifestants de samedi – surpris pendant leurs vacances – ou de lire les lettres de soutien écrites à TV6, pour sentir la nature du lien qui l'attachait à son public et la distance qui la séparait des autres chaînes. D'emblée, avec peu de moyens, l'équipe avait trouvé le ton juste, la couleur, et l'esprit adéquats. TV6 sonnait vrai, et les jeunes ont marché. Avec un formidable sentiment d'identification.

TV6 est devenue « leur » chaîne. Preuve de l'émergence d'une tribu ou d'une communauté informelle – la jeunesse – heureuse de partager des goûts, des rêves, un langage, bref une culture (sans barrières nationales) et désireuse de recréer à travers elle les fraternités qu'elle recherche. Se brancher sur TV6 c'était pénétrer dans un univers, et l'osmose était d'autant plus naturelle que la communication excluait toute démagogie ou artifice pour « parler jeune ». Les animateurs ressemblaient à leur public, et les artistes aussi, familiers d'une maison qui a propulsé beaucoup d'antistars. En novembre dernier, c'est TV6 que choisissait Isabelle Thomas pour accueillir le débat demandé par les étudiants au ministre Devaquet. Le réflexe ravissait l'équipe, mais n'était pas, on en conviendra, une affaire de quotas...

TV6 occupait aussi une place de choix dans l'univers musical français et s'était révélée comme un vecteur culturel efficace pour redynamiser la chanson française. Un secteur malade, coincé, il y a un an, dans l'impasse : *« Pas de tube, de promotion ou d'exportation sans image ; pas d'image sans la garantie d'un canal de diffusion »*. TV 6 a fourni le canal incitant les maisons de disques à augmenter leur budget vidéo. Elle a également fourni les images, produisant ou coproduisant une centaine de clips. Pépinière de nouveaux métiers et talents, l'industrie en a été bouleversée. Pour une trentaine de vidéo clips sortis en 1985 des studios français, plus de deux cents étaient produits et lancés en 1986, qui bousculaient radicalement la structure du Top 50. Dès la fin du mois de juillet, les cinq premiers du Top (90 % des ventes) étaient des chanteurs français.

Un palmarès jusqu'alors inédit et confirmé par les études du magazine professionnel *Music and Media*, démontrant que dans un univers envahi par la chanson anglo-saxonne, la France est aujourd'hui le seul pays d'Europe à placer en tête de ses ventes des titres locaux. Lio, Rita Mitsouko, Etienne Daho, Niagara, Caroline Loeb en savent quelque chose, qui vouent à TV 6 un attachement et une reconnaissance éternels. La part de la chanson française sur l'antenne de la chaîne était d'ailleurs passée de 15 à 50 %. Mais TV 6 n'était-elle pas qu'une parenthèse ?

Le principe d'une septième chaîne

Oubliant sans doute que c'est bien le gouvernement auquel il appartient qui a décidé l'annulation de la concession de TV 6 (reconnue pourtant légale par le juge), M. François Léotard s'est récemment déclaré navré du choix de la CNCL sur la 6 et empressé d'évoquer le principe d'une septième chaîne musicale. Las ! S'il souhaitait raviver les espoirs de l'équipe TV 6 et lui mettre un peu de baume au cœur, le ministre a tristement échoué. Sa proposition a littéralement glacé ses interlocuteurs – stupéfaits par l'incohérence des choix – quand elle ne les a pas rendus fous. *« Non, mais, on rêve !* s'exclame un jeune animateur. *TV 6 existait et marchait. On l'a sabotée en la menaçant dès sa naissance. On l'a condamnée en décourageant les annonceurs et en cassant sa concession pour la remettre à d'autres. Et, maintenant, on pleure en cherchant un moyen de la faire renaître ! Mais à quoi donc joue-t-on ? Et de qui se moque-t-on ? »*

La chaîne musicale n'était pas parfaite, mais était différente, et nous a offert, samedi soir en direct des studios de Boulogne, le moment le plus bouleversant de sa très courte histoire. Sous les spots et projos, Maneval – M. Loyal revu Jean-Paul Gauthier – officiait, les kids devant la scène se pressaient et hurlaient, les chanteurs bondissaient et riaient. Excitation zénith. Et le courant passait. Briquets allumés, langage codé (*« C'est bon esprit ! »* criait Maneval). Daho grippé mais fidèle, Elli Médeiros, Jean-Louis Aubert, Tom Novembre, Lavilliers – écœuré, révolté – pour une chanson-frisson *La musique est un cri qui vient de l'intérieur*. Le public frémissait, les coulisses devenaient plus fébriles : la pendule vers minuit avançait. Inexorablement. Cinq minutes encore, Maneval appelait alors sur scène les artistes, animateurs et amis de la chaîne et Lalanne entamait *On se retrouvera...* chantée par tous les autres. On saluait, on s'embrassait, on cachait l'émotion et à minuit moins une, le générique partait. Ambiance « guerre des étoiles ». Une télé à la dérive dans l'espace. Un tyran monstrueux à l'affût. Et puis une boule de feu qu'il lance vers le vaisseau – *« Désormais nous régnons sans partage »* – lequel explose en milliers de flocons de neige qui s'impriment sur l'écran... Alors seulement, certains ont osé pleurer.

C'est trop bête, la mort d'une télé !

ANNICK COJEAN.

● **Robert Maxwell baisse le prix du *London Daily News*.** – Le nouveau quotidien de Robert Maxwell *le London Daily News* coûte désormais 10 pence au lieu des 20 pence prévus et appliqués la semaine de son lancement (*le Monde* du 26 février). Le magnat de la presse anglo-saxonne a expliqué sa décision par sa volonté de résister à « l'intimidation » de son rival *l'Evening News*, (15 pence) disparu en 1980 et resurgi récemment. Si la guerre des prix devait continuer, a averti M. Maxwell, le *London Daily News* pourrait être distribué gratuitement.

M 6 : la chèvre et le chou

« Que la fête commence ! » Cette phrase, lancée à 11 h 15 le dimanche 1er mars, sur fond de vagissement d'un nouveau-né et d'une musique de Gaya Bécaud, par M. Jean Drucker, PDG de Métropole TV, a marqué la naissance de M 6. Une petite semaine pour l'accouchement : on comprend la fébrilité des sages-femmes. Il faudra faire preuve d'indulgence avant de juger cet enfant prématuré...

Le chant funèbre de TV 6 vibrant encore aux oreilles, on attendait la nouvelle sixième chaîne au tournant... musical. Les responsables avaient multiplié les assurances. *« Nous démarrons avec 30 % de musique, c'est-à-dire cinq heures par jour*, avait promis M. Jean Stock, directeur des programmes. *Chiffre que nous porterons rapidement à 35, voire 40 %. »*

Quelle musique ? *« Toutes* répondait de son côté M. Jean Drucker. *La musique classique, lyrique, le jazz, la chanson française, le rock... Mais attention, la chaîne n'est pas musicale ou thématique, elle est globale »*. Pourquoi ce choix ? Pour le PDG de M 6, tant que les réseaux seront limités en France, il faudra les confier à des télévisions grand public. *« Quand il n'y a que six pistes d'envol*, dit-il, *on ne peut les gâcher avec des monomoteurs. Il faut utiliser un gros porteur »*.

Encore faudra-t-il convaincre les jeunes qui ne voient qu'une chose : on leur a volé « leur » chaîne musicale. Michel Sardou, sur RTL, a lancé un avertissement aux nouveaux patrons de la 6 : *« On ne peut pas ménager la chèvre et le chou ! Avec votre pot-pourri de musiques pour tous, vous risquez de mécontenter tout le monde, tour à tour... »* Message reçu. Le premier jour, du moins, pour opérer la transition avec TV 6, M6 a mis le paquet sur la musique pop. Un concert rock toute la matinée – en réalité, des extraits d'émissions de RTL-TV, dont l'influence se fait nettement sentir sur la nouvelle grille – avec des groupes essentiellement français (Gold, Indochine, les Avions, Partenaires particuliers) ou des chanteurs comme Patrick Bruel, Jackie Quartz, Rose Laurens et Alain Bashung. Au total, deux chansons en anglais, seulement ! Au menu de l'après-midi, un jeu, « Hou la la », où de jeunes candidats miment en play-back les chansons de leurs vedettes préférées. Puis de nouveau, un grand concert rock en fin de soirée. De quoi rassurer les orphelins de TV 6...

Pour le reste ? Le ton des animateurs – Georges Lang et Charlotte Sciandra – se voulait *« cool, décontracté, jeune »*, mais tombait souvent dans la vulgarité ou la ringardise. Fabrice et Sophie Garel, grands meneurs du jeu « Atoukado », avaient carrément opté pour la grosse farce et les fous rires. Quant aux deux enfants, auteurs et présentateurs du magazine « Dis-moi », lors duquel ils interrogeaient Jean-Jacques Beneix, ils ont évidemment beaucoup à apprendre. Le direct ne s'improvise pas.

Inévitables séries

Les journaux d'information étaient incontestablement les moments les plus réussis de cette première journée. Deux bulletins d'un quart d'heure (12 h 45 et 19 h 30), astucieusement programmés juste avant les grands rendez-vous des autres chaînes. Le premier était présenté par Marian Lacombe, venue de RTL-TV en Lorraine, qui a fait preuve d'un vrai professionalisme malgré les limites imposées à la chaîne débutante, privée de la banque d'images européennes de l'UER. Les films venaient donc essentiellement de l'agence britannique Viewnews. C'est Alexandre Baloud, vedette de RTL, qui animait, avec charme et décontraction, l'édition du soir. Des images, peu de commentaires, le présentateur est assis sur une table, devant une batterie d'écrans de télévision.

Le reste de la grille est composé d'inévitables séries américaines. De vieilles connaissances (« Clair de lune », « La petite maison dans la prairie », « Drôles de dames », « Starsky et Hutch », « Dynastie »...), mais des épisodes souvent inédits en France. Quelques nouveautés, comme « Cagney et Lacey », l'histoire de deux femmes-flics à New-York, classée première au hit-parade de la BBC. La production française ? M. Jean Stock a une réponse toute faite : *« Nous sommes obligés de diffuser beaucoup de séries américaines au début, pour gagner suffisamment d'argent et produire français par la suite ! »*

Pour le moment, M 6 ressemble à une chaîne assez hybride. Un mélange de la 5 (séries, jeux, publicités tous les quarts d'heure) et d'ingrédients de TV 6 (musique et clips). Mais en faisant alterner les genres, et en visant les publics les plus variés, la chaîne risque fort de ne contenter personne.

ALAIN WOODROW.

M. André Jouve à la direction de la musique à Radio France

Le président de Radio France, M. Roland Faure, a signifié vendredi matin 27 février à M. Alain Durel, délégué à la coordination des programmes et services musicaux depuis 1982, qu'il serait remplacé à ce poste par M. André Jouve. Ce dernier avait lui-même été, pendant treize mois, délégué à la coordination avant de laisser la place à Alain Durel et devenir en 1982 conseiller à la présidence pour les affaires musicales.

Meneur de la fronde au Conservatoire national de la rue de Madrid en mai 68 aux côtés de M. Louis Dandrel, Alain Durel l'avait secondé de très près dans une réforme de France Musique qui avait fait grand bruit. Il avait dirigé, à partir de 1979, les Rencontres d'art contemporain de La Rochelle avant de réintégrer Radio France, à la demande de Michèle Cotta, alors PDG de la société, en tant que chef du programme musical de France Culture.

A. R.

Europe 1 renforce sa tranche d'information du matin

Directeur d'antenne d'Europe 1 depuis la mi-janvier, M. Jean-Pierre Elkabbach annoncera mercredi 4 mars, au cours d'une conférence de presse, un profond remaniement de l'information diffusée par la station de la rue François-Ier. C'est ainsi qu'abandonnant l'émission « Découvertes », il devrait lui-même prendre en charge la tranche horaire de 8 à 9 h du matin, particulièrement importante pour l'image de la radio périphérique.

Cette heure d'information continue, débuterait par le journal de Jean-François Rabillaud et s'enrichirait d'une revue de presse (8 h 30) présentée par Ivan Levaï – un retour, – tandis que « Parlons vrai » disparaîtrait. La tranche de 7 à 8 h serait présentée par Guillaume Durand ; Jean Boissonnat et Alain Duhamel conservant leurs chroniques.

Le début de soirée, de 18 à 20 h, resterait consacré à l'information. La présentation de l'émission pouvant être assurée par Michèle Cotta. Deux fois par semaine, Gérard Carreyrou recevrait, au sein de cette tranche horaire, un invité politique pendant une demi-heure ou plus, si l'actualité l'exige.

Enfin, ces tranformations devraient s'accompagner d'une transformation « en douceur » des programmes. Le contrat de Stéphane Collaro ne devrait notamment pas être renouvelé.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES RESCAPÉS, Théâtre Gérard-Philipe (42-43-17-17).

L'ÉCOLE DES FEMMES, Théâtre Romain-Rolland à Villejuif (47-26-45-34), 20 h 30.

VERA BAXTER, Théâtre Jean-Marie-Serreau (45-45-49-77), 20 h 45.

LE TOURNIQUET, Théâtre des bouffes parisiens (42-96-60-24), 18 h et 21 h 30.

ALLEZ HOP, Ménagerie de verre (43-38-33-44), 21 h.

VISITE INTERDITE, Studio-théâtre du TEM (48-58-65-33), 21 h.

BRITANNICUS, Carré Silvia-Monfort (45-31-28-34), 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), sam., lun. à 19 h 30 : les Puritains.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Cinéma-Vidéo : *Cinéma et littérature au Japon* ; se reporter à la rubrique Films/cinémathèque ; Vidéo-information : à 16 h, Chagall le peintre à la tête renversée, de D. Rimbault ; à 19 h, De la sainteté, de J.-M. Berzosa ; Vidéo/Musiques : à 16 h, Fala Mangueira, de F. Confalonieri ; à 19 h, la Bohème, de Puccini ; 20 h 30 : Ensemble 2E2M ; XXe siècle : Images de la musique française ; Débats : à 18 h : Actualité de l'édition ; à 21 h, la Revue de Luna-Park.

Les autres salles

CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tse-toung.

DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 45 : *La diligence de l'Ouest avait perdu le nord.*

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 15 : *Interview de Miss Morte Schmitt par ses fantômes* ; 22 h : Mosus de mosus.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

ŒUVRE (48-74-42-52) : relâche exceptionnelle jusqu'au 16 mars.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), II, 21 h : S. Joly.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : Y'a pas qu'Agatha.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20), 19 h, les jours pairs : Armandine.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : Huis clos.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Petit Rond-Point, 18 h 30 : Une soirée en Provence.

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Flamenco Rock.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : Tom Cat Dixieland.

LA LOUISIANE (42-36-58-98) : Boozoo's Jazz Combo.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h 30 : Trio C. McPherson.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : New Jazz Off.

ZÉNITH (42-40-60-00), 20 h : Maze ; les 2, 3 : The Pretenders.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Le music-hall

BATACLAN (47-00-55-22), 21 h : Ligue d'improvisation française.

ESCALIER D'OR, voir théâtres subventionnés.

PIGALL'S (42-46-29-49), 20 h 30 : J. Danno.

La danse

(Voir théâtres subventionnés.)

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 21 h : Multitude.

Les concerts

Lucernaire, 18 h 30 : E. Arden, Ch. Chareyron, J. Menici (Strauss).

Comédie des Champs-Elysées, 20 h : E.T.A. Hoffmann (Schumann, Hoffmann, Offenbach...).

Eglise d'Auteuil : 20 h 45 : Ensemble instrumental et ensemble choral Philomèle (Telemann, Schutz, etc.)

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : En manches de chemise ; 22 h : Tous les plaisirs en un seul corps.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes : 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : *Elles nous veulent toutes.*

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

En région parisienne

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (42-43-00-59), à 20 h 30 : Les rescapés. Salle Le Terrier (42-43-17-17), à 20 h 30.

VILLE D'AVRAY, Château (47-50-44-28) à 21 h : M. Grancher, B. Revert (Villa-Lobos).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Le Crime de lord Saville, de R. Hervil ; 17, For ever and a day (films à sketches) ; 19 h, Programme de la Cinémathèque créatrice.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Cinéma et littérature au Japon

LUNDI 2 MARS

14 h 30, L'Épouse de S. Hanaoka, de Y. Masumura ; 17 h 30, Les Années du crépuscule/L'Homme extatique, de S. Toyoda ; *20 h 30, La Rivière Ki*, de N. Nakamura.

Les exclusivités

LES ADIEUX A MATIORA (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37), jusqu'au 28 ; Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82), h.sp.

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-33-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (53-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE CŒUR MUSICIEN (fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) (à partir de vendredi) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.o. et v.f. : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-06-10-96).

CROSS (*) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE DIEU DE LA DANSE (Fr.) : Pagoda, 7e (47-05-12-15).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

EMMANUELLE V (Fr.) (**) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

L'ENJEU (Turc, v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34).

L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UCG Normandie, 8e (45-63-16-16).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

GOTHIC (Brit., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

JUMPING JACK FLASH (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-52-43) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LÉVY ET GOLIATH (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (43-36-23-44) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-75-75).

MASQUES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum 1er (42-97-53-74); 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83); UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94); Marignan, 8e (43-59-92-82); George-V, 8e (45-62-41-46); UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40); Maxéville, 9e (47-70-72-86); Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31); UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40); 14-Juillet Bastille, 11e (45-57-90-81); UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59); Galaxie, 13e (45-80-18-03); UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44); Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06); PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42); 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20); Mistral, 14e (45-39-52-43); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79); Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00); Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MISSION (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26); Lucernaire, 6e (45-44-57-34), George-V, 8e (45-62-41-46) – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MISS MONA (*) : Luxembourg, 3e (46-33-97-77); Balzac, 8e (45-61-10-60); Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19)

LA MOUCHE (A. v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30); Marignan, 8e (43-59-92-82); V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94); Français, 9e (47-70-33-88); UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44); Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06); Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES MURS DE VERRE (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18); Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; République-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57); Hautefeuille, 6e (46-33-79-38); Marignan, 8e (43-59-92-82); UGC Normandie, 8e (45-63-16-16); Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02); V.f. : Français, 9e (47-70-33-88); Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06); Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50); Galaxie, 13e (45-80-18-03).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16); UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

PROMESSE (Jap., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57); St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20); 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12); Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23); Balzac, 8e (45-61-10-60); Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85); Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).

LA RUMBA (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57); Rex, 2e (42-36-83-93); UGC Danton, 6e (43-25-10-30); UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94); Colisée, 8e (43-59-29-46); Normandie, 8e (45-63-16-16); St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43); Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31); Bastille, 11e (43-42-16-80); UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59); Fauvette, 13e (43-31-60-74); Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06); Mistral, 14e (45-39-52-43); UGC Convention, 15e (45-74-93-40); Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00); Images, 18e (45-22-47-94); Secrétan, 19e (42-06-79-79); Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LE TEMPLE D'OR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26); George-V, 8e (45-62-41-46); Triomphe, 8e (45-62-45-76); v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58); Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31); Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77); UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44); Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34); Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17); George-V, 8e (45-62-41-46); Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46); v.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

27 HORAS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA VIE DISSOLUE DE GÉRARD FLOQUE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46); Français, 9e (47-70-33-88).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

Les grandes reprises

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

ELLE ET LUI (A., v.o) : Champo, 5e (43-54-51-60).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

GREYSTOKE LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

GUÊPIER POUR TROIS ABEILLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HEAT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All. v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HUSBANDS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Saint-Ambroise (Hsp.), 11e (47-00-89-16).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

MARY POPPINS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; *Fauvette, 13e* (43-31-56-86) ; *Gaumont-*Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-06-10-96).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

OLIVER TWIST (A., v.o.) : Reflet Logos, (Hsp.), 5e (43-54-42-34).

L'OPINION PUBLIQUE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; *Studio Galande (Hsp.)*, 5e (43-54-72-71).

OTELLO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

OUR MOTHER'S HOUSE (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PEAU D'ANE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

LA ROSE TATOUÉE (A., v.o.) : Champo 5e (43-54-51-60).

SI J'AVAIS UN MILLION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (47-72-94-56).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert 14e (43-21-41-01).

Les festivals

CHAPLIN, ŒUVRES INTÉGRALES (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) : l'Emigrant.

DEMY, Studio 43, 9e (47-70-63-40). En alternance : Peau d'Ane ; les Parapluies de Cherbourg ; l'Événement le plus important ; la Baie des Anges ; Lady Oscar ; les Demoiselles de Rochefort ; Une chambre en ville.

FERNANDEL/RAIMU Panthéon, 5e (43-54-15-04). En alternance : On purge bébé ; Fric-Frac ; (CM la meilleure bobonne) la Petite Chocolatière ; (CM J'ai quelque chose à vous dire) ; Les dégourdis de la 11e/ Vous n'avez rien à déclarer.

FILMS VIVANTS DE MARIA KOLEVA, 43 bd St-Michel, 5e (43-54-78-36), 18 h : John le dernier ouvrier sur terre.

FRED ASTAIRE AND PARTNERS (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81) : Broadway Melody.

GODARD Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : Sauve qui peut (la vie) ; Pierrot le Fou ; Je vous salue Marie ; Deux ou trois choses que je sais d'elle.

HITCHCOCK - LES ANNÉES D'OR (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30) : Pas de printemps pour Marnie.

LOUIS JOUVET, Reflet-Médicis, 5e (43-54-42-34) : la Charrette fantôme.

BUSTER KEATON, Studio 43, 9e (47-70-63-40). En alternance : le Mécano de la General ; Collège ; Ma vache et moi ; les Lois de l'hospitalité ; Sherlock Junior ; le Dernier Round ; Steamboat Bill Jr ; Fiancées en folie ; les Trois Ages.

ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : les Nuits de la pleine lune ; Pauline à la plage ; Perceval le Gallois ; la Marquise d'O ; la Femme de l'aviateur + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : les Nuits de la pleine lune ; le Beau Mariage ; la Marquise d'O ; Pauline à la plage.

TRILOGIE DE LA GUERRE DES ETOILES (v.o.), Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85) (v.f.).

TRUFFAUT, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : l'Enfant sauvage ; Jules et Jim ; l'Argent de poche + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : les 400 Coups ; L'homme qui aimait les femmes ; Jules et Jim ; Tirez sur le pianiste.

TARKOVSKI (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : Stalker ; l'Enfance d'Ivan ; Nostalghia ; Andreï Roublev + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : Nostalghia ; Andreï Roublev ; Solaris ; l'Enfance d'Ivan.

20 ANS DU STUDIO ACTION (v.o.), Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40) : Bronco Billy ; Salle 2 : les Tueurs.

Les séances spéciales

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 18 h.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 21 h 45.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 20 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 21 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 19 h 40.

LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (45-08-51-33), 18 h 10.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 21 h 15.

Lundi 2 mars

LES FILMS NOUVEAUX

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX. Film polonais d'A. Wajda. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

DANS LES MONTAGNES SAUVAGES. Film chinois de Y. Xueshu. V.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GRAND GUIGNOL. Film français de J. Marbœuf. Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

MOSQUITO COAST. Film américain de P. Weir. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-18-03) ; George-V, 8e (46-62-41-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) : Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler, 18e (45-22-46-01).

STAND BY ME. Film américain de R. Reiner. V.o. : Cinéma-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-79-75-75). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 4 MARS

« L'atmosphère d'une demeure au dix-huitième siècle », 14 h 30, musée Nissim de Camondo, 63, rue Monceau (Arcus).

« Versailles : le couvent de la reine, *Mique et l'architecture néo-classique* », 14 h 30, grilles lycée Hoche, avenue de Saint-Cloud (N. Guillemet).

« Curiosités et souterrain de la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (M.-Ch. Lasnier).

« *Souvenirs de George Sand au* musée Renan-Scheffer », 15 heures, 16, rue Chaptal, et « L'apothicairerie des Invalides », 16 h 30, voûte d'entrée, côté esplanade (Paris et son histoire).

« Les tombeaux des rois de France dans la basilique de Saint-Denis », 14 h 30, entrée basilique (Approche de l'art).

« Les salons de l'hôtel de Soubise : de la Saint-Barthélemy à l'affaire du collier », 14 h 30, 60, *rue des Francs-*Bourgeois (M. Pohyer).

« L'UNESCO, visite et film *(Victoire en Nibie)* », 14 h 30, place de Fontenoy (AITC).

« Le musée Picasso en l'hôtel Salé », 14 h 15, 5, rue Thorigny (Arts et curiosités de Paris).

« Bibliothèque polonaise de Paris, souvenirs de Chopin, George Sand, Mickiewicz », 15 heures, 6, quai d'Orléans. S'inscrire : 42-60-71-62 ; après 18 heures : 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Coins charmants de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais et ses rénovations : hôtels de Sens, d'Aumont et de Brinvilliers », 14 h 30, 6, boulevard Henri-IV (Vieux Paris).

« *Le palais de justice en activité* », 14 h 30, grilles d'entrée (Ch. Merlo).

CONFÉRENCES

Centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V : 15 heures, « L'idée la plus utile aux tyrans est celle de Dieu ». La France pécheresse, le renouveau du catholicisme...

Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg : 20 h 30, « Les motivations de l'esprit » (docteur Y. Dienul).

Temple de Port-Royal, 18, boulevard Arago : « Dieu ou le big-bang » (MM. J.-C. Deroche, pasteur et physicien, H. Reeves, astrophysicien).

49, rue P.-Charron, 19 h 30 : « La loi des causes et des effets ».

Amphi Descartes, 17, rue de la Sorbonne : 18 h 15, « L'homme dans les radiations » (M.-A. Langier).

3, rue Rousselet, 19 heures : « L'Egypte pharaonique : *Djeser* » (Arcus).

هكذا من الاصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 2 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

Monsieur Balladur, ministre d'Etat, de l'économie, des finances et de la privatisation, sera l'invité du journal télévisé pour une émission spéciale de 13 heures à 14 heures en direct du centre Georges-Pompidou. M. Balladur est président de l'association des Amis du centre Georges-Pompidou.

20.35 Cinéma :
Classe tous risques ■■
Film français de Claude Sautet (1960).
Avec Lino Ventura, Jean-Paul Belmondo, Sandra Milo, Marcel Dalio, Jacques Dacqmine, Claude Serval, Bernard Dhéran.
Le premier film important de Claude Sautet. Un sujet de « série noire » (d'après un roman de José Giovanni) humanisé à la manière de Becker. Une action dramatique, des caractère forts, deux acteurs épatants.

22.20 Magazine : Acteur studio.
Emission proposée par Frédéric Mitterrand et Martine Jouando. Avec Arielle Dombasle.

23.35 Journal.

23.55 Magazine : Première page.
De Denis Brunetti.
Médias et communication.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.30 Série :
Les cinq dernières minutes.
Tilt. Avec Jacques Debary, Marc Eyraud, Evelyne Dandry, Claude Mann.
Le commissaire Cabrol à la recherche d'un tireur d'élite fou qui sévit au Forum des Halles...

22.20 Documentaire :
Mégalo-mégalopoles.
Dernière émission : les paris de Paris
(Lire p. 28 l'article de Marc Ambroise-Rendu.)

23.05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Cinéma : Le mataf. □
Film français de Serge Leroy (1973). Avec Michel Constantin, Georges Géret, Pierre Santini, Annie Cordy, Cathy Rosier, Julie Dassin.
Après un coup raté, trois truands dont l'un est surnommé « le Mataf » subissent le chantage d'une bande et doivent travailler pour un avocat marron. Cela tourne mal. Bien construit, bien réalisé, bien joué et strictement conventionnel, oh là, là !

22.15 Journal.

22.40 Documentaire : Inventaire des campagnes.
La création des formes.

23.35 Prélude à la nuit.
Trois poèmes pour ondes Martenot et piano d'André Jolivet par Yvonne et Jeanne Loriod.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : C'est ma chance. ■ Film américain de Claudia Weill (1980)). Avec Jill Clayburgh, Michaël Douglas, Charles Grodin. **22.00 Flash d'informations. 22.05 Etoiles et buts. 22.35 Athlétisme. 23.40 Tennis : Lipton international. 2.10 Série : Rawhide.**

LA 5

20.30 Cinéma : Le crime de l'Orient-Express. ■ Film américain de Sidney Lumet (1984). Avec Albert Finney, Lauren Bacall, Martin Balsam. *Adaptation du célèbre roman d'Agatha Christie. Des interprètes prestigieux.* **22.35 Série : Thriller. 23.50 Série : Mission impossible. 0.45 Série : Supercopter. 1.40 Série : Jaimie. 2.35 Série : Star Trek.**

M 6

20.30 Cinéma : L'année de tous les dangers. ■■ Film australien de Peter Weir (1983). Avec Mel Gibson, Sigourney Weaver, Billy Kerr, Michael Murphy, Linda Hunt. *La tentation de l'Occident. Romanesque et histoire.* **22.30 Clair de lune. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'information. 0.50 Musique : 6 Nuit (suite).**

FRANCE-CULTURE

20.30 L'ébruiteur, de François Angelier. **21.30 Musique : Latitudes.** Musique liturgique des Samaritains. **22.30 La nuit sur un plateau.** Avec Dominique Canto et Luc Brisson.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (en direct de la Maison de la radio de Lausanne) : Concerto pour piano et orchestre d'Evangelista ; Concerto pour violon et orchestre de Dompierre, par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Michel Tabachnik ; sol. : Marc-André Hamelin, piano, Angèle Dubeau, violon. Après l'entracte : Symphonie en ut majeur de Bizet ; à 23.08, Les allumés du lyrique. **00.00 Les nuits parallèles.** Carnavals et travestis.

Mardi 3 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14.45 Feuilleton : Cœur de diamant (2e épisode).
15.15 Croque-vacances.
17.30 La vie des Botes.
18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit.
18.25 Mini-journal, pour les jeunes
De Patrice Drevet.
18.45 Jeu : La roue de la fortune.
19.10 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.25 Loto sportif.
20.35 Feuilleton : Dallas.
21.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
La grande interrogation.
22.20 Documentaire :
Allers-retours.
De Roger Pic. Première émission d'une série de trois.
Vietnam : l'isolement.
Douze ans après la chute de Saïgon, comment vit-on aujourd'hui au Vietnam, au Nord comme au Sud ? L'équipe de TF 1 a parcouru l'ensemble du pays, rencontré aussi des réfugiés dans les camps de Hongkong ou de Thaïlande.
23.25 Journal.
23.45 Magazine : C'est à lire.
Emission de Luce Perrot.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

14.40 Magazine : Ligne directe.
15.35 Feuilleton : Rue Carnot (8e épisode).
16.05 C'est encore mieux l'après-midi.
Avec Elie Meideros, Alpha Blondie, Francis Perrin.
17.35 Récré A 2.
18.05 Feuilleton :
Madame est servie.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu :
Des chiffres et des lettres.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 Les dossiers de l'écran :
Meurtre au Vatican. ■
Film italien de Marcello Aliprandi (1982).
Avec Terence Stamp, Fabrizio Bentivoglio, Paula Molina, Lopez Vasquez.
Un jeune prêtre italien attiré par la « pensée de gauche » tombe amoureux d'une terroriste, la dénonce à la police, puis part en Inde où il fait le point. A son retour à Rome, l'évêque auquel il s'était confié est devenu pape et menacé d'une conjuration. Ce film soulève les problèmes de l'intégrisme et de l'ouverture de l'Eglise catholique sur le monde, à travers une intrigue compliquée et mélodramatique. Une curiosité à laquelle on accroche un débat.
22.20 Débat : L'Eglise aujourd'hui.
Avec Mgr Jean-Charles Thomas, Père Paul Aulagnier, Père Philippe Laguérie, MM. René Remond, Georges Montaron, Antoine Casanova, Jean Chelini.
23.25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14.30 Magazine : L'art en tête (rediff.).
15.00 Feuilleton : Un journaliste un peu trop voyant.
15.50 Les métiers d'avenir.
16.00 Documentaire : Les grandes villes : Berlin.
17.00 Feuilleton : Demain l'amour.
17.25 Dessin animé : Lucky Luke.
17.30 Série : Zorro.
17.55 Paroles de bêtes : La mangouste.
18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.
18.25 Paroles de bêtes : La genette.
18.30 Feuilleton : Flipper le dauphin.
18.57 Juste ciel ! petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.15 à 19.35, actualités régionales.
19.55 Dessin animé : Ulysse 31.
20.05 Jeux : La classe.
20.30 D'accord, pas d'accord.
20.35 Cinéma : La dernière séance.
Soirée : Richard Widmark.
1er film : Le jardin du diable ■■
Film américain de Henri Hathaway (1954). Avec Richard Widmark, Gary Cooper, Susan Hayward, Rita Moreno.
Mexique 1880. Une Américaine engage quatre aventuriers pour l'aider à sauver son mari, emmuré dans une mine d'une région dangereuse, dite « le Jardin du diable ». Toutes les qualités du « western psychologique » : histoire attachante, caractères bien dessinés, action à suspense, excellente interprétation.
22.20 Dessins animés :
Tom et Jerry ; Tex Avery.
22.45 Journal.
23.10 2e film : La toile d'araignée. ■■■
Film américain de Vincente Minnelli (1955). Avec Richard Widmark, Lauren Bacall, Charles Boyer, Gloria Grahame, Lilian Gish.

▶ *Dans une clinique psychiatrique où l'un des directeurs applique de nouvelles méthodes, le choix de nouveaux rideaux pour la salle de réception provoque une crise affectant les malades et le personnel médical. Ce film, très remarquable surtout dans sa version originale (utilisation des couleurs, mise en scène, interprétation), part d'un événement anodin pour révéler les passions, les haines, les jalousies secrètes et l'oscillation des personnages minnelliens entre le rêve et la réalité.*

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Rocco et ses frères. ■■■ Film italien de Luchino Visconti (1960). Avec Alain Delon, Renato Salvatori, Annie Girardot. **16.45 Série : Espion à la mode. 17.30 Série : Les monstres. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Jeu : Maxibouche. 18.45 TOP 50. 19.15 Zénith. 19.15 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Feuilleton : Objectif nul. 20.02 Jeu : Maxibouche. 20.05 Starquizz. 20.34 Jeu : Maxibouche. 20.35 Cinéma : Paulette, la pauvre petite milliardaire.** □ Film français de Claude Confortès (1985). Avec Jeanne Marine, Catherine Leprince, Luis Rego. **22.00 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Retour vers l'enfer.** ■ film américain de Ted Kotcheff (1983). Avec Gene Hackman, Robert Stack, Frek Ward, Red Brown, Randal « Tex » Cobb. **23.55 Tennis : Lipton international. 2.25 Magazine : Vidéoplaisir.**

LA « 5 »

14.20 Série : Star Trek. 15.15 Série : Supercopter. 16.10 Série : Chips. 17.00 Dessins animés : Les Schtroumpfs. 17.30 Dessins animés : Princesse Sarah. 18.00 Série : Jaimie. 19.15 Série : Happy days. 19.40 Série : Mission impossible. 20.30 Cinéma : Star Trek. 22.45 Série : Thriller. 0.00 Série : Mission impossible. 0.50 Série : Supercopter. 1.45 Série : Jaimie. 2.40 Série : Star Trek.

M 6

14.30 Henri Guillemin raconte... le 18 brumaire (2e partie). **15.00 A.M. Magazine. 16.45 Mégaventure. 17.30 Musique : Laser. 19.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Le retour de Monsieur Edwards (1re partie). **19.30 Journal. 19.45 Série : La petite maison dans la prairie.** Le retour de Monsieur Edwards (2e partie). **20.15 Jeu : Le 20.20.20. 20.30 Cinéma : Zazie dans le métro.** ■■ Film français de Louis Malle (1960). Avec Catherine Demongeot, Philippe Noiret, Hubert Deschamps, Annie Fratellini. **22.30 Série : Brigade de nuit. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit** (suite).

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. La mer, l'homme et leur santé; Folies; Dossier : alcoolique pour toujours. **21.30 Musique :** Les mardis de la chanson. Mélodie en filature. **22.30 Nuits magnétiques.** La nuit et le moment; Profession témoin. **0.10 Du jour au lendemain.**

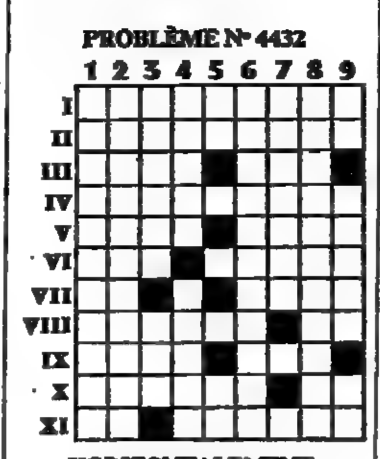
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Les Temps retrouvés. Trois pièces pour quatuor à cordes, de Stravinski ; Canon et fugue in memoriam Igor Stravinski, de Schnittke ; Hace mucho tiempo, de Garcin ; Quintette pour piano et cordes, de Taneiev, par le Quatuor de Moscou ; à 22.30, récital : Kurt Ollmann, baryton ; Mary Dibbern, piano (œuvres de Leguerney, Liszt, Ives, Gordon, Musto, Saint-Pierre, Perla, Guettel, Poulenc, Debussy). **22.30 Les soirées de France-Musique** Poissons d'or.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4432



HORIZONTALEMENT

I. Des remous dans la flotte. – II. Une façon de s'allonger pour se détendre. – III. Triste, n'est pas de bonne compagnie. Affluent du Danube. – IV. Abandonnées après une certaine recherche. – V. Trou noir ou espace blanc. Offre un bouquet. – VI. Arrêt de « rigueurs ». Maison de maître. – VII. Propos enfantin. Etat d'Asie occidentale. – VIII. Relatif à un os. « Auto » du Japon. – IX. Déchet naturel. Conducteur de courant. – X. Bleu ou livide. A la place d'un cachet. – XI. Préposition. Qui se consume en brûlant.

VERTICALEMENT

1. Drôle d'histoire mais pas histoire drôle. – 2. Dont le but est intéressé. – 3. Opération de jeu obligeant à débiter. Embouchure ou promontoire. – 4. Impératrice d'Orient. Le coin du « feu ». – 5. Mis à jour. Dans le coup. – 6. Allumer le feu. – 7. Un homme qui ne manque pas d'ouvrages. – 8. Femmes économes. – 9. Dans une addition. Personne qui ne manque pas de caractères. Exclamation.

Solution du problème n° 4431

Horizontalement

I. Postier. Débiter. – II. Lieur. Epeler. Ou. – III. Assiette. Iléon. – IV. Gê. Ernée. Ni. – V. Billets. Pelée. – VI. Bleu. Césure. Tu. – VII. Four. Mi. Are. Val. – VIII. Ane. Mirer. Crête. – IX. Toit. Utah. – X. Net. Serrements. – XI. Etêtés. Irisés. – XII. Al. Or. Us. Nu. – XIII. Nettement. Epaté. – XIV. Tri. Uélé. Ice. Is. – XV. Rixe. Trousse.

Verticalement

1. Plage. Fainéants. – 2. Oise. Bon. Etier. – 3. Ses. Bluette. Tir. – 4. Tuilier. Tôt. – 5. Ire. Lu. Miséreux. – 6. Tel. Mites. Mée. – 7. Rétrécir. Sel. – 8. Pente. Eure. Net. – 9. Dé. Essarté. Ut. – 10. Elie. Ur. Amis. Io. – 11. Bel. Prêcher. Ecu. – 12. Irénée. Nippes. – 13. Oil. Verts. – 14. Eon. Etat. Sentie. – 15. Ru. Meules. Sues.

GUY BROUTY.

PARIS

Promenade au Jardin des plantes

Le Muséum national d'histoire naturelle n'est pas seulement un musée ni une institution d'enseignement et de recherche. Le public connaît généralement la ménagerie, qui donne sur le quai Saint-Bernard, et la magnifique esplanade qui remonte de la Seine jusqu'à la galerie de zoologie, fermée depuis des lustres. Les mères de famille connaissent aussi le haut du Jardin des plantes, où des emplacements sont réservés aux enfants.

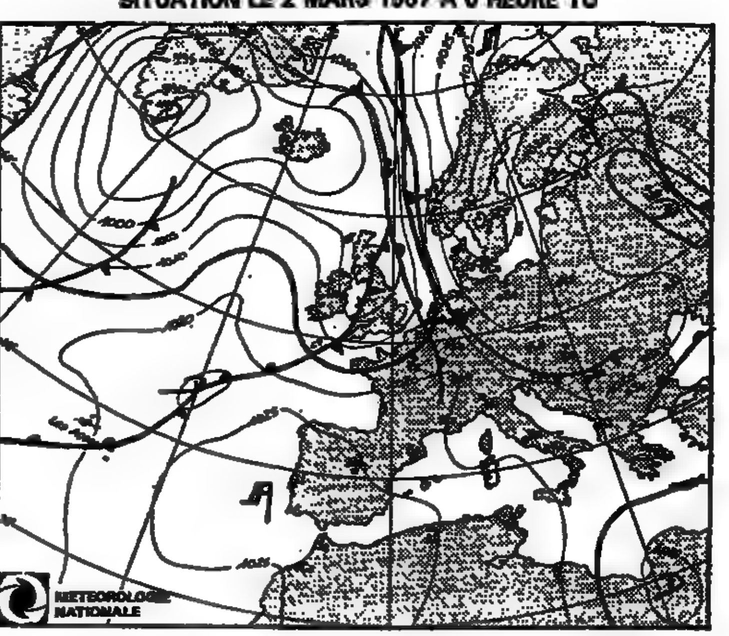
Mais les promeneurs qui se hasardent dans les méandres du labyrinthe passent à côté de merveilles ou de raretés que d'antiques pancartes signalent à peine. Quant aux témoignages de l'architecture et de la statuaire, qui correspondent à trois siècles et demi d'existence, ils étaient jusqu'à présent totalement ignorés, n'ayant officiellement pas de part aux curiosités naturelles accumulées dans cet espace. Le visiteur ignore par exemple que le kiosque qui se trouve au sommet du jardin est une « gloriette » remontant à 1788 et constitue un chef-d'œuvre de l'architecture métallique, un siècle avant Eiffel.

Pour mettre un terme à cette négligence et mieux répondre à sa vocation pédagogique, le Muséum vient d'éditer un *Guide-promenade* sur papier glacé, qui permettra au visiteur de découvrir les trésors cachés de cet ensemble exceptionnel au cœur de Paris. Est également disponible un guide des arbres historiques du Jardin des plantes.

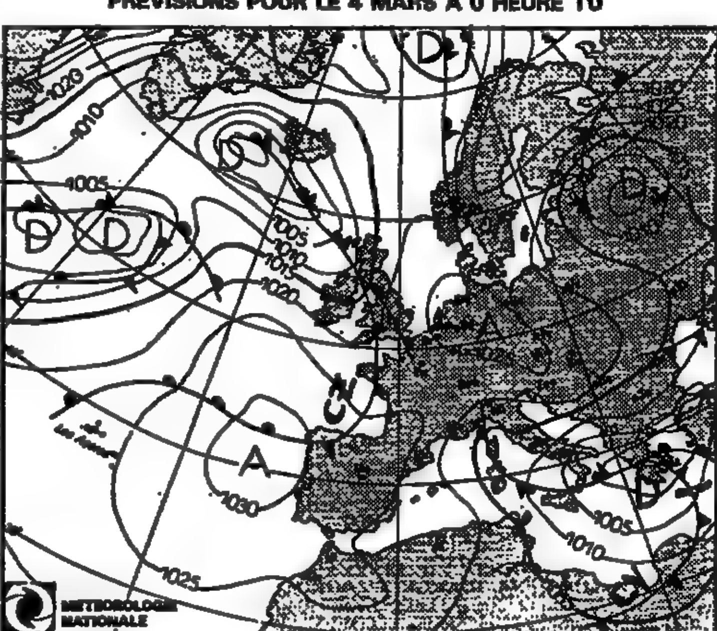
★ Muséum national d'histoire naturelle, 57, rue Cuvier, 75005 Paris. Tél. : 45-87-00-28. 20 F la plaquette.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2 MARS 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 4 MARS A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 2 mars à 0 heure et le mardi 3 mars à 24 heures.

Mises à part les régions situées à l'est du Rhône et de la Saône, toujours affectées par le flux perturbé, c'est un temps plus froid et instable qui va progressivement s'installer sur notre pays dans une circulation de nord-ouest.

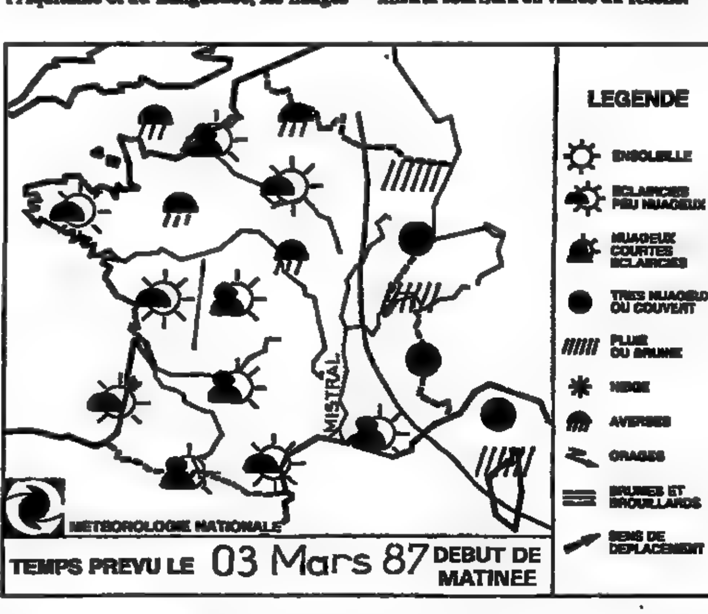
Mardi : des Ardennes et de l'Alsace à la Bourgogne, au Jura et aux Alpes, régnera dès le matin un temps gris et pluvieux. Quelques éclaircies se développeront sur la Bourgogne, en cours d'après-midi, mais on peut craindre des averses passagères.

De la Bretagne aux Charentes, à l'Aquitaine et au Languedoc, les nuages seront prédominants mais il ne pleuvra pas.

Partout ailleurs, nuages et éclaircies se disputeront le ciel, et l'on peut s'attendre à quelques averses.

Côté températures, elles amorceront une baisse en toutes régions. Avoisinant le matin un minimum de 3 à 6 degrés sur la majeure partie de la France, 7 à 10 degrés près des côtes atlantiques et méditerranéennes, elles atteindront dans l'après-midi un maximum de 7 à 11 degrés sur la moitié nord, 11 à 16 degrés sur la moitié sud.

Quant au vent, il sera généralement modéré de secteur nord-ouest. Un fort mistral soufflera en vallée du Rhône.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 01-3 à 8 h TU et le 02-3-1987 à 6 h TU — le 01-3-1987

FRANCE			
AJACCIO	14	4	D
BIARRITZ	20	13	C
BORDEAUX	16	9	C
BOURGES	12	10	P
BREST	10	8	P
CAEN	15	10	P
CHERBOURG	12	9	P
CLERMONT-FERR.	13	9	N
DIJON	12	10	C
GRENOBLE SM-H	16	9	C
LILLE	11	9	P
LIMOGES	11	8	C
LYON	14	8	C
MARSEILLE-MAR.	17	9	C
NANCY	13	10	P
NANTES	12	9	P
NICE	16	8	N
PARIS-MONTS.	12	10	C
PAU	18	10	N
PERPIGNAN	19	10	D
RENNES	13	9	B
ST-ÉTIENNE	13	8	C
STRASBOURG	12	9	P
TOURS	13	10	P
TOULOUSE	16	7	B
POINTE-À-P.	29	21	D

ETRANGER			
ALGER	21	8	D
AMSTERDAM	9	5	P
ATHÈNES	13	4	D
BANGKOK	28	22	C
BARCELONE	15	10	N
BELGRADE	4	0	*
BERLIN	– 1	– 9	C
BRUXELLES	11	9	P
LE CAIRE	19	13	C
COPENHAGUE	– 3	– 10	*
DAKAR	29	19	D
DELHI	26	13	N
DJERBA	18	11	N
GENÈVE	13	7	C
HONGKONG	19	15	D
ISTANBUL	8	2	C
JÉRUSALEM	10	1	D
LISBONNE	24	12	D
LONDRES	12	9	P
LOS ANGELES	19	7	C
LUXEMBOURG	10	8	P
MADRID	21	4	B
MARRAKECH	32	14	D
MEXICO	27	14	B
MILAN	13	2	B
MONTRÉAL	4	– 7	*
MOSCOU	– 11	– 21	*
NAIROBI	30	15	D
NEW-YORK	12	2	P
OSLO	– 5	– 21	D
PALMA-DE-MAJ.	17	7	B
PÉKIN	8	– 3	D
RIO-DE-JANEIRO	29	25	N
ROME	15	5	B
SINGAPOUR	32	25	N
STOCKHOLM	– 9	– 18	D
SYDNEY	20	16	P
TOKYO	10	1	C
TUNIS	18	10	N
VARSOVIE	– 6	– 16	D
VENISE	10	0	B
VIENNE	2	– 7	*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Echecs

La finale du Tournoi des prétendants

Karpov déjà en tête

Après trois parties, Anatoli Karpov mène 2-1 dans la finale du Tournoi des prétendants au championnat du monde qui l'oppose, à Linares (Espagne), à son compatriote Andreï Sokolov (*le Monde* daté 22-23 février).

Il n'a pas fallu attendre plus longtemps que la deuxième partie pour que l'ancien champion du monde prenne l'avantage sur son jeune rival. Certes, Sokolov s'est bien défendu et, à l'ajournement, le jeudi 26 février, bien des experts pronostiquaient la nullité. C'était oublier l'art des finales que possède Karpov qui, le lendemain, força par 46:Rç4 l'échange sur b4, qui allait donner à son fou une activité dévastatrice.

Dans la première partie, le mardi 24 février, de même que dans la troisième, samedi, Sokolov n'a pu qu'obtenir la nullité en trente-cinq coups puis en vingt coups, face à la défense Caro Kahn choisie à chaque fois par Karpov, défense qu'il n'avait pas jouée depuis... 1979!

Rappelons que le match se déroule en quatorze parties (un point par victoire, un demi-point par partie nulle). Sera déclaré vainqueur le premier qui obtiendra 7,5. En cas d'égalité 7-7, deux parties supplémentaires seront jouées. Si on arrive à 8 partout, les joueurs pourront soit continuer à jouer de deux parties en deux parties, soit réclamer un tirage au sort qui déterminera lequel des deux affrontera le champion du monde Garry Kasparov. Quatrième partie le mardi 3 mars.

Blancs : KARPOV
Noirs : SOKOLOV

Deuxième partie
Ouest-Indienne

1. d4	Cf6	32. Fé2	Ff5
2. ç4	é6	33. Rf1	Rf7
3. Cf3	b6	34. Ré1	Ré6
4. g3	Fa6	35. f3	Cd6
5. b3	Fb4+	36. Rd2	Rd7
6. Fd2	Fé7	37. a4	Fh3
7. Cç3	d5	38. Fa6	Rç7
8. çxd5	Cxd5	39. Fç3	Fç8
9. Fg2	0-0	40. Fd3	Ff5
10. Cxd5	éxd5	41. Fxf5	Cxf5 (c.a.e.)
11. 0-0	Cd7	42. é4	dxé4
12. Tç1	Té8	43. fxé4	Cd6
13. Té1	ç5	44. Rd3	Cb7
14. Fé3	Fb7	45. b4	a5
15. Fh3	çxd4	46. Rç4	axb4
16. Fxd4	Cf6	47. Fxb4	Rç6
17. Tç2	Fb4	48. Ff8	g6
18. Tf1	Fa6	49. Fé7	Ca5+
19. Fb2	Ff8	50. Rb4	Cb7
20. Cd4	Cé4	51. Rç4	Ca5+
21. Dç1	Fç5	52. Rç3	Cb7
22. Td1	Df6	53. Rd4	Rd7
23. Df4	Dxf4	54. Fxf6	Ré6
24. gxf4	Fç8	55. Fg7	Cç5
25. Fg2	Fé7	56. Rç4	Cxé4
26. é3	Taç8	57. Rb5	Cç5
27. Tdç1	f6	58. Ff8	Cd7
28. Ff1	Fxd4	59. Fa3	Rd5
29. Fxd4	Txç2	60. Fé7	Rd4
30. Txç2	Tç8	61. Fd8	Aband.
31. Txç8+	Fxç8		

(*Le Monde* publiera le « coup par coup » des parties gagnantes.)

Le Carnet du Monde

Décès

– Foix. Rennes. Dakar.

Mme Jacqueline Acroute,
Le recteur et Mme André Legrand,
Le docteur et Mme François Acroute,
M. et Mme Jean-Charles Acroute,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard ACROUTE,
Forces navales françaises libres
« La Moqueuse »,
ancien professeur aux lycées français
de Beyrouth et du Caire,
ancien principal de collège,

survenu le 22 février 1987, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques ont été célébrées à Foix.

– Mme Jean Maxence,
sa sœur,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Christian BELLE,
ministre plénipotentiaire en retraite,
ancien ambassadeur
en Afghanistan, Birmanie et Indonésie :
en poésie :
Basile Sainte-Croix-Loyseau,

survenu le 26 février 1987, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 3 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Coëtlogon,
75006 Paris.

[*Christian Belle était l'auteur de plusieurs recueils de poèmes sous le pseudonyme de Basile Sainte-Croix-Loyseau, notamment Chimères* (1925), *Blues* (1935) ; *Dépêches au cerf-volant* (1936), *Points morts* (1937) *et Lettre des siècles* (1938), *tous trois publiés aux éditions GLM ; Chants de passe* (1946).]

– Mme Charles Bontoux,
M. et Mme Pierre Desportes,
Le professeur et Mme Daniel Bontoux,
Marianne, Cécile
et Nicole Desportes,
Marc et Eric Bontoux,
Les familles Bontoux, Ramain, Aurillac et Tisèdre,

ont la douleur de faire part du décès survenu le 25 février 1987, dans sa quatre-vingt-unième année, de

M. Charles BONTOUX,
directeur honoraire de la BNP
officier de l'ordre national du Mérite,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et oncle.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité le lundi 2 mars 1987.

6, rue Emile-Duclaux,
75015 Paris.
9 *bis*, villa de Saint-Mandé,
75012 Paris.
15, rue Barbatte,
86000 Poitiers.

– La Chambre de commerce internationale (CCI)
Et le Comité national français de la CCI

ont le profond regret de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingts ans, de

M. Charles BONTOUX,
officier de l'ordre national du Mérite,
directeur honoraire
de la Banque nationale de Paris (BNP),
rapporteur général
de la commission internationale
de technique et pratiques bancaires
de la CCI,
vice-président du comité national
français de la CCI.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, le lundi 2 mars, à Paris.

– Charlotte Chardin,
née Saint-Raymond,
son épouse,
Pierre, Hélène et Marc Chardin,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

André CHARDIN,
ingénieur en chef du génie rural
des eaux et forêts,

survenu subitement le 14 février 1987, dans sa soixante-septième année.

Les obsèques religieuses et l'inhumation à Puy-Saint-Vincent (Hautes-Alpes) ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée le mardi 10 mars à 18 h 15, en la chapelle Saint-Bernard (gare Montparnasse).

94, rue Broca,
75013 Paris.
70, boulevard Arago,
75013 Paris.

– Paris. Lyon. Mende.

M. et Mme Marcel Sassolas
et leurs fils,
M. et Mme Jacques Sonchon
et leur fils,
M. et Mme André Franchet
et leurs filles,
ses enfants
et petits-enfants,
M. Victor Gazagne
et son fils,
M. et Mme Alfred Bertoncini
et leurs enfants,
La famille Duchamp,
ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 27 février 1987, de

Mme Pierre FRANCHET,
née Marie-Louise Gazagne.

La messe de funérailles aura lieu en l'église Saint-Pothin à Lyon-6e, le mardi 3 mars 1987, à 9 heures.

Une absoute sera célébrée en la basilique Saint-Fançois-de-Sales, à Thonon-les-Bains, le même jour à 14 h 30.

Inhumation au cimetière de Thonon-les-Bains.

– Albi. Nice. Lannejouls. Compiègne.

M. et Mme Roger de La Vernhe,
M. et Mme Roger Vialle,
Le colonel (ER)
et Mme Marcel Lambert,
Mme Maurice Tremolières,
leurs enfants et petits-enfants, parents et alliés,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Georges de LA VERNHE,
née Marthe Bousquet,

pieusement décédée le 24 février 1987, dans sa centième année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office religieux a eu lieu le jeudi 26 février, en la collégiale Saint-Salvy d'Albi.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

18, place Jean-Jaurès,
81000 Albi.

– Mme Jean Mercier-Pageyral,
son épouse,
M. et Mme Charles Durassel,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gérard Méric,
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Bustarret,
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Bernard Mercier-Pageyral,
et leurs enfants,
Ses enfants, petits-enfants,
et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Jean Gueydan,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Redon,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Louis,
et leurs enfants,
ses neveux, belles-sœurs et beau-frère,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MERCIER-PAGEYRAL,
ingénieur des arts et manufactures,

survenu le 26 février 1987, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 3 mars, à 8 h 30, en l'église Saint-François de Sales.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Besançon.

Mme Geneviève Netter,
son épouse,
M. Vincent Netter,
son fils,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Henry NETTER,
médecin des hôpitaux honoraire,
ancien interne des Hôpitaux de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Sainte-Madeleine, à Besançon, le mardi 3 mars, à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

37, quai Veil-Picard,
25000 Besançon.

– Mme Jean Nivat,
née Gabrielle Anbouy,
son épouse,
Georges et Lucile Nivat,
Maurice et Paule Nivat,
Aline et Robert Bonami,
ses enfants,
Anne et Guillaume Nivat,
Dominique, Jean-Luc et Catherine Nivat,
Olivier et Pierre Bonami,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la très grande douleur de faire part du décès, le 1er mars 1987, de

M. Jean NIVAT,

dans sa quatre-vingt-unième année.

L'inhumation aura lieu à Montpellier, dans la plus stricte intimité familiale.

Selon la volonté du défunt, il n'y aura ni fleurs ni couronnes, des dons pourront être envoyés à l'une des associations suivantes :

L'Ilot, 130, avenue de la République, 75011 Paris (fFoyer d'accueil pour handicapés sociaux) ;

Les Frères de l'espérance, 151, rue du Chemin-Vert (aide aux pays en voie de développement).

– M. Christophe Nowakowski,
son fils,
Sa famille et ses amis,

ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Roman Radziwoj NOWAKOWSKI,
ingénieur en chef de 3 M international
en France,
président du Crcle
des ingénieurs polonais au Canada,

survenu le 6 février 1987, à Paris (10e), à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 7 mars, à 18 heures, en l'église polonaise, 263 *bis*, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

81, rue de Maubeuge
75010 Paris.
Téléphone : 42-80-10-58.

– Mme René Ordonnaud,
née Mireille Barrois,
M. Georges Ordonnaud,
ont le regret de faire part du décès de

M. René ORDONNAUD,

survenu le 26 février 1987, à Blois, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité, le lundi 2 mars, en la cathédrale Saint-Louis de Blois.

Le présent avis tient lieu de faire-part.



– Versailles. Sèvres. Le Pellerin.

M. et Mme Paul Saintrat,
Leurs enfants Yves, Carole, Pascal, Christine,
ont la tristesse de faire part du décès de leur fils et frère

Jean-Guy,
archéologue départemental des Yvelines,

survenu le 25 février 1987, à l'âge de trente ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en la paroisse de Chéméré (Loire-Atlantique).

Des dons peuvent être offerts pour la recherche contre le cancer.

Contacter à ce sujet le (16) 40-04-58-80, 6, rue de l'Enclos, 44640 Le Pellerin.

– Le président de l'université René-Descartes-Paris-V,
Les vice-présidents,

ont le regret de faire part du décès du

professeur Jean STOETZEL,
membre de l'Institut,
professeur émérite.

Les obsèques ont été célébrées le 26 février 1987.

(*Le Monde* du 24 février.)

– Melun. Marseille. Le Mans.

Mme Marcel Turrel,
née Renée Belgodère
son épouse,
M. Paul Turrel,
M. et Mme Jean-Marie Arnaud,
ses enfants,
Jacques et Hélène, Pierre et Anne-Françoise, Françoise, Jacques et Sylvie, Sophie, Philippe,
ses petits-enfants,
Baptiste et Charlotte,
ses arrière-petits-enfants,
Mlle Fernande Belgodère,
sa belle-sœur,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel TURREL,

survenu le 25 février 1987, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

– M. Victor Desprez,
président du Groupement national interprofessionnel des semences et plants, (GNIS),
Le conseil d'administration,
La direction
Et l'ensemble du personnel du GNIS,

ont la tristesse de faire part du décès, le 23 février 1987, de

M. André de VILMORIN,
président d'honneur du GNIS,
président de la Caisse de gestion
des licences végétales,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole.

Les obsèques ont eu lieu à Verrières-le-Buisson, dans la plus stricte intimité.

Anniversaires

– Il y a un an, le 7 mars 1986,

Philippe BROCARD

était assassiné lors d'un affichage sur panneaux électoraux.

Une cérémonie aura lieu à sa mémoire, samedi 7 mars, à 11 heures, rue Paul-Déroulède, à Croissy-sur-Seine (Yvelines).

A cette occasion, une stèle sera inaugurée.

Vous qui nous aviez témoigné votre solidarité êtes invités à vous associer à cette commémoration.

– Il y a vingt ans disparaissait

Sacha SCHNEIDER.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

Communications diverses

– Le samedi 14 mars, à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Lefebvre, les éditions L'Harmattan et Radio-Beur organisent une conférence-débat : « L'émir Khaled, Messali Hadj, identité algérienne et colonialisme français », avec la participation d'A. Koulakssis et G. Meynier, auteurs de *l'Emir Khaled, premier za'îm ?*, et B. Stora, auteur de *Messali Hadj, pionnier du nationalisme algérien.*

Soutenances de thèses

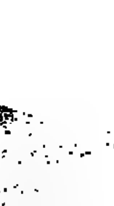
– Université Paris-III, mercredi 4 mars, à 14 heures, salle Bourjac, M. Mohamed Belfarh : « Le mythe et le symbole dans la poésie de Sayyah ».

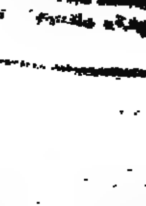
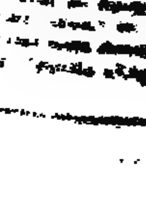
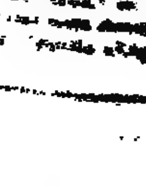
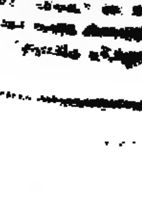
– Université Paris-III, jeudi 5 mars, à 9 heures, salle Bourjac, M. Kabbour Karimallah : « L'assimilation en arabe classique. Essai d'une analyse autosegmentale ».

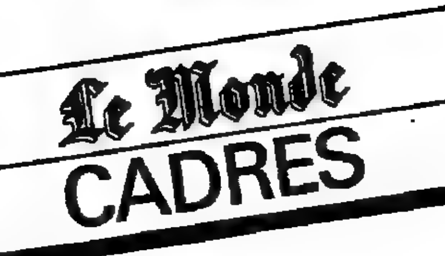
– Université Paris-VII, vendredi 6 mars, à 16 heures, salle C 22 04, Centre Pierre-Mendès-France, M. Patrick-Yves Badillo : « Eléments pour une théorie du secteur innovant. Réflexions à partir d'une modélisation des systèmes de réseaux câblés ».

– Université Paris-III, samedi 7 mars, à 9 h 30, salle Bourjac, Mme Gilberte White, née Hecquette : « Etude de quelques images obsédantes dans l'œuvre romanesque de François Mauriac de 1922 à 1932 ».

– Université Paris-V, lundi 9 mars, à 10 heures, salle 224, M. Jean-Marie Bouyou : « La production de l'espace urbain au Gabon : une étude sur Libreville ».





Directeur Général de PMI

Filiale d'un groupe, notre société réalise un Chiffre d'Affaires proche de 200 millions de francs avec moins de 200 personnes. Nous fabriquons des produits semi-finis en process continu et les commercialisons par différents canaux de distribution (industrie, négoce, grand public).

Le Directeur Général de notre société recouvre toutes les fonctions : gestion, commercial, production... Il est jugé sur les résultats et en particulier sur la dernière ligne... car notre groupe nous veut profitable.

De formation supérieure (ingénieur ou commerciale), proche de la quarantaine, vous avez une expérience de direction de centres de profit et, pour être notre patron, vous êtes un leader, vous êtes soucieux de productivité, de rentabilité et de développement. Et, comme nous sommes une PMI, vous saurez descendre dans le détail, retrousser les manches et nous entraîner vers des performances que notre groupe saura récompenser.

C'est vous ? Alors, envoyez vite un C.V. et vos prétentions, sous référence G/140.01/M, à notre Conseil :

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES



58 avenue Kléber
75784 Paris Cedex 16.

média-system

Leader mondial des boissons sans alcool

RESPONSABLE D'UN CENTRE DE PROFIT

Notre Société est fortement implantée en France et en expansion continue - 10 à 15% annuels.
Nous recherchons pour l'unité parisienne la plus importante qui assure le conditionnement et la commercialisation (250 personnes), son Chef d'Etablissement à dominante commerciale mais aussi gestionnaire et capable de superviser une usine de fabrication moderne et performante.

Sa mission :
- directement rattaché au Directeur Général, il participe aux réunions de direction et à l'élaboration de la politique commerciale,
- responsable de sa mise en œuvre et des objectifs à atteindre, il assurera au niveau de l'établissement :
  - l'animation des forces de vente,
  - la gestion (budgets - ressources humaines), la supervision du fonctionnement de l'usine.

Son profil :
De formation supérieure, ingénieur ou commerciale, 35 ans environ, il sera essentiel qu'il dispose d'une expérience à dominante commerciale, impliquant de larges responsabilités (centre de profit - direction de département...) de préférence dans les produits de grande consommation.

Sa réussite :
Homme d'action et de réflexion, son dynamisme commercial et sa réelle capacité d'adaptation doivent lui permettre d'être essentiellement **le coordinateur, l'animateur et le catalyseur** d'un encadrement et d'un personnel motivé, compétent.

Poste à Paris – Niveau de rémunération : 400.000 F

Ecrire sous réf. WI 323 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec



71 rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Dans le cadre du développement de ses opérations de marché,
le GROUPE HERVET recherche pour sa

Direction de la Trésorerie et des Changes

COLLABORATEUR

chargé :
- d'intervenir au sein d'une équipe en qualité de Trader sur les marchés interbancaires,
- d'assurer l'interface avec la clientèle notamment par le développement de produits monétaires,
- de participer à la politique générale de la Direction de la Trésorerie et des Changes.

Votre expérience d'environ 5 années vous a familiarisé avec les techniques de gestion de trésorerie et plus particulièrement les titres de créances négociables.
Elle s'appuie sur une formation supérieure fortement orientée vers les mathématiques financières et l'informatique.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 209 à Bénédicte LE TOUZÉ - Banque HERVET - Département du Personnel et des Relations Sociales - 127, avenue Charles-de-Gaulle, 92201 NEUILLY-S/SEINE.

BANQUE HERVET

Plein Champs



L'univers des matériaux
L'avenir des biotechnologies

recherche pour son groupe opérationnel "sanitaire" un

Ingénieur chimiste

spécialisé matières plastiques chargé du développement

En liaison étroite avec les services marketing (France et international) et les laboratoires centraux du Groupe, il sera chargé de développer de nouveaux produits et la mise en œuvre de nouveaux matériaux, jusque et y compris la mise au point des procédés et méthodes d'industrialisation.

Ce poste clef conviendrait à un candidat diplômé d'une grande école de chimie, ayant 5 à 10 ans d'expérience professionnelle impliquant de solides connaissances dans les matières plastiques et, en particulier, dans les stratifiés et les techniques de thermoformage.
Il témoignera de solides qualités d'initiative, de créativité et de réalisme ainsi que de très bonnes capacités relationnelles.
Connaissance de l'anglais nécessaire.

Réelles perspectives d'évolution de carrière dans le Groupe.
Poste basé à Vendôme.

Ecrire sous réf. ZL 326 AM - Discrétion absolue

Membre de Syntec



71 rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL



Maitrisons les risques

QUALITÉ, FIABILITÉ, SÉCURITÉ, sont aujourd'hui des besoins majeurs des clients de CEP, Société de Services Techniques 1300 personnes.
Nous écoutons nos clients et les conseillons dans la maîtrise des risques et de leurs conséquences économiques.
Notre responsabilité peut ainsi être engagée, parfois pour des sommes considérables.

JURISTE D'ENTREPRISE

Grâce à votre formation (niveau doctorat) et votre expérience d'environ 5 ans (assurance Responsabilité Civile), vous avez, si possible dans le secteur de la construction, acquis une compétence reconnue.

CEP VOUS PROPOSE DE DEVENIR SON JURISTE

Vous serez responsable :
- de l'assistance aux services opérationnels lors des négociations commerciales
- de la gestion des contentieux : suivi des dossiers, relations avec les avocats, assureurs, experts
- de la sensibilisation du personnel aux problèmes de responsabilité civile ...

Autonome et rigoureux, votre sens des contacts et votre volonté de vivre dans l'action seront garants de votre réussite.

Merci d'adresser votre candidature (CV + photo) à CEP, Philippe Pappas, 34 rue Rennequin 75017 PARIS.

Deb's

Sud-Est

Et maintenant... l'ensemble de la fonction personnel

Diplômé d'études supérieures, votre envie de communiquer vous a tout d'abord conduit vers la Fonction Personnel. Votre sens du contact, votre écoute, le plaisir que vous éprouvez à convaincre et la qualité de vos conseils vous ont permis d'y réussir brillamment.

Vous maîtrisez à présent la législation sociale, vous êtes déjà bien intervenu dans les relations paritaires et vous avez maintenant envie de monter vous-même en première ligne comme **Chef de Personnel.** C'est ce que nous vous offrons.

Etablissement de Recherche et de Production d'un des plus importants Groupes Pharmaceutiques, 200 personnes, vous prendrez, aux côtés du Directeur de Site, l'ensemble des composantes de la Fonction. Attentif aux particularités locales, vous traduirez comme il convient les décisions du Groupe. Vous saurez également, lorsqu'il le faut, replacer le quotidien dans un contexte politique à l'échelle d'un ensemble. C'est jusqu'ici une des clefs de notre réussite... et bien sûr de la vôtre.

Merci de nous adresser votre dossier complet, s/réf. O/PE/LM, à notre Conseil Didier LESUEUR.

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

SYNTEX

Chef de laboratoire

Chimie Thérapeutique

En tant que Chef de Programme, vous aurez la responsabilité de la conception et de la réalisation des molécules nouvelles. Titulaire d'un Doctorat en Chimie Organique ou équivalent, vous possédez déjà une expérience professionnelle d'environ 3 ans en Chimie Thérapeutique.

Cadre

Chimie Analytique

Responsable d'une section, vous concevrez et réaliserez les méthodes analytiques appropriées permettant la connaissance physico-chimique et le devenir biologique de nouveaux composés. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent, avec une expérience confirmée de 3 à 5 ans dans l'industrie pharmaceutique, vous avez en plus de bonnes aptitudes à la rédaction d'articles, de rapports...

Ces postes sont proposés dans le cadre de l'expansion européenne de RECHERCHE SYNTEX FRANCE - membre du Groupe International SYNTEX - et pour son Département Recherche Chimie. Ils s'adressent à des spécialistes doués de créativité, d'imagination, du sens des responsabilités et de l'animation ainsi que du goût du travail en équipe. La connaissance de l'anglais est nécessaire. Pour un premier contact en toute discrétion, nous vous remercions de bien vouloir adresser votre dossier de candidature à Pierrette HESSE - Recherche Syntex France - Leuville s/Orge - 91310 Montlhéry.

M PUBLIGESTE

Clinique chirurgicale XV[e] arrdt, recherche COMPTABLE BTS
Libre de suite, expérience et maîtrise outil informatique exigées et connaissance facturation tiers-payant appréciée. Adresser CV, prét. et photo en précisant bien sur l'enveloppe la référence M/16079 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

RECHERCHE D'UN INGÉNIEUR ÉCONOMISTE

LA SOCIÉTÉ :
Trans Energ, société de conseil aux PVD dans le secteur énergie, fondée en 1980, filiale des opérateurs énergétiques français.

LE POSTE :
Ingénieur d'affaires pour suivi des projets et prospection commerciale de haut niveau. Langue espagnole et (si possible) anglais ; poste basé à Paris avec nombreuses missions à l'étranger.

LES COMPÉTENCES :
Formation grandes écoles. Sens aigu du contact. Expérience du secteur énergie à l'exportation.

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite à :
TRANS ENERG - SAF
42, rue Cambronne,
75015 PARIS.



Rowntree Mackintosh

LION
NUTS
SMARTIES
AFTER EIGHT
QUALITY STREET
LANVIN

Puissant groupe international recherche pour son Siège Européen

ANALYSTE MARKETING

HEC, ESSEC, ESCP, IEP
Débutant ou première expérience

Réf. AME

Rattaché au responsable des études marketing, votre mission consistera à analyser l'évolution de nos marques et la position de notre société dans son environnement concurrentiel européen.

Pour cela, vous serez amené à utiliser et à gérer un système d'informations marketing sophistiqué. Vous ferez partie d'une équipe en relation avec les différentes sociétés du groupe basées en Europe Continentale.

Votre capacité de communication, votre goût pour la micro-informatique et votre anglais courant seront de précieux atouts.

Basé à MARNE-LA-VALLEE, ce poste très formateur ouvre de larges perspectives.

Merci d'envoyer CV, photo, lettre manuscrite et prétentions en précisant la réf. à ROWNTREE MACKINTOSH, Direction du Personnel, Noisiel, 77422 MARNE LA VALLEE Cedex 2.

CONTESSE



cegos

INFORMATIQUE

DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT FORMATION INFORMATIQUE

Nous sommes parmi les trois premiers du marché en **FORMATION INFORMATIQUE** destinée aux dirigeants et aux cadres, utilisateurs et informaticiens. Nous vous proposons de développer et de faire évoluer cette activité qui connaît un fort taux de croissance et est en pleine mutation.

Vous trouverez dans notre groupe :

- une **notoriété exceptionnelle** en matière de **Formation**,
- **la compétence d'une équipe** d'une douzaine de consultants formateurs en informatique de très bon niveau,
- la volonté de la Direction Générale de développer cette activité sur un **marché très porteur.**

Si vous avez au moins 32 ans et si vous nous apportez :

- une compétence en **gestion, développement d'activité** et encadrement d'une **équipe à fort potentiel,**
- une culture large et solide en **informatique,**
- un intérêt marqué pour la **formation.**

Nous sommes désireux de vous rencontrer. Pour ce faire, envoyer lettre manus., C.V. et prétentions à Philippe DELILLE, Directeur des Ressources Humaines de la CEGOS, sous réf. 702 M - CEGOS, Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE CEDEX.

CURRICULUM

Vendée

JEUNE RESPONSABLE BUREAU D'ETUDES

Débutant ou presque...

atlantic Le Groupe ATLANTIC (900 personnes - 800 millions de francs de chiffre d'affaires), leader national dans la fabrication et la vente de matériels et équipements pour chauffage (convecteurs, chauffe-eau, chaudières, ...) recherche, face à son développement, un jeune Ingénieur Recherche et Développement.

Rattaché au Responsable du Service Qualité et Développement d'une unité de production, il aura en charge, en autorité sur une petite équipe, le développement, l'amélioration et la mise au point des produits, de leur conception jusqu'aux essais et industrialisation.

Ce poste doit motiver un jeune ingénieur diplômé (A.M., ENSI, INSA, ...), débutant ou non, et motivé par la fonction Etudes, Recherche et Développement. La réussite dans la fonction exige un esprit créatif, pratique et pragmatique, lié à une grande faculté d'adaptation. La taille du groupe autorise, à moyen terme, de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 1/1383 O à :

EGOR OUEST ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 NANTES

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Nous sommes un très grand groupe français de distribution, implanté tant en France qu'à l'étranger. Notre MANAGEMENT est DECENTRALISE, notre philosophie commerciale repose sur la CONCERTATION avec nos fournisseurs et nos clients. Notre expansion se poursuit rapidement et nous ANTICIPONS dès aujourd'hui les formules de distribution de DEMAIN.

JEUNE DIRECTEUR MARKETING ET COMMUNICATION 400 KF +

de culture française et d'une envergure internationale

Nous créons ce poste FONCTIONNEL au sein de notre Direction France. Rattaché au DG, vous êtes le "Conseil" auprès de nos structures régionales de vente pour tout ce qui concerne les actions marketing ("écoute client", zone de chalandise, qualité de services, produits...). Vous êtes le garant de la qualité de l'image de notre enseigne et de son identité visuelle. Vous suscitez et synthétisez les idées sur l'évolution des formules de distribution et méthodes de vente, vous faites progresser notre connaissance du consommateur et coordonnez l'apport d'études quantitatives, qualitatives et créatives. Vous proposez des politiques et des moyens de communication et de publicité. Vous orientez un budget très important.

De formation HEC, ESSEC, ESCP, vous avez au moins 7 ans d'expérience dans la grande distribution ou les produits grand public, dans des fonctions de type commercial, responsable produit, responsable marketing,... Vous avez la volonté de vous intégrer dans un environnement aux cultures variées et aux expériences diversifiées. Votre évolution se fera dans notre groupe, au niveau national ou international, et induira des responsabilités opérationnelles.

Veuillez adresser votre candidature (C.V., lettre manus. et rémunération) sous référence 2162/M à notre Conseil, Christine DEFECHE, Tour Chenonceaux - 92516 BOULOGNE CEDEX.

MEMBRE DE SYNTEC

CURRICULUM

sélé CEGOS

FILIALE DU BUREAU VERITAS RECHERCHE SON

DIRECTEUR REGIONAL EUROPE

Bien introduit dans le milieu du Transport intermodal (containers etc.).
Sous l'autorité du Directeur Général :
Vous assurez la Direction des Ventes et les activités techniques, la mise en œuvre des études de Marketing, des programmes d'interventions et des procédures informatisées.

Vous suivez la qualité des services et le développement des activités.
Vous supervisez la réalisation des opérations et le personnel chargé de les effectuer.

Vous êtes responsable vis-à-vis de la Direction Générale de la coordination des activités et de la réalisation des objectifs qui vous sont fixés.

La pratique de l'anglais courant est indispensable.
Une expérience minimum de 6 à 7 ans est particulièrement appréciée.
Le poste à pourvoir sur Paris-La Défense exige de nombreux déplacements.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite avec photo et prétentions sous référence OO3 à BUREAU VERITAS.
Direction Branche Industrie, 17 bis, place des Reflets Cedex 44 92077 PARIS-LA DEFENSE.

Intégrer notre direction financière...

UNE AFFAIRE DE PROFESSIONNELS

Etablissement financier régional du réseau des Caisses d'Epargne (200 agences et 1.000 personnes en PICARDIE) nous regroupons ses ressources et assurons le refinancement de ses activités. Dans notre Structure à taille humaine et de création récente, nos spécialistes participent au développement du réseau dans les domaines financier, marketing, commercial ressources humaines, informatique... Le développement qualitatif de nos structures amène notre direction financière à se renforcer et à rechercher 3 collaborateurs de haut niveau :

- **CHARGE D'ETUDES FINANCIERES** (ENSAE, Sup de Co...) **-réf. DF 19 M-** Homme de chiffres (statistiques, maths financières...) votre formation et votre expérience dans une fonction études (banques, assurances...) l'attestent. Vous préparerez barèmes de prêts, études financières et la mise au point de nouveaux outils de calculs et de gestion. Votre sens de la finance et votre créativité pourront s'exprimer en participant à la conception de nouveaux produits, à la gestion de trésorerie et au montage d'opérations bancaires.
- **GESTIONNAIRE TITRES** (IEP, Sup de Co, Droit...) **-réf. DF 20 M-** Après une formation supérieure vous avez prouvé dans une banque ou chez un agent de change vos qualités d'organisateur. Nous vous proposons de mettre en place la gestion des titres en région. Adaptable, motivé par ce secteur, vous contribuerez à la tranformation de ce service clé en plein développement.
- **GESTIONNAIRE CREDIT** (Maîtrise Droit Privé...) **-réf. DF 21 M-** Juriste confirmé par une expérience dans un service crédit, la réglementation des prêts, la bonne conformité des contrats et le contentieux sont votre domaine.
Votre potentiel et votre technicité vous permettront de vous positionner rapidement comme notre spécialiste du droit bancaire et l'interlocuteur de notre réseau.

Votre formation et votre expérience de 3 ou 4 ans font de vous les spécialistes que nous attendons. Merci d'adresser lettre, C.V. + photo & rémunération souhaitée en précisant la référence choisie à :

SOREFI PICARDIE SOREFI PICARDIE - B.P. 727 - 80007 AMIENS cedex.

MEDIA PA



Rowntree Mackintosh

LION — NUTS — SMARTIES — AFTER EIGHT — QUALITY STREET — LANVIN...

LEADER SUR LE MARCHE FRANCAIS DU CHOCOLAT
recherche pour son siège de MARNE LA VALLEE
(20 minutes Est de Paris)

ASSISTANT EMPLOI FORMATION

Diplômé ESC, IEP, ou Sciences Humaines avec anglais courant.
Première expérience fonction personnel ou débutant avec stages significatifs.
Je vous propose :
- de rejoindre un environnement professionnel structuré et à taille humaine, où la volonté de compétitivité s'appuie de plus en plus sur le développement du capital humain par des voies pragmatiques.
- de participer à mes missions de recrutement (non cadres d'abord puis progressivement cadres), de gestion de la formation (montage et recherche de stages, analyse des besoins...) et d'études et projets spécifiques découlant de nos ambitions.

Merci de m'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prét. ou salaire actuel) à Michel DASSE, Responsable Emploi Formation, Rowntree Mackintosh S.A., Noisiel, 77422 Marne la Vallée.

CONTESSE

RECRUTEMENT

PLANIFIER ORGANISER GERER

Une entreprise de haute technologie, filiale d'un groupe mondialement connu, vous propose de planifier, organiser et gérer la forte croissance de ses effectifs en coopération avec le Management. En effet, dans notre domaine d'activité en pleine expansion, le Recrutement est un centre vital.

Vous trouverez à bord, une équipe de consultants compétents et une logistique efficace qui vous aideront à optimiser l'activité de ce service.

Une formation supérieure, une solide expérience de la vie en entreprise, une compétence réelle de « manager » nous paraissent les conditions nécessaires de réussite à ce poste.

Ecrivez sous référence MON350 à Claude Jacquemain, CURSUS, 26, rue Croix des Petits Champs 75001 PARIS qui nous transmettra confidentiellement votre courrier.



VALORISER LES COMPETENCES : UN OBJECTIF, UNE EXIGENCE...

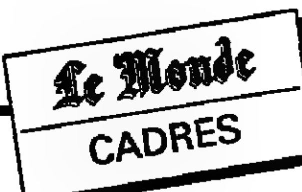
Formateur

De par votre expérience de 10 ans minimum, vous êtes reconnu comme un véritable professionnel de la formation.
Vous aimez vous interroger sur les moyens et comportements qui permettent aux individus de réussir dans leur entreprise.
Vous prenez en charge la formation des collaborateurs de nos concessions à la fonction commerciale, à la gestion-finance et aux ressources humaines.
Vous élaborez la démarche pédagogique, les outils et les contenus des stages et suivez les actions dans le temps.
Diplômé d'études supérieures ESC, IEP, 3ème cycle, votre autorité naturelle et vos capacités de contact peuvent vous conduire à terme à prendre la responsabilité du service.
Vos résultats et votre valeur personnelle favoriseront votre évolution dans une société qui privilégie la promotion interne, la polyvalence et qui investit 2,5 % de la masse salariale dans la formation.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, avec CV, photo et prétentions, sous réf. 5830/M, à V.A.G. France, Division du Personnel et des Relations Sociales, BP 64, 02600 Villers-Cotterêts.







A LA BANQUE POPULAIRE PROVENÇALE ET CORSE

Nous souhaitons renforcer notre réseau d'exploitation. Banque régionale dynamique, nous faisons partie d'un grand groupe à l'esprit d'entreprise.
Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons trois professionnels de la banque, pour

AIX-EN-PROVENCE et sa Région

- **UN DIRECTEUR D'AGENCE classe V - VI**
- **UN FONDE DE POUVOIR classe V - VI**
- **UN CHARGE DE CLIENTELE ENTREPRISE classe IV**

De formation supérieure ou I.T.B., vous possédez une expérience bancaire réussie en matière de développement des Ressources, une bonne maîtrise des engagements ; vous avez fait vos preuves en tant que commercial et/ou animateur d'équipes... et vous désirez participez à notre développement.

Nous vous invitons dans un premier temps à nous adresser votre demande manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle en précisant la fonction choisie à : B.P.P.C. Direction du Personnel, 16-22 rue Léon Paulet, 13008 Marseille.

Banque Populaire

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE

Directeur exportation
Europe

Une société française performante, CA 300 millions, exportation supérieure à 25 %, réalisant des produits industriels destinés à une clientèle diversifiée, recherche son Directeur Exportation pour l'Europe.

Manager, animateur et gestionnaire, il sera capable :
- d'élaborer la politique et les stratégies commerciales,
- d'animer un réseau de filiales, succursales et agents,
- d'être un moteur du développement à l'exportation, développement qui représente un axe privilégié de l'expansion de la société qui a 50% du marché national.

Ce poste représente une excellente opportunité pour un candidat ESC ou équivalent, ayant au minimum 5 ans d'expérience commerciale à l'exportation dans le domaine des produits industriels, parlant anglais et allemand, à même d'être efficace sur le terrain mais également bon stratège et bon gestionnaire.
Poste à Lille.

Ecrire sous réf. XM 295 AM
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

400.000 F
Jeune Directeur général
Produits grand public

Diriger et développer une PME performante (40 personnes - 40 millions) filiale d'un grand groupe français qui a pour cette société des projets ambitieux de croissance interne et externe, tel est le "Challenge" que nous vous proposons.
Cette société a ses propres moyens de fabrication, de vente et de gestion.

Nous recherchons un Directeur formation grande école, ayant 8 ans d'expérience environ, d'un haut niveau qui associe la rigueur du gestionnaire au dynamisme du commercial.
Poste : ville moyenne centre France (70 km Lyon)

Ecrire sous réf. XH 237 CM
Discrétion absolue
Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

Importante chaîne de résidences de tourisme recherche son

directeur d'exploitation

Responsable de l'ensemble des résidences, il se verra confier :
- La mise en œuvre, sur le terrain, de la politique commerciale.
- La formation, l'encadrement et l'animation du Personnel.
- La gestion et la maintenance.

Il disposera pour sa mission des services spécialisés du siège.
Ce poste conviendrait à un candidat de 35 ans au moins, de formation supérieure de gestion, possédant une expérience acquise dans le tourisme, la distribution ou la restauration.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous n° 96.547,
PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur - 75002 Paris, qui transm.

Jeune ingénieur
pour une carrière opérationnelle en usine

Nous sommes une société française performante, ayant des usines modernes et à taille humaine et faisant partie d'un groupe renommé.
Nous attachons un soin tout particulier à la valeur de notre encadrement et à la motivation de nos équipes.
Nous offrons un poste particulièrement formateur à un jeune ingénieur débutant ou ayant une première expérience en usine.

Adjoint du Directeur d'une usine à feu continu, bénéficiant d'investissements importants et ayant un effectif de 30 personnes, vous assumerez d'emblée des responsabilités opérationnelles et polyvalentes : production, maintenance, progrès technique, gestion, vous permettant de faire vos preuves sur le terrain et d'évoluer.

La réussite dans ce poste implique :
- une formation AM, INSA, ENSI, ENI,
- de bonnes connaissances en électricité, automatismes, mécanique,
- des qualités d'animation, d'initiative et de pragmatisme.

Poste : région Sud-Ouest.

Ecrire sous réf. XJ 324 AM
Discrétion absolue
Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

Chef de département systèmes d'information

Une société performante, qui fabrique et commercialise des produits de marques renommées, (CA 530 millions) et qui est rattachée à un très grand groupe international, recherche le Responsable des systèmes d'information de l'ensemble de la société. Il en assurera la maîtrise, la cohérence et le développement.

En particulier :
- il dirigera le service informatique,
- il élaborera le schéma directeur, après diagnostic de l'existant et en concertation avec les directions de l'entreprise,
- il concevra un plan annuel d'actions et développera les applications qui y sont inscrites,
- il instruira tous les investissements en matériel et logiciels.

Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant 8 à 10 ans d'expérience informatique impliquant la responsabilité d'un service informatique impliquant la responsabilité d'un service informatique ou d'un service études :
- connaissant les applications de gestion de production,
- témoignant de qualités marquées de dynamisme, de dialogue et d'animation.

Poste à Lyon. Ordre de grandeur de rémunération : 300.000 F

Ecrire sous réf. AH 327 AM
Discrétion absolue
Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

IMPORTANT GROUPE FINANCIER recherche

Chargé d'Etudes Socio-Economiques

Intégré au département des études de marché et des relations avec le réseau commercial, il sera plus particulièrement chargé :
- de la conception et de la mise en œuvre d'études concernant les comportements d'épargne et les produits du groupe,
- des relations avec les sociétés d'études marketing sous-traitantes (définition des objectifs, suivi des résultats, etc...).
- de la gestion et du traitement de fichiers statistiques.

Pour ce poste nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur en économie, maîtrisant les techniques de traitements statistiques et ayant impérativement une expérience de 2 ans de ce type d'activité en entreprise ou en cabinet.
Merci d'adresser CV, photo et prét. s/réf. 21119 à Contesse Publicité 20 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui trans.



Le Groupe **CIPEL**, leader du marché de la pile (MAZDA-WONDER) se développe et s'implante en force en Europe.

Nous créons le poste de :

DIRECTEUR STRATÉGIE MARKETING ET TECHNOLOGIES

Rattaché à notre Président, il aura en charge la conception et la mise en œuvre du PLAN STRATÉGIQUE. Il sera en outre, l'animateur de la VEILLE TECHNOLOGIQUE en liaison avec les autres acteurs de notre développement (Marketing produits et marques, R et D, Fabrications...)

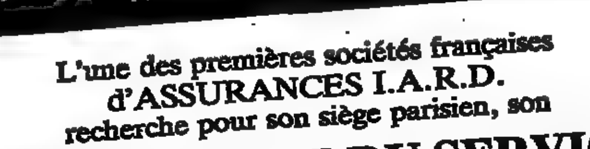
Vous avez environ 30-35 ans, une formation supérieure (INGÉNIEUR ou ÉCOLE DE COMMERCE) + MBA (INSEAD ou autre...), et une expérience des techniques d'analyse stratégique marketing, technologies (PIMS, ADL, MIT, BCG...) acquise en entreprise ou en cabinet.

L'animation est une des clefs de votre succès, vous l'avez prouvé, si possible dans le domaine des produits Grand Public.
Vous êtes mobile et bilingue français/anglais.

Nous vous offrons une opportunité exceptionnelle de contribuer au développement d'une entreprise du 3e Type, dans la perspective de prendre à terme la direction d'un centre de profit.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions), sous référence 4002/M, à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit la plus grande discrétion.

20, rue Pergolèse - 75116 Paris
Actiman

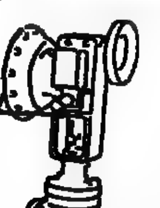


L'une des premières sociétés françaises d'ASSURANCES I.A.R.D. recherche pour son siège parisien, son

RESPONSABLE DU SERVICE SINISTRES "DOMMAGES AUX BIENS"

Il se verra confier l'animation d'une petite équipe et le suivi des sinistres les plus importants.
La fonction comportera une contribution active et continue aux mesures d'information et de moralisation entreprises sur **la qualité des risques de dommages.**
Cette offre s'adresse à **un professionnel confirmé du règlement des sinistres incendie** ayant : • une formation supérieure • une grande aisance relationnelle • une aptitude d'adaptation à des interlocuteurs et à des situations variés • la capacité de représenter la société • un ascendant naturel • une parfaite maîtrise des techniques de négociation • de la disponibilité.
Si cette proposition vous intéresse, adressez lettre manuscrite de motivation, CV, photo et prétentions à notre Conseil, sous référence RSM.1.

ceforpe
marc forget et associés
10, rue de la Victoire 75009 Paris



Masoneilan

Spécialiste mondial des Vannes de Régulation recherche pour ses Services Ventes

jeune ingénieur technico-commercial

Après une période de formation à nos produits, il sera responsable, pour un secteur donné :
- *du développement et du suivi des contacts et* des relations avec nos clients à Paris et en Province.
- de l'établissement des offres techniques et de leur suivi à tous les niveaux.

Il sera diplômé d'une école d'ingénieurs et aura de bonnes connaissances en Mécanique Générale et Mécanique des Fluides.

Une première expérience dans le domaine de la vente des biens d'équipement industriels serait appréciée.

L'ANGLAIS LU, ECRIT, PARLE EST INDISPENSABLE POUR CE POSTE.

Le lieu de travail est à NEUILLY-SUR-SEINE.

Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions à Mme ABOULKER - **MASONEILAN**
107, avenue Charles de Gaulle
92521 NEUILLY CEDEX



GROUPE SYSECA

SYSECA (350 MF de C.A., 900 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une Société de service et d'ingénierie en informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Pour renforcer notre implantation régionale dans le Sud-Ouest, et promouvoir nos activités temps réel, intelligence artificielle et études avancées, nous recherchons :

ingénieur commercial

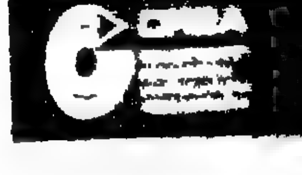
diplômé Grande Ecole d'Ingénieurs

ayant des références auprès d'industriels toulousains, plus particulièrement dans le domaine aéronautique et aérospatial.
Il aura la responsabilité de la prospection, promotion, négociation, vente de nos produits et services dans la région.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 231 à SYSECA SELECTION, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX. Discrétion assurée.

SYSECA SELECTION


Le Monde
CADRES





Paris, PME (CA 10 MF), Sports et loisirs nautiques

Directeur Général (France)

Patron opérationnel de cette société de distribution, filiale d'un des leaders dans son domaine, il assure la pleine responsabilité du développement (ventes, marketing) et de la gestion administrative et financière (Personnel, plans, budgets, reporting).

Diplômé d'une grande école de commerce, vous possédez à 35/40 ans une expérience complémentaire (ventes/marketing + finances) acquise dans une fonction similaire au sein d'une société de Distribution de Produits ou d'Equipements Grand Public... Dans le domaine des sports, ce serait un plus ! La parfaite connaissance des structures anglo-saxonnes et la maîtrise de l'anglais sont deux éléments indispensables pour postuler à cette fonction.

Vous rejoindrez une société dynamique, de réputation internationale en expansion sur un marché porteur.

Merci d'adresser lettre de motivation et CV en Anglais en précisant la référence M 62403 NLB à Nicole LE BREUILLY.

TEG
113 rue de l'Université
75007 PARIS.



Dans le cadre de sa stratégie de développement
la poste recrute :

AGENTS COMMERCIAUX
INGÉNIEURS D'AFFAIRES

Pour la gestion personnalisée de ses grands clients nationaux.

PROFIL :
- formation commerciale, économie d'entreprise de bon niveau ;
- expérience professionnelle d'au moins 4 ans ;
- langue anglaise appréciée.

APTITUDES :
- aux contacts à haut niveau ;
- à la négociation des affaires ;
- à la réflexion marketing ;
- au travail en équipe.

Candidatures : lettre manuscrite et curriculum vitae à D.G.P.
Direction des Services Courrier « Grands Comptes » - 20, avenue de Ségur, 75700 PARIS.

AUDIOVISUEL

cadre, *responsable relations publiques et vidéo communication*, 18 ans expér. information. Promotion, conception et production. Rech. poste similaire. Ecr. N° 22007 Contesse Pub., 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris qui transmettra.

Importante société de distribution

recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES

Débutant ; 20/25 ans, bac + 2, une formation supérieure ; connaissances micro-informatique (matériel, logiciel) indisp. ; poste basé à PARIS. POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 02309 à : UNM, service CRC, avenue Georges-Boillot, 91310 LINAS-MONTLHÉRY.

Cette entreprise, spécialisée dans la fabrication de colles et adhésifs, est aujourd'hui un des leaders sur le marché français de l'emballage et du conditionnement. Grâce à une excellente assise financière, des clients prestigieux et un fort développement à l'export, elle est appellée à devenir rapidement un groupe européen de premier ordre. Aussi renforce-t-elle son laboratoire de recherche et développement, particulièrement dans le domaine des adhésifs.

Responsable du laboratoire "recherche et développement"

A la tête d'une équipe d'une douzaine de personnes, et en relation permanente avec la clientèle et les services internes de l'entreprise, sa mission sera à la fois technique, stratégique et de management. Technique, car il sera responsable de la qualité des produits mis au point, de leur standard et de leur coût. Stratégique, car il devra adapter constamment ses lignes de produits en fonction du marché et des besoins des clients. De management, car il insuflera *chez ses collaborateurs du dynamisme et une créativité constante. Ce poste conviendrait à un ingénieur chimiste* maîtrisant parfaitement la chimie organique (émulsions, solutions, thermofusibles, réticulables...). Une expérience de 5 ans minimum est nécessaire en qualité d'ingénieur d'application ou responsable d'un laboratoire dans des domaines tels que les polymères, les résines, les émulsions, les élastomères... En outre, une grande autonomie et une réelle ouverture "marketing" sont attendues. La rémunération sera fonction du niveau des compétences acquises. De réelles perspectives d'évolution sont assurées à l'intérieur du groupe. Réf. A/D2829M.

Ingénieurs de recherche
200.000 F

Sous l'autorité du responsable du laboratoire et en relation directe avec les services commercial et technique, ils mèneront intégralement les missions de recherche et de développement sur les produits ou les matières premières depuis l'analyse de la demande client jusqu'aux tests, en passant par la formulation des produits. Des déplacements au niveau national et international sont à prévoir. Ces postes impliquent de solides connaissances en chimie organique (école ou université) et 2 à 3 ans de recherche de base sur les polymères, caoutchoucs, ou résines. Curiosité naturelle, bon sens et volonté de s'investir seront appréciés afin d'évoluer avec l'entreprise. La rémunération, liée à l'expérience pourra atteindre 200.000 francs. Réf. A/D2830M.

Pour ces postes, un très bon niveau d'anglais est nécessaire. Base de travail : grande banlieue est de Paris. Ecrire à Sylvie LOTS en précisant la référence choisie. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



Recherche

CHEFS DE PROJETS

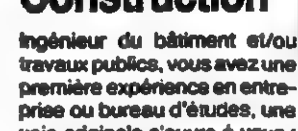
– 3 ans d'expérience minimum dans le domaine de la conduite de projets et dans le domaine informatique.

Les projets concernés peuvent être, soit des centres de contrôles de missions opérationnelles, soit des centres de traitements de données de mesures ou issues d'imageries et peuvent concerner l'ensemble matériel/logiciel ou le logiciel exclusivement.

Ces Chefs de Projets devront pouvoir assurer le contact avec des industriels clients, qui évoluent dans des domaines de technologie de pointe (en particulier aéronautique spatiale et télécommunications).

Adresser votre candidature à Mme Claudel réf. : 11.
**CR2A - 19 avenue DUBONNET
92411 COURBEVOIE CEDEX**

3 départements ouverts à ingénieurs d'affaires

Leader de l'assurance des risques d'entreprise, les ASSURANCES GENERALES DE FRANCE s'appuient sur la décentralisation et la qualité de leurs équipes pour répondre aux besoins spécifiques de chaque client.

Pour ces trois postes, alliant compétences techniques et sens des contacts humains, trois atouts indispensables : votre formation supérieure d'ingénieur, votre mobilité pour assurer de fréquents déplacements (France et étranger), votre capacité à parler l'anglais couramment.

Incendie et dommages divers

Votre expérience d'au moins 3 ans en entreprise vous a permis d'acquérir maturité et un bon sens critique.

Au sein de notre équipe d'ingénieurs chargée d'affaires, vous analyserez les risques sur le plan technique et négocierez les contrats. Vous apporterez votre aide technique et commerciale aux réseaux d'intermédiaires en vous rendant sur le terrain.

(Poste basé à Paris). Réf. IDD-M

Prévention et Ingenierie

Fort d'une dizaine d'années d'expérience professionnelle dans le domaine de la securité en entreprise, vous souhaitez optimiser votre potentiel.

Rejoignez notre département, spécialisé dans la prévention des risques, nécessaire à une bonne protection des biens dans les branches Incendie, Vol et Risques Divers.

Vous aurez à analyser les risques sur le plan technique, à préconiser les mesures de prévention nécessaires et travaillerez en équipe avec les inspecteurs et souscripteurs de la division dommages.

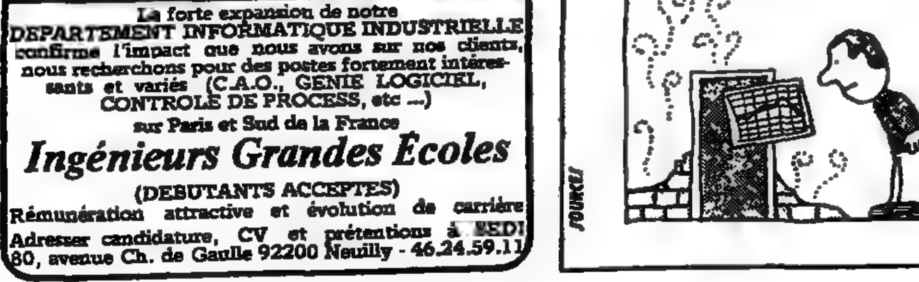
(Poste basé à Paris). Réf. PI-M

Construction

Ingénieur du bâtiment et/ou travaux publics, vous avez une première expérience en entreprise ou bureau d'études, une voie originale s'ouvre à vous : traiter de l'ensemble des risques de Responsabilité Civile, Décennale, Dommages - Ouvrage et Tous Risques Chantier bâtiment.

Dans ce cadre, vous analyserez les risques sur le plan technique, négocierez les contrats et en assurerez le suivi. Vous apporterez votre aide technique et commerciale aux réseaux d'intermédiaires en vous rendant sur le terrain.

(Poste basé à Lyon). Réf. CM

Saisissez l'une de ces opportunités en adressant votre dossier de candidature sous la référence de votre choix à ASSURANCES GENERALES DE FRANCE - Département Gestion de l'Emploi - 33, rue La Fayette - 75009 PARIS.



SEDI

La forte expansion de notre DEPARTEMENT INFORMATIQUE INDUSTRIELLE confirme l'impact que nous avons sur nos clients, nous recherchons pour des postes fortement intéressants et variés (C.A.O., GENIE LOGICIEL, CONTROLE DE PROCESS, etc ...) sur Paris et Sud de la France

Ingénieurs Grandes Ecoles

(DEBUTANTS ACCEPTES)

Rémunération attractive et évolution de carrière

Adresser candidature, CV et prétentions à SEDI 80, avenue Ch. de Gaulle 92200 Neuilly - 46.24.59.11

INDUSTRIE ALIMENTAIRE

crée le poste de



En interface permanente entre les attentes du consommateur et les divers intermédiaires de la distribution d'une part, et les ensembles Recherche Développement - Production d'autre part, il a pour mission d'écouter, d'étudier et de formaliser la faisabilité des produits à technicité élevée, qui devront s'intégrer de manière cohérente aux gammes existantes en termes de rentabilité.

Il doit travailler en équipe et a déjà mis sa créativité au service de réalisations concrètes.

Formation supérieure ou expérience équivalente.

Adresser lettre motivée, c.v. et photo sous réf. 4389 à AXIAL Publicité, 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.



Importante société industrielle

implantée en PROVENCE

spécialisée en conception et construction d'équipements de haute technologie faisant appel à diverses disciplines, chaudronnerie, mécanique, hydraulique, électricité... Devenue récemment leader, en trois ans, dans le domaine de la machine spéciale (machine A.C.N, robots, ateliers flexibles...).

RECHERCHE

Ingénieurs formation grandes écoles

- Les candidats, âgés environ de trente-deux ans, auront une expérience en bureau d'études (conception machines spéciales, calculs structures, mécanique...) et en commercial (recherche de clients nouveaux, suivi de *clientèle, établissement de devis et des offres, négociations,* suivis d'affaires).
- Une bonne connaissance de la langue anglaise est nécessaire.
- Une expérience en informatique appliquée à la conception ou aux calculs est souhaitable.
- Les postes à pourvoir sont des postes de conception et de direction d'affaires, à haut niveau de responsabilités techniques et financières et à fort potentiel pour des candidats de valeur.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé avec photo, prétentions, sous n° 8.367
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue Monttessuy, 75000 Paris.

SYNTHESE SA
Résines Synthétiques

Groupe AKZO
Reims (51)

Pour accroitre nos ventes d'une ligne de produits résines pour peintures...

(secteur : FRANCE)

Ingénieur Chimiste ou peinture ou équivalent, vous avez une expérience confirmée de la vente et l'assistance Technico-Commerciale de produits chimiques, de synthèse et matières premières utilisés dans la peinture, les vernis, les colles, colorants, etc... L'Anglais sera très apprécié.

Notre Société Synthèse France filiale du Groupe Synthèse (CA 600 MF/450 personnes) est spécialisée dans la production et vente de résines synthétiques pour peintures, et recherche un **INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL** pour le secteur geographique "France". Il aura son port d'attache à REIMS, *Siège Social* de notre Société où il devra résider.

Se déplaçant 50% de son temps, il sera responsable sur son secteur du développement des ventes et profits de celles-ci, de l'accroissement de notre taux de pénétration et de notre image de marque.

Merci d'adresser votre CV manuscrit et détaillé avec photo et salaire actuel (impératif) à notre Conseil sous réf. 8550 SYM
17 rue Courmeaux - 51054 Reims cedex
58 avenue de Wagram - 75017 Paris

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MORENO CONSULTANTS
REIMS - PARIS - LYON





Le Monde
CADRES



COOPERATION

Consultants en Gestion Publique dans les Pays en Développement

Les Administrations de souveraineté, ministères du plan, de l'économie, des finances, de la fonction publique, les entreprises publiques sont nos CLIENTS. Stratégie, organisation, informatique, gestion financière macro et micro économie sont nos TECHNIQUES. Conseil, Formation, Assistance Technique sont nos MODALITÉS D'INTERVENTION.

Nous vous offrons : des RESPONSABILITÉS ÉTENDUES dans le cadre de missions importantes, la relation directe avec des DÉCIDEURS de HAUT NIVEAU, une rémunération motivante et des AVANTAGES liés à L'EXPATRIEMENT.

Si vous possédez : une formation complète d'enseignement supérieur : diplôme d'INGÉNIEUR, GRANDE ECOLE DE GESTION, 3ème CYCLE D'UNIVERSITÉ, une EXPÉRIENCE DE GESTION, de préférence dans une société de conseil ou d'audit, ou en entreprise ou dans l'administration : de 2 à 5 ans (junior), ou de 5 à 10 ans (senior), le désir, de résider à l'ETRANGER ou d'y accomplir de nombreux voyages,

nous sommes désireux de vous rencontrer.

Pour ce faire, adressez votre candidature (C.V., lettre manuscrite, prétentions), sous référence 703/M, à Ph. DELILLE, Directeur des Ressources Humaines de la CEGOS - Tour Chenonceaux, 204, Rond Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE.

CURRICULUM

Produits industriels consommables

INGENIEUR DES VENTES

Monsanto est un des grands groupes internationaux largement diversifiés qui opère dans différents domaines (agriculture, chimie, matières plastiques, pharmacie, etc.) sur l'ensemble du monde. Il occupe sur ses marchés une position forte et reconnue.

En France, le directeur de la division matières plastiques renforce son équipe technico-commerciale en créant un poste d'ingénieur des ventes pour la gamme de produits LUSTRAN ® (résines ABS, SAN). Le titulaire du poste est chargé du développement des ventes et des résultats auprès d'une clientèle industrielle de transformateurs de matières plastiques. Son action s'intègre dans un système autonome où il doit formuler des propositions, préco-niser des actions qu'il met en oeuvre afin d'améliorer en permanence la relation client/fournisseur. Il est responsable du profit de son activité.

Nous souhaitons rencontrer de préférance un ingénieur chimiste de 26 ans minimum dont la première expérience professionnelle (1 ou 2 ans) a été acquise dans la vente de consommables à l'industrie. La maîtrise de la langue anglaise est indispensable pour pouvoir évoluer à l'intérieur du Groupe qui pratique une gestion dynamique des carrières.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 4/020 AG à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPAÑA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Chef du personnel d'un centre industriel

Philips Eclairage

Notre unité de Chalon-sur-Saône est spécialisée dans la fabrication de lampes fluorescentes. Elle est la plus moderne d'Europe et compte un effectif de 340 personnes.

Vous avez une formation supérieure, le sens du dialogue et une expérience de plusieurs années en centre industriel qui vous a déjà familiarisé avec la mission que nous souhaitons vous confier :
- les relations sociales,
- l'administration du personnel,
- la formation, la communication et l'animation des hommes.

Intégré à l'équipe de direction, vous bénéficierez de l'appui de la structure des affaires sociales du siège pour réaliser votre action.

En rejoignant l'organisation éclairage de Philips France, vous rejoignez un carrefour de compétences, une réelle gestion des ressources humaines, un environnement favorable à la formation, l'autonomie et l'épanouissement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. : 11, à P. DUTOT, Philips Eclairage, 204 Rond Point du Pont de Sèvres, 92516 Boulogne-Billancourt Cedex.

«Philips France, c'est 19 milliards de C.A., 29800 hommes et femmes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'innovation. Professionnalisme, dynamisme, polyvalence, mobilité sont les atouts qui vous ouvriront les portes de l'international dans toutes les sociétés de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique».

PHILIPS

Philips c'est déjà demain.

media-system



NOTRE METIER:

Aménager et protéger des locaux informatiques.

Basés à PARIS, vous intervenez dans la France entière.

Vous avez 28-35 ans, de l'expérience, du dynamisme, nous vous donnons les moyens de réussir.

INGENIEURS D'AFFAIRES

Vous avez 3 à 5 ans d'expérience dans une activité similaire ou dans la vente de biens d'équipements (climatiseurs, onduleurs...).

Décideur, vous définissez techniquement la réalisation, gérez les sous traitants, assurez la négociation commerciale, supervisez le projet en collaboration avec les ingénieurs travaux.

INGENIEUR COMMERCIAL PROSPECTEUR

Votre expérience commerciale (3 ans minimum), a été acquise dans l'informatique ou son environnement.

Votre mission : prospecter et établir des contacts variés avec les directeurs informatiques, directeurs travaux, etc...

Adresser CV à APL INFORMATIQUES
21-23, rue de la Vanne 92120 MONTROUGE.

Jonction

BANQUE PARIS-8e

en fort développement, notamment dans les activités de marchés, filiale d'un groupe industriel multinational très important recherche, pour renforcer ses structures

un ATTACHÉ AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (H/F)

pour prendre en charge notamment les travaux de contrôle comptable et d'inspection.

CE POSTE REQUIERT :
- une formation supérieure, école de commerce, ITB, CESB + DECS ;
- une expérience de 4 à 5 ans acquise dans les services comptables et/ou d'inspection d'une banque active sur les différents marchés de l'argent.

un RESPONSABLE D'OPÉRATIONS (H/F)

pour son département de marchés.

CE POSTE REQUIERT :
- une formation supérieure, école de commerce, université, ITB, CESB... ;
- une expérience de plusieurs années dans le domaine de la Trésorerie et des Changes acquise dans la banque et/ou dans l'industrie ;
- une bonne connaissance de la réglementation des changes et des nouveaux marchés.

un ADJOINT AU CHEF DU SERVICE DES TITRES (H/F)

CE POSTE REQUIERT :
- une formation professionnelle (BP - ITB) ;
- une expérience de 8 à 10 ans acquise dans le service des titres d'une banque active sur les marchés financiers et boursiers ;
- une bonne connaissance de tous les travaux de service (opérations sur titres, transferts, paiement des coupons, conservation, etc.) et de l'informatique titres.

Pour ces postes à pourvoir très rapidement, veuillez adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence n° 1587 à :



Centre de Psychologie et d'Efficience
17, rue des acacias, 75017 Paris

Imprimerie proche banlieue cherche son

RESPONSABLE DE NUIT

Niveau ingénieur.
Expérience imprimerie appréciée.

C.V. et prétentions sous n° 0.000
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e

Imprimerie proche banlieue

cherche son

RESPONSABLE DE FABRICATION

Niveau ingénieur.
Expérience imprimerie appréciée.

C.V. et prétentions sous n° 8389,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

PME CA 20 MF, spécialisée dans jouets plastiques et ornements de Noël, rech. pour son développement :

DIRECTEUR COMMERCIAL

resp. vente et clientèle bonnes réf., grande distrib. exigées. Libre rapid. Adr. CV détaillé, photo + prét. à P. Licham. S.A. s/réf. 4006, 10, rue Louvois, 75002 Paris qui transmettra.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-MALADIE DES TRAVAILLEURS NON SALARIÉS recherche

JURISTE (H.F.)

CONTRAT A DURÉE DÉTERMINÉE DE 6 MOIS RENOUVELABLE

Il est demandé : maîtrise en droit ; une première exp. dans un org. de protection sociale.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo ss. réf. 1100 LTA Antenne St-Lazare, 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris qui transmettra.

Pour Service rédaction d'actes recherche RESPONSABLE licence en droit expérience souhaitée 47-07-09-77.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

RECHERCHE

MIAGE + DEA INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Débutants 1re expérience pour

Développement et support d'application de gestion IBM — MVS — CICS

Développement de gestion de production IBM VM/CMS L4G

Ecrire : DSI
Tour Gallieni I
78-80, av. Gallieni
93174 Bagnolet Cedex

Sociétés de Films Audiovisuels — Paris IXe

recherche

ADMINISTRATEUR

pour gestion comptable et financière, connaissance contrat, formation DECS + expérience souhaitées.

Tél. 48-78-40-61.

Mairie de Saint-Fargeau-Ponthierry

recrute d'urgence

ATTACHÉ COMMUNAL

de 2e classe pour seconder le secrétaire général. Posséder lic. ou maît. de droit public.

Adresser candidature avec C.V. et photo à : M. le maire, 89, av. de Fontainebleau, 77310 St Fargeau-Ponthierry.

Mairie de Saint-Fargeau-Ponthierry

recrute d'urgence

RESPONSABLE SERVICE FINANCIER

Niveau d'études : Dipl. d'études comptables supérieures ; exp. comptable exigée.

Adr. cand. manus. + CV + photo à :
M. le maire,
77310 St-Fargeau-Ponthierry.

STÉ HUTCHINSON SNC
4, rue de Londres, 95340 PERSAN
35 kms Paris-Nord

recherche

UN ADJOINT A SON CHEF COMPTABLE

possédant BTS, DECS ou équivalent, quelques années d'expérience en comptabilité industrielle.

Adresser candidatures au service du personnel
STÉ HUTCHINSON SNC
4, rue de Londres
95340 PERSAN.

Hay Management Consultants

Nous sommes un groupe important de distribution installé en RHONE-ALPES. Notre activité «RESTAURATION COLLECTIVE» se développe de façon notoire. Nous renforçons notre Centrale d'Achats Restauration et recherchons un

Acheteur centrale restauration

- Responsable des achats Epicerie-Liquides, vous gérez un budget de 400 millions de francs.
- Vous prenez en compte les besoins de vos différents clients et travaillez en étroite collaboration avec les industriels pour la mise au point des produits : plats cuisinés, préparations élaborées.
- Vous analysez les coûts, contrôlez la qualité et veillez au respect du cahier des charges et des conditions d'achat.

Ingénieur Agro-Alimentaire, après une expérience technique de 2 à 3 ans, vous avez orienté votre carrière vers le commercial ou vers les achats. L'anglais et les déplacements de courte durée ne vous effraient pas. Nous vous offrons un poste à votre mesure.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo et salaire souhaité) à notre Conseil, Christian Noessens, sous réf. 886 M,

HAY RHÔNE-ALPES
Le Rhôdanien, 5 place de la Gare de la Part-Dieu,
69428 Lyon Cedex 03.

Droit des Sociétés

Vous avez une Maîtrise ou un Diplôme de 3ème cycle en Droit des Affaires.

Vous avez acquis - en Cabinet ou en Entreprise - une expérience du Secrétariat Juridique des Sociétés.

La Caisse Centrale du Crédit Mutuel recherche

Responsable Juridique

Vous serez chargé :
- de participer au montage juridique de produits financiers,
- de rédiger actes et contrats,
- d'assurer la responsabilité du Secrétariat Juridique de La Caisse Centrale et des Sociétés filiales.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 790/M à Severine DEBLEDS, C.N.C.M. 88, rue Cardinet 75017 Paris.

Crédit Mutuel

CURRICULUM

1.000 personnes, 1,2 milliard de Francs d'encaissement, présent sur tout le territoire national et à l'étranger, notre GROUPE D'ASSURANCES, dans le cadre de son expansion, recherche pour son siège social UN INGENIEUR SYSTEME CONFIRME qui sera notre

Responsable de la production informatique

(basé Strasbourg)

Sous la responsabilité du Directeur Informatique, vous dirigerez dans un premier temps l'équipe système, puis **très rapidement** dans le cadre d'une large délégation, vous serez le Responsable des implantations, des développements et de l'exploitation des matériels et logiciels de notre important centre informatique (2 X DPS8 - 10 mini 6 - 300 terminaux - France et étranger - réseau télématique et bureautique conséquent).

Ingénieur diplômé ou équivalent, vous maîtrisez parfaitement les systèmes BULL.

Votre ambition de vous situer en permanence au "Top Niveau" technologique alliée à des qualités de contact évidentes vous permettront de réussir vos projets.

Vous saurez nous convaincre du niveau de votre rémunération.

Nous coordonnons cette recherche avec le Cabinet Bernard Julhiet Psycom et nous vous remercions de lui adresser votre dossier (lettre, CV, photo) sous référence 5107 M. 4 quai Kléber - 67056 Strasbourg Cedex.



Bernard Julhiet Psycom ALSACE

Membre de Syntec



DU PONT

DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) S.A.

recherche pour son **Département POLYMERES**

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Parlant anglais et italien, votre mission sera d'assurer dans l'industrie de la construction, la promotion d'Elastomères de haute technicité, à travers la France, le Benelux, l'Espagne et l'Italie.

Ingénieur Arts et Métiers, Travaux Publics ou similaire, vous avez plusieurs années d'expérience et êtes familiarisé avec les problèmes de vente. Une bonne connaissance de la construction (couverture/toiture) et/ou des contacts déjà existants avec la profession (architectes, couvreurs) seraient un atout.

Disponible, vous devrez vous déplacer fréquemment dans les pays précédemment cités.

Si, de plus, vous avez une bonne connaissance de l'espagnol, vous avez les atouts nécessaires pour intégrer une équipe dynamique dans une Société performante.

Rémunération motivante - Avantages sociaux importants.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à

DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) S.A.
Service du Recrutement - DO
137, rue de l'Université
75334 PARIS CEDEX 07

HAVAS CONTACT

Le département du Val-de-Marne

RECRUTE
PAR VOIE DE CONCOURS SUR TITRES
OU PAR VOIE DE DÉTACHEMENT

3 INGÉNIEURS SUBDIVISIONNAIRES OU PRINCIPAUX

Pour l'Arrondissement Fonctionnel de l'Eau et de l'Assainissement
(Spécialité « Electromécanique ou Hydraulique »)

1 INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE OU PRINCIPAL

Pour le Service d'Architecture et des Bâtiments Départementaux (spécialité « Bâtiment ») (expérience d'électromécanicien dans la marine appréciée)

CONDITIONS :
- être âgé de moins de 40 ans au 1er janvier 1987 ;
- être de Nationalité Française ;
- être titulaire de l'un des diplômes ou titres figurant à l'annexe 1 du Statut Particulier des Ingénieurs du cadre départemental.

Le dossier de candidature comprenant :
- un curriculum vitae détaillé ;
- la photocopie du diplôme ;
- une photographie d'identité ;
- deux enveloppes timbrées portant nom et adresse devra être adressé AU PLUS TARD le 30 MARS 1987, le cachet de la poste faisant foi, à :

Monsieur le Président du Conseil Général
Hôtel du Département du Val-de-Marne
Direction du Personnel Départemental
Bureau du Recrutement - Pièce 404
Avenue du Général-de-Gaulle - 94000 CRÉTEIL.
Tél. : 48-99-94-00 - Poste 24.04.

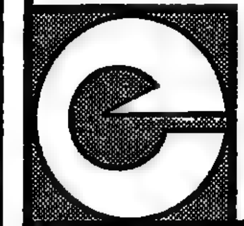
EXPERTS ET AUDITEURS INFORMATIQUES

Nous faisons partie d'un Groupe de Conseil de Direction en forte croissance.

Notre Société, spécialisée dans l'Expertise et l'Audit Informatiques recherche plusieurs ingénieurs possédant une expérience réussie d'au moins 3 à 5 ans en entreprise ou en cabinet dans les domaines suivants :

- Conduite de projets informatiques
- Téléinformatique et bureautique

Nous vous formerons aux méthodes et aux outils qui contribuent à notre succès et favorisent toutes les initiatives pertinentes.



EUREXPERT

Membre d'EUROGROUP CONSULTANTS

Monsieur Ignace DAZIN, 152 Bd Malesherbes - 75017 PARIS

ORGANISME PROFESSIONNEL
PARIS VIIe

recherche

ANALYSTE GAP III

8 ans expérience minimum. Responsable d'un système informatique IBM, 38 terminaux. Adr. lettre manuscrite C.V. et prét. au MONDE PUBLICITÉ sous le nº 8380 M, 5, rue Monttessuy, Paris 7e.

RECHERCHE D'UN INGÉNIEUR ÉCONOMISTE

LA SOCIÉTÉ :
Trans Energ, société de conseil aux PVD dans le secteur énergie, fondée en 1980, filiale des opérateurs énergétiques français.

LE POSTE :
Ingénieur d'affaires pour suivi des projets et prospection commerciale de haut niveau. Langue espagnole et (si possible) anglais ; poste basé à Paris avec nombreuses missions à l'étranger.

LES COMPÉTENCES :
Formation grandes écoles. Sens aigu du contact. Expérience du secteur énergie à l'exportation.

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite à :
TRANS ENERG - SAF
42, rue Cambronne,
75015 PARIS.

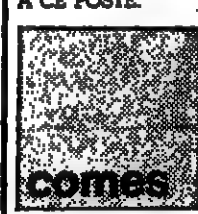
IMPORTANTE SOCIETE
AGRO ALIMENTAIRE
recherche pour LE MANS

JEUNE CADRE DE GESTION

Il devra seconder le directeur administratif et financier principalement sur les points suivants : élaboration et contrôle des budgets, mise en place et suivi des tableaux de bord, rapport mensuel d'activité et amélioration constante des procédures.

Pour être candidat il faut avoir une solide formation générale (E.S.C. Finances-comptabilité ou équivalent), une bonne connaissance de la comptabilité (D.E.C.S. ou équivalent), une première expérience de quelques années, si possible en milieu industriel, avec utilisation de tous les moyens modernes de gestion dont la micro-informatique, et une ferme volonté de s'impliquer à fond dans cette activité en relation étroite avec tous les partenaires de la production et du commercial.

BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR POUR QUI REUSSIRA A CE POSTE.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS. (sous réf. 2680)

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

Groupe industriel leader dans son domaine recherche pour l'une de ses usines (400 personnes) située en BOURGOGNE un

Ingénieur études

Ce poste est une création.
Dans le cadre de notre développement, vous viendrez renforcer nos services ETUDES / METHODES.

Vous êtes Ingénieur A & M ou équivalent, DEBUTANT ou ayant une première expérience en bureau d'études (mécanique, électronique, petits moulages plastiques...)

Nous vous offrons une formation adaptée à nos produits ainsi que la possibilité d'accéder à de réelles responsabilités et cela à la campagne...

Merci d'adresser votre CV + lettre manuscrite sous référence 5235 à notre Conseil ou transmettez-le en composant sur votre minitel le 3615 code **CV PLUS.**

Ressources & Développement
6, rue Casimir Delavigne -
75006 PARIS

R&D

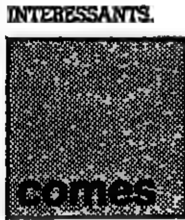
GROUPE DE MUTUELLES
EN PLEINE EXPANSION
recherche

JEUNE CADRE DE GESTION

Il devra assister le directeur dans la gestion des ressources financières : comptabilité, bilan, tableau de bord, suivi des placements, établissement et contrôle des budgets...

Pour être candidat il faut avoir une solide formation générale de base (E.S.C. Finances-comptabilité, Sciences-Po. éco-fi...), une très bonne connaissance de la comptabilité (D.E.C.S. ou équivalent), une première expérience de quelques années avec utilisation des moyens modernes de gestion, si possible dans le même domaine professionnel et une ouverture d'esprit à l'aspect social de l'activité mutualiste.

REMUNERATION ET AVANTAGES SOCIAUX INTERESSANTS.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS. (sous réf. 2677)

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

INGENIEUR D'AFFAIRES

Leader français dans les machines spéciales (Arts graphiques), nos biens d'équipement sont exportés à 80 % de notre chiffre d'affaires.

Nous renforçons notre présence commerciale dans le monde (secteur à définir) et souhaitons pour cela intégrer un ingénieur d'affaires justifiant d'une solide expérience dans les biens d'équipement.

La connaissance de l'anglais courant est une nécessité. Une seconde langue serait un plus.

La rémunération est composée d'un fixe de l'ordre de 250.000 à 300.000 F par an et d'une commission.

Le point d'attache est la région d'Orléans.

Le candidat consacrera 50 % de son temps en déplacements.

Merci d'adresser C.V., courrier manuscrit, photo à HAVAS ORLÉANS, nº 205.780, B.P. 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

GRANDE BANQUE ÉTRANGÈRE — PARIS
recherche son

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES
(Manager Human Resources)

Le poste, conviendrait à un (une) professionnel de la fonction personnel, âgé de 35 ans minimum, de formation supérieure, ayant une très bonne expérience de la fonction acquise en banque ou société multinationale.

La pratique de l'anglais est indispensable.
Les responsabilités couvrent tous les domaines de la gestion des ressources humaines : recrutement, formation, motivation, relations sociales, paye, évaluation des fonctions, systèmes de notation, grille de rémunération, plans de carrière.

La fonction rapporte au Comité de Direction Générale.
Le poste est à Paris.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite sous réf. 1123 à SWEERTS 9, rue du Delta, 75009 PARIS qui transmettra.

Un groupe de sociétés de services dynamique et en phase de développement.
Réalisant 250 MF.

Recherche son

secrétaire général adjoint chargé des finances et du contr. de gest. 220.000 F.

Le poste conviendrait à un diplômé d'une école supérieure de gestion, disponible rapidement, titulaire du DECS et ayant bénéficié d'une première expérience de deux à quatre ans dans un cabinet d'audit.

Ce poste basé en région parisienne, recouvre les domaines suivants :
- Organisation des procédures de comptabilité et de consolidation.
- Contrôle de gestion et audit interne.
- Centralisation de la trésorerie et du financement du groupe.

Adresser C.V., lettre et prétentions sous nº 8.374
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Société spécialisée dans la réalisation et la gestion de Centres Commerciaux située Centre de Paris recherche

Juriste droit privé HF

ayant de préférence expérience :
- baux commerciaux,
- co-propriété,
- montages immobiliers,
- contentieux.

Ce cadre gérerait un portefeuille de boutiques et prendrait en charge tous les problèmes juridiques de la société.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions s/réf. **1572**, qui seront transmis par :

Pierre Lichau s.a.
10, rue de Louvois - 75002 PARIS

LABORATORE INRA
NANTES
recrute

UN CHARGÉ DE RECHERCHE

pour développer l'immunochimie appliquée à l'étude des protéines alimentaires.
Tél. 16-40-76-23-64.

PROMOUVOIR
UNE STATION
DES PYRÉNÉES (65)

HF. Vous aurez à développer les activités et les structures de notre station. Bien définir les produits : hébergement, sport, loisirs, coordonner les actions, rechercher les investisseurs immobiliers, commercialiser les structures d'accueil, etc.

Vous avez 28/30 ans et plus, de formation supérieure, après une première expérience proche du tourisme, des loisirs... vous aimez la montagne pour résider au sein de la station et la promouvoir. Merci d'adresser CV + photo sous réf. PM 387.CD, à Noray, 41, bd. du Montparnasse, Paris 16e.
Les entretiens auront lieu à Paris ou à Toulouse.

L'OR.S.T.O.M.

recrute

DOCUMENTALISTE SPÉCIALISÉ

dans les Sciences de la Terre.

Profil : diplôme de documentaliste, maîtrise scientifique ou DEA. Pratique de l'interrogation de banques et bases de données scientifiques. Connaissance et pratique d'un logiciel documentaire et de l'indexation de documents scientifiques.
Lieu de travail : Bondy (Seine-Saint-Denis).
Niveau de recrutement : ingénieur d'études de 2e classe.

Candidature à adresser à :
O.R.S.T.O.M.
Service du Personnel,
213, rue La Fayette,
75480 PARIS CEDEX 10.

COMPAGNIE NOUVELLE
DE CONTENEURS
FILIALE DE LA S.N.C.F.

recherche

1 FUTUR CHEF DE PROJET

NIVEAU :
MIAGE, INSA, 2 à 3 ans expér.
Vous évoluerez rapidement vers la fonction de
CHEF DE PROJET
sur des applications gérées en temps réel sous bases de données.

1 PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

NIVEAU :
DUT ou BTS d'informatique.
EXPÉRIENCE :
Vous avez travaillé au moins 2 ans comme programmeur en langage structuré.
Vous connaissez éventuellement PAC ou PACDASE, et les bases de données.

NOTRE MATÉRIEL :
SPERRY 1100 biprocesseur connecté à un deuxième ordinateur, réseau de 200 terminaux (micro PC) utilisant TRANSPAC.

LIEU DE TRAVAIL :
PARIS (proche gare de Lyon).

Env. C.V. manuscrit et prétent. à C.N.C.M., Le Chef du Personnel, 20, rue Hector-Malot, 75560 PARIS CEDEX 12.

A MONTPELLIER
Hebdo économique recherche

JOURNALISTE

Expér. exigée. Respons.
Ecrire avec C.V. à :
M, 13, place de la Comédie
34 000 Montpellier.

Pour Sté informatique (95)

VOUS ÊTES JEUNE
DONC DYNAMIQUE
VOUS VOULEZ VENDRE.
NOUS AVONS UN EMPLOI POUR VOUS.
(premier emploi accepté).

TÉL. : 34-13-57-77.

I.P.S.
Informatique pétrolière scientifique

recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

X, mines, centrale..., possédant : une expérience minimum de un an des langages fortran C et du système unix. Une bonne connaissance si possible dans le domaine de la géophysique ou de la géologie.

Envoyer votre C.V détaillé avec lettre manuscrite et prétentions à :

I.P.S. : 35, rue Eichenberger, 92800 Puteaux.

Intermédiaire financier
(Paris)

Recherche pour renforcer son département nouveaux produits
(options, swaps, futures)

JEUNES DIPLOMÉS (ÉES)
(OU INGÉNIEURS)

Possédant une formation financière
Débutants ou dotés
d'une expérience professionnelle.

Dynamiques, agressifs, possédant un jugement rapide, ayant le sens du contact, ils devront :
- Intervenir en négociateur sur les nouveaux marchés ;
- Développer les relations avec la clientèle ;
- Etudier le montage d'opérations nouvelles.

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, curriculum vitae et photo au :
MONDE PUBLICITÉ
sous nº 8.381 M, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

BANQUE INTERNATIONALE

recherche

ADJOINT DU RESPONSABLE CONTROLE DE GESTION

- Expérience similaire de 2 à 3 ans en milieu bancaire exigée.
- Capacité à diriger petite équipe.

Envoyer C.V. et prétentions à :
B.A.I.I.
12, place Vendôme,
75001 PARIS.



Société américaine d'informatique et sa filiale française qui connaissent une très forte croissance - Paris-Sud

Crédit Manager

Pour cette création de poste, le candidat rattaché à la D.A.F. prendra en charge les **COMPTES CLIENTS** et devra mettre en place une gestion de **TRESORERIE** en amont des ventes et en assurer son exploitation.

Il sera responsable de ses prévisions à court et moyen termes, devra négocier les conditions bancaires et les financements, gérer le risque de change, créer et suivre un portefeuille de titres.

Une expérience réussie de 5 ans dans la même fonction est nécessaire, ainsi que la connaissance des logiciels de gestion de trésorerie.

Une formation supérieure HEC, ESSEC, Sup de CO, ou équivalent, option finance/comptabilité et la parfaite maîtrise de l'Anglais sont requises.

D'un esprit rapide, organisé et dynamique, le candidat devra pouvoir s'intégrer dans une équipe particulièrement jeune et performante.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé (joindre enveloppe pour réponse plus rapide), sous référence 26003 M à Danièle Chapuis

MRI conseil 13, rue Madeleine Michelis 92522 Neuilly.

Directeurs d'agence ? Oui, peut-être, mais surtout...

Chefs d'entreprise

La Banque, un secteur que vous connaissez bien, trop bien peut-être, après une dizaine d'années d'expérience (ou une responsabilité d'agence).

Aujourd'hui, vous mesurez la lourdeur de l'institution. Vous trouvez que vos qualités d'entrepreneur *ne s'épanouissent pas comme elles le devraient.*

Vous rongez votre frein...

Vous vous sentez prêt à être pleinement **autonome** pour gérer une agence et animer une équipe. Vous proposerez une gamme de produits complète à une clientèle de plus en *plus avertie et la conseillerez au sein d'un réseau en* **pleine expansion**. Vous pensez pouvoir donner un **coup d'accélérateur** à votre carrière et à votre rémunération pour vivre une **nouvelle étape** professionnelle en partageant le développement de l'entreprise.

Vous êtes disposé à apporter vos compétences complètes de ***techniques bancaires****,* à vous impliquer totalement dans une **politique commerciale originale** et vous espérez, après une première expérience réussie, obtenir des **opportunités de carrière** au sein de notre établissement.

Vous voulez continuer à travailler en Ile-de-France (ou rejoindre cette région)...

Banquiers du troisième type, à vos plumes...

Denis SESBOÜÉ, notre Conseil, attend votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la référence S/CE/LM, et vous garantit la plus totale discrétion.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

jeune CONTROLEUR DE GESTION

Au sein du département Contrôle de notre Division Matières Plastiques Pigments et Additifs, (C.A. d'environ 700 MF), votre mission sera centrée sur :
- la prise en charge de travaux opérationnels de contrôle de gestion : plans budgets, reporting, tableaux de bord,...
- des études à caractère économique: dossiers d'investissements et nouveaux projets.

De formation supérieure en Gestion, vous avez au cours de vos stages ou d'une première expérience professionnelle, mis en oeuvre vos qualités d'analyse et de synthèse, votre aptitude à conduire des études, vos capacités à travailler sur des données chiffrées en utilisant l'outil informatique.
Vous aimez les relations humaines et avez le goût du challenge.
Vous aurez dans notre Groupe (l'un des premiers dans le domaine de la chimie - pharmacie) des opportunités de développement en rapport avec votre potentiel.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec c.v. et photo sous réf. 4409 à Christiane Monteil, CIBA-GEIGY, 2 et 4 rue Lionel Terray 92506 Rueil-Malmaison Cedex.

CIBA-GEIGY

Créer notre fonction trésorerie

Nous sommes un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial situé à Paris. La mise en place d'une nouvelle organisation nous conduit à créer la fonction Trésorerie. Nous en recherchons le Responsable.

A une mission de conception et de mise en place des systèmes de gestion de trésorerie s'ajoute la responsabilité de la bonne marche de son service : il participe à l'élaboration du budget, assure les prévisions de trésorerie et gère d'importants flux financiers, pour faire face aux échéances, maintenir la solvabilité de l'Entreprise et maximiser les produits financiers.

A 27 ans au moins, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur avec une spécialisation comptable et financière (E.S.C.). Votre expérience réussie de 3 à 4 ans, dans une Banque ou une Entreprise, vous a permis d'exercer des responsabilités en matière de gestion quotidienne de la trésorerie. Vous utiliserez de façon courante la micro-informatique.

La création de ce nouveau service offre la possibilité d'exercer la responsabilité complète d'une fonction en liaison avec les différentes Directions de l'Entreprise, les Banques et les organismes extérieurs.

Merci d'adresser votre candidature, avec rémunération actuelle à notre Conseil, Marc SIBOLD, qui vous assure de sa totale discrétion. COFROR - Référence 495/30 - Tour Fiat Cedex 16 - 92084 PARIS LA DEFENSE.





Groupe Industriel leader dans son domaine recherche pour l'une de ses usines (400 personnes) situées en BOURGOGNE un

Ingénieur études

Ce poste est une création.
Dans le cadre de notre développement, vous viendrez renforcer nos services ETUDES / METHODES.

Vous êtes Ingénieur A & M ou équivalent, DEBUTANT ou ayant une première expérience en bureau d'études (mécanique, électronique, petits moulages plastiques...)

Nous vous offrons une formation adaptée à nos produits ainsi que la possibilité d'accéder à de réelles responsabilités et cela à la campagne...

Merci d'adresser votre CV + lettre manuscrite sous référence 5235 à notre Conseil ou transmettez-le en composant sur votre minitel le 3615 code **CV PLUS.**

Ressources & Développement
6, rue Casimir Delavigne - 75006 PARIS

Directeur financier

VOTRE REUSSITE :
VOTRE COMPETENCE
ET NOTRE DEVELOPPEMENT

Filiale française d'un important groupe pharmaceutique américain, nous possédons des atouts majeurs : une technologie de pointe et des moyens importants consacrés à la recherche. Avec notre centre de production en Normandie et un effectif de 475 personnes, nous réalisons un C.A. de 550 millions de francs dont 40 % à l'exportation.

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons notre DIRECTEUR FINANCIER. A 35-40 ans environ, de formation supérieure (Grande Ecole ou Université ; avoir obtenu votre DECS sera un plus), vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise et justifiez d'une première expérience de 3 à 5 ans de direction financière dans une société anglo-saxonne.

Rattaché au Directeur Général, membre du comité de direction, vous organiserez, contrôlerez et développerez les activités des différentes unités du département (comptabilité, contrôle de gestion, trésorerie, audit...).

De plus, vous serez chargé d'élaborer les budgets *annuels et à 5 ans de la filiale, et de fournir à la Direction* Générale toutes les analyses d'ordre financier.

Votre potentiel vous permettra d'évoluer selon votre réussite à ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature et prét. à la Direction du Personnel - Laboratoires UPJOHN - Tour Franklin - Cedex 11 - 92801 PARIS - LA DEFENSE.

Upjohn

Nous sommes une Société Internationale de Produits de luxe.
Nous recherchons pour notre secteur Production :

Un CONTRÔLEUR de GESTION USINES



Directement rattaché (e) au Directeur des Usines, vous serez chargé (e) de mettre en place une comptabilité analytique et budgétaire, d'élaborer les budgets annuels, de suivre la rentabilité, d'effectuer le contrôle des procédures et la consolidation des résultats de deux établissements industriels (l'un en France, l'autre en Suisse).

– Vous assurerez l'interface entre la Direction Usines et la Direction Internationale du Contrôle de Gestion, très fortement informatisée.

– Vous avez un Diplôme d'Études Supérieures en gestion et un D.E.C.S. ainsi qu'une première expérience du Contrôle de gestion (3 à 4 ans) en milieu industriel.

– Vous parlez couramment l'anglais et si possible l'allemand.

– Votre poste sera basé en proche banlieue parisienne mais vous effectuerez de fréquents déplacements en Suisse.
C'est une création de poste à pourvoir immédiatement.

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé, et prétentions en précisant bien sur votre enveloppe la réf. 15949 M à BLEU Publicité. 17, rue du Docteur Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra

IMPORT. BUREAU D'ÉTUDES
recherche
pour ses agences parisiennes
MELUN (77), POISSY (78) et bordelaise (33)

INGÉNIEURS MÉCANICIENS

Domaine aéronautique : pour travaux de conception études nouvelles. Ces postes pouvant convenir à formation : ENSAE, ENSTA, AM, ESTAE, ENSMA, ECP-L ou équivalent.

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

Domaine aéronautique : pour travaux d'études conception matériel opto-électronique. Ces postes pouvant convenir à formation : ESE, Télécom, ENSERG ou équivalent.

Les candidats recherchés, débutants ou justifiant d'une expérience de 2 à 5 ans, devront posséder :
– une bonne connaissance de l'anglais lu et parlé ;
– des capacités d'analyse, de synthèse et de créativité ;
– de bonnes aptitudes relationnelles.

Envoyer C.V. + photo à :

RETEC

– 5, r. Geoffroy-Marie, Paris-9e.
– 17, av. Montesquieu, 33160 Saint-Médard-en-Jalles.

Nous sommes un des leaders de la qualité totale en France par l'originalité de nos méthodes nous recherchons des

CONSULTANTS EXPÉRIMENTÉS EN QUALITÉ TOTALE

Connaissant les approches : JURAN, CROSBY, ISHIKAWA *permanents ou vacataires.*

Ecrire avec C.V., photo et prét. à Mme MALLAT

CSP

66, r. La Fayette, 75009 Paris.

Sté optique de précision rech. INGÉNIEUR
OPTICIEN ESO débutant
ou similaire.
Sopal : 46-07-30-64 pour R.V.

ORGANISME DE PROTECTION SOCIALE - NIÈVRE

recherche

JURISTE

(Licence ou Maîtrise de Droit).
Lieu de travail : NEVERS.

Adr. lettre manus., C.V. et photo au MONDE PUBLICITÉ sous no 8371 M
5, r. Montessuy, 75007 Paris.

Banque française d'ARBITRAGE ET DE TRESORERIE,
Paris recherche
(filiale groupe bancaire important)

Opérateur

homme de marché.

- Intervenant sur les différents marchés francs et devises.
- Environ 28 ans, Allemand courant exigé, formation gestion (DESS, ESSEC, etc...), expérience sur le marché, sans allergie à l'informatique.
- *Esprit d'équipe, discipliné, sens du risque, sens des* évolutions, solidité et rigueur, fort potentiel personnel.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. 1624M ou transmettez-le à **CV PLUS** en composant le 36-15 code **CV PLUS** sur votre minitel.



Jean-Claude Maurice S.A.
12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.

IMPORTANT GROUPE DE NÉGOCE INTERNATIONAL

recherche pour l'une de ses filiales

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Il aura pour mission de :
- Réaliser les montages financiers (engagements importants).
- Superviser le service comptabilité.
- Mettre en place un système informatique adapté aux besoins de l'activité.

Âgé de 30/40 ans, diplômé d'une École de Gestion/commerce, il aura acquis une expérience *réussie de la fonction* financière au sein d'une société de négoce française ou étrangère. Une connaissance des produits périssables serait un atout.

Il parle couramment l'anglais, la pratique de l'espagnol serait appréciée.

Le lieu de travail est à Paris, des déplacements ponctuels sont à prévoir.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle sous la *référence* 228 à : PUBLIFOP, 29, rue Bleue, 75009 PARIS qui transmettra.



Dans le cadre du renforcement des structures de son Secrétariat Général
le GROUPE HERVET
étoffe ses Directions : Comptabilité - Contrôle de Gestion et Informatique
et recherche

Pour sa Division Contrôle de Gestion

SON RESPONSABLE
réf. 204

chargé de :
- l'animation d'une équipe de 9 personnes ;
- l'élaboration des budgets annuels et de leur suivi ;
- l'évolution du système d'information de gestion et des outils associés ;
- la conception de tableaux de bord adaptés aux différents secteurs d'activité du groupe ;
- la réalisation d'études ponctuelles.

UN ADJOINT
réf. 205

chargé :
- après avoir établi un diagnostic du système d'information et des procédures de collecte et d'élaboration des chiffres, de rechercher et proposer des solutions qu'il devra mettre en œuvre ;
- parallèlement, de mettre en place des outils de gestion adaptés aux nouveaux produits.

A l'aise dans un environnement informatique, ils ont des dispositions personnelles pour le dialogue et le travail en équipe.

Postes basés à Neuilly.

Pour sa Division Comptable et Fiscale

RESPONSABLE DU SERVICE ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT
réf. 206

chargé de :
- l'animation d'une équipe de 4 personnes ;
- la conduite et la réalisation des développements comptables dûs aux nouvelles activités du Groupe, en liaison avec les Directions de l'Informatique et de l'Organisation ;
- la coordination et le suivi des travaux de maintenance des procédures comptables ;
- la réalisation d'études comptables et fiscales ;

Formation de type École de Commerce avec solides connaissances en fiscalité.

Pour sa Direction de l'Informatique

CHEFS DE PROJET
réf. 207

chargés de :
- l'animation d'une équipe de 5 à 10 personnes ;
- l'analyse des besoins des utilisateurs en liaison avec la Direction de l'Organisation ;
- la responsabilité du développement et de la mise en place des applications.

Bonne maîtrise des environnements Grands Systèmes et Réseau.

Postes basés à Bourges.

Ces postes font appel à des diplômés de l'enseignement supérieur bénéficiant d'une expérience d'au minimum deux ans de la fonction obtenue de préférence dans le milieu bancaire.

Merci d'adresser candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à Bénédicte LE TOUZÉ, BANQUE HERVET - Département du Personnel et des Relations Sociales - 127, avenue Charles-de-Gaulle, 92201 NEUILLY-SUR-SEINE.

BANQUE HERVET

Plan Chamas

Jeunes contrôleurs de gestion, organisez nos systèmes d'information

Vous avez une première expérience de 2/3 ans dans les domaines finance, audit, comptabilité, contrôle de gestion ou vous êtes débutant et votre formation vous oriente vers ces domaines.
Nous vous proposons de prendre une part active à l'évolution de nos systèmes d'informations financières dans nos divers secteurs d'activité :
- Projets d'automatisation dans les domaines comptable et de gestion,
- Data management - définition, organisation et gestion des données,
- Création d'applications de l'informatique individuelle.

Professionnels créatifs et mobiles, votre réussite vous conduira à évoluer au bout de 2 à 3 ans vers des postes de responsabilité, soit en conception et organisation de systèmes d'information, soit dans les domaines du contrôle de gestion et de l'organisation comptable.
Vous êtes diplômé d'une grande école de gestion ; si votre maîtrise de l'outil informatique n'est pas complète, vous pourrez développer votre compétence au sein de nos équipes.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo) à **Compagnie Française Philips**, Direction Administrative, Monsieur DHALLUIN, 50 Avenue Montaigne, 75008 Paris.

«Philips France, c'est 19 milliards de C.A., 29000 hommes et femmes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'innovation. Professionnalisme, dynamisme, polyvalence, mobilité sont les atouts qui vous ouvriront les portes de l'international dans toutes les sociétés de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique».

PHILIPS

Philips c'est déjà demain.

media-system

US BANK
Une banque américaine recherche un

Merchant Banking Officer

Paris **Excellente rémunération**

Au sein d'une petite équipe, il aura pour mission d'élaborer des produits d'investment banking (M & A, syndications, LBO, Capital Market...) et d'en réaliser le marketing auprès des sociétés et des banques françaises.

Vous avez environ 5 ans d'expérience, préférablement dans une banque américaine, *et vous parlez couramment anglais.*

Votre sens de la négociation et vos qualités commerciales vous font souhaiter rejoindre une des principales banques américaines pour y faire du Merchant Banking de façon très autonome.

Contacter **Yves BOISSONNAT** au **(1) 40.70.00.36** ou envoyer un dossier complet (CV + rém. actuelle + N° tél.) à **Michael Page International, 19 avenue George V - 75008 PARIS** en mentionnant la réf. 775.

Michael Page International
Spécialiste en recrutement financier
Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

IMPORTANTE BANQUE FRANCAISE **PARIS**

RESPONSABLE BOURSE - TITRES

FONDE DE POUVOIR
Classe 8 - 300 000 Frs +

- Vous avez acquis une très solide expérience de plus de 15 ans dans le domaine de la gestion de l'ensemble de ces opérations, tant sur la Bourse Française que sur les principales Bourses Etrangères.
- Vous connaissez aussi très bien les émissions obligataires françaises et internationales.
- Vous avez une bonne pratique de la gestion administrative et comptable des SICAV et des FCP.
- Vous maîtrisez toute la partie administrative et comptable liée à la vie des TITRES sous tous ses aspects.

Vos compétences, votre position et vos responsabilités vous permettront d'être un vrai patron, capable d'animer et d'encadrer plusieurs dizaines de personnes, et d'organiser, avec vos collaborateurs cadres, les travaux du Service dans un nouvel environnement informatique dont vous devrez assurer la mise en place. Une bonne connaissance de la langue anglaise est bien sûr nécessaire.

Merci d'écrire avec CV détaillé, sous référence RBT M/RB à notre Conseil, R. BATIFOULIER. Il vous garantit une totale discrétion.

R. BATIFOULIER, 39, avenue des Champs-Elysées, 75008 PARIS.

US BANK
Une des premières banques américaines recherche un

Correspondent Banking Officer

Paris **FF 300.000 +**

Répondant directement au Responsable des Institutions Financières, ses responsabilités seront d'établir et de développer les relations avec les Banques Françaises dans le monde entier.

Il interviendra dans le domaine des produits bancaires classiques, mais surtout pour les produits plus sophistiqués (électronique bancaire, marché des capitaux, produits de trésorerie...).

Agé d'environ 30 ans, parlant couramment l'Anglais, vous avez une première expérience réussie dans ce domaine.

Contacter **Yves BOISSONNAT** au **(1) 40.70.00.36** ou envoyer sous réf. 564 un dossier (CV + Tél. + rémunération actuelle) à **Michael Page International, 19 Avenue George V - 75008 PARIS.**



Michael Page International
Specialiste en recrutement financier
Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney



LE CARBONE-LORRAINE
Groupe Industriel français à vocation internationale : 35 Etablissements industriels dans le monde, dont 8 en France, réalisant 75% de son CA à l'exportation vous propose, dans le cadre son développement actuel, un poste de

JEUNE CADRE FINANCIER

diplômé HEC, ESCP, ESSEC, Sciences Po.
avec 2-3 ans d'expérience.

Vous aurez la charge, au sein de la Direction Financière, au Siège Social (Paris La Défense), des comptabilités Tiers (clients - fournisseurs), du crédit clients et du financement des offres à l'export. La connaissance de l'anglais est indispensable (l'espagnol serait apprécié). Votre sens de l'organisation, de la précision, des contacts humains et votre aptitude au commandement vous permettront de réussir dans ce poste, puis d'occuper ultérieurement d'autres fonctions au sein du Groupe.

Adresser lettre manuscrite et CV sous réf. 475M à Direction des Ressources Humaines et de la Communication LE CARBONE-LORRAINE Tour Manhattan Cédex 21 - 92095 PARIS LA DEFENSE 2.

DIRECTION DU CONTENTIEUX

juriste confirmé

Banque privée de dépôts, filiale d'un groupe financier puissant, nous recherchons pour notre Direction du Contentieux, un JURISTE CONFIRME.

Votre mission : le contrôle des risques, le suivi et la gestion des dossiers contentieux et pré-contentieux ainsi que l'assistance juridique du réseau d'agences.
Titulaire d'un DEA ou d'un DESS droit des affaires, vous possédez une expérience significative de 3 ans dans une fonction similaire.
Pour ce poste, basé à PARIS (quartier Bourse), de réelles possibilités d'évolution seront offertes à un candidat à fort potentiel.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous réf. 4601/LM, à

MEDIA PA 71, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.



Analyste financier confirmé

Société de gestion, filiale d'une **charge d'agents de change** en forte expansion, recherche un analyste confirmé.
Intégré à un groupe de cinq analystes, il aura pour mission, à partir des études qu'il réalisera, d'émettre des recommandations sur titres et de conseiller les gestionnaires et les clients.
De formation supérieure complétée par une expérience de cinq années environ d'analyse financière, il possède de solides aptitudes à communiquer et rédiger.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle, sous la référence 1016 (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris.

Importante société *de négoce international* (Quartier Etoile) recherche un

JEUNE DIPLOMÉ
LICENCE OU MAITRISE DE GESTION

Avec 2 à 3 ans d'expérience en gestion. Bonnes bases comptables souhaitées.
Anglais lu couramment.
Restaurant d'entreprise.
Avantages sociaux.

Adresser lettre man., C.V., photo et prétentions sous réf. à Media System, 2, rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

Nous sommes une TRES IMPORTANTE MULTINATIONALE AMERICAINE (100 000 personnes dans le monde) spécialisée dans les secteurs de très haute technologie : électronique et systèmes d'information. Notre expansion nous conduit à proposer pour l'une de nos filiales française, récemment rachetée, deux postes :

JEUNES CADRES FINANCE/GESTION PREMIERE EXPERIENCE HF

Au sein de la Direction Financière, et dans le cadre d'une large délégation, vous prendrez en charge une mission complète *soit dans le domaine de la fiscalité et de la trésorerie (GENERAL ACCOUNTING SUPERVISOR) soit dans tous les domaines* liés à la comptabilité clients/fournisseurs (FINANCIAL SUPERVISOR). Vous participerez à toutes les études financières et comptables menées par la Société, dans un contexte informatique en fort développement. Ces postes sont très évolutifs *à terme dans la structure ou dans le groupe.*
Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (Sup de Co, maîtrise de gestion, DECS, etc.) option finance/gestion, et vous disposez d'une première expérience professionnelle acquise en entreprise ou sous forme de stages significatifs.
L'Anglais est indispensable.
Les conditions offertes ainsi que les perspectives d'évolution sont de nature à motiver des candidats de grande valeur.
Le poste est basé à Paris, proche banlieue NORD.

Nous vous remercions d'adresser lettre de motivation, C.V. complet, et rémunération souhaitée sous réf. 125 H à notre Conseil NEMESIS 10, rue de Richelieu, 75001 PARIS, qui traitera votre candidature dans la plus stricte confidentialité.

NEMESIS

RANK XEROX

Chef de projet organisation



Nous recherchons notre CHEF DE PROJET ORGANISATION pour la Direction Administration et Logistique.
Votre mission consistera à proposer et à mener à bien de nouvelles solutions dans notre domaine.
Vous avez *une formation supérieure commerciale (Bac + 4)*, et une expérience professionnelle de 2 ans minimum dans le domaine de la gestion ou de l'organisation au sein d'un cabinet ou d'une grande entreprise.
Votre force de proposition vous permettra de développer la *synergie des différents services et sera un atout majeur* dans votre évolution de carrière.
Lieu de travail : Région Parisienne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec C.V., sous code A.I.M.69, à Stéphane Roussel, Rank Xerox, Direction des Ressources Humaines, 93607 Aulnay-sous-Bois Cedex.

Lyon

Important groupe multinational avec de nombreuses filiales en Europe et aux USA (2 000 personnes - près de 2 Milliards de F de CA dont 45 % à l'export), notre siège est à Lyon et nous occupons une position de leader dans l'industrie pharmaceutique française. Nous recherchons

AUDIT HF
polyvalent

Avec l'appui et la confiance de la Direction Générale, vous aurez à assumer la double fonction d'**audit** interne et d'**assistant** au sein du secrétariat général, reposant sur 3 axes principaux :
- audit, mise en place et vérification des procédures pour l'ensemble des sociétés du groupe,
- assistance aux directions fonctionnelles auprès des filiales étrangères,
- études économiques ponctuelles.

A 27/30 ans, vous avez un diplôme école supérieure de commerce (exigé) et une expérience réussie dans une fonction d'audit au sein d'un groupe multinational.
Une parfaite maîtrise de l'anglais est impérative.
Curiosité intellectuelle, *fiabilité, rigueur,* esprit d'équipe sont les atouts indispensables à votre réussite dans cette fonction évolutive.

Merci d'adresser votre candidature, à notre Conseil, François-X Comte qui traitera les dossiers remplissant exactement les conditions ci-dessus.

Consultec 31, rue Vernay 69390 VOURLES

Exercer la fonction complète de controller

GROUPE DE COMMUNICATION

Notre Groupe d'origine Américaine et de renommée internationale est déjà bien implanté en France dans le domaine audio-visuel. Nous créons aujourd'hui une nouvelle filiale pour démarrer une nouvelle activité, et recherchons son Controller.

Participant à la création et à l'organisation de la Société, il sera responsable du contrôle de gestion et du budget, de la comptabilité et du reporting aux Etats-Unis, de la Trésorerie et de l'informatique.

A 28 ans au moins, vous êtes diplômé(e) de l'enseignement *supérieur (Grande Ecole, E.S.C., Maîtrise de Gestion)* et vous avez acquis une expérience de 4 à 5 ans dans un poste qui vous a permis de bien connaître la comptabilité et le reporting anglo-saxons et d'utiliser l'informatique de façon courante. Vous parlez l'Anglais.

Vous souhaitez aujourd'hui exercer pour la première fois les responsabilités complètes de la Direction Financière d'une PME, et bénéficier des perspectives de développement d'un marché porteur et de la rigueur de grands groupes.

Merci d'adresser votre candidature, avec rémunération actuelle à notre Conseil, *Marc SIBOLD, qui vous assure de sa totale discrétion. COFROR* Référence 034/30 - Tour Fiat - Cedex 16 - 92084 PARIS LA DEFENSE.



Une gestion à l'heure européenne

Miele La filiale française (250 personnes, *570 millions de C.A.*) de ce leader européen de l'électro-ménager haut de gamme recherche son

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Rattaché à la Direction Générale, sa mission principale comprendra la gestion administrative, la supervision des comptabilités, le suivi des procédures informatiques et la gestion de trésorerie.
De plus, il sera chargé du reporting financier et de la coordination avec les services administratifs de la maison-mère.
Ce poste basé en région parisienne, s'adresse à un diplômé d'une grande école de commerce ou de gestion (HEC, ESSEC, SUP DE CO, SCIENCES PO ECOFI, ...), ayant une expérience professionnelle de 5 ans et qui a la volonté de contribuer à l'expansion d'un grand groupe européen.
La connaissance de l'allemand est indispensable.

Merci de nous adresser CV, photo récente et rémunération actuelle, sous la référence 702115/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par

BKC PARIS-LYON-NEW-YORK-MILAN
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - La DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - recherche, dans le cadre de son développement, un

Juriste droit privé recouvrement HF

Au sein d'une équipe de spécialistes, vous serez plus particulièrement *chargé(e)* **des opérations de** RECOUVREMENT concernant notamment des dossiers complexes. Vos attributions couvriront la totalité *du traitement de ces dossiers jusqu'à leur solution.* De bonnes connaissances dans la matière des mesures conservatoires, des voies d'exécution, des *procédures collectives de redressement et de liquidation judiciaires sont nécessaires.*
Le poste requiert au moins 7 années d'expérience *acquise dans un cabinet d'avocats, chez un syndic* ou au service contentieux d'une grande entreprise. Anglais indispensable. (Réf. JR/LM)

Juriste droit bancaire HF

L'évolution de la législation bancaire et le développement des techniques complexes (moyens de paiement, nouveaux marchés...) nécessitent des approches originales. Travaillant en équipe dans un service spécialisé, vous concevrez des solutions juridiques à des questions importantes et diversifiées.
Vous aurez, de plus des relations suivies avec les différentes directions de l'établissement, les organismes professionnels et les entreprises.
Ce poste requiert une formation supérieure en droit privé, une bonne expérience du droit bancaire (5 à 8 ans) et des techniques nouvelles. Des *connaissances du droit européen seront appréciées* et une pratique de l'anglais sera indispensable. (Réf. JB/LM)

Postes basés à PARIS.
Merci d'adresser lettre de candidature, C.V., photo et prétentions, sous réf. choisie, à M. Jean-Michel PIADÉ - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

MEDIA PA

EUREST, *Groupe International de Restauration,* **filiale de la CIWLT** réalise un CA en France de 1,6 milliard de Francs et recherche pour Paris

Responsable Service Trésorerie

Il assure le suivi et la gestion quotidienne des mouvements, *établit les prévisions,* contrôle les *conditions de banques, étudie les financements,* suit les crédits clients...



Diplômé de l'enseignement supérieur, il a à son actif au moins 5 ans d'expérience *dont une partie dans un pareil service.* Cette expérience l'a familiarisé à l'utilisation de la micro-informatique, lui a donné l'ascendant nécessaire à l'encadrement d'une équipe (4 personnes).

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à EUREST, Service Recrutement, 14 rue d'Athènes 75009 PARIS.

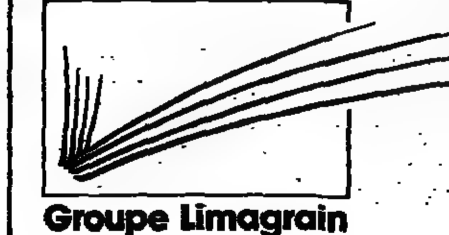
Contrôleur de gestion Comptable expérimenté

BANQUE PRIVEE DE DEPOTS, *FILIALE D'UN GROUPE FINANCIER PUISSANT, nous recherchons* pour notre département comptabilité/gestion, un contrôleur de gestion (Réf. 4600/CG), et un comptable expérimenté (Réf. 4600/CE), diplômés de l'enseignement supérieur ESC, BAC + 4 gestion et possédant *une expérience professionnelle d'au moins 3 ans, acquise de préférence dans le milieu bancaire.*
La maîtrise de l'outil informatique sera un atout supplémentaire.
Nous vous offrons : de *réelles possibilités d'évolution dans un environnement* économique dynamique.
Les 2 postes sont basés à PARIS (quartier Bourse).
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), en précisant la référence du poste choisi, à

MEDIA PA **71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.**

MENNESSON
Filiale du Groupe LIMAGRAIN, basée dans l'AISNE, recherche son

RESPONSABLE ADMINISTRATIF & FINANCIER



Vous dépendrez du Directeur Général et serez assisté de 3 personnes. Vos responsabilités seront très larges : gestion financière, comptabilité générale et déclarations fiscales, contrôle de gestion, administration du personnel, moyens informatiques ...
Ce poste, basé dans l'Aisne, à proximité de SOISSONS, exige une solide formation en gestion et une expérience d'environ 5 ans dans une fonction similaire en PME.
Perspectives d'évolution au niveau du Groupe.
Votre candidature (CV, photo et prétentions) est à adresser d'urgence sous référence 376 à : Groupe LIMAGRAIN — Département du Personnel — B.P. 1 — 63720 ENNEZAT.

MEDIA PA



Nous sommes une entreprise du secteur des technologies de pointe située en proche banlieue sud-est de Paris.
En pleine expansion, nous recherchons pour renforcer notre structure

UN CADRE JURIDIQUE EXPÉRIMENTÉ H/F.

Chargé d'assurer l'ensemble de la fonction juridique de notre Groupe:
– le respect des obligations légales en tant que société cotée en Bourse
– la préparation des Conseils, Assemblées et tout événement inhérent à la vie juridique des sociétés du Groupe.
– la réalisation d'études juridiques liées à notre expérience en France et à l'étranger
– la supervision du contentieux, des contrats commerciaux, du dépôt des marques et des assurances.

Il est rattaché au responsable de la Gestion financière et juridique et est un élément moteur dans l'expansion de l'entreprise (en France et à l'étranger).
Vous avez au moins 30 ans, une formation supérieure juridique (Maîtrise Droit des Affaires) et 5 ans d'expérience dans une entreprise en développement et/ou en Cabinet juridique, rejoignez une équipe jeune et très motivée où vos qualités professionnelles et personnelles (rigueur, créativité, sens relationnel) sont des atouts pour réussir et évoluer.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence LMJ 203 (lettre man. + C.V. + photo et prétentions) à Maryvonne LABEILLE

Cabinet Panissod-Suhner
109, rue de Turenne 75003 PARIS

Assistant de gestion
MARSEILLE

Rivoire & Carret

recherche un **ASSISTANT DE GESTION** pour participer avec l'équipe de Plans et Contrôle Budgétaire au contrôle de gestion de l'entreprise.
La mission qui lui sera confiée consistera à :
- assister les gestionnaires administratifs et commerciaux dans l'établissement des budgets.
- assurer le contrôle budgétaire des centres de frais et de profit.
- participer aux études économiques et de rentabilité.

De formation financière et comptable (Bac + 4), il possèdera nécessairement une expérience de 3 années dans le contrôle de gestion ou l'audit, et se distinguera par ses capacités de communication et ses qualités de méthode, rigueur et organisation.
Merci d'adresser votre lettre de candidature, CV, photo et prétentions à RIVOIRE ET CARRET, Direction du Personnel, 33 Bd de la Liberté, 13001 MARSEILLE.

média-system

Un important groupe agro-alimentaire international en forte expansion (CA supérieur à 10 Milliards de F) recherche son :

Directeur de l'Audit

Paris **FF 350/400.000**

Rattaché au Directeur Général Adjoint, il aura la responsabilité d'une équipe de 4 auditeurs et conduira des missions d'audit opérationnel en France et à l'étranger. Le candidat, de formation supérieure, a déjà une expérience approfondie de l'audit, acquise soit dans un service d'audit interne, soit au sein d'un cabinet d'audit. Agé de 30 à 40 ans, il parlera bien l'anglais, et si possible l'espagnol.

Après s'être totalement investi dans le poste, il pourra évoluer rapidement vers des fonctions plus importantes au sein du groupe.

Contacter **Jerôme Lancrenon** au (1) 40.70.00.36 ou envoyer, un CV + rémunération actuelle à **Michael Page International, 19 avenue George V, 75008 Paris**, *sous réf 13628 JL.*

MP
Michael Page International
Spécialiste en recrutement financier
Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

Un important groupe international, spécialisé dans les produits de haute technologie, (CA : 5 Milliards de Francs, dont 70 % à l'export) recherche pour sa Direction Financière à Paris son :

Trésorier International

A la tête d'une équipe performante, il aura pour tâches principales : le suivi de la trésorerie des filiales étrangères, la gestion du risque de change, la mise en place et la gestion des financements export, l'examen et le suivi de la gestion financière des filiales.
De formation supérieure, âgé d'environ 35 ans et maîtrisant parfaitement l'anglais, le candidat devra avoir une première expérience de la fonction, acquise de préférence dans une entreprise de biens d'équipement, ainsi qu'une excellente connaissance des financements exports.

Contacter **Jerôme Lancrenon** au (1) 40.70.00.36 ou envoyer, un CV + rémunération actuelle sous références 13761 JL à **Michael Page International, 19 avenue George V, 75008 Paris.**

MP
Michael Page International
Spécialiste en recrutement financier
Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES
(1 500 personnes dont 380 cadres), nous sommes l'organisme central bancaire et financier du Groupe des Banques Populaires, chargé entre autres de gérer les excédents de trésorerie du Groupe.
NOTRE DEPARTEMENT FINANCIER-PRODUCTION qui traite au plan administratif et comptable les opérations sur valeurs mobilières recherche

Bourse France	Centralisation des produits	Agence financière
ADJOINT AU CHEF DE SERVICE Vous possédez une expérience confirmée des opérations de « Bourse France » (RM, RI), des opérations sur Titres et sur Droits, des règlements et des transactions. Vous devrez faire preuve d'une grande aisance dans les contacts et posséder des talents d'animateur.	**O.P.C.V.M.** Un collaborateur chargé de la centralisation des souscriptions et rachats et de la tenue des comptes Espèces et Titres. Une expérience confirmée du secteur est souhaitée.	Un collaborateur chargé de la transmission et de l'exécution des ordres de Bourse et du suivi administratif des portefeuilles clientèle. Une bonne expérience des opérations de Bourse et sur Titres est requise. Ce collaborateur devra posséder un bon sens des contacts.

Si vous possédez un bon niveau de formation (BAC G2, BP banque, BTS comptabilité ou DUT finances) et souhaitez rejoindre un secteur en pleine évolution, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prét.), en précisant le poste choisi et la réf. 4594/LM, à **MEDIA P.A.** - 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.
La qualification et la rémunération seront en fonction de l'expérience acquise.

Banque Populaire

MEDIA PA

Un important groupe (FF 3 milliards) recherche pour ses activités industrielles un

Contrôleur de Gestion Industriel Adjoint

Normandie **FF 170/200.000**

Ses principales responsabilités seront : l'élaboration et le suivi des budgets usines, l'analyse des résultats, la participation à l'élaboration des tableaux de bords, la mise en place de politique de contrôle des coûts et des approvisionnements. Le candidat, de formation supérieure (ESC, Maîtrise...) a eu une expérience de 3 ans minimum en contrôle de gestion ou audit en milieu industriel.

Contactez **Michel Gainot** au (1) 40.70.00.36 ou envoyez un dossier complet (CV + N° Tél. + rémunération actuelle) à **Michael Page International, 19 Avenue George V - 75008 PARIS** sous la ref. 774 MG.

MP
Michael Page International
Spécialiste en recrutement financier
Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

POLiET

Nous sommes un groupe important, coté en Bourse, dans le domaine de la fabrication et de la distribution de matériaux de construction (10 milliards de C.A., 8 500 personnes). A Paris, notre équipe composée de "spécialistes" de tout premier plan, anime et supervise une centaine de filiales. Nous souhaitons aujourd'hui la renforcer en intégrant un jeune cadre comme

ASSISTANT SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER

Récemment diplômé d'enseignement supérieur (ESCP - ESC, option finances/comptabilité - IEP, Éco-Fi - DECS...), vous avez éventuellement une première expérience de 1 à 2 ans en entreprise ou en cabinet.
Intégré au service comptable et financier, vous participerez à l'ensemble du processus informatisé de consolidation, à la définition et à la mise en œuvre des procédures, au contrôle de la cohérence des états de sortie.
A ce poste "tremplin", vous bénéficierez d'une formation riche et variée qui vous permettra d'envisager d'ici 2 à 3 ans une évolution au sein de la direction financière ou en filiale.
Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, merci d'envoyer votre dossier en précisant la référence 7026 M à Catherine Giraud, Sérifo, 47 bis, avenue Bosquet, 75007 PARIS.

SERIFO
Membre de Syntec



3 800 personnes - 134 points de vente
Etablissement spécialisé dans le financement de l'immobilier et dans la distribution des prêts aidés par l'Etat, recherche pour PARIS et PROVINCE des

JEUNES DIPLOMÉS de L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Grandes Ecoles, Universités (licence ou maîtrise de sciences économiques, gestion...).
• Fonctions d'encadrement variées dans les divers secteurs d'activité de la Société (comptable, financier, expertise immobilière...).
• Rémunération annuelle de base 144.000 F + avantages sociaux. Perspectives d'évolution de carrière.

Recrutement par la voie du concours d'ATTACHÉ organisé à PARIS les 27 et 28 avril 1987 pour 6 postes (4 en option financière - 2 en option mathématique) ouvert aux candidats de nationalité française (ou de la C.E.E) âgés de moins de 32 ans au 1er janvier 1987.

INSCRIPTIONS : • retrait des dossiers : du 2 au 13 mars 1987 inclus,
• dépôt des dossiers : jusqu'au 20 mars 1987 inclus, date limite d'arrivée au Siège de la Société.

Renseignements complémentaires et documentation peuvent être obtenus au CREDIT FONCIER de FRANCE - Service du Personnel - Bureau "Information-Concours" - 19, rue des Capucines - B.P. 65 - 75050 Paris Cedex 01
Tél. : (1) 42 44 80 66 - (1) 42 44 80 67.



CONTESSE



De formation supérieure (HEC, ESSEC, Sup de Co...), vous avez une expérience professionnelle d'au moins 4 années, acquise en Cabinet d'audit ou d'organisation, ou dans un service d'audit interne d'une grande entreprise.

Vous voulez aujourd'hui la valoriser en rejoignant un groupe international avec des responsabilités élargies.

Nous vous proposons de prendre la direction d'équipes qui mènent, en France et à l'International, des missions globales d'audit, touchant le management, les plans d'action et leur mise en œuvre, l'organisation, la productivité, la qualité, en liaison avec les stratégies définies par notre Groupe.

Pour un premier échange d'information, prenez contact avec notre conseil :
EGOR - 8, rue de Berri - 75008 Paris
qui traite confidentiellement cette recherche, sous référence 25/874 AE M



SOURCES



Auditeurs externes ! Votre porte d'entrée...
Notre Département Filiales...

Nous sommes le Département Filiales d'un Groupe (7 milliards de F, 7 000 personnes), solide, implanté en France et à l'Etranger. Nous gérons pratiquement 40 % des informations comptables et financières de l'ensemble du Groupe... Aussi créons-nous le *poste d'*

Auditeur senior

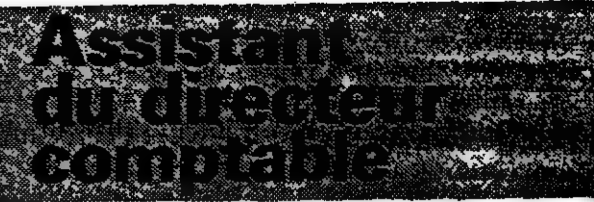
pour conseiller et assister nos filiales (plus de 100)... Selon la « taille » et le « poids » de chacune, vous serez appelé à intervenir vous-même « en *profondeur* » ou bien à « dialoguer » avec la Direction Financière concernée. Mais DANS TOUS LES CAS, vous vous intéresserez au plan comptable, aux procédures, à l'organisation administrative et informatique, aux outils de gestion, etc.

De formation Ecole de Commerce + DECS, vous souhaitez, après avoir beaucoup appris au sein d'un cabinet anglo-saxon, évoluer dans la DIRECTION FINANCIERE d'un Groupe.
Venez en parler avec nous. A bientôt.

René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre résumé de carrière, sous référence V/SEN/LM.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS



Le Groupe VIA ASSURANCES, importante compagnie du secteur privé (C.A. supérieur à 2 milliards de francs), crée aujourd'hui le poste d'**ASSISTANT DU DIRECTEUR COMPTABLE.**

A 30 ans environ, de formation ESC **option finance** et **contrôle de gestion,** vous possédez 2 à 5 ans d'expérience dans un cabinet d'audit ou en entreprise : contrôle budgétaire, contrôle de gestion.

Votre mission consistera à améliorer les méthodes de contrôle budgétaire et d'organisation. Vous effectuerez la *gestion prévisionnelle de trésorerie. Vous participerez* à la réalisation du manuel de procédures comptables et en assurerez la mise à jour constante.

Cette fonction d'assistance, d'étude et de conseil implique un bon esprit d'analyse et de synthèse et une aptitude certaine aux relations humaines.

Nous vous offrons une rémunération motivante (fixe × 14,5 mois) et de **réelles perspectives d'évolution** au sein de notre Société.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions, sous la réf. C/LM, à M. HOUEL **VIA ASSURANCES** - 56 rue Laffitte - 75349 PARIS Cedex 09.

VIA assurances

Développer le contrôle de gestion des filiales étrangères

PEAUDOUCE

Spécialisé dans les produits d'hygiène, PEAUDOUCE réalise un chiffre d'affaires consolidé de 2.6 Milliards de F. et emploie 2 800 personnes en France. Leader sur le marché français. PEAUDOUCE est également implanté à l'étranger (5 filiales). Le développement des filiales étrangères nous conduit à créer pour celles-ci un poste de contrôleur de gestion.

Rattaché au Directeur de la Gestion de la société, il améliore ou met en place les méthodes et les outils de contrôle des filiales et les critères d'appréciation de leurs performances, il assure le suivi financier de leurs résultats. Il est également chargé de concevoir et de mettre en œuvre des systèmes de gestion et de planification homogènes et performants et participe à leur informatisation. Enfin, il apporte assistance et conseil aux Directeurs de filiale dans l'élaboration et la réalisation de leurs objectifs et de leur plan.

A 30 ans, vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur (Grande Ecole, E.S.C., Maîtrise de Gestion) avec une spécialisation comptable (D.E.C.S.). Vous avez acquis une première expérience du contrôle de gestion, orientée de préférence vers des activités commerciales et incluant une pratique courante de l'informatique. Basé à Lille, et conduit à vous déplacer fréquemment dans les filiales, vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise.

Merci d'adresser votre candidature, avec rémunération actuelle
à notre Conseil Françoise LECUYER qui vous
assure de sa totale discrétion - COFROR
Référence 532/30 - Tour Fiat, cedex 16,
92084 PARIS LA DEFENSE.



ADJOINT
DU DIRECTEUR FINANCIER

Leader mondial dans notre secteur agro-alimentaire, avec un CA de 3 Milliards de Francs, nous appuyons le développement de notre négoce international sur une *gestion rigoureuse.*

Notre Direction Financière contrôle les structures administratives de nos filiales françaises et étrangères, qui toutes comprennent localement une unité de production.

Pour l'assister dans sa mission, notre Directeur Financier recherche son adjoint à qui il confiera le suivi des relations avec nos banques, la gestion de la trésorerie du groupe (francs et devises), les financements d'opérations d'investissement, la gestion du risque clients, l'assistance et le conseil des filiales.

Diplômé HEC, ESSEC, ESCP + DECS, notre candidat a une première expérience réussie au sein d'une Direction Financière internationale (4 à 6 ans), si possible dans le milieu du négoce. Il a des qualités d'animateur et de formateur, le goût d'entreprendre.

Il prévoiera de courts déplacements à l'étranger, parle anglais couramment et possède de bonnes connaissances en micro-informatique.

Chantal CARLIN vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature, en précisant votre salaire actuel, sous référence 869 M, et vous garantit une totale confidentialité. KEY MEN - 10, rue de Rome - 75008 Paris.

KEY MEN
GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

BENSON

Leader international en informatique graphique, nous sommes une société de 1000 personnes, filiale du groupe SCHLUMBERGER.
Nous concevons, produisons et commercialisons des systèmes de Dessin Assisté par Ordinateur (traceurs, digitaliseurs, écrans graphiques...).

Notre filiale France recherche un(e)

ASSISTANT(E)
CONTROLEUR DE GESTION

Dans ce centre de profit, vous avez la responsabilité de la comptabilité Clients/Fournisseurs et assistez le Contrôleur de Gestion sur le reporting financier et budgétaire, la mise en place de tableaux de bord (résultats, suivis, facturation...).
A l'aide d'outils informatiques évolués, vous proposez et implantez des procédures de traitements comptables. A la fois gestionnaire et sensible à l'importance des relations, vous avez la volonté de développer les contacts avec vos interlocuteurs internes et externes et la rigueur dans vos actions. Vous avez une formation Ecole de Commerce ou une MSTCF, complétée par un DECS avec de préférence 1 à 2 ans d'expérience de la comptabilité en Cabinet d'Audit ou d'expertise comptable. D'importantes perspectives d'évolution vous permettront de développer votre potentiel au sein du groupe.
Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, photo...) en précisant la référence 8702 M, à : Direction du Personnel, BENSON, Z.I. des Petites Haies, 1, rue Jean Lemoine, 94015 CRETEIL.

BENSON
Schlumberger



Le développement rapide des marchés du VAL, en France comme à l'Exportation, *entraînera dans les deux ans à venir un* accroissement très important de notre Chiffre d'Affaires.
Dans ce contexte, nous souhaitons, pour notre Etablissement du BOURGET (93) nous assurer le concours d'un (H/F)

Chef Comptable

Sa parfaite maîtrise des techniques et procédures comptables et fiscales, sa volonté de les mettre en oeuvre dans un environnement international dynamique, ainsi que sa capacité à animer et développer une équipe jeune et motivée seront pour nous des arguments de poids.

Diplômé de l'enseignement supérieur et titulaire du DECS, une expérience de 5 ans minimum lui permettra de réussir dans ce poste et d'évoluer avec nous.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à :
MATRA TRANSPORT - Service du Personnel
53 rue du Commandant Rolland - 93350 LE BOURGET

MATRA TRANSPORT

Lyon



Obligations de réussite

Près de deux siècles d'une légitime renommée de «banque privée haut de gamme», enrichie depuis 8 ans par l'alliance avec la Dresdner Bank et l'ouverture internationale qui en découle : telle est aujourd'hui la Banque Veuve MORIN-PONS, partenaire privilégié de l'entreprise comme du particulier. Poursuivant notre développement, nous recherchons aujourd'hui

Deux gérants obligataires
(débutants ou avec une première expérience)

Diplômés de l'enseignement supérieur (ISFA, Sup-de-Co...) ou autodidactes confirmés, *choisissez de nous rejoindre ! Nous vous donne*rons très vite la responsabilité de la gestion de plusieurs fonds communs de placement obligataires *et il ne tiendra qu'à vous de faire progres*ser, à terme, votre carrière avec nous.

Merci d'écrire, téléphoner ou simplement envoyer votre carte de visite professionnelle, *sous référence 972, à Monique LAURENT,* ARCHE-CONSEIL, Tél. : 78 93 83 01, en indiquant votre rémunération actuelle.

56 rue Duquesne arche conseil 69006 LYON.

N°2 *de notre Direction Financière*

Dans le cadre de sa réorganisation, notre importante société japonaise, leader dans le domaine de l'électronique (CA supérieur à 300 MF), située en proche banlieue ouest de Paris, renforce sa Direction Financière en créant un poste d'**ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER.**

Bras droit de ce *Manager* et secondé par une équipe en place, votre mission sera la *suivante :*
- mettre en place les procédures et les mesures à prendre pour définir les indicateurs de gestion ainsi qu'un reporting financier interne
- effectuer l'analyse des performances *par rapport aux objectifs*
- coordonner l'élaboration des objectifs, budgets et prévisions financières
- mettre en place et animer le planning financier et «business analysis» comme véritable instrument de gestion
- s'assurer de la régularité de la comptabilité générale.

Vous aurez en charge :
● le contrôle du crédit, ● le cash management, ● le contrôle budgétaire et analyse des résultats, ● la fiscalité.

Pour assurer cette fonction, largement évolutive, nous souhaitons rencontrer un candidat à fort potentiel, de formation supérieure (DECS + Certificat supérieur) âgé de 35 ans environ, ayant acquis au cours de son expérience professionnelle, dans l'idéal au sein d'une multinationale, la maîtrise du système de gestion anglo-saxon ainsi que de l'informatique. L'anglais courant est impératif.

Pour nous rencontrer, merci d'adresser votre dossier de candidature en anglais (CV, photo et prétentions) sous référence 501659 à notre agence
COFAP 20, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS qui vous garantit la confidentialité.

هكذا الأصل



Jeune juriste, valorisez H/F votre expérience de l'immobilier

Vous possédez une maîtrise de Droit privé et une première expérience réussie du service contentieux (2 à 3 ans), dans un cabinet d'avocats spécialisé dans l'immobilier.
La Compagnie Bancaire recherche, pour l'une de ses filiales, un jeune juriste qui — au sein d'une petite équipe soudée — sera responsable de l'étude du montage d'opérations immobilières complexes et de la conduite d'affaires contentieuses.
D'excellentes perspectives d'évolution existent — aussi bien dans cette société que dans le Groupe — pour un candidat sachant allier des qualités de contact à celles d'analyse et de synthèse.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence 2340 à

SOURCES 108, rue Saint-Honoré - 75001 Paris qui transmettra en toute confidentialité

Important groupe Agro-Alimentaire, CA consolidé de plus de un milliard de F, nous recherchons pour notre siège social (Paris Sud) un

Assistant au trésorier groupe

Vous serez plus particulièrement chargé :
- de la gestion quotidienne de la trésorerie,
- des relations avec les interlocuteurs financiers du groupe,
- du contrôle des performances,
- de la participation à la mise en place de l'informatisation de la Trésorerie groupe.

De formation supérieure (ESSEC, Sup de Co, Dauphine...), vous avez environ 2 ans d'expérience dans un poste similaire.
Des connaissances informatiques seront appréciées.
Votre potentiel et votre réussite dans cette fonction vous permettront d'évoluer à terme dans le groupe.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 5233 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Diplomé d'Etudes Supérieures – gestion d'entreprises – vous avez une première expérience réussie d'environ cinq ans en entreprise.
ERG-INFORMATIQUE, Société de Services et de Conseils en Informatique – Taux de croissance de 40 % par an, C.A. prévu pour 1987, 50 MF – vous offre de participer à son développement. Les finalités de ce poste, basé à Paris, sont :
- Dans un 1er temps, de superviser et faire évoluer la structure de comptabilité générale, budgétaire et analytique, de mettre en place des outils de management et de conseiller la Direction dans les domaines financier, fiscal, juridique et social.
- Puis progressivement, de prendre en charge les dossiers liés à l'évolution des statuts de la Société et aux investissements tout en assurant la promotion de cette fonction en interne.
- Sous l'autorité du Directeur Général, une évolution en terme de responsabilité est assurée pour un professionnel de valeur.

La rémunération annuelle envisagée pour ce poste est de l'ordre de 240 000 F.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, C.V., photo et rémunération actuelle sous réf. : AS/010 à notre Conseil P.G. CONSULTANTS 4, avenue Georges-Pompidou 92800 PUTEAUX



Prestigieuse et dynamique Union Coopérative Laitière
Groupe leader sur de nombreux produits
CA 1,2 milliard - 1100 salariés

Directeur du contrôle de gestion et des relations sociales

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous maîtrisez parfaitement les techniques du contrôle de gestion et de la gestion sociale.
Vos expériences réussies font de vous un professionnel reconnu. A vos connaissances techniques s'ajoutent la rigueur, la précision, l'efficacité, la créativité, la diplomatie.
Poste basé à CLERMONT FERRAND.
Adressez votre dossier complet à Jacquy DELCAMPE, notre conseil, sous la réf. C/DCGRS/LM.

Raymond Poulain Consultants
21, bd Vivier-Merle - 69003 LYON

UNE FORMATION SUPERIEURE

de type DROIT, SOCIOLOGIE, GESTION ou un diplôme de SCIENCES POLITIQUES vous assure une bonne culture générale, une ouverture d'esprit certaine, une connaissance des questions sociales.

UN ROLE OPERATIONNEL EN ENTREPRISE 3-4 ANS

qui vous permet de vivre et de comprendre les impératifs commerciaux d'une entreprise ; le rôle des hommes dans l'atteinte des RESULTATS.

REJOIGNEZ NOTRE DIRECTEUR RESSOURCES HUMAINES

chez CEP, société de services techniques : 400 MF de CA, 1300 personnes, 50 agences ;
pour l'assister, dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle politique de Gestion de Ressources Humaines (études et conseils), sur le recrutement, le développement, la communication interne.
Ce poste est basé à Paris.

CHANGEZ POUR EVOLUER, adressez lettre, CV et photo à MERCURI URVAL, 14bis, rue Daru, 75008 Paris sous la réf. 44.728 portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

LA VILLE DE BRIANÇON
HAUTES-ALPES
RECRUTE

DIRECTEUR

DE L'ÉCOLE MUNICIPALE AGRÉÉE DE MUSIQUE DANSE ART DRAMATIQUE

LE POSTE EST A POURVOIR DE SUITE OU POURRAIT ÊTRE OPÉRATIONNEL POUR LA RENTRÉE 1987-1988.

Les candidatures sont à adresser pour le : 15 mars 1987 à Monsieur le Maire Serv. des affaires culturelles.

Profil de poste et renseignements sur demande.

Régie de quartier de la Pierre Collinet Meaux 77.

recherche

SON RESPONSABLE

pour gestion encadrement d'une structure entretien, maintenance, bâtiment et maîtrise d'œuvre sociale. Conditions : 7.500 F net mensuel. Possibilité logement.

Ecrire Antenne Développement social de la Pierre Collinet Bâtiment Acacia, 77100 Meaux.

SOCIÉTÉ A COURBEVOIE rech. pour tenir la

TRÉSORERIE UN COMPTABLE

- états mensuels
- prévisions
- rapprochements

160 m de CA. 7 banques.

Expérience indispensable d'une tenue de trésorerie

Ecr. s/s réf. 652 à CEPIAD 135, avenue de Wagram 75017 PARIS.



Pour faire face à son rapide développement, Eric Beaumont Consultant s'agrandit et vous prie de noter sa nouvelle adresse :

38, rue de Lisbonne - 75008 PARIS
Tél. 45.63.03.10

CONSEIL EN RECRUTEMENT ET ORGANISATION COMPTABLE

La banque au bord de mer !

Notre banque régionale est rattachée à un réseau d'envergure nationale. Le siège est situé dans une ville côtière agréable. Nous ne cessons de nous développer. Cette progression constante nous amène à rechercher notre

RESPONSABLE ENGAGEMENTS

(Classe VI, VII)

Vous serez particulièrement responsable de l'étude et du suivi des risques (CT, MT, LT).
Vous apporterez une assistance financière et juridique auprès des agences.
Vous travaillerez à l'amélioration des procédures intérieures de gestion et d'information.
Vous possédez une expérience confirmée de l'analyse financière et des différents types de financement (PME, Commerçant, Association) et de refinancement, un sens commercial développé, alors cette opportunité vous concerne.
Venez nous rejoindre au sein de l'équipe de direction. Nous vous offrons la possibilité de prendre des responsabilités variées et d'évoluer.

Merci d'envoyer votre dossier complet sous réf. M 915 à ORSEG & ASSOCIES qui nous assiste dans cette recherche.

ORSEG ET ASSOCIÉS 43 rue de Chateaudun 75009 PARIS

Nous sommes un laboratoire pharmaceutique international connu pour la qualité de ses produits et pour la réussite de sa recherche.
Notre service Contrôle de Gestion recherche son

Contrôleur budgétaire

180-200 KF

Ses principales responsabilités seront l'élaboration et le suivi du budget annuel, du plan à long terme et le contrôle des investissements. Il sera aidé d'une équipe de deux personnes.
Basé à Evreux il effectuera de nombreux déplacements à notre siège parisien.
Le candidat souhaité aura une formation ESC — ou équivalent — complétée, si possible, par un DECS, environ deux ans d'expérience en audit ou Contrôle de Gestion et un anglais courant. De bonnes connaissances en micro-informatique seront un «plus».
De réelles perspectives d'évolution seront offertes à un candidat de valeur.
Veuillez contacter Ivor Alex au (1) 40.70.00.36, ou envoyer un CV + rémunération actuelle + n° tél à Michael Page International, 19 avenue Georges V, 75008 PARIS, sous référence IAM 1228.





CREDIT AGRIGOLE MUTUEL DE LA DROME

A VALENCE, recherche

JEUNES DIPLOMES HF

avec ou sans expérience,

de formation supérieure (Sup de Co ou équivalent ou Bac + 4) pour exercer, après période d'adaptation et de formation, une activité de conseil spécialisé (patrimoine, fiscalité, finance) auprès de sa clientèle (particuliers, entreprises).

Evolution de carrière possible en fonction des compétences.

Adressez lettre manuscrite avec c.v. et photo au Chef du Personnel de la C.R.C.A.M. de la DROME, 290 rue Faventines, 26010 Valence.

La CDME est un groupe français de distribution de matériels techniques. Notre chiffre d'affaires est de 6 Milliards. Nous avons 40 filiales en France et à l'étranger.
Nous recherchons un (e)

CONTROLEUR de GESTION groupe

350 KF

pour l'intégrer, au sein de la Holding, à l'équipe en place. La mission consiste, *pour un groupe de filiales, à leur apporter l'assistance nécessaire pour leur gestion* comptable et financière et pour leur développement.

Ce poste sera proposé à un diplômé d'une excellente Ecole de Gestion (HEC, ESSEC, ESCP, . . .), titulaire du DECS ou Expert-Comptable. Il doit avoir acquis une expérience diversifiée soit dans un cabinet d'audit soit dans une holding performante.

Pour qu'il puisse avoir chez nous le développement de carrière projeté, il a aux environs de 35 ans.

Merci d'adresser CV et rémunération actuelle sous référence M/1127/B (portée sur la lettre et sur l'enveloppe) à notre Conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

chp CABINET Henri PHILIPPE 106 boulevard Haussmann 75008 Paris

---

Filiale d'un groupe US

Notre Société, filiale d'un groupe américain, est spécialisée dans le négoce de matériels et systèmes informatiques.
Son implantation en France a connu un réel succès. Pour faire face à son développement, elle recherche un :

Chef Comptable

Une formation supérieure (DECS ou équivalent), une expérience significative de 3 ans minimum au sein d'un service comptable d'une société anglo-saxonne lui donneront les atouts nécessaires pour prendre en charge les comptabilités générale et analytique ainsi que le reporting.
Rattaché au Directeur Administratif et Financier Europe, le candidat recherché intégrera une équipe jeune et dynamique.
L'anglais est indispensable.
Le poste est basé en banlieue sud de Paris.
Le niveau de rémunération et les avantages sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et rémunération actuelle sous référence 777 à



18 Avenue Matignon - 75008 Paris.

---

secrétaires

SECRÉT. ASSIST. DIREC. 31 a., 10 a. exp. anglais courant, espagnol, bon punch, ingéniosité, implication, excel. présent. aisance relat., cherc. poste à resp. en 81-83-82. LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue Monttessuy, Paris 7e.

Service relations publiques cherche **SECRÉTAIRE** excellente dactylo Tél. ou écrire RÉGIE-PRESSE Service du personnel, 7, rue Monttessuy, 75007 Paris. Tél. : 45-55-91-71.

capitaux propositions commerciales

RECHERCHONS

CAPITAUX

pour développement société diffusion export PRODUITS GASTRONOM. Evolution C.A. de 1,6 MF à 19 MF. 45-54-38-83/38-07/37-83.

DEMANDES D'EMPLOIS

LA COMMUNICATION : une fonction que je maîtrise parfaitement

J'ai mis en place et animé la communication interne et externe de grands groupes internationaux.

Je viens de redresser l'image de la filiale d'un puissant groupe industriel français.

Proposez-moi une Direction de la communication, je relèverai le défi.

Ecrire en précisant sur l'enveloppe la réf. 3 875 à RSCG CARRIÈRES, 48, rue Saint-Ferdinand, 75017 PARIS.

Vous êtes-vous demandé pourquoi vos exportations sont souvent muettes ? C'est pourquoi, vous avez besoin d'un conseiller en commerce inter. Si mon offre vous intéresse, écrire sous n° 8377 M, *Le Monde publicité*, 5, rue Monttessuy, Paris 7e

Ing. 20 ans expér. cherc. trav. dom. étude réal. fabr. proto électron. anal. Microinfor. autom. instrum. mesure phys.-meth. appl. M. Henry, B.P. 126, 75262 Paris.

Jeune traductrice (allemande) française, anglais, espagnol ch. poste comme secrétaire corresp. Tél. : 34-74-06-64.

Etudiante histoire, titulaire 1er degré comptabilité, CAP comptabilité, BEP comptabilité, bac G3, RECHERCHE EMPLOI JUIN, JUILLET, AOUT. Etudie ttes proposit. Ecr. s./n° 6939 *LE MONDE PUBLICITÉ* 5, rue Monttessuy, Paris 7e.

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION 10 a. exp. multimedia dans le concep., réalisat. product., distrib. ch. poste à responsabilité. Ecrire sous le n° 8387 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

H. 42 ans, dipl. ens. sup. spécialisé de prob. jur. et fin. entreprises, habitué, négo. haut niveau offre coll. études et conseil. Ecrire sous n° 8384 *Le Monde Publicité* 5, rue Monttessuy, Paris 7e.

Ingénieur ESTP + inst. sup. gestion, 24 ans, anglais, allemand, petite exp. gros chantier recherche situation. OCT, 116 bis, Champs-Elysées, Réf. FGJ.

Dynamique et méthodique Secrétaire de direction, 28 ans, bilingue anglais, 7 années d'expérience dans les domaines du marketing, du commercial et de la communication, recherche emploi stable dans les secteurs presse, publicité, radio ou tous sect. dynamisants. Tél. : 42-62-18-44 ou 45-55-91-22, pte 43-13.

ADJOINT D.G.

J'ai 53 ans, dynamique, sens du commercial, expérience de 20 ans en gestion administrative et financière, 300 000 F/an. Paris, région parisienne, Oise. Libre s/2 mois. Tél. à M. Chiron, au (16) 44-81-61-68.

SECRÉTAIRE DE REDACTION

étudie toutes propositions. Ecrire sous n° 8383 Le Monde publicité 5, rue Monttessuy, Paris-VIIe.

J.H. 29 ans, ét. sup. 2e cycle agro-économiste Maroc Inra Guadeloupe b. maitr. angl. ch. poste développt agricole, recherche, enseignt France et étranger. Sérieuses références. Ecrire sous le n° 8373 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue Monttessuy, Paris-VIIe.

Etudes sup. art. form. spéc. audiov., F. 37 ans, dyn., cherche POSTE ATTACHÉE DE PRESSE. Tél. : 42-45-03-63.

J.F. 39 ans, bil., repris des ét. univ. ch. 30 h. de secrét. ou réception hebdomadaire. Tél. : 47-22-87-07.

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO Expérimentée not. anglais, ch. poste avec responsabilités. Disponible. Tél. : 47-48-02-96.

UNIVERS DE LA GESTION

CONTROLEUR DE GESTION SENIOR

Vous vous voyez créer un département contrôle de gestion ? Puis, une fois instauré, contrôler la bonne exécution des procédures, participer à la prise de décision par l'analyse financière et l'étude de rentabilité des investissements, réaliser les audits, assurer le suivi budgétaire, ... ?

Tout cela, avec un optimisme si contagieux et une compétence telle que votre équipe vous épaule totalement et que vos relations avec les directeurs opérationnels soient très fructueuses...

Tableau idyllique ? Venez vous en rendre compte par vous-même !

Notre société, un des leaders dans le service et l'ingénierie informatique, appartient à un groupe très important et se distingue par sa moyenne d'âge très basse, son esprit ouvert à l'innovation, son goût du challenge.

Nous vous souhaitons diplômé de l'enseignement supérieur, quelque peu aguerri par 7 à 10 ans d'expérience du contrôle de gestion, de préférence dans un secteur proche du nôtre.
Poste à pourvoir à Paris.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. 529 M à notre Conseil :

SODERHU
22 rue Saint Augustin
75002 PARIS.

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

Responsable du secrétariat financier

Banque - 300/400.000 F

Une importante banque française spécialisée dans le service aux entreprises, recherche le futur responsable de son secrétariat financier. Basé à Paris, et placé sous l'autorité immédiate du directeur des opérations financières, il disposera d'une équipe de six personnes et devra assurer les montages administratifs et juridiques permettant la réalisation de ces opérations (préparation des conseils d'administration, réunions A.G., contacts C.O.B., problèmes réglementaires, contacts avec le service titres). Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur, justifiant d'une expérience confirmée du montage des opérations financières (augmentation de capital, emprunts obligataires, obligations convertibles...) acquise dans une banque, ou dans un établissement pratiquant ce type d'opérations. La candidature d'un juriste ayant une très bonne connaissance du droit des sociétés et du droit des valeurs mobilières pourra être examinée. La rémunération sera fonction du calibre du candidat retenu. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R9156M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Favoriser le développement d'une entreprise de matériel de haute technologie exportant et cotée en Bourse c'est aussi, au sein d'une équipe dynamique et motivée, être

LE TRÉSORIER
futur responsable du crédit clientèle

A ce poste, vous êtes chargé de l'ensemble de la trésorerie, vous avez pour mission d'assurer la gestion quotidienne en date de valeur, la gestion prévisionnelle, d'analyser et de sélectionner un système de gestion informatisée adapté à l'entreprise. Vous évoluerez rapidement en participant aux négociations bancaires et en devenant responsable du risque client. Vous avez une formation supérieure (économique et financière) et une expérience d'au moins 3 ans dans un service de trésorerie d'une entreprise privée ou dans une banque. Vous serez rattaché au chef de service Gestion financière et juridique. Votre rigueur professionnelle et votre personnalité seront des atouts pour réussir dans cette mission.
Anglais apprécié.
Poste situé en proche banlieue sud-est de Paris.
Merci d'adresser votre dossier (lettre man. + C.V. + photo et prétentions) sous la référence LMT 203 à notre Conseil
Maryvonne LABEILLE

Cabinet Panissod-Suhner
109, rue de Turenne 75003 PARIS



CADRE COMPTABLE

Intégré au sein du département chargé de suivre les relations financières entre le groupe et ses filiales techniques, il aura la *responsabilité comptable des conventions* régissant ses relations financières (avances, participations, prêts, etc...).
Il animera une petite équipe qui assure l'exécution des opérations comptables et dont il conduira le développement.
A terme, il sera amené à intervenir sur des opérations de gestion.
Pour ce poste évolutif, nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur, titulaire du DECS et ayant une expérience d'environ 3 ans de la comptabilité, si possible dans le tertiaire financier.
Merci d'envoyer CV, photo et prét. s/réf. 21118 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

LA DIRECTION CENTRALE DES MARCHÉS

(trésorerie franco, trésorerie internationale, MATIF...) d'une banque recherche

CONCEPTEUR
«LOGICIELS DE GESTION»

Après une période d'intégration, vous serez chargé :
- d'étudier les systèmes existants et de proposer des solutions pour leur amélioration ;
- d'élaborer et de développer de nouvelles applications liées à la **GESTION.**

De formation économique (Ecoles de Commerce, DESS Banque Finance, Maîtrise d'Econométrie...) ou scientifique (Ecoles d'Ingénieurs, Maîtrise des Sciences et Techniques...), *vous souhaitez évoluer dans un secteur en pleine expansion.*

La maîtrise de la langue anglaise est requise et une première expérience *dans ce domaine constituerait un atout.*

Lieu de travail : PARIS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et *prétentions), sous la référence* 4613/LM, à

MEDIA PA

71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

Groupe international, leader dans la prestation de services, 5 000 personnes, recherche son

RESPONSABLE FORMATION

Vous aurez à analyser et hiérarchiser les besoins en formation à tous niveaux, dans les différentes filiales. *en liaison avec leurs dirigeants, à concevoir des* stages, en sélectionner sur le marché, en un mot, à effectuer l'ingénierie de la formation dans un contexte de création de poste.

Le poste est à Paris.

BAC + 4 avec une expérience dans la fonction Personnel et une connaissance des problèmes de Formation. Vous êtes curieux, ouvert, créateur avec le réalisme d'un opérationnel.

Si cette opportunité vous intéresse, merci d'envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae + prétentions sous la référence MY/MI, à

michel jouhannaud conseils
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

MEDIA PA

Pour une grande faim... de grands moyens !

MELODINE restaurants buffets — *LA PART DU LION restaurants grill* — *LE JARDIN AU PISTOU restaurants pizzeria*

La restauration à thème, nous y croyons ! Diversifier l'offre, travailler l'ambiance, privilégier la qualité sont aussi de grands thèmes. Nous créons le poste de

DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT
HEC, ESSEC, Sup de Co

Votre situation sera passionnante et totale mais très «prenante».
Votre objectif : livrer, «clé en main», l'unité à l'exploitation : recherche de nouveaux sites, études de marchés et gestion prévisionnelle, négociations juridiques et financières, coordination et supervision de l'opération (travaux, équipement et matériel...) campagne de lancement.
De formation supérieure, vous avez déjà prouvé votre tempérament de développeur, votre rigueur du calendrier et votre enthousiasme pour le travail en équipe.
Nous sommes la Compagnie de Restaurants et Cafétérias, filiale du Groupe SHRM Altieri Biaggi - CA 2 milliards de F, 7000 personnes. Poste basé à Paris Sud.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. BM387 CR, à l'attention de Bernard JOUSLIN - NORAY CONSULTANTS - 41, bd du Montparnasse -75006 Paris - Tél. 42.22.52.90. - Membre de la CSNCR.

média system

L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

VAL-DE-GRACE, 75 m² + 95 m², jard., privat. Mardi 3 (14-17 h), 14 bis, r. Pierre-Nicole.

7e arrdt

SÈVRES INVALIDES
100 m², étage élevé Sud.
Tél. : 45-72-52-72.

8e arrdt

HAUSSMANN BERRI
Beau duplex, gde hauteur sous plafond, très bel escalier récept. + 3 chbres, 2 bains, terrasse 10 m², chbre serv. (poss. 2 parkings, en location).
RIVAL : 47-04-66-66.

12e arrdt

Mº DAUMESNIL
Imm. récent, dernier ét., balc., 2-3 p., tt cft. 690.000 + box possib. MICOT, 43-44-43-87.

16e arrdt

AV. VICTOR-HUGO
Gd appt de stand. 370 m², gd salon, petit salon, 5 chbres, bel imm., 3e étage.
GARBI - 45-67-22-88.

Proche Foch, appt d'exception, 210 m² + balc. + 2 chbres service, décoration raffinée, 5.700.000 F. 46-60-91-33 h.b. à partir de mardi.

20e arrdt

NATION RER, liv. dble, s/jard. + 4 chbres, 2 s. de bains, gde cuis., 125 m² à rénover totalement, 2 entrées. 1.165.000 F. 42-50-04-28, - 48-44-98-07.

appartements achats

MÉDECIN rech. pr. habit. privée 100 à 140 m² bon imm. LEROY, 29, bd Voltaire. Tél. : 47-00-87-62.

Recherche 1 à 3 P. PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux.
PAIE CPT chez notaire.
48-73-20-67 - même le soir.

SERGE KAYSER
Conseil Immobilier
(1) 43-29-60-60
RECHERCHE A PARIS
Appartements agréables pour clientèle sélectionnée.
EXPERTISE GRATUITE.

locations non meublées offres

Région parisienne

NEUILLY-PERRONET
1er ét. s/jardin, AGRÉABLE 2 P., cft. 4.000 F + charges + garage 500 F. Tél. le matin : SEGECO, 45-22-69-92.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine,
75008 PARIS
recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomat. et cadres de stés multination.
TÉL. : 45-62-78-99.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris. rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou AMBASS. 45-26-18-95.

bureaux

Locations

ÉTOILE
Très grand standing.
BUREAUX MEUBLÉS
Toutes durées, tous services.
TÉL. : (1) 47-27-15-69.

BUREAUX ÉQUIPÉS
De 15 à 200 m². STANDING.
OUVERT 24 H/24
Location courte ou longue durée. Ts serv. : tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé.
ACTE - 40-54-53-54.

Domiciliation depuis 80 F/mois. Av. des Champs-Elysées (Étoile). Rue Saint-Honoré (Concorde). Rue Cronstadt, Paris-15e. 21 bis, rue de Toul, Paris-12e. Constitution SARL 2.000 F HT. INTER DOM., tél. : 43-40-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

DOMICILIATIONS
Location burx et ateliers, permanence téléph. (télex, télétex, télécopie, photocopie, secrétariat)
CONSTITUTION sociétés, commerçants, artisans
CENTRE D'AFFAIRES INITIATIVES 2000
— Paris-1er, 42-60-81-63 (Rue Saint-Honoré).
— Paris-15e, 40-56-02-82.
95-Gonesse, 42-60-41-81.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs.
Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

locaux commerciaux

Ventes

Nous sommes un centre commercial de premier plan à CLERMONT-FERRAND
Vous êtes une enseigne nationale ou commerçant.
Nous vous offrons un local à de super conditions.
C'est un emplacement à saisir.
Renseignements : M. VIAUD, 73-92-66-43 après 10 h.

maisons de campagne

Vd maison de 4 pces dont une cuis. 25 m² et l'emplacement pour faire 4 autres pces. Prix avec terrain 450.000 F (et meublée). Tél. : 76-87-38-63.

maisons individuelles

LA VARENNE
RÉSIDENT. 485 m² terr., séj., 3 ch., gar. BELLE AFFAIRE. AGENCE RAOUL, 48-83-08-07.

pavillons

CAUSE DÉPART
5 mn GARE CHARTRES
Part. vend pavillon 90 m² habitable + s/sol, jardin 800 m², cuisine en chêne tt équipée, près tous commerces et écoles.
Parfait état.
Prix 700.000 F à débattre.
Tél. : 42-80-57-87 h.b.

forêts

Région Châteaubriant (L.A.), bon massif forestier 48 ha, fûtaie, taillis, chasse.
Houdard, B.P. 810 Laval.
Tél. : 43-56-61-60.

immobilier information

Recherchons acheteurs tous biens immobiliers de particulier à particulier.
SOFRIC, tél. : 67-62-42-06.

Pour Vendre ou Acheter
Maison - Appartement
Château - Propriété
Terrain - Commerce
sur toute la France
LAGRANGE
9, r. Le Chatelier, 75017 Paris.
Tél. : (16-1) 40-54-08-08.

FORMATION PROFESSIONNELLE

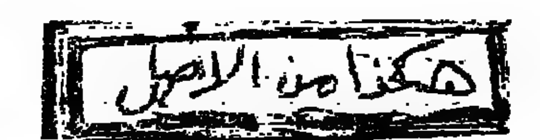
Cadres expérimentés (H./F.) en évolution professionnelle

L'Institut de Gestion et de Management vous propose un cycle de formation en

STRATÉGIES ET MÉTHODOLOGIES DE MANAGEMENT

Durée : 10 semaines + 4 semaines optionnelles en entreprise
Dates de début et lieux : Paris, *le* 7 avril 1987 et à Lyon, le 21 avril 1987.
Pour s'informer sur le programme, les conditions de participation et les modalités de prise en charge, contacter :
- à Paris : Charlotte LACROIX ou Jacques PAQUET (1) 42-22-33-71 ;
- à Lyon : Marie-Renée ROLLET ou Michel ALLAFORT 78-42-29-53

INSTITUT DE GESTION ET DE MANAGEMENT (I.G.M.)
26, rue d'Assas - 75006 PARIS
55, montée de Choulans - 69323 LYON.



Le Monde

ECONOMIE

Les ports français malades des ports étrangers

L'année 1986 avait été pour le secrétaire d'Etat à la mer, M. Ambroise Guellec, l'année du plan de sauvetage de la marine marchande, *sur fond* de conflit social et de pavillon des Kerguelen. 1987 devrait être celle des grands ports de commerce.

De Dunkerque à Marseille, les ports ne constituent pas seulement des «portes» par où transitent des marchandises et des voyageurs. Ce sont aussi des plates-formes de commerce, d'industrie, de négoce, des pôles industriels (où la restructuration prend souvent un tour dramatique), des vecteurs essentiels pour le commerce extérieur (plus de 60 % des échanges de la France avec l'étranger empruntent la voie maritime), enfin, des «poumons» pour les économies régionales concernées.

Or les ports français ne sont pas au meilleur de leur forme. Même si, en 1986, les *statistiques* font apparaître une augmentation générale du trafic de 2,3 % – et même de 9,5 % à Marseille, le numéro 1 français et le numéro 2 en Europe après Rotterdam, – il faut savoir que *«les statistiques peuvent être la forme moderne du mensonge»*. Car cette augmentation repose, dans la plupart des cas, sur un accroissement des volumes d'hydrocarbures (brut ou raffiné) déchargés ou réexpédiés. Or une tonne de pétrole ou d'essence qui passe d'une citerne de pétrolier dans une cuve de stockage, ou vice versa, si elle alimente les trésoreries des organismes portuaires, ne provoque que très peu de créations d'emplois et de courants commerciaux, à l'inverse de ce que l'on appelle le trafic des marchandises générales (fruits, colis lourds, marchandises en palettes ou en conteneurs, transports de voitures, etc.). Et c'est précisément sur ce créneau-là que le bât blesse. En revanche, un port comme Calais, spécialisé dans la liaison entre la Grande-Bretagne et le continent, a fait une bonne année.

Les ports français sont maintenant correctement équipés, *pour la plupart, en bassins, quais, écluses, chenaux, hangars,* silos. D'ailleurs, leurs budgets d'équipement lourd sont en chute libre. Leur manque souvent, en revanche, une politique commerciale dynamique, et qui dit politique commerciale dit coûts d'exploitation, tarifs, concurrence, réputation de qualité, de ponctualité, de climat social convenable.

C'est loin d'être le cas...

En 1986, on n'a pas compté moins de huit grèves de dockers *de vingt-quatre heures chacune. Comme tous les ouvriers de cette* corporation sont affiliés à la CGT, l'ensemble des ports a été à chaque fois paralysé. En fin d'année, notamment à Marseille, Bordeaux et Nantes-Saint-Nazaire, les marins des remorqueurs ont pris le relais des dockers. Tout cela sur fond de conflit SNCF et EDF. Le résultat, pour l'image de marque des ports français fut déplorable. A Marseille-Fos, par exemple, vingt navires porte-conteneurs ont été déroutés vers d'autres ports ; 500 000 tonnes de pétrole ont été perdues, 31 000 tonnes de fruits, 35 000 passagers pour la Corse et l'Afrique du Nord. La perte d'activité peut être estimée à 35 millions de francs.

Pour les ports français, le danger, c'est... les autres, qui ont pour noms Gênes, Barcelone, Anvers, Rotterdam. Sans doute ces plates-formes étrangères sont-elles aussi secouées périodiquement – encore très récemment à Gênes et à Rotterdam – par des conflits sociaux. Il n'empêche : une part croissante de trafic national et de transit international a tendance à utiliser les services des concurrents directs des ports français situés de l'autre côté de la frontière. Un industriel de Lyon peut indifféremment mettre en concurrence Anvers, Le Havre, Marseille ou Barcelone pour expédier dix conteneurs vers les Etats-Unis.

Droits de port, coût d'acheminement terrestre, tarifs de manutention : les ports français demeurent chers. Embarqué à Marseille, un conteneur est facturé 1 400 francs, mais 1 100 francs à Rouen, 1 000 francs à Gênes et 440 francs à Valence, en Espagne. A Anvers, il faut deux fois moins de dockers qu'à Marseille pour embarquer ou décharger la même forme *de marchandises.*

Ainsi, 29 % du trafic maritime aux importations de l'Ile-de-France passent par des ports du Benelux au lieu de 21,8 % en 1981. A l'exportation, le pourcentage a doublé.

M. Ambroise Guellec a sur son bureau depuis deux mois le rapport qu'il avait demandé sur la *«filière portuaire»* à M. Jacques Dupuydauby (*le Monde* du 11 décembre 1986). Le ministre n'a pas, pour le moment, indiqué, parmi les propositions que celui-ci contient – dont plusieurs sont explosives, – lesquelles il retiendrait. Mais il ne pourra plus attendre longtemps, sauf à laisser dire que sa politique vogue au fil de l'eau.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

LE TRAFIC COMMERCIAL DES PRINCIPAUX PORTS EUROPÉENS EN 1985
(en millions de tonnes)

ROTTERDAM 256 – LONDRES 48 – ZEEBRUGGE – ANVERS 119,3 – DUNKERQUE 33,2 – CALAIS – LE HAVRE 48 – ROUEN – SAINT-NAZAIRE 30 – MARSEILLE 90 – GÊNES 14,2 – BARCELONE

ROTTERDAM

Le premier au monde

QUELLE image privilégier, quel chiffre choisir, quel superlatif employer pour tenter de rendre compte du gigantisme du port de Rotterdam ? Ecrire qu'il est, et sans doute encore pour de nombreuses années, le premier du monde ne suffit pas. Après avoir dépassé les 300 millions de tonnes, son trafic semble se stabiliser autour des 250 millions, laissant encore très loin derrière ses concurrents directs : Kobé, New-York, Yokohama... Trente-sept kilomètres de quais, un million de mètres carrés de hangars, trente-deux millions de mètres cubes de tankage... Parmi ces symboles, pourquoi ne pas prendre celui, si impressionnant, de ce grappin de 85 mètres carrés, *unique* au monde, en service ici depuis un an : une immense mâchoire capable de déménager l'équivalent d'une grande pièce.

«Deux raisons peuvent expliquer la prédominance de Rotterdam, explique un expert européen, *le Rhin et les Pays-Bas.»* Le Rhin : en 1984, sur un total de 122 millions de tonnes de marchandises charriées par le fleuve, 68 millions passèrent par Rotterdam.

Revers de la médaille : le Rhin amène aussi dans la ville néerlandaise toute la pollution drainée depuis sa source. Encore le gigantisme : les immenses lacs, ou plutôt poubelles, que les autorités du port ont été obligées de creuser pour y déverser les boues polluées recueillies en draguant le port. Les Néerlandais, si leur tradition maritime et commerçante n'est plus à faire, ont doublé celle-ci d'une incontestable adaptation au monde industriel.

Ce qui fait la puissance de Rotterdam, ce sont, bien entendu, les volumes de marchandises qui y transitent, mais aussi l'installation sur ce site de quelques-unes des grandes multinationales de la planète. Ainsi, les cinq «majors» du pétrole ont des capacités de raffinage à Rotterdam. Cela explique, entre autres, l'extraordinaire progression du port dans les années 60 : 100 millions de tonnes de trafic – comme Marseille aujourd'hui – en 1961 pour passer à 250 millions de tonnes dix années plus tard. En 1986, sur un trafic de 256 millions de tonnes, 117 provenaient des produits pétroliers.

L'infrastructure a suivi cette évolution, de Waalhawen, l'ancien port le plus profond à l'intérieur des terres, au Maasvlakte, pratiquement sur la mer et son terminal ultra-moderne de conteneurs. Entre les deux, le chapelet des grandes compagnies : ICI, BP, Chevron, Shell, Akzo. Le tout cerné par un réseau d'autoroutes. *«Les Français semblent s'étonner,* nous disait un responsable du port, *que nous leur détournions du trafic. Ce serait le contraire qui serait étonnant, non ?»*

Depuis quelques semaines, le secteur marchandises du port est régulièrement paralysé par des grèves tournantes et de nombreux navires – une centaine, dit-on – auraient déjà mis le cap sur Anvers. Raison de ce mouvement de protestation – rare ici, – le licenciement annoncé de plusieurs centaines de dockers. Or des accords signés en 1985 entre le patronat et les syndicats prévoyaient qu'aucun licenciement ne serait effectué avant 1990. Les conditions ont changé, estiment les représentants des employeurs qui arguent en même temps de la diminution du volume des marchandises à décharger mais aussi de la modernisation du secteur apparue avec le développement des conteneurs dont Rotterdam est – encore une médaille d'or ! – le premier port. Cela en dépit du «coup» provoqué par la faillite du grand armement américain US Lines, qui n'était pas loin de réaliser 10 % du trafic de Rotterdam dans ce secteur.

Pour lutter contre Anvers et les investissements que le port belge compte réaliser, notamment pour attirer les porte-conteneurs, les responsables de Rotterdam semblent prêts, dans un premier temps, à entrer dans une nouvelle guerre de baisse des tarifs, mais aussi à réaliser des investissements considérables : modernisation de l'ancien port, informatisation de l'ensemble des installations.

La grande chance de Rotterdam sera sans aucun doute l'ouverture, prévue pour 1992, du marché unique européen. Si cet objectif est respecté, alors les transports devraient être entièrement libéralisés dans la Communauté européenne. *«Et dans ce cas,* estime un responsable de la politique des transports à la Commission de Bruxelles, *il est incontestable que les transporteurs néerlandais, les premiers d'Europe, vont faire un malheur et que cela ne pourra que profiter à Rotterdam.» «Nous libéraliserons les transports»*, concluait un autre expert européen. Alors Rotterdam risque de tout aspirer. N'oublions pas que, pour les Néerlandais, tout trafic qui ne passe pas par Rotterdam est un trafic détourné.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

ANVERS

La «trace durable» de Napoléon

«P*ARTOUT où mon règne a passé, il a laissé des traces durables : le bassin d'Anvers, le port du Havre, les travaux hydrauliques de Dunkerque»*... Cette phrase, inscrite aux Invalides sous le tombeau de Napoléon, les Anversois la connaissent bien : ne place-t-elle pas leur port en première position des «œuvres durables» de l'empereur ? Celui-ci avait d'ailleurs vu juste.

Aujourd'hui, Anvers n'est-il pas considéré par beaucoup comme le premier port français, compte tenu de la quantité de marchandises de l'Hexagone qui y transitent ? Et si Marseille a repris, en 1986, la deuxième place des ports européens, derrière Rotterdam, cela est dû, en grande partie à l'importance des produits pétroliers. Pour les marchandises diverses, qui constituent, selon le secrétaire d'Etat à la mer, M. Ambroise Guellec, *«l'essentiel du fonds de commerce et la richesse d'un port»*, Anvers devance de très loin son concurrent phocéen, avec 37,6 millions de tonnes contre 10 millions seulement à Marseille. Si l'on compare la «valeur ajoutée relative» (pondération compliquée des différentes marchandises) des grands ports européens, Anvers, avec 50 millions de tonnes, talonne même Rotterdam (78 millions de tonnes), *Marseille ne réalisant* que 20 millions de tonnes.

Un trafic très disputé

«Détournement de trafic», ont longtemps protesté les responsables français, qui ne comprenaient pas l'importance d'Anvers pour les commerçants de l'Hexagone. *«Détournement de trafic ? Cela sonne comme détournement de mineur, ce n'est pas très honnête»*, estime M. Fernand Suykens, le directeur général du port d'Anvers. Il vaudrait mieux d'ailleurs parler de trafic disputé, comme l'a fait l'auteur du rapport sur la filière portuaire française, M. Jacques Dupuydauby. *«Un très bon rapport»*, conclut, patelin, M. Suykens. Et pour cause : M. Jacques Dupuydauby ne loue-t-il pas à de nombreuses reprises les qualités du port belge, et, si les Français se plaignent de la concurrence d'Anvers, que devraient alors dire les Allemands, les Britanniques ou même les Néerlandais ? De 1953 à 1985, si le transit de marchandises françaises à Anvers est passé de 2,6 à 8,7 millions de tonnes, celui des marchandises *allemandes est passé* de 2,6 à 12,1 millions de tonnes (de 0,4 à 3,2 millions de tonnes pour les Néerlandais et de 0,3 à 4,3 pour les Britanniques).

L'exercice 1986 s'est soldé à Anvers par un trafic global de 90,2 millions de tonnes, soit une progression de 4 millions par rapport à 1985, progression due essentiellement à la forte croissance des vracs liquides. Dangereux le recul enregistré pour les marchandises diverses, pourtant la spécialité du port, qui sont passées de 37,6 à 36,1 millions de tonnes. L'année 1986 n'a donc pas été une année exceptionnelle pour Anvers, qui a souffert, au même titre d'ailleurs que ses principaux concurrents, de la baisse des transactions, causée par des prix anormalement bas combinés à la *faiblesse* du dollar.

Car, dans la compétition à couteaux tirés qui oppose désormais les ports du nord de l'Europe, Anvers n'est pas toujours *le mieux placé. Certes*, sa situation géographique est presque idéale, mais il souffre de deux handicaps majeurs par rapport à son concurrent direct, Rotterdam : Anvers n'est pas sur le Rhin, même s'il n'en est pas loin, et, surtout, il n'est pas directement sur la mer.

J.-A. F.

(Lire la suite page 33.)

Diminuer les impôts et les taxes

Une faible marge de manœuvre

par PATRICK DE FRÉMINET (*)

TOUS les pays développés s'efforcent depuis plusieurs années de stabiliser, voire de faire baisser, leurs prélèvements obligatoires tout en réduisant les déficits publics. Les succès des uns et des autres sont variables. Néanmoins, la tendance est claire, la France ne peut y échapper et fait depuis 1984 de très louables efforts en ce sens. Peu couronnés de succès, puisque, de 44,6 % du PIB en 1983, le taux des prélèvements obligatoires est passé à 45,5 % en 1984 et à 45,6 % en 1985. L'année 1986, après la stabilisation de 1985, devrait amorcer le premier recul.

On ne peut que féliciter les gouvernements qui ont entrepris ce mouvement, bien plus difficile qu'il n'y paraît, et souhaiter qu'il fasse l'objet d'un consensus entre les principales familles politiques, au moins sur son sens. Il est bon de rappeler que moins de prélèvements, cela veut dire moins de dépenses. Que ceux qui réclament à la fois de nouvelles dépenses publiques et la réduction des impôts veuillent bien faire un effort pour admettre leurs contradictions internes et accepter ensuite de les résoudre.

Cela étant, quels sont les critères de choix une fois posé le principe général et universel de la baisse des prélèvements ? En clair, comment réduire, et quoi ?

La réduction des recettes dépendant de celle des dépenses, le processus ne pourra qu'être long et étalé, sauf à accepter l'inacceptable, c'est-à-dire des déficits publics exponentiels, cause d'inflation, de déficits commerciaux et, à terme, de ruine de la croissance. Le processus sera long aussi, car une trop forte réduction, en théorie possible, ne manquerait pas d'aggraver fortement le chômage et de créer des tensions sociales intolérables. Si le mouvement de régression ne peut qu'être lent, parce que les moyens sont rares, cela veut dire qu'il faut utiliser judicieusement cette rareté.

Face à cette faible marge annuelle de manœuvre, la France est mal placée. Située au sixième rang des pays de l'OCDE en 1984 par l'importance de ses prélèvements obligatoires (45,5 %), dépassée seulement par la Suède, le Danemark, la Belgique, la Norvège et les Pays-Bas, elle devance de très loin le septième, l'Autriche, pays pourtant réputé socialiste et qui n'atteint, en 1984, que 41,95 %.

Si l'on fait un retour en arrière, on constate que notre progression sur la décennie 1974-1984 a été très forte : + 25,21 % contre + 10,31 % pour le Royaume-Uni, + 3,5 % pour la République fédérale d'Allemagne, stabilité quasi totale pour les Etats-Unis. Même des pays ayant des prélèvements plus lourds que les nôtres ont progressé nettement moins vite : Belgique + 21,98 %, Suède + 17,81 %, Pays-Bas + 7,81 %.

Seuls nous dépassent très nettement l'Espagne, le Portugal, l'Italie et la Grèce (de + 40 % à + 55 % sur la période). L'Irlande fait un peu plus mal que nous.

Une indispensable harmonisation fiscale

Si l'on excepte ce dernier pays, on ne peut manquer d'être frappé de trouver avec nous, en mauvaise posture, l'ensemble du monde latino-grec, alors que les mondes anglo-saxon, germanique et scandinave ont eu une évolution plus raisonnable.

Ces considérations géographico-historiques, pour intéressantes qu'elles soient, sont de peu de poids face aux chiffres bruts. Nous étayerons notre raisonnement sur la comparaison avec les trois autres grands pays occidentaux ; par rapport aux 45,5 % de 1984, le Royaume-Uni est à 38,5 %, soit 15,38 % en dessous de nous ; la RFA à 37,7 %, soit 17,14 % d'écart ; enfin les Etats-Unis à 29 %, soit 36,26 % en dessous.

Ces trois Etats ont mis, ou vont mettre en œuvre (RFA), des réformes fiscales dont les principes sont largement communs :

– action aussi bien sur l'impôt sur le revenu (IR) que sur l'impôt sur les sociétés (IS) ;

– réduction drastique des taux pour l'IS, 34 % aux Etats-Unis et 35 % en Grande-Bretagne, assortie d'un élargissement de l'assiette par suppression de nombreuses incitations (globalement, les entreprises américaines y perdent). La RFA encore, à 56/36 % (bénéfices non distribués et distribués), n'a pas encore entrepris la décrue.

En matière d'IR, le mouvement est plus contrasté. Si le taux plafond américain de 28 % (33 % pour une minorité) est très loin de celui des autres pays (60 % en Grande-Bretagne et 56 % en RFA), les trois pays ont un point commun qui est une progressivité très réduite par rapport au régime français. En bref ils sont plus orientés vers la proportionnalité que nous. Au niveau de l'assiette, là aussi le sens est plutôt à l'élargissement quand les taux baissent (exemplaire aux Etats-Unis).

Telles sont les données fiscales internationales qui apparaissent à première vue. On peut en tirer une règle générale : il nous faut nous rapprocher de nos partenaires. A ce rapprochement, quel contenu donner ? Quantitativement, nous devons réduire le poids de nos prélèvements à un rythme plus rapide que celui de nos partenaires. Leur propre mouvement de repli rend notre tâche plus difficile. Qualitativement, il paraît *a priori* évident de concentrer nos efforts sur les points où nous sommes le plus éloignés d'eux.

Il ne fait en effet pas de doute que, face à l'internationalisation croissante des économies, des entreprises et des marchés, on ne peut se singulariser à l'excès au risque de réagir à contretemps. Si du monde entier on passe à l'Europe de la Communauté, le singularisme a encore moins de place, surtout dans la perspective d'un marché unique européen qui ne pourra se réaliser sans une indispensable harmonisation fiscale. Bref, que cela nous plaise ou non, que cela soit idéal ou non dans l'absolu, il nous faut avoir une structure de prélèvements non pas identique, mais proche de celles de nos grands partenaires. Je traduirais cela par une philosophie de politique économique élémentaire dans son expression : on ne nous demande pas d'être géniaux, mais plutôt de ne pas faire plus de bêtises que les autres, et si possible moins.

En position d'isolement

Cela nous ramène à examiner si notre structure de prélèvements est comparable à la leur. A l'évidence non, alors que nos trois partenaires choisis à titre de comparaison sont relativement proches. Si le taux global de prélèvements nous isole d'eux, il n'y a pas que cette seule cause globale d'isolement. On le verra en examinant les grandes rubriques fiscales.

D'abord, pour l'impôt sur le revenu la contraste est absolu. Alors que notre taux global de prélèvement est de loin le plus élevé, notre IR est de loin le plus faible (6,04 % du PIB en 1984 contre respectivement 10,22 %, 10,27 % et 10,52 % aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en RFA).

Ensuite, l'impôt sur les sociétés. Ici, le contraste n'existe pas trop, et le poids est proche : 1,87 % du PIB en France, 2,02 % en RFA, 2,07 % aux Etats-Unis. Seul le Royaume-Uni avec 4,42 % se distingue, il est vrai avant la forte baisse du taux à 35 %.

Premier constat étonnant : pour les deux principaux impôts que nous abaissons comme et à l'instar de nos partenaires, alors que tout paraît justifier leur démarche, rien n'explique la nôtre, puisque nous sommes en dessous d'eux, et même très nettement pour l'IR. Adopter les mêmes mesures fiscales, loin de nous rapprocher d'eux, nous en éloigne paradoxalement en accroissant les disparités de structure.

Mais quels sont alors les prélèvements qui nous font les dépasser globalement ? Les impôts sur la consommation, répond-on couramment en pensant à cette TVA si lourde que nous avons inventée. L'explication n'est que partiellement vraie. Ils représentent 12,76 % du PIB en France, contre 4,58 % aux Etats-Unis – où ils varient d'un Etat à l'autre, – 9,79 % en RFA, mais 11,07 % en Grande-Bretagne. La différence n'est substantielle qu'avec les Etats-Unis, et l'évolution passée constate la réduction sensible des écarts. Les autres pays se rapprochent de nous avec la généralisation quasi mondiale de la TVA, tandis que nous réduisions le niveau de nos taux et, partant, la place des impôts de consommation.

Le deuxième grand poste d'écart positif, et qui est le plus déterminant, ce sont les cotisations de sécurité sociale : 19,81 % du PIB en France en 1984 contre 13,72 % en RFA, 8,43 % aux Etats-Unis et 6,98 % au Royaume-Uni. Mais il faut examiner la répartition entre les salariés et les employeurs (y compris les professions indépendantes). Pour les premiers, nous sommes à 5,55 %, certes devant le Royaume-Uni (3,28 %) et les Etats-Unis (3,24 %), mais derrière la RFA (5,99 %). Pour les employeurs, nous caracolons en tête de toute l'OCDE d'ailleurs, avec 14,16 %, la RFA est à 7,73 %, les Etats-Unis à 5,19 % et le Royaume-Uni à 3,7 %. Il y a lieu de noter que, pour les Etats-Unis, la constitution de la retraite est, à la différence des autres Etats, essentiellement fondée sur l'effort individuel et non sur la répartition collective.

Le troisième grand poste est constitué par les impôts locaux français (taxe professionnelle singulièrement, taxe d'habitation et taxes foncières). En fait, nos grands partenaires, notamment la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, paient leurs impôts locaux surtout par l'IR ou par l'IS, et seule la RFA a quelque chose de proche de la taxe professionnelle française.

Le quatrième grand poste comprend une série de taxes spécifiques qui ou bien n'existent pas chez nos voisins, ou bien sont plus fortes chez nous. Quelques exemples, la taxe sur les salaires (payée par les banques et par les assurances pour l'essentiel) et ses taxes annexes (formation professionnelle, apprentissage, etc., payées par toutes les entreprises) représentent 1,12 % du PIB en France. Il n'existe rien d'équivalent en RFA et aux Etats-Unis ; au Royaume-Uni, ces taxes atteignent le tiers de celles de la France : 0,39 %. En 1987, le produit attendu de la taxe sur les salaires est de 27,4 milliards de francs. Autre exemple, la taxe sur les conventions d'assurances n'existe pas au Royaume-Uni et ne dépasse jamais 5 % en RFA (où l'assurance-vie n'est pas taxée). En France, le taux le plus faible est de 5,15 % (vie) et le plus fort est de 30 % (incendie). Citons aussi pêle-mêle les droits d'enregistrement, d'apport ou de timbre, en général plus élevés qu'à l'étranger, des taxes sans équivalent ailleurs (taxe sur les frais généraux, taxe sur les encours de crédit, contribution sociale, contribution des institutions financières, etc.). Là aussi, si l'essentiel est répercuté sur les consommateurs, ces taxes augmentent les prix de revient et nuisent à notre compétitivité.

Après ce large et fatalement rapide tour d'horizon, il est possible de faire ressortir les trois données essentielles suivantes :

– On peut penser que le fardeau pesant directement sur les particuliers est proche dans les quatre pays pris pour exemples, à l'exception des Etats-Unis, qui demeurent nettement en dessous. En effet la faiblesse de l'IR français est compensée par des cotisations sociales salariales plus fortes dans l'ensemble et des impôts sur la consommation plus élevés.

– En conséquence, deuxième donnée, l'écart constaté entre la France et ses trois partenaires concerne pour l'essentiel les entreprises.

– Enfin, cet écart ne vient nullement de l'IS, mais de taxes et de cotisations situées en amont de celui-ci, au premier rang desquelles se situent les cotisations sociales et leurs succédanés (taxe sur les salaires et taxes annexes).

Une fois déterminées les différences essentielles de notre structure de prélèvements par rapport à celle de nos partenaires, essayons de porter un jugement sur elle et de voir sur quels éléments il faudrait d'abord agir.

Nos prélèvements obligatoires frappent très fortement les entreprises, à la différence de ce qui se passe chez nos partenaires. Ce sont elles qui supportent l'essentiel. Est-ce sain ou malsain ? Difficile à dire dans l'absolu ; en tout cas, cela ne peut qu'affecter la compétitivité de nos entreprises même si, et surtout si, elles ne peuvent qu'en transférer la charge sur les consommateurs, c'est-à-dire sur leurs prix.

Véritables péages pour droit d'exercer

En deuxième lieu, notre structure de prélèvements semble à l'excès inflationniste par nature. En effet, la consommation et le coût des moyens de production et des salaires sont plus durement frappés qu'ailleurs. Or ce type de taxation est et ne peut être que beaucoup plus directement incorporé dans les prix, et par suite dans les salaires, que pour ce qui est de l'impôt sur le revenu ou de l'IS. Cette structure particulière qui se retrouve chez les pays latino-grecs n'explique-t-elle pas largement les résultats moins bons de ces pays dans la lutte contre l'inflation (voir le couple France-RFA et le différentiel apparemment irréductible d'inflation) ?

En troisième lieu, notre structure de prélèvements est peu dynamisante. Elle semble être *plus faite* pour fournir des ressources publiques sûres que pour encourager l'activité économique. Ces innombrables et lourdes taxes portant sur les salaires et les moyens de production sont autant de paiements préalables à toute activité, véritables péages pour droit d'exercer ; ils ne peuvent que ralentir la création, gêner le recrutement et l'investissement, c'est-à-dire la croissance, et ce plus fortement ou directement que des impôts sur le revenu ou sur les bénéfices.

Nos prélèvements s'adaptent mal à la conjoncture économique. Frappant des frais fixes, les prélèvements qui nous distinguent de nos partenaires par leur *importance* ou leur existence ont un produit largement indépendant de la prospérité des entreprises qui les paient. En bref, les entreprises déficitaires paient presque autant que les autres, cela ne peut guère aider à leur redressement.

Il n'est pas peu paradoxal de constater que, malgré tout cela, ce sont les parties les plus légères de notre édifice fiscal, si on le compare à celui des autres pays, qui sont proportionnellement les *plus attaquées* dans l'opinion publique.

Quelles conclusions tirer de tout cela ?

La première est qu'il nous paraît évident que les rares et très restreintes marges de réduction des prélèvements ne peuvent qu'être impérativement réservées aux entreprises.

La deuxième est qu'il est vain de vouloir instituer des incitations fiscales alors que les investissements ou l'emploi que l'on voudrait favoriser demeurent lourdement frappés en amont. Mieux vaut réduire ces énormes charges fixes que créer des aides conjoncturelles par ailleurs coûteuses, d'une efficacité incertaine, voire déstabilisantes (balance des paiements, inflation, etc.).

La troisième est que réduire le taux de l'IS peut sembler secondaire par rapport à la suppression des freins mis à l'exercice pur et simple de l'activité. Cela ne veut pas dire que rester à l'écart du mouvement de réduction des taux d'IS ne puisse présenter certains inconvénients. Ce mouvement crée des effets d'affiche psychologiquement importants et peut provoquer des délocalisations. Mais ces phénomènes sont difficiles à bien mesurer et résident pour partie dans des jugements de valeur. C'est pourquoi ces inconvénients éventuels paraissent mineurs à ce stade. Avons-nous même encore le choix face à la compétition mondiale et à l'harmonisation européenne ?

C'est quand nous aurons avancé dans la voie de la réduction de ces prélèvements que la réforme de l'IS se posera le cas échéant. Son produit actuel, proche de celui de nos partenaires, alors que ceux-ci n'ont pas nos taxes et nos cotisations d'amont, semble montrer que l'assiette fiscale française est plus large que les assiettes étrangères.

Le défi européen

En conclusion, nous nous interrogerons sur la meilleure manière d'assurer la priorité de réduction des prélèvements frappant les entreprises.

Faut-il le faire seulement à proportion des économies budgétaires disponibles ou également en recourant à des transferts de charges au détriment d'autres catégories, en fait les particuliers ? C'est là une grave question. Les transferts ont un double aspect, puisqu'ils peuvent résulter soit de charges fiscales nouvelles, soit de prestations moindres. L'idéal serait de les éviter. Mais le pourrons-nous ?

Parmi les prélèvements nous distinguant de nos partenaires, auxquels faut-il s'attaquer en priorité ? Cette ultime question est plus facile à trancher. Le gouvernement a consacré à cet objectif une part, trop modeste sans doute, des réductions fiscales. Les deux points d'impact essentiels ont été la taxe professionnelle et la taxe sur les frais généraux. Pour la première, il s'est agi de transférer des entreprises vers l'Etat, c'est-à-dire vers l'ensemble des contribuables, une partie de cette taxe sans que les collectivités locales en pâtissent. Pour la taxe sur les frais généraux, la solution est plus radicale et plus heureuse, puisqu'elle va disparaître progressivement d'ici à 1989.

C'est dans cette voie qu'il nous semble que l'effort doit être poursuivi et amplifié. Au milieu des nombreuses taxes frappant l'emploi et les moyens de production, on a l'embarras du choix, et ce sera, en fait, la marge budgétaire qui limitera l'ampleur des mesures. Les deux autres grands chemins qu'il faudra bien un jour ou l'autre emprunter seront ceux de la réforme du financement ou des dépenses, d'une part, de la sécurité sociale (l'activité récente montre la difficulté de cette voie nécessaire) et, d'autre part, des collectivités locales.

En cette période où la révolution fiscale américaine apparaît comme l'unique référence, il n'est pas inutile de rappeler que le défi fiscal pour la France n'est pas qu'américain et qu'il ne date pas de la réforme Reagan. Il est aussi européen et est le fruit d'une longue évolution et d'une très ancienne culture à dominante étatique. Renverser la vapeur est possible. Le faire avec une constance absolue, ce sera là notre véritable défi.

(*) Directeur de la banque Paribas.

LES PORTS FRANÇAIS MALADES DES PORTS ÉTRANGERS

ANVERS : la «trace durable» de Napoléon

(Suite de la page 31.)

Les travaux effectués au fil des années ont certes progressivement comblé cette lacune, et il est fini le temps où une grande compagnie de transporteurs «perdait» deux bateaux environ chaque année dans les entrelacs du port tant la navigation y était difficile.

Mais, aujourd'hui encore, un bateau important perd environ vingt-quatre heures à Anvers par rapport à Rotterdam, du fait, répétons-le, de la longueur de l'estuaire et des nombreuses écluses. Autre handicap : alors que Rotterdam est traditionnellement le port du Rhin et de l'Allemagne prospère, Anvers a longtemps été, entre autres, celui de Liège et de la sidérurgie wallonne. Le déclin de cette région n'a toutefois pas empêché les deux villes «ardentes» – la flamande et la wallonne – de jeter, fin 1985, les bases d'un nouvel accord de trente ans.

Rapidité des services

En fait, c'est en Flandre même qu'il faut chercher l'ennemi fratricide d'Anvers : Zeebrugge, cet énorme complexe portuaire artificiellement créé il y a une dizaine d'années. Aujourd'hui, les experts semblent unanimes pour estimer que ce projet très coûteux (environ 100 milliards de francs belges, soit plus de 15 milliards de francs français) donne des résultats somme toute médiocres. Zeebrugge est toutefois devenu le concurrent numéro un de Calais en ce qui concerne le trafic vers la Grande-Bretagne. « *Cet argent nous aurait bien servi,* disent les responsables anversois, *pour investir au moment où il le fallait et damer le pion à nos concurrents, notamment en ce qui concerne les conteneurs.* »

Anvers, malgré d'importantes subventions de l'Etat, a en effet pris un petit retard sur Rotterdam dans ce domaine. Compte tenu de ces nombreux handicaps, comment expliquer l'extraordinaire développement de ce port ? La réponse est simple : les Anversois. « *Ces gens-là,* note un industriel français, *sont d'abord capables de vendre de tout à tout le monde, mais surtout de toujours trouver quelque chose à mettre sur un bateau qui doit repartir. Et puis, chaque Anversois sur le port parle toutes les langues et notamment le français ; cela facilite les choses.* » Autre qualité reconnue par tous : la rapidité des services. Comme le fait remarquer un courtier : « *Pour décharger un gros bateau, s'il faut deux à trois jours à Anvers, il faudra sûrement un jour de plus à Rotterdam et facilement une semaine de plus à Londres. Et puis, connaissez-vous d'autres ports où on a l'impression que les gens travaillent même le week-end ?* »

La période officielle d'ouverture des hangars aux transporteurs est ainsi de six à huit heures par jour dans les ports français, alors qu'elle peut atteindre quatorze heures par jour à Anvers. Les dockers, tous originaires de deux ou trois villages de la région, souffrent de la mécanisation : de quinze mille en 1965, ils ne sont plus que neuf mille aujourd'hui, dont deux mille cinq cents en chômage partiel. Mais, pour le moment, Anvers conserve sa réputation de havre social. La grève des services publics qui avait touché la Belgique au printemps 1986 avait épargné le port... sauf dans quelques endroits stratégiques, notamment les écluses. Des dizaines de navires avaient ainsi été coincés durant plusieurs jours.

Les socialistes, depuis toujours au pouvoir à Anvers, en coalition avec les sociaux-chrétiens, tentèrent de chercher un accord avec les syndicats pour éviter qu'une telle situation se reproduise. Un compromis sera sans doute trouvé, c'est une spécialité du pays. Mais il sera toujours difficile de savoir quels en seront les termes exacts. Car, si Anvers est une ville accueillante – on y mange tellement mieux qu'à Rotterdam – et un port ouvert à tous, il n'en cache pas moins ses mystères à tous les étrangers : comment cohabitent les diamantaires juifs de la Pelikaanstraat, les puissants syndicats socialistes et chrétiens, les hommes d'affaires internationaux, les dockers, les extrémistes flamingants... ? Mystère.

Seul ciment sans doute : les affaires qu'il faut faire prospérer, dans la mesure du possible sans contrôle excessif de la puissance publique. Le scandale qui avait éclaboussé en 1985 les diamantaires d'Anvers est maintenant relayé par celui des ventes d'armes à l'Iran : Anvers était une des plaques tournantes du trafic. Les responsables adoptent le même système de défense : « *Cette discrétion est une des conditions de notre efficacité. Si vous nous surveillez de trop près, alors nos clients iront ailleurs et nous avec.* »

Le premier employeur du pays

Anvers est aussi un maillon du commerce Est-Ouest. « *A Anvers,* écrit M. Jacques Dupuydauby, *la douane se comporte plus en appui de l'exportateur que comme administration dotée de pouvoirs de fait immenses..., par exemple, on ne subordonne pas des opérations de débarquement à la présentation sans aucune erreur des documents douaniers... On admet à Anvers une tolérance de trois jours, depuis le chargement et la sortie du navire, pour régulariser les documents...* ». Ces qualités « humaines » ne suffisent toutefois pas.

Les responsables se sont lancés dans deux opérations de grande envergure pour tenter de remédier aux handicaps naturels du port : l'approfondissement de l'Escaut tout d'abord, pour rendre le port accessible aux navires de 125 000 tonnes ou plus. Ce projet, qui devrait être réalisé en liaison avec les Néerlandais, risque toutefois de ne pas être mené à terme, du fait de la réduction sensible du nombre de navires de gros tonnage. La négociation est toutefois en cours entre diplomates belges et néerlandais pour aboutir éventuellement à la signature d'un accord international, prélude à tous travaux sur l'Escaut. « *Ne serait-ce que pour le prestige de la Belgique, nous devons mener à bien ces travaux,* dit-on à Anvers ; *il est inconcevable que le premier port du pays ne puisse pas accueillir certains bateaux.* »

Car Anvers compte beaucoup dans l'économie belge. Source d'emplois pour près de soixante-quinze mille personnes, le port peu ainsi être considéré comme le premier employeur du pays. Réalisant plus de 75 % des exportations maritimes de la Belgique, la « valeur ajoutée » du port atteint 180 milliards de francs belges (27 milliards de francs français) au prix du marché.

Le deuxième projet paraît en meilleure voie. Fin novembre 1986, un accord a en effet été passé entre l'administration communale anversoise et l'Etat belge, en vue de la construction d'un nouveau terminal pour conteneurs le long de l'Escaut. 8 milliards de francs belges (environ 1,2 milliard de francs français) seraient investis pour l'édification d'un mur de quai de plus de 1 kilomètre permettant l'accostage de quatre porte-conteneurs. L'ouvrage se trouvera en aval des complexes éclusiers du port, ce qui réduira ainsi sensiblement les coûts de débarquement. Il permettra aussi d'accueillir les plus grandes unités et d'entreposer près de trente mille conteneurs. Preuve de la valeur de l'investissement : les violentes protestations émises par les responsables de Rotterdam, qui y voient « *un réel danger* » et demandent au gouvernement belge de renoncer à subventionner cette initiative. Un épisode de plus dans la « guerre des ports », qui ne pourra que s'exacerber dans les années à venir.

J.-A. F.

La chronique de Paul Fabra

Est-ce vraiment la faute au dollar ou aux Allemands ?

LA principale leçon à tirer de la conférence des six ministres des finances, qui a eu lieu à Paris il y a huit jours pour essayer de stabiliser le dollar, est probablement plus politico-économique que monétaire. Comme il est d'usage dans les affaires humaines, sauf dans les rares occasions où un grand *architecte est à la fois capable et en* mesure (parce qu'on lui en a donné les moyens) de les ordonner, cet enseignement *n'est pas précisément celui que les* organisateurs auraient voulu mettre en évidence. D'une certaine façon, il lui est contraire pour la bonne raison que les hommes politiques, neuf fois sur dix, montent des réunions à spectacle et publient des communiqués, pour avoir à changer le moins possible de choses à la façon dont ils conduisent leur propre action.

Que les deux pays, la France et les Etats-Unis, qui ont entraîné les autres, plus ou moins récalcitrants, à tenir la conférence, étaient bien dans cet état d'esprit, tant le texte de la déclaration commune que leurs commentaires indivi*duels en constituent un aveu implicite.* Vu la minceur des engagements qu'ils ont souscrits, les Américains, en acquiesçant au jugement collectif selon lequel la baisse du dollar avait assez duré, ont simplement renoncé à souffler le feu sur la braise. Depuis plusieurs mois, le secrétaire au Trésor, James Baker, laissait entendre, quand il ne le disait pas lui-même publiquement, qu'une dévalorisation supplémentaire de la monnaie des *Etats-Unis servirait les intérêts de ces* derniers. Ce qu'il a promis, le dimanche 22 à Paris, c'est d'abord de s'abstenir *désormais de chercher à améliorer les* positions commerciales américaines en pratiquant ouvertement une politique qu'on aurait, naguère, qualifiée du terme péjoratif de *« dévaluation compétitive ».* Moyennant la concession ainsi faite par le responsable de leurs finances publiques de ne plus se conduire en trublion, les *Etats-Unis auront la tentation de reprendre leurs jeux internes* sans trop se soucier des répercussions qu'ils ne manqueront pas d'avoir, mais un peu plus tard, sur la valeur externe du dollar.

Quant à la France, sa conviction la plus profonde semble bien avoir été exprimée par l'entourage d'Edouard *Balladur*. *« Notre politique fait l'objet d'une approbation générale ; personne ne nous demande d'en changer »* : tel était le leitmotiv des commentaires qu'on y entendait. Ils faisaient allègrement litière des critiques à peine voilées qu'on avait entendues à Bonn en riposte aux positions du gouvernement français dans les semaines précédant le réaménagement du SME, intervenu le 12 janvier. Mais c'est un fait que le passage du communiqué des six consacré à notre pays ne comprend que des engagements déjà pris *par le ministre de l'économie et des* finances : réduction (de 1 % par rapport au PIB) tant du déficit budgétaire que de la pression fiscale entre 1986 et 1988 ; poursuite du programme de privatisation ; libéralisation renforcée.

POURTANT, la principale leçon qui se dégage de la réunion ne s'adresse-t-elle pas, en quelque sorte à leur insu, aux deux pays qui voulaient en donner une, au Japon et surtout *à l'Allemagne fédérale, accusées* à des degrés divers de ne pas jouer le jeu (en ne stimulant pas assez leurs économies respectives) ? *Cette leçon, on peut la résumer* par la phrase suivante : même Reagan a de plus en plus de mal à faire du Reagan. *Force est de constater que le* niveau auquel les Six voudraient bien aujourd'hui stabiliser le dollar est un niveau très bas. Il nous renvoie sept et huit ans en arrière, aux sombres dernières années de la présidence Carter. Le dollar était alors tombé – en 1978, puis de nouveau en 1979 – aux environs de *1,75 deutschemark, c'est-à-dire à peine* au-dessous du cours aujourd'hui jugé « convenable ». Vis-à-vis de la monnaie japonaise, le niveau considéré comme très déprimé atteint à la même époque (175 yens pour 1 dollar) a été enfoncé, puisque le cours actuel, pareillement estimé par les Six comme correspondant aux *« données fondamentales »*, se situe 7 % à 8 % au-dessous : aux alentours de 150 yens pour 1 dollar.

Autrement dit, l'extraordinaire show auquel on a assisté de 1981 jusqu'en février 1985 sur la scène monétaire internationale n'a laissé aucune trace. On y avait vu pendant cette période le dollar monter à des sommets (sans jamais retrouver toutefois, ni à Francfort, ni à *Tokyo, ni à Zurich,* les cours du début de 1971). La plupart des observateurs s'étaient étonnés d'une telle ascension, alors *que l'Amérique accumulaient les* déficits. Mais un afflux continuel de capitaux venus de l'extérieur comblait largement la différence. Le prestidigitateur aurait-il perdu son talent ? Le ballon qu'il avait si bien gonflé se retrouve aujourd'hui au niveau du plancher où il l'avait ramassé. En termes moins imagés, cela signifie que, actuellement, les investisseurs ne consentent à acquérir des actifs libellés en dollars qu'à la condition de ne pas les payer plus cher qu'au temps, qu'on croyait révolu, où les Etats-Unis faisaient figure de pays démoralisé, *et leur monnaie de devise malade.*

Ronald Reagen avait pensé que, en *baissant le taux des impôts, il amènerait* le Congrès à voter plus facilement les diminutions de dépenses, tandis que la croissance, stimulée par l'allégement du fardeau fiscal, devait augmenter les recettes. Aujourd'hui, le déficit américain est si considérable que, d'après les chiffres couramment cités, son financement absorberait environ les deux tiers de l'épargne nationale. L'évaluation est peut-être un peu forcée. Il n'empêche que *la nocivité du phénomène ne peut être* niée, même si des sophistes de talent s'y emploient.

Il est clair que si Edouard Balladur, comme il vient encore de s'y engager, veut à la fois réduire et le déficit et la pression du fisc – un double objectif évidemment très souhaitable, – il faudra qu'il s'y prenne autrement. C'est pourquoi la leçon américaine doit être, en France, méditée avec soin. Cela apparaît d'autant plus nécessaire que, quelles que soient par ailleurs les différences entre les *deux expériences, certaines évolutions se* produisent en France qui rappellent certains aspects négatifs de la politique Reagan. *C'est vers le début de septembre* que les taux d'intérêt ont commencé à remonter en France. Le gouvernement a cru pouvoir désigner le coupable : c'était le deutschemark, qui, à cause de l'« obstination » et de l'« égoïsme » des dirigeants allemands, se refusant à baisser leurs propres taux d'intérêt, se revalorisait à vive allure vis-à-vis du dollar, tirant l'ensemble des monnaies du SME vers des hauteurs où toutes n'étaient pas capables de le *suivre*.

L'EXPLICATION proposée est-elle vraiment la plus plausible ? Le deutschemark a été depuis lors réévalué (le 12 janvier), le dollar semble se stabiliser, et pourtant les taux français *ne* donnent pour l'heure que des signes de très légère détente. Si les taux sont encore, en France, à un niveau si haut, ne *serait-ce d'abord pour des causes françaises ?* L'évolution au jour le jour du marché monétaire aide à les identifier. *« (...) L'annonce et le résultat de l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (OAT) ont constitué le détonateur d'une nouvelle crise sur un marché déjà surchargé de papier à long terme, et qui a dû absorber 10,2 milliards de francs de plus. Cela fait 25 milliards de trop, soupirait un opérateur, faisant allusion aux émissions du Trésor »* (et moi de préciser : depuis le début de septembre), lisait-on dans la rubrique hebdomadaire de François Renard (*Le Monde* daté 9-10 novembre 1986). Déjà au printemps, le Trésor avait littéralement inondé le marché en lui offrant d'énormes montants de titres. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les taux soient toujours restés très au-dessus du niveau allemand, malgré l'afflux énorme – une aubaine dont on n'a pas su tirer parti – de capitaux étrangers en avril et mai.

O*BTENIR, dans des conditions saines*, une baisse des taux n'est pas une opération mystérieuse : il faut (et il suffit dans la grande majorité des cas) que le Trésor fasse en sorte qu'il propose au marché un volume « papiers » légèrement inférieur à l'appétit des souscripteurs (la demande de titres n'étant pas entièrement satisfaite, leur valeur a tendance à s'élever, et donc les taux à baisser).

Une telle politique ne peut évidemment être menée qu'à la condition que les besoins de financement du déficit soient *modérés. Dans le cas contraire,* le Trésor, quelle que soit sa prudence, est amené à multiplier les emprunts au-delà de la bonne mesure. Sur un total de 332 milliards d'émissions obligataires en 1986, les emprunts d'Etat se sont taillé la part du lion. Ils se sont élevés à 137 milliards, soit une augmentation de 37 % par rapport à l'année précédente. Le plus extraordinaire est qu'on monte en épingle ce résultat, comme s'il s'agissait d'un exemple de bonne et saine gestion financière.

La gouvernement, paraissant adhérer lui-même complètement à ses propres arguments, a cru bon de préciser que le dernier réajustement monétaire du SME s'étant traduit par une réévaluation du mark, l'opération n'appelait, de la part de la France, aucune mesure d'accompagnement. Est-ce tellement sûr ? Y a-t-il une chance sérieuse de voir la montée du chômage s'arrêter si l'on ne crée pas davantage d'entreprises, comme on se plaît justement à le répéter ? Mais créera-t-on beaucoup d'entreprises si les PME doivent continuer à emprunter, tout compris, autour de 12 % ?

INFRASTRUCTURES

Construire des routes n'est plus une affaire d'Etat

par ÉMILE QUINET (*)

ON *exprime souvent l'idée* que, avec le ralentissement et la transformation de la croissance, les *infrastructures* ne font plus partie des grands enjeux actuels. Certes, le gros des efforts quantitatifs est-il probablement derrière nous. Mais il s'en faut que les besoins aient disparu. Jamais même des travaux aussi importants que maintenant n'avaient été entrepris ou prévus dans un proche avenir. Il suffit de citer le tunnel sous la Manche, le TGV Atlantique, les liaisons ferrées européennes à grande vitesse, sans oublier que les *programmes routiers et autoroutiers font l'objet de développements* encore importants même s'ils sont plus diffus.

En fait, le changement est qualitatif plus que quantitatif ; la problématique des infrastructures n'est plus ce qu'elle était.

On constate d'abord le développement d'une dimension qui était à peu près absente il y a une vingtaine d'années : c'est celle de la gestion des infrastructures qui prend maintenant une place croissante par rapport à leur construction, et ce sous de multiples formes : la conception nouvelle *des infrastructures, intègre* beaucoup plus que par le passé les *modalités* de leur utilisation ultérieure ; les problèmes d'entretien ou de mises aux normes des infrastructures anciennes se posent avec plus d'acuité, un peu comme en matière de logement la rénovation de l'ancien prend une place accrue par rapport à la construction neuve. Ainsi, la quasi-totalité de l'effort en matière de voies navigables en France est absorbée par la remise en état des canaux anciens. Il est symptomatique aussi que des *organismes internationaux* comme la Banque mondiale s'intéressent de plus en plus à l'entretien et à la gestion, modifiant ainsi leur politique d'équipement.

Aujourd'hui, le technicien constructeur est conduit à resserrer les liens qui l'unissent à l'exploitant gestionnaire.

Il doit aussi les resserrer avec le financier et le commercial, car, et c'est là un autre trait fondamental de l'évolution récente, la politique d'infrastructure entre de plus en plus dans les normes de la gestion privée. En caricaturant, on peut représenter la situation ancienne comme celle dans laquelle les infrastructures gérées par la puissance publique étaient construites avec des fonds publics et étaient conçues essentiellement sur des critères d'intérêt collectif et de satisfaction d'un service public, sans référence à un objectif com*mercial quelconque*.

Un schéma peu à peu modifié

Ce schéma s'est peu à peu modifié. Historiquement, les premières atteintes lui ont été probablement portées par le rapport Nora de 1967 sur la gestion des entreprises publiques qui s'efforçait de concilier service public et efficacité. Le désir d'autonomie pour les entreprises publiques de *transport a particulièrement* concerné la SNCF et sa politique d'infrastructures. Soumise à *l'impératif de rentabilité financière*, celle-ci se trouvait parfois en contradiction avec l'impératif *de rentabilité globale pour la collectivité*.

Ainsi, Air Inter a vivement réagi au *TGV* sud-est en s'opposant au projet avant la décision (voir les joutes épistolaires entre le président de la SNCF et celui d'Air Inter à l'époque) et en s'y adaptant ensuite par réorganisation de ses services, ce qui fait d'ailleurs qu'au total la diminution du trafic aérien a été inférieure aux *prévisions* et que la perte financière pour Air Inter a été très *faible*.

Une autre atteinte à la pureté de la gestion publique est venue de l'instauration, à partir de 1969, du financement privé des autoroutes. Les constructeurs ont dû se transformer en financiers. Les sociétés privées d'autoroutes *étaient effectivement des associations* d'entreprises de travaux publics et de banquiers. Mais si ces sociétés d'autoroutes avaient des fonctions financière et technique de caractère privé, leurs fonctions commerciales restaient limitées : pas de possibilité d'action sur une quelconque part de marché, pas de stratégie concurrentielle en jeu. Malheureusement pour la poursuite de l'expérience, la crise économique de 1974 est venue mettre à mal l'équilibre de ces sociétés en réduisant le trafic, donc leurs recettes, et en augmentant leurs charges d'intérêt avec la hausse des taux.

> *La problématique des infrastructures n'est plus ce qu'elle était.*
> *Jadis apanage de l'Etat, les grands travaux reviennent de plus en plus à des entreprises privées qui sont appelées à assurer un service public.*
> *Il s'ensuit un mode de gestion dont les contours ne sont pas encore fixés.*

L'impécuniosité des budgets publics conduit maintenant à recourir à ces financements privés, mais dans des *conditions* qui se rapprochent beaucoup plus de la gestion d'une entreprise pri*vée insérée dans un marché* concurrentiel, comme peuvent l'illustrer quelques exemples très actuels dont *le plus évident* est celui du tunnel sous la Manche : le système de concession assure un financement purement privé à cette opération, la plus grosse jamais lancée en Europe. Les conditions de son exploitation résulteront, non pas d'un arbitrage serein de la puissance publique, mais de dures négociations entre le concessionnaire, cet aigle à deux têtes, l'une française, l'autre britannique, et les sociétés de chemin de fer, la SNCF et les BR (British Rail). En outre, la profitabilité de l'opération dépend *étroitement de l'issue de la guerre commerciale* que se livreront le tunnel, les ferries et l'avion.

Les mêmes traits se retrouvent dans les projets de desserte ferrée à grande vitesse européenne, avec une dimension supplémentaire ; à la concurrence entre modes de transport s'ajoute une concurrence industrielle internationale : quelle technologie sera utilisée, quelle sera la part de chaque pays dans sa réalisation ?

Mais c'est pour les aéroports, et surtout pour les ports maritimes, que ces traits sont le plus accusés. Ces infrastructures sont en fait les articulations principales de nos échanges avec l'extérieur ; leur conception, leur programmation, leur gestion, ne peuvent pas répondre à un souci de répartition rationnelle optimale, mais constituent des armes dans la lutte économique entre les nations ; elles doivent s'intégrer dans une stratégie de conquête de marchés et de défense de nos positions industrielles.

Tous ces équipements, qui sont l'ossature des investissements du présent et du futur immédiat, ont ceci de commun qu'ils concernent plusieurs pays, et non pas une seule nation comme c'était surtout le cas il y a, disons, une génération. Ce n'est pas le fait du hasard, cela tient au comblement progressif des besoins intérieurs et à l'internationalisation des économies et des sociétés modernes.

Mais si, dans le cas d'un investissement intérieur, la notion d'intérêt collectif peut constituer un principe fédérateur avec l'Etat comme arbitre, il n'y a rien de tel au niveau international ; on connaît le faible pouvoir d'organismes internationaux réputés pourtant très actifs, comme par exemple la CEE, en matière d'harmonisation et de coordination des politiques d'équipement, sans parler bien sûr de l'ONU. Les mathématiciens disent qu'on est alors dans le domaine des jeux de stratégie où s'affrontent les intérêts de plusieurs adversaires, *alors que* la programmation traditionnelle des investissements ressortit plutôt à la maximalisation d'une fonction, celle de l'utilité collective, réalisant la convergence de points de vue initiaux opposés.

Le passage d'un mode de régulation à l'autre amène plusieurs réflexions.

La première, c'est que, dans *une atmosphère de compétition*, le risque est grand qu'il en résulte une surabondance d'équipement par rapport à ce qu'entraînerait un arbitrage serein fondé sur la recherche de l'intérêt collectif. Certes, l'intérêt collectif n'est pas une notion claire, et on peut passer à côté en croyant l'atteindre. Certes, aussi, le jeu de la concurrence entraîne une compression des prix de revient qui vient en déduction du gaspillage d'équipement. Mais il ne semble pas qu'en *matière d'infrastructure* de transport ces effets secondaires suffisent à compenser le suréquipement.

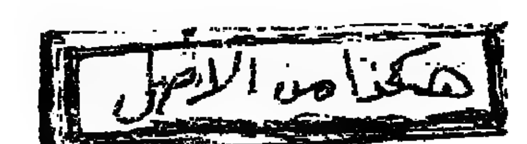
Un très long temps de gestation

En outre, et c'est là peut-être le point le plus important, les infrastructures supposent des *temps de gestation très longs* : un TGV, une autoroute, ne peuvent être mis en service que cinq ans après *la décision* de réalisation. Elles sont d'une très longue durée de vie ; elles impriment leur marque sur le paysage économique et social pour des dizaines, voire des centaines d'années. Ces durées ne s'accordent pas avec nos instruments de prévision et s'accompagnent d'inévitables erreurs. C'est déjà vrai dans une conception collective ; mais la gestion collective est en général douce ; qu'on songe à la prudence avec laquelle les chemins de fer se débarrassent des lignes dites omnibus ! La stratégie privée s'exerce à l'intérieur d'horizons encore plus courts, et, en cas d'erreur, la rectification peut être brutale : on ferme l'usine, la société tombe en faillite, l'équipement est déclassé.

Or ces nouveaux ouvrages hybrides qui assurent un service public avec une gestion privée ont, en général, par leur taille, des temps de gestation plus longs que la moyenne. Les risques d'écart par rapport aux prévisions sont accrus. Comment se feront les modifications de trajectoire, les changements de stratégie nécessaires ? Aura-t-on le courage d'adopter le mode privé de régulation, qui implique en particulier que l'Etat, restant en dehors du jeu, ne fausse pas le fonctionnement de la concurrence ?

(*) Professeur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées.

مكان الأصل



Automobile

Le Salon de Genève

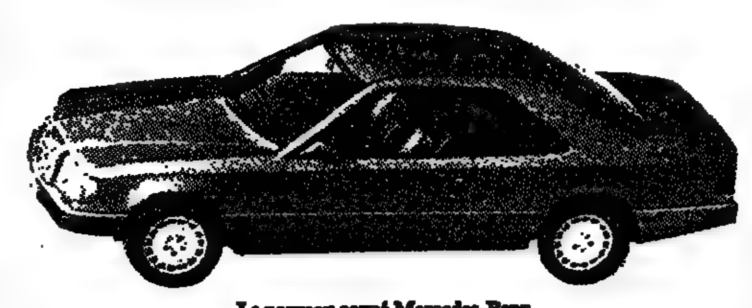
Revue de détail

Placé entre un Salon de Paris particulièrement riche (*le Monde* du 2 octobre) et un Salon de Francfort qui promet (octobre 1987), le rendez-vous automobile de Genève apparaîtra comme un salon d'attente, du 5 au 17 mars. Essentiellement consacré à l'exposition de gammes existantes dont certaines versions se trouvent cette année modifiées, Genève en réservera à ses visiteurs la primeur. Une sorte de revue de détail, néanmoins intéressante.

Côté français, chez Peugeot, c'est évidemment les 309 nouvelle version à trois portes qui feront l'attraction. Le succès que connaissent depuis peu ces nouveaux modèles en France (mille trois cents commandes par jour) devrait se confirmer à l'exportation. Aussi, à ce titre, l'exposition de Genève servira comme il est prévu de vitrine.

Chez Citroën, l'accent est mis sur les petites AX dont une version « sport » (95 ch) va être commercialisée au courant de l'été mais aussi sur les diesel, dont la dernière CX turbo 2, formidable engin à rouler que la marque aux chevrons lance sur les routes ces jours-ci en France. Accrochée à la route comme un train à ses rails, la voiture, sur circuit approprié, a atteint des allures qui frisent les 195 km/h lors de récents essais. Ce sont des vitesses qui la mettent en tête, au point de vue des performances, de toutes les voitures Diesel de grande série fabriquées actuellement dans le monde. Turbo (Garrett) diminué en volume, installation d'un échangeur air-air, voilà des détails d'importance qui font un peu regretter que les moteurs utilisés aient de leur côté un peu vieilli (149 600 F).

Chez Renault, outre la version 21 destinée aux Etats-Unis sous le nom de Medallion, on remarquera la 25 TX, dernière version des modèles haut de gamme de la Régie. Avec un moteur deux litres à injection, la particularité de cette version vient de l'emploi massif de l'électronique dans la gestion de l'ensemble mécanique. Un grand confort intérieur et une finition très soignée en font un modèle tout à fait intéressant (112 700 F). Les 120 chevaux délivrés par le moteur sont suffisants pour emmener la voiture dans les environs de 200 km/h. L'économie d'usage ayant été au centre des préoccupations de Renault pour ce modèle, le choix de rapports longs à la boîte de vitesses limite néanmoins la vivacité de l'ensemble.



Le nouveau coupé Mercedes-Benz

Chez les constructeurs étrangers, Genève verra l'arrivée chez Audi de la nouvelle version 90. Chez Ford, la Sierra à trois volumes, particulièrement bien dessinée et équilibrée, fait son apparition. Plus longue de 4 centimètres que le modèle à deux volumes, cette version conserve les qualités aérodynamiques (0,34 de CX) bien qu'une architecture plus classique ait pu faire craindre le contraire.

Chez Alfa, c'est aux moteurs que l'on s'est attaqué. Deux mécaniques nouvelles apparaissent qui seront montées sur la gamme 75. Il s'agit, en fait, de proposer des modifications plus que des moteurs entièrement nouveaux. Le 2 litres à quatre cylindres en alliage léger se voit doté d'un double allumage (2 bougies par cylindre), et le V6 passe à 3 litres en volume. Beaucoup de bien à penser de ces nouvelles versions mécaniques bien servies par des boîtes à étagement sportif, qui se montrent à la fois souples et pointues quand les circonstances le réclament. Dans le 2 litres, on sort 148 chevaux et 188 chevaux pour le 6 cylindres, essentiellement destiné aux Etats-Unis. Du moins au départ.

Chez le constructeur espagnol SEAT, apparition des nouvelles versions de ses Marbella qui sont les répliques des Panda de Fiat. A les essayer, il apparaît combien la marque italienne a fait, de son côté, des progrès dans le confort de ses toutes petites et intelligentes voitures. Mais il faut bien reconnaître que la ligne légèrement modifiée retenue par SEAT ne manque pas de charme et qu'après tout, au tarif où elles sont vendues (de 35 000 à 41 000 F), elles devraient essentiellement retenir l'attention des jeunes même s'ils sont suisses, donc plus argentés.

On citera pour finir une « première mondiale ». Mercedes a choisi, en effet, Genève pour le lancement de ses nouveaux coupés 230 CE et 300 CE. Quelle élégance, notamment avec la disparition du montant central des portières ! Quatre cylindres (2,3 litres), six cylindres (3 litres) : pas de modification dans les groupes, mais un mieux dans la consommation, qui est réduite de l'ordre de 17 %. De belles machines en vente mais avec des prix qui atteignent aujourd'hui des niveaux quelque peu sélectifs...

CLAUDE LAMOTTE.

● **Distinction.** – Réuni à l'initiative du *Journal de l'automobile*, un jury composé de représentants des principaux quotidiens français et revues spécialisées a élu M. Claude Weets, homme de l'année 1986 dans le domaine de l'automobile. M. Weets est le président-directeur de Fiat-Auto-France, groupe qui, en 1986, a pris dans l'Hexagone la deuxième place des importateurs avec 114 900 immatriculations, soit 6,01 % du marché, et une augmentation de la diffusion de l'ordre de 28 % sur l'exercice 1984-1985.

Economie

REPÈRES

Commerce extérieur

Déficit réduit de moitié en Italie

Le déficit commercial italien a été réduit de moitié en janvier dernier par rapport au même mois de 1986, annonce l'Institut national de la statistique (ISTAT). Ce déficit, ramené à 1 590 milliards de lires (7,39 milliards de francs), contre 3 072 milliards de lires, recouvre une chute de 16 % en valeur des importations, notamment pétrolières, et de 7 % des exportations. L'ISTAT précise que la facture pétrolière a diminué de 2 043 milliards de lires (9,48 milliards de francs) en un an.

Etain

Nouveaux quotas à l'exportation

L'Association des producteurs d'étain (ATPC) a annoncé, le dimanche 1er mars, à Djarkarta, que ses sept membres s'étaient mis d'accord pour limiter le total de leurs exportations et de leur consommation à 96 000 tonnes par an, soit une baisse d'environ 8 % par rapport à 1986. Cet accord, auquel coopéreront deux autres grands producteurs d'étain, la Chine et le Brésil, a pour but de pousser à la hausse les prix mondiaux. Les prix s'étaient effondrés, en octobre 1985, après la faillite du conseil international de l'étain. L'ATPC a demandé aux Etats-Unis, principal fournisseur d'étain avec son stock stratégique estimé à 150 000 tonnes, d'aider à la réalisation de son accord en restreignant le recours à ce stock. L'Association espère également que les courtiers et les banques soutiendront son action en n'utilisant pas indûment leurs stocks.

CONJONCTURE

Les prix de janvier : + 7 % en un an pour les services

	Variation en %	
	EN UN MOIS	EN UN AN
ENSEMBLE	+ 0,9	+ 3
ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 0,4	+ 2,8
PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 0,8	+ 1,4
dont : habillement et textiles	+ 0,2	+ 5,3
autres produits manufacturés	+ 1	+ 0,5
produits manufacturés du seul secteur privé	+ 0,2	+ 4,2
SERVICES	+ 1,4	+ 5,6
dont : services du secteur privé	+ 2,1	+ 7
tarifs publics, énergie	+ 2	− 5,2

La flambée des prix qui s'est produite en janvier (+ 0,9 % en un mois) a trois origines : la première est la forte augmentation des produits pétroliers (+ 8,5 % par rapport à décembre), qui explique à elle seule la moitié de la hausse de janvier (0,43 point). La seconde est l'augmentation – également très forte, puisqu'elle atteint 2,1 % – des services du secteur privé, qui, à eux seuls, expliquent l'autre moitié – ou presque – de la hausse (0,36 point). Enfin, le froid et les grèves ont perturbé l'approvisionnement des villes en légumes frais, et l'alimentation dans son ensemble a augmenté de 0,4 %, ce qui représente 0,1 point de la hausse de janvier

AFFAIRES

Une nouvelle équipe dirigeante pour le tunnel sous la Manche

Grande-Bretagne : la City commence à y croire

LONDRES
de notre correspondant

La City a d'étranges sautes d'humeur. Voici une dizaine de jours encore, le projet de tunnel sous la Manche paraissait presque condamné du côté anglais tant les *rumeurs les plus pessimistes* s'accumulaient dans le périmètre sacré de la place financière londonienne. Allait-on une nouvelle fois assister à une défaillance de la *« perfide Albion »* comme en 1975 ? La presse d'outre-Manche, se fiant aux sombres propos qui couraient dans le *« mile carré »*, n'hésitait pas à le laisser clairement entendre. Et puis, brusquement, le vent a tourné, du jour au lendemain, depuis l'annonce, le 20 février, du changement de président pour la partie britannique du consortium.

Les mêmes journaux qui envisageaient le pire estiment qu'Eurotunnel est remis sur les rails. On considère surtout à Londres avec beaucoup moins d'appréhension la préparation de l'étape cruciale de *l'été prochain : Equity 3.* Il s'agit de la plus importante levée de capital réalisée jusqu'à présent : 750 millions de livres, en faisant appel aux particuliers, avec à la clé, d'une part, la cotation en Bourse des actions d'Eurotunnel et, d'autre part, l'impressionnant octroi d'un prêt bancaire de 5 milliards de livres impliquant quarante grands établissements internationaux. Or chacun sait que cette opération décisive ne peut se faire sans la City.

La désignation de M. Alastair Morton pour se joindre comme coprésident d'Eurotunnel à M. André Bénard, qui représente les intérêts français, a modifié radicalement l'attitude des milieux financiers britanniques. Ceux-ci avaient été considérablement alarmés par une série de démissions. En l'espace de quelques jours, le conseil d'administration avait perdu lord Bennock, qui occupait le fauteuil aujourd'hui accordé à M. Morton, puis Sir Nigel Broackes, flamboyant patron du puissant groupe Trafalgar House, dont la venue à l'automne dernier avait eu précisément pour but de dynamiser l'équipe d'Eurotunnel, et, enfin, M. Michael Julien, directeur financier, dont la compétence et la connaissance de la City avaient été grandement appréciées. On parlait alors de débandade et de catastrophe.

L'arrivée de M. Morton a fait taire les sceptiques et les fâcheux. Cet homme de haute taille, âgé de quarante-huit ans, avec un regard bleu et une voix légèrement voilée – qui prononce agréablement le français, – a l'art de présenter le velours quand on devine le fer. Il a une solide réputation de « battant » qui inspire le respect, voire la crainte. Il a l'expérience des grands projets, celui, par exemple, de l'exploration du pétrole de la mer du Nord. Plus récemment, sa détermination a fait merveille pour assurer le rétablissement de Guinness Peat, une compagnie bancaire qui vient de l'autoriser à consacrer la plupart de son temps à Eurotunnel.

De surcroît, et c'est capital, M. Morton jouit de l'aval direct de la *Banque d'Angleterre*, qui semble jouer un rôle prépondérant dans les affaires d'Eurotunnel, confirmant la ferme volonté du gouvernement de Mme Thatcher de voir, à l'automne prochain, le commencement réel des travaux.

Les fruits de la prudence

La Banque, en exerçant de fortes pressions sur les institutions de la City pour le moins réticente, avait déjà sauvé, à Londres, le précédent appel de capitaux : Equity 2, qui, en octobre, avait failli échouer lamentablement. Cette fois, la Banque s'engage davantage, puisqu'elle a veillé à renforcer le conseil d'administration d'Eurotunnel en y faisant nommer l'un de ses anciens gouverneurs adjoints. Dans la City, on a également été bien impressionné par la nomination au conseil, côté français, de personnages de plus haut rang : M. Robert Lion, pour la Caisse des dépôts, ainsi que MM. Bernard Auberger et Renaud de la Genière, pour le Crédit agricole et la Compagnie financière de Suez.

Dans ces conditions, les oracles de la City ont semblé oublier leurs critiques et, de manière révélatrice, le commentateur financier du *Times* a conclu, le 25 février, que, après la restructuration de l'appareil d'Eurotunnel, tout se présentait pour le mieux, allant même jusqu'à écrire que le tunnel pourrait être *« une vache à lait »* pour les investisseurs !

M. Jean-Loup Dherse, directeur général d'Eurotunnel, se frotte les mains. Ce polytechnicien tranquille et discret, admiré par ses collègues britanniques, n'a plus, pour le moment, à se mettre sur la défensive. Il s'apprête à révéler de nouvelles estimations de trafic revues nettement à la hausse, propres à augmenter la crédibilité de l'entreprise aux yeux des financiers. De surcroît, il indique que des recettes supplémentaires et imprévues sont promises au tunnel. Le passage des câbles électriques et de télécommunications pourrait, selon lui, constituer une source de revenus d'environ 20 % certaines années. Certes, les négociations avec les chemins de fer français et britanniques sont délicates. *« La SNCF et British Rail se montrent très gourmands »*, dit-il, mais M. Dherse est confiant : *« Le projet est de plus en plus attrayant, car notre sérieux et notre approche prudente commencent à être compris et à porter leurs fruits. »*

M. Dherse confie qu'il va bientôt utiliser, pour une vaste campagne d'information et de publicité, les rapports *« très positifs »* des consultants sollicités par les banques. Se départant de sa réserve naturelle, il se risque à ce pronostic : *« Maintenant, c'est certain, nous pouvons compter sur un effet de boule de neige de la confiance. »*

FRANCIS CORNU.

France : tout irait pour le mieux sans les Anglais

En France, il n'y a guère que la chambre de commerce de Calais pour souhaiter que le tunnel sous la Manche coure à sa perte... Partout ailleurs, l'accord est général : gouvernement et opposition, élus et syndicats, régions et villes, investisseurs et hauts fonctionnaires, SNCF et industriels veulent cette infrastructure mythique qui hante les esprits des deux côtés de la Manche depuis que M. Desmaret présenta en 1751 une *« dissertation sur l'ancienne jonction de l'Angleterre et de la France »*.

M. François Renault exprime bien cette quasi-unanimité française. Directeur général d'Eurotunnel, le concessionnaire de l'ouvrage, jusqu'en décembre 1986 cet ingénieur des arts et métiers de quarante-neuf ans s'est passionné pour l'entreprise qui consistera à construire un tunnel de 50 kilomètres entre les deux pays. Il a peaufiné une défense et illustration de son « enfant » pour tous ceux qui doutent encore qu'en 1993 les navettes effectueront le trajet Cheriton (Grande-Bretagne) - Fréthun (France) en trente-cinq minutes.

Le projet est tout d'abord d'une dimension exceptionnelle. *« Il s'agit du plus long tunnel du monde avec celui qui a été percé au Japon*, explique M. Renault. *Les navettes qui y circuleront seront plus larges de 1 mètre et plus hautes de 1,20 m que les wagons ordinaires. Elles feront 800 mètres de long, c'est-à-dire le double d'un convoi TGV. C'est le plus grand financement de projet, avec 50 milliards de francs, et le plus important marché de construction, avec 27 milliards de francs. »*

Le tunnel est une entreprise d'une rare complexité. *« Il mobilisera un nombre impressionnant d'intervenants : dix entreprises, quarante banques de premier rang et deux cents autres pour la syndication, cinq cabinets de contrôle technique, cinq autres de contrôle financier, dix cabinets d'avocats-conseils. Ajoutez à cela que dix nations sont impliquées dans le financement de cet ouvrage supporté par deux pays aux systèmes juridiques complètement différents. En Grande-Bretagne, il a fallu recourir à une procédure parlementaire spéciale, l'*« hybrid bill »*, qui voit le gouvernement et le concessionnaire défendre au coude à coude le projet devant les chambres. »*

Plus rentable qu'Air liquide

Pour réussir cette gageure, ses promoteurs ont dû innover dans tous les domaines. Pas tellement dans le percement du tunnel, au cœur de la craie sous-marine, qui ne pose guère de problème, mais dans les techniques d'exploitation. *« C'est le premier RER pour voitures puisque les passagers embarqueront avec leurs véhicules à bord des navettes. Il faudra le faire circuler en toute sécurité à 160 kilomètres/heure au milieu du trafic TGV, ce qui suppose un pilotage entièrement automatique de type VAL. Nous avons aussi fait du tunnel une nasse d'où les terroristes éventuels ne ressortiraient pas. Juridiquement, nous avons ressuscité le système de la concession du réseau de chemin de fer abandonné depuis un siècle et nous avons créé une société concessionnaire franco-britannique complètement atypique qui ne dégagera des profits que dans sept ans, à la fin des travaux, et qui sera cotée normalement en Bourse. »*

M. Renault reconnaît la grande inertie d'un tel dispositif, mais il y voit un gage de robustesse. *« Ce tunnel est promu par deux gouvernements, dix entreprises et quarante banques leaders. Il sera alimenté par deux fournisseurs d'énergie. Il aura deux postes de commandement. Cinq clientèles le fréquenteront : la voiture particulière, les autocars, les TGV, les camions et les trains de marchandises. La défaillance d'une seule de ses composantes n'aura que des effets limités. Nous prévoyons une rentabilité de 17,5 % du capital investi, et même en cas de catastrophe cette rentabilité demeurerait comparable à celle d'un placement sans risque. Si le TGV n'empruntaitpas le tunnel, elle ne baisserait que de 0,4 point. Imaginons 20 % de recettes de moins que prévu, un an de retard et 20 % de surcoût du chantier – peu vraisemblables, – nous demeurerions à un niveau de rentabilité de 10 à 12 %. Comparez ce chiffre avec celui de l'action d'Air liquide ou avec un placement immobilier... »*

Reste que le tunnel n'est pas une entreprise facile. Elle est très médiatique et le moindre « rhume » politique ou la moindre anicroche boursière sont repris et amplifiés, surtout en Grande-Bretagne, où les animateurs d'Eurotunnel avaient sous-estimé la combativité de leurs ennemis naturels : les compagnies de ferries, en tête desquelles M. Jim Sherwood, patron de Sealink UK, les ports, les syndicats de marins, le comté du Kent, qui ont su jouer du vieux fond insulaire britannique pour faire douter du succès d'un projet caressé un temps par l'ennemi juré Napoléon.

L'entreprise est également délicate dans la mesure où elle suppose l'accord permanent des parties et donc un dialogue incessant pour répartir équitablement profits et charges. Elle suppose aussi une coopération de deux cultures, l'une privilégiant la règle du jeu et l'autre le jeu lui-même, les Britanniques aimant s'entourer de conseillers et les Français préférant se débrouiller tout seuls. Et ça marche.

M. Renault ne voit que des raisons d'être optimiste. Le traité franco-britannique sur le *« lien fixe »* a été paraphé le 20 janvier 1986 par Mme Thatcher et M. Mitterrand. L'acte de concession a été signé en mai, celui de construction en août. Deux augmentations de capital représentant 2,5 milliards de francs ont été souscrites à l'automne. La Chambre des communes vient d'approuver le projet, plus de cinq cents millions de francs ont déjà été dépensés. Les tunneliers sont commandés. Environ un millier de personnes travaillent, de près ou de loin, pour le tunnel.

Pas de risque militaire

Les Français croient à l'entreprise, mais ils sont nombreux à se souvenir de la volte-face britannique en 1975 lorsque les travaillistes y renoncèrent pour des raisons financières. *« Les temps ont bien changé*, répond M. Renault, *aujourd'hui, la Grande-Bretagne réalise les deux tiers de son commerce avec l'Europe continentale. Ses industriels s'estiment handicapés par l'insularité. Pour une nation en proie au chômage, les vingt mille emplois créés chez elle pendant cinq ans par le chantier ne sont pas à dédaigner. Quant au point de vue stratégique, le tunnel ne représente plus le même risque militaire, car la Manche a cessé d'être un obstacle infranchissable. Je pense que pendant l'été 1987 Eurotunnel lèvera sans difficulté 7,6 milliards de francs de capital supplémentaires et que le traité sera ratifié. »*

Et le leader travailliste à la Chambre des communes n'a-t-il pas souhaité au tunnel sous la Manche *« bonne chance »* ?

ALAIN FAUJAS.

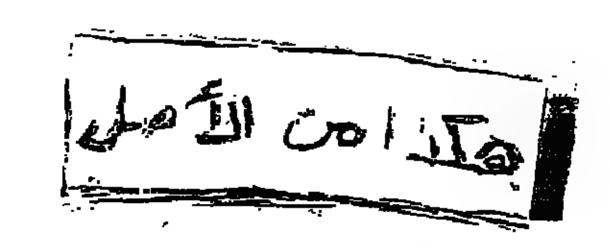
A TRAVERS LES ENTREPRISES

La Chapelle-Darblay cherche des capitaux

Le gel des subventions d'Etat, annoncé au printemps 1986, *pour* l'entreprise papetière la Chapelle-Darblay, conduit les pouvoirs publics et la direction de l'entreprise à revoir le plan de financement élaboré en 1984. Il s'agirait notamment de porter le capital actuel de 3 à 153 millions de francs. Les trois actionnaires de la Chapelle-Darblay, son PDG, M. John Kila, Paribas et l'Institut de développement industriel sont sollicités.

Créations d'entreprises : hausse de 8 % en 1986

Les créations d'entreprises en France *« restent sur une tendance croissante »*, estime l'INSEE, qui précise que le nombre des créations a atteint 266 080 en 1986, contre 244 500 en 1985. Cette hausse de 8 % est plus imputable aux créations nouvelles qu'aux reprises d'entreprises déjà existantes : les premières ont atteint 208 595 en 1986 (16 000 de plus qu'en 1985), et les secondes 57 485 (5 000 de plus qu'en 1985). En janvier 1987, les créations sont demeurées nombreuses avec 24 500, contre 21 000 en janvier 1986.



هكذا من الأصل

Social

Les syndicats, la mutualité et le plan gouvernemental sur la Sécurité sociale

Des réactions lentes et en ordre dispersé

L'annonce par M. Jacques Chirac d'états généraux de la Sécurité sociale avant l'été, même si elle n'a pas été défavorablement accueillie, a peu de chances d'amener les syndicats à changer leurs batteries sur ce sujet. Ces états généraux susciteront-ils un intérêt plus large dans l'opinion ? Les difficultés actuelles du régime général et en particulier de l'assurance-maladie n'ont pas suffi, pour l'instant à faire descendre les Français dans la rue, si l'on en juge par le sort des initiatives prises par les confédérations ouvrières et la Fédération nationale de la mutualité française. Jusqu'à quel point la Sécurité sociale mobilise-t-elle les citoyens, même les plus avertis et les plus militants, comme les syndicalistes et les mutualistes ?

La CGT avait été la première à réagir en organisant une série de manifestations dans plusieurs villes le 27 novembre. Celles-ci devaient précéder *« un rassemblement national d'ampleur exceptionnelle »* le 25 janvier. Mais une semaine avant la date prévue, la CGT a repoussé cette manifestation au 22 mars sous prétexte *« des conditions climatiques »*, en réalité par suite du retard de la mobilisation, malgré les appels lancés par plusieurs fédérations.

Force ouvrière a voulu en profiter pour devancer la CGT, mais elle n'a prévu en définitive qu'une journée *« d'informations et d'actions »* le 17 mars, la CFTC a lancé une campagne d'informations. Quant à la CFDT, c'est une campagne de longue haleine qu'elle a lancée à la fin de 1986, pour aboutir à des assises départementales réunissant les militants et les administrateurs, en avril, et à une réunion nationale, les 9 et 10 juin prochain.

La mutualité était le plus directement concernée et le plus directement sur la brèche. La réduction des remboursements à 100 % va entraîner des demandes nouvelles et donc des dépenses supplémentaires pour elle. Cela l'amène à jouer ce rôle de filet de secours qu'elle refuse, de *« Sécurité sociale bis »*, selon l'expression du président de la FNMF, M. René Teulade.

D'autre part, elle pouvait tenter de réunir les confédérations dans un consensus sur la défense de la protection sociale, au-delà des clivages. A l'automne, elle n'avait obtenu d'elles que des déclarations générales sur la nécessité de maintenir un *« haut niveau »* de protection sociale. Et encore la CGT avait-elle refusé ce soutien.

Aujourd'hui, les relations intersyndicales restent difficiles. Certaines centrales, comme la CFDT ou la CFTC, sont disposées à une action commune avec la FNMF. En revanche, FO veut agir par elle-même avant de s'engager dans une action collective. Ces divergences tactiques s'ajoutent aux différences d'attitude sur la politique gouvernementale : la CFDT, par exemple, considère que, là comme ailleurs, il faut accepter des sacrifices en échange d'*« avancées »* (par exemple sur la réorientation du système de soins et le développement de la prévention) ; FO est partagée entre partisans du compromis et défenseurs sans concessions du système actuel (cette division étant d'ailleurs liée à d'autres conflits internes à la centrale).

La mobilisation est assez lente. Du côté de la FNMF, la *« sensibilisation »* engagée à l'automne a inégalement touché les adhérents, et les unions départementales se sont diversement engagées. Comme du côté des syndicats, la volonté d'agir d'un certain nombre de responsables coïncide avec une faible mobilisation de la base : le mécontentement provoqué par les premières applications du plan Séguin sur l'assurance-maladie – notamment la réduction de remboursement de certains médicaments (*le Monde* du mercredi 18 février) – ne suffit pas à faire descendre les adhérents dans la rue. D'autant que ces mesures touchent particulièrement les personnes âgées (1), qui n'apportent guère de troupes aux cortèges syndicaux ou mutualistes.

Aussi la FNMF a-t-elle décidé de prendre son temps : elle va lancer, début avril, un *« débat national »* en faisant signer par les mutualistes un texte rassemblant ses principales revendications et propositions. Ces textes seront apportés à Paris par des délégations départementales pour un rassemblement que la FNMF espère, cette fois, considérable.

Une méthode qui n'est pas très éloignée de celle qu'a adoptée la petite Fédération des mutuelles de France, rivale minoritaire (2), qui a, indique-t-elle, recueilli deux cent mille cartes-pétitions contre le plan Séguin, avec l'aide de certaines sections syndicales CGT, mais a rassemblé peu de monde pour les *« chaînes humaines »* qu'elle avait organisées le 11 février autour des caisses primaires d'assurance-maladie.

GUY HERZLICH.

(1) Ainsi la moitié des personnes bénéficiant jusqu'à présent d'un remboursement à 100 % parce qu'atteintes d'une des vingt-cinq maladies longues et coûteuses répertoriées, avaient plus de soixante ans.

(2) Il s'agit d'un nouvel avatar de l'ancienne Fédération nationale des mutuelles de travailleurs (FNMT).

● **Licenciement : un décret permet l'application de l'accord dans les travaux publics.** – Le *Journal officiel* du 28 février a publié un décret rendant applicable l'accord conclu en novembre sur le nouveau régime de licenciement économique entre la Fédération nationale des travaux publics, la CFDT, FO et la CGC. Ce texte prévoit des délais de licenciement plus courts que la loi (*le Monde* du 26 février).

Agriculture

Les ventes françaises de produits agro-alimentaires en Espagne ont progressé de 70,5 %

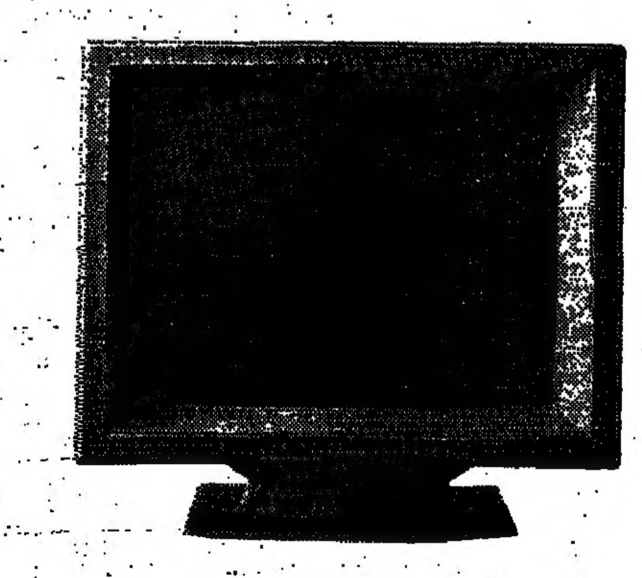
La première année de l'élargissement de la CEE à l'Espagne a été bénéfique pour les exportations agro-alimentaires françaises, contrairement aux craintes maintes fois exprimées. Les ventes de produits agricoles et alimentaires ont augmenté en effet de 70,5 %, atteignant 3,9 milliards de francs. Elles ont représenté 11,6 % des exportations totales françaises, contre 7,8 % en 1985. Les importations espagnoles en France ont augmenté aussi, mais de façon moindre (+ 10,2 %) et représentent 16,8 % des importations totales au lieu de 15,4 %. Cette évolution divergente permet à la France d'accroître son taux de couverture des importations par les exportations de 41 % à 63 %. Cela signifie cependant que la balance française agro-alimentaire reste déficitaire de 2,2 milliards de francs.

Le succès rencontré par les exportateurs français doit cependant être tempéré par le fait que cinq autres pays membres, dont la Grande-Bretagne, qui a vendu plus de 600 000 tonnes de blé fourrager, – ont accru leurs exportations en Espagne d'un pourcentage plus élevé.

Par type de marchandises, les accroissements les plus spectaculaires concernent les produits de la minoterie (+ 550 %) et les animaux vivants (+ 350 %). Pour les céréales, si les ventes de maïs n'ont pas été celles que les producteurs français pouvaient espérer (323 000 tonnes réalisées en 1986), celles de blé panifiable (211 000 tonnes), d'orge (55 600 tonnes) et de blé dure (40 000 tonnes) ont permis de réaliser une augmentation de 177 %. On note aussi une augmentation sensible des exportations de fruits (15 140 tonnes pour 77,5 millions de francs, soit + 62,3 %) et de légumes (40 000 tonnes pour 67 millions de francs, soit + 183 %). Les ventes de boissons, enfin, augmentent de 89 %, à 127 millions de francs.

Globalement, les flux des produits de l'agriculture et de la pêche et ceux des produits transformés connaissent des évolutions comparables : soit, respectivement, + 10,1 % et + 11 % pour les importations, et + 70,5 % et + 71,5 % pour les exportations. Toutefois, les taux de couverture sont très différents : 43 % seulement (au lieu de 27 %) pour les produits de l'agriculture et de la pêche, et 146 % pour les produits transformés (contre 95 %).





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Etranger

Après les lycéens

Les paysans espagnols manifestent contre la politique du gouvernement

MADRID
de notre correspondant

Jamais depuis dix ans l'Espagne n'avait connu de telles démonstrations de grogne paysanne. A la fin de la semaine dernière, les agriculteurs ont envahi toutes les routes du pays par dizaines de milliers, provoquant de mémorables embouteillages avec des queues interminables de tracteurs roulant au pas. Aux quatre coins du pays, le spectacle habituel des paysans déversant sur les routes et dans les rues ici légumes, là oranges, ailleurs citrons par tonnes. Les manifestations du vendredi 27 février ont donné lieu à quelques heurts entre manifestants en colère et policiers. Les plus graves ont eu lieu à Valdepenas (province de Cindad Real), où treize personnes (huit agriculteurs et cinq policiers) ont été blessées, dont deux sérieusement.

Les plus importantes organisations agricoles, principalement la COAG (Coordination des organisations d'agriculteurs et d'éleveurs) et le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), avaient décidé d'organiser des journées d'action les 26, 27 et 28 février pour dénoncer globalement toute la politique agricole du gouvernement de Felipe Gonzalez. Les paysans en colère réclament notamment le versement immédiat des taxes sur le gazole, le contrôle des importations agricoles, notamment de maïs, de blé et de viande ovine, des aides pour les secteurs du houblon et de la betterave, des améliorations de leurs régime social, la réduction du prix des engrais par la libéralisation de leur importation... En Galice, dans le nord-ouest du pays, la revendication de dizaines de milliers de paysans s'est centrée sur les problèmes de la production laitière et de l'élevage. Face à l'imposition récente des quotas laitiers communautaires (– 6 % pour l'Espagne pour la campagne 1987-1988), une soixantaine d'organisations de producteurs avaient fondé un comité de *« défense du secteur laitier ». « A Bruxelles et à Madrid, ils vont nous entendre »*, annonçaient des banderoles dans le cortège qui a pratiquement paralysé samedi la ville de La Corogne.

Confronté à ce subit accès de fièvre sociale, peu après la colère estudiantine et en même temps que la grogne qui agite les régions charbonnières du nord du pays, le responsable de l'agriculture, M. Carlos Romero, a ouvert immédiatement des négociations avec les organisations agricoles, dont trois ont décidé samedi de suspendre les manifestations, notamment les interruptions de circulation, par crainte *d'« entrer dans une spirale de violence »* et pour faciliter des négociations difficiles avec l'administration. Le ministère *« est ouvert au dialogue mais ne va pas céder devant le vacarme ».* A en juger par la multiplication actuelle des protestations sociales dans la rue, les lycéens et les étudiants... ont fait école.

(*Interim.*)

ÉNERGIE

En Grèce

Controverse entre le gouvernement et un consortium pétrolier sur la recherche en mer Egée

ATHÈNES
de notre correspondant

Le gouvernement grec a décidé de demander le contrôle de la North Aegeam Petroleum Company (NAPC), *« en raison de considérations politiques et nationales ».* Cette décision provoque des remous dans l'opinion et le monde des affaires.

La NAPC est un consortium pétrolier qui exploite depuis juillet 1982 le gisement de Prinos, au large de l'île de Thassos, au nord du pays. Le rôle principal y est joué par la société canadienne Denison Mines, qui détient environ 62 % des parts. A côté d'elle, on trouve la société allemande Wintershall (11 %), une filiale du groupe américain Fluor Corporation (9 %) est une filiale du groupe Basix Corporation (8 %). La Grèce y est représentée par l'entreprise publique des pétroles (DEP), qui a acquis 10 % des parts en octobre 1985.

Le gisement de Prinos a été découvert en 1972 et produit, à plein rendement, 25 000 barils par jour, ce qui correspond à environ 13 % des besoins grecs en pétrole. Selon les estimations, le gisement devrait être épuisé vers 1990-1991. Mais d'autres gisements, bien plus prometteurs, auraient été repérés dans des régions voisines, à l'est de Thassos. Selon certaines informations, il s'agirait d'une réserve probable de 300 millions de barils, d'une valeur au cours actuel d'environ 5 milliards de dollars. La NAPC désire donc effectuer des recherches et des sondages dans des régions voisines, à quelque 10 milles au large de Thassos, donc en dehors des eaux territoriales grecques actuelles, fixées à 6 milles des côtes. Le consortium a déjà essayé à deux reprises de lancer ces recherches, mais il en a été empêché par le gouvernement grec, qui a invoqué des cas de *« force majeure ».* Or, si le consortium n'effectue pas ces recherches avant le 31 mars 1987, il perd les droits que lui reconnaît le contrat.

Ce sont ces recherches en elles-mêmes qui sont liées aux considérations *« politiques et nationales »* du gouvernement grec. En effet, les sondages en question risqueraient de raviver des controverses avec la Turquie sur les questions délicates des eaux territoriales, des droits sur la mer Egée, ainsi que celle du plateau continental de l'île grecque, dont l'existence est affirmée par la Grèce, en vertu du droit international, et contestée par la Turquie. Le gouvernement grec désire pouvoir choisir lui-même le moment où ces questions seront posées. Voilà pourquoi il a annoncé, il y a quelques jours, son intention de racheter une partie des parts du consortium.

Mais les raisons de politique étrangère ne sont pas seules en cause. Le gouvernement grec tenterait, par la même occasion, de mettre la main sur l'investissement étranger le plus important jamais effectué en Grèce (600 à 700 millions de dollars) dans la perspective de nouvelles découvertes.

Equilibre droite-gauche

D'autres voient dans la politique gouvernementale un effort pour équilibrer, par une initiative de « gauche », la libéralisation progressive du marché pétrolier interne et des mesures qui seraient favorables à un au moins des deux groupes pétroliers puissants du pays. Il est vrai que les mesures en faveur du groupe Vardinoyannis *(armateur important, propriétaire de la raffinerie Motor Oil près de la capitale, mais aussi de l'hôtel Méridien d'Athènes et d'autres entreprises)* ont été annoncées en même temps que l'intention de rachat de la NAPC.

Quoi qu'il en soit, la NAPC n'a aucune intention de vendre ne serait-ce qu'une seule part dans le consortium. Elle invoque la protection constitutionnelle des investissements étrangers en Grèce. Quant au gouvernement grec, il affirme qu'il *suffit d'une loi ad hoc, dont le projet* serait fin prêt.

La NAPC se préparerait même à entreprendre recherches et sondages vers la fin mars. Dans ce cas, le gouvernement grec n'aurait d'autre solution que d'empêcher le bateau et l'équipement nécessaire de quitter le port où il se trouve.

Malgré cette atmosphère d'affrontement, des observateurs de plus en plus nombreux affirment qu'on s'achemine vers un compromis. D'une manière ou d'une autre, le statut des propriétaires de la NAPC ne changerait pas dans le fond, alors que le gouvernement grec se verrait reconnaître le droit de contrôler les décisions concernant les activités de recherche du consortium.

THÉODORE MARANGOS.

● *Réunion de quelques ministres de l'OPEP le 2 avril.* – Les ministres du pétrole de sept pays de l'OPEP se réuniront, le 2 avril prochain à Vienne, pour discuter des difficultés qu'ils rencontrent à maintenir un prix de référence du baril à 18 dollars, a-t-on indiqué à Abu-Dhabi *de sources officielles*, le 28 février.

Présidée par le ministre des Emirats arabes unis, Mana Saeed Al-Otaiba, cette rencontre réunira les ministres d'Arabie saoudite, du Koweït, de Qatar, de Libye, d'Algérie, ainsi que l'actuel président de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, Rilwanu Lukman (Nigéria). – *(AFP.)*

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 19 fév.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	413 293
dont :	
Or	218 316
Disponibilités à vue à l'étranger	102 102
ECU	73 244
Avances au Fonds de stabilisation des changes	19 630
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	40 456
dont :	
Concours au Trésor public	31 830
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	215 370
dont :	
Effets escomptés	73 211
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	72 215
5) DIVERS	11 028
Total	752 384

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	209 697
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 014
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	41 257
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	182 112
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	70 346
5) ECU A LIVRER AU FECOM	66 788
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	253 067
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 129
8) DIVERS	12 296
Total	752 384

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1985	20 fév.	27 fév.
Valeurs franç. à rev. variable	104,6	107,2
Valeurs industrielles	105,4	108,7
Valeurs étrangères	102,6	102,8
Pétroles-Energie	103,3	107,8
Chimie	105,8	108,4
Métallurgie, mécanique	107,8	112
Electricité, électronique	100,4	104,9
Bâtiment et matériaux	106,8	110,8
Ind. de consommat. non alim.	105	108,4
Agro-alimentaire	103,9	106,2
Distribution	106,6	111
Transports, loisirs, services	105,5	108
Assurances	99,2	98,6
Crédit bancaire	104,5	105,9
Sicomi	93,1	91,8
Immobilier et foncier	101,5	101,6
Investissement et portefeuille	105	108,3
Base 100 : 31 décembre 1986		
Valeurs franç. à revenu fixe	99,8	100
Emprunts d'Etat	100,3	100,8
Emprunts garantis et assimilés	98,6	98,8
Sociétés	99,1	99,1
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 888,1	3 983,3
Valeurs étrangères	3 706,9	3 714,1
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	505,9	518,5
Valeurs étrangères	501,4	502,3
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	119	119,3
Emprunt d'Etat	116	114,6
Emprunts garantis et assimilés	118,7	119,8
Sociétés	120,6	120,6
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	419,7	428,1
Produits de base	273,1	272,9
Construction	411,5	430,1
Biens d'équipement	392,2	391,2
Biens de consom. durables	550,3	585,6
Biens de consom. non durables	528,3	553,5
Biens de consom. alimentaires	427	438,6
Services	404,8	412,1
Sociétés financières	607,5	608,2
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	420,2	428,3
Valeurs industrielles	388	395,8
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	388,5	390,5

CHANGES

Dollar : 6,07 F ↓

Sur des marchés des changes extrêmement calmes, le dollar a retrouvé ses cours du jeudi 26 février, après une brève et légère hausse vendredi. A Paris, le deutschemark poursuit sa baisse lente, tandis que les taux d'intérêt refluent avec prudence.

FRANCFORT	28 fév.	2 mars
Dollar (en DM)	1,83	1,8250

TOKYO	28 fév.	2 mars
Dollar (en yens)	153,25	153,30

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (2 mars)	7 7/8-8 %
New-York (28 fév.)	6 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	26 fév.	27 fév.
Valeurs françaises	105,5	
Valeurs étrangères	102,3	
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	424,4	429,1

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	26 fév.	27 fév.
Industrielles	2 216,54	2 223,98

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	26 fév.	27 fév.
Industrielles	1 601,70	1 599,80
Mines d'or	321	329,80
Fonds d'Etat	87,62	87,96

TOKYO

	27 fév.	2 mars
Nikkei	20 493,85	20 883,76
Indice général	1 782,25	1 803,75

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 février
Nombre de contrats : 24 136

COURS	ÉCHÉANCES			
	Mars 87	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87
Dernier	106,40	106,35	106,30	106,20
Précédent	105,90	105,85	105,90	105,85

AUTOUR DE LA CORBEILLE

ELECTRONIQUE S. DASSAULT : 20 % DE PROFITS EN PLUS ET DES ACTIONS GRATUITES. – Le bénéfice net de la société pour 1986 atteint 133 millions de francs (+ 20 %), pour un chiffre d'affaires de 3,17 milliards de francs (+ 18,5 %). Le carnet de commandes au 31 décembre 1986 atteignait 8,25 milliards de francs, soit plus de deux ans de chiffre d'affaires. Le dividende net est porté de 9 F à 10,80 F. Les actionnaires recevront en outre une action gratuite pour cinq.

CRÉDIT DU NORD : RETOUR AU DÉFICIT. – Cette filiale de Paribas enregistre, pour l'exercice écoulé, une perte consolidée de 441,3 millions de francs, contre un bénéfice de 91,5 millions pour 1985. Ce retour au déficit, explique-t-on à la banque, est dû pour l'essentiel aux provisionnements exceptionnels faits pour couvrir les risques et réduire les effectifs.

L'Union bancaire du Nord, filiale de l'établissement, est, elle, plus heureuse que sa mère avec un résultat net accru de 15,5 % à 3,3 millions de francs.

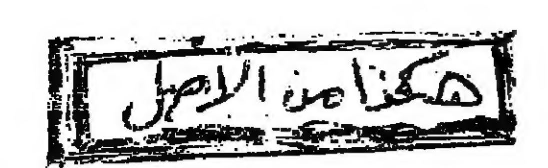
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0780	6,0810	+ 90	+ 105	+ 175	+ 205	+ 560	+ 650
$ can.	4,5596	4,5636	+ 26	+ 45	+ 46	+ 78	+ 122	+ 206
Yen (100)	3,9609	3,9641	+ 123	+ 138	+ 254	+ 285	+ 802	+ 875
DM	3,3268	3,3302	+ 115	+ 133	+ 226	+ 252	+ 672	+ 742
Florin	2,9455	2,9481	+ 68	+ 78	+ 129	+ 148	+ 415	+ 468
F.B. (100)	16,0815	16,0937	+ 25	+ 118	+ 48	+ 212	+ 267	+ 715
F.S.	3,9532	3,9577	+ 131	+ 151	+ 267	+ 297	+ 850	+ 932
L (1 000)	4,6806	4,6858	– 85	– 53	– 156	– 101	– 444	– 386
£	9,4513	9,4620	– 262	– 214	– 429	– 352	– 847	– 660

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 7/8	6 1/8	6 3/8	6 1/2	6 5/16	6 7/16	6 5/16	6 7/16
DM	3 5/8	3 7/8	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8
Florin	5 1/4	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	7 1/2	8 1/4	7 5/8	8 1/8	7 3/4	8 1/8	7 3/16	8 1/8
F.S.	2 3/4	3 1/4	4 1/8	4 1/4	3 15/16	4 1/16	3 7/8	4
L (1 000)	9 1/2	10 1/2	9 3/4	10 1/4	9 3/4	10 1/4	9 3/4	10 1/4
£	11 1/8	11 3/8	11 1/16	11 3/16	10 13/16	10 15/16	10 3/4	10 7/8
F. franç.	7 7/8	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 9/16	8 1/2	8 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 27 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1523	4,5 % 1973 ...	1524	1560	1541	+ 1 12
4300	C.N.E. 3% ...	4270	4270	4270	....
1165	B.N.P. T.P. ...	1180	1170	1170	− 0 84
1137	C.C.F. T.P. ...	1137	1137	1137	....
1115	Créd. Lyon. T.P.	1116	1103	1103	− 1 16
2910	Electricité T.P.	2940	2925	2924	− 0 53
2005	Renault T.P. ...	2005	2015	2015	+ 0 50
2170	Rhone-Poul. T.P.	2283	2299	2299	+ 0 70
1229	St-Gobain T.P.	1245	1250	1250	+ 0 40
1282	Thomson T.P. ...	1270	1282	1282	+ 0 94
515	Accor ...	543	544	544	+ 0 18
2010	Agence Havas ...	2052	2065	2080	+ 1 36
1950	Ag. Havas C. I.	1960	1975	1975	+ 0 77
695	Air Liquide ...	698	694	698	....
2200	Alcatel ...	2400	2405	2400	....
1940	Als. Superm. ...	2041	2110	2110	+ 3 38
480	A.L.S.P.I. ...	482	480	495	+ 2 70
380	Alsthom ★ ...	380 10	385	400	+ 5 23
2460	Arjom. Prioux ...	2548	2575	2578	+ 1 18
500	Aussedat-Rey ...	580	585	588	+ 1 38
1520	Aux. Entrepr. ★	1507	1506	1570	+ 4 18
1290	Avions Dassault	1318	1312	1339	+ 1 90
810	BAFIP ...	825	839	839	+ 1 70
500	Bail-Equipem. ★	502	504	507	+ 0 99
1000	Bail-Investiss. ...	992	951	960	− 3 23
1000	Cie Bancaire ...	1011	1051	1043	+ 3 17
540	Bazar H.-V. ...	566	571	571	+ 0 88
660	Béghin-Say ★ ...	690	677	695	+ 0 72
715	Berger (Me) ...	705	700	700	− 0 71
715	Bic ★ ...	767	771	827	+ 7 82
1560	B.I.S. ...	1600	1640	1635	+ 2 19
2650	Bicoult (Génd.)	2520	2550	2550	+ 1 19
2350	Bongrain S.A. ...	2485	2470	2470	− 0 60
1200	Bouygues ...	1237	1260	1264	+ 2 18
4640	B.S.N. ...	4660	4699	4620	− 0 86
1240	Carnaud ...	1345	1410	1410	+ 4 83
3580	Carrefour ...	3724	3780	3758	+ 0 91
2320	Casino ...	2439	2411	2460	+ 0 86
2030	Casino A.D.P. ...	2000	1993	1998	− 0 10
1300	C.C.M.C. ...	1320	1340	1340	+ 1 52
1310	Cetelem ...	1398	1397	1381	− 1 21
2440	C.F.A.O. ...	2460	2505	2500	+ 1 63
1340	C.G.I.P. ...	1502	1480	1490	− 0 80
1900	Chargeurs S.A.	1925	1928	1932	+ 0 36
78	Chiers-Châtil. ...	80	80	80	....
795	Ciments franç. ★	898	910	937	+ 4 34
665	Club Méditerr. ...	682	692	692	+ 1 47
220	Codetel ...	217	203	206	− 5 07
410	Cofimeg ...	400	397	399	− 0 25
1680	Coles ...	1718	1751	1760	+ 2 44
280	Compt. Entrepr.	329	333 50	333 50	+ 1 37
790	Compt. Mod. ...	829	798	802	− 3 26
1210	Créd. Foncier ...	1218	1232	1250	+ 2 63
600	Crédit F. Imm. ...	618	624	624	+ 0 97
1460	Crédit Nat. ★ ...	1440	1448	1457	+ 1 18
305	Crouzet ★ ...	320	320	323 10	+ 0 96
2480	Damart S.A. ...	2584	2610	2610	+ 1 01

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Etrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 27/2

Droits et bons

Cote des changes

Marché libre de l'or

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

c : coupon détaché
o : offert
○ : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu

Le Monde

ETATS-UNIS : les suites du rapport Tower

La confirmation de M. Gates à la tête de la CIA paraît compromise

Washington. – L'une des prochaines victimes de la crise qui secoue Washington depuis la publication du rapport Tower sur l'« Irangate » pourrait être M. Robert Gates, l'homme que la Maison Blanche se propose de nommer à la tête de la CIA en remplacement de M. Casey, démissionnaire depuis le début du mois de février. Plusieurs dirigeants républicains de premier plan ont estimé, dimanche 1er mars, que la nomination de M. Gates, qui a été interrogé pendant deux journées consécutives per la commission pour les affaires de renseignement du Sénat, il y a deux semaines, paraissait compromise.

« *Je pense que la nomination de M. Gates pose problème* » a ainsi estimé M. Laxalt, l'un des familiers du président Reagan. « *Ce n'est pas une question de compétence, mais cela tient au fait qu'il y a un parfum d'« Irangate » autour de lui* », a ajouté M. Laxalt. Le chef de file des républicains au Sénat, M. Dole, a laissé entendre, de son côté, qu'il pourrait avoir des « *difficultés* » à trouver une majorité auprès de ses collègues sur le nom de M. Gates.

Le porte-parole de la Maison Blanche avait affirmé, samedi, que le président Reagan « *maintenait la nomination* » de M. Gates. Toutefois, un responsable ayant requis l'anonymat a indiqué ensuite que, au moment où le président cherchait à prendre un nouveau départ et à détourner l'attention du scandale iranien, le choix de M. Gates pourrait finalement être abandonné. « *Dans ce climat, je ne pense pas que nous ayons besoin de ce genre de conflit* », a déclaré ce responsable au *New York Times*.

M. Gates a été critiqué pour le rôle de la CIA dans les ventes d'armes à l'Iran et pour ne pas avoir rapidement agi lorsqu'il a reçu les premières indications d'un détournement de fonds au profit des « contras » nicaraguayens. Il a reconnu devant le Sénat les « *erreurs* » multiples de la CIA dans cette affaire. Selon le *Washington Post* de lundi, il prendrait de lui-même, dans cette situation, la décision de se retirer.

Chute de popularité pour M. Reagan

Bien que la nomination de M. Howard Baker en remplacement de M. Donald Regan au secrétariat général de la Maison Blanche ait été généralement bien accueillie à Washington, un sondage d'opinion réalisé par *Newsweek* après la publication du rapport Tower montre que l'« Irangate » a porté un rude coup à la popularité de M. Reagan. Celle-ci a atteint son niveau le plus bas, 40 % seulement des personnes interrogées considérant que celui-ci s'acquitte convenablement de sa tâche, tandis que 53 % émettent un avis négatif. Toutefois, 65 % des Américains interrogés estiment que le président ne doit pas envisager de démissionner. – *(AFP, AP.)*

La Cour

La mort du dessinateur Moisan

Le peintre d'un règne

Moisan, dessinateur au *Canard Enchaîné* depuis plus de trente ans, est mort le 27 février à Paris à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Deux jours auparavant, l'hebdomadaire avait publié ses derniers dessins sur l'actualité politique. Ses obsèques auront lieu mercredi 4 mars à 11 heures en l'église de Saulx-Marchais (Yvelines).

C'était en 1959, au début du règne de Charles de Gaulle, le Président-Soleil. Chaque semaine, dans *le Canard Enchaîné*, Roger Fressoz – alias André Riband, et qui deviendrait plus tard le patron du journal – tenait à la manière de Saint-Simon la chronique d'une cour respectueuse, composée de laquais *godillots*, de *spadassins* sinistres et de dévots fessus courbés jusqu'à terre. Cette irrespectueuse manière de «mémorialiser» fut, d'emblée, soulignée par le talent du dessinateur Moisan qui, à traits épais, traquait dans le visage du «roi» la superbe monarchique, et, chez les autres, tantôt la tâche flagornerie, tantôt l'hypocrisie.

Tandis que Riband narrait par le menu les émois et les manœuvres *des courtisans*, Moisan les montrait plats, laids, gorgés d'intérêts, rampants devant le souverain.

Cela durerait onze ans, le temps du règne et de la «régence» pompidolienne, le temps pour le modèle à la haute figure de marquer la France par sa présence puis de hanter les successeurs par son absence. Réunies en volumes, ces chroniques, éditées par Julliard, connurent le succès : *la Cour* (180000 exemplaires), *le Roi* (100000 exemplaires) et *le Règne. La Régence*, elle, signe des temps, ne fut pas éditée...

Roland Moisan, originaire de Reims, avait fait les Beaux-Arts à Paris. Au milieu des années 50, il dessine dans l'hebdomadaire *Carrefour*, qui est, politiquement, à l'opposé du *Canard*. C'est là qu'il rencontrera *Morvan Lebesque* – qui y tenait la chronique théâtrale, – lequel, passé ensuite au *Canard*, suggérera qu'on y embauche le dessinateur en 1956.

Pendant trente et un ans, sans jamais prendre de vacances, Moisan pourra littéralement s'étaler dans les pages de l'hebdomadaire, où la place ne lui fut jamais mégotée. Il y publiera de vastes fresques, souvent inspirées de tableaux célèbres et détournés, très travaillées. On se souviendra notamment de ces descriptions de nombreux et dérisoires conseils des ministres à l'atmosphère rappelant tantôt celle du *Radeau de la méduse* tantôt *la Cène*...

Ses amis décrivent Moisan comme une sorte de corsaire flamboyant, un roc à la haute prestance, fort en gueule, aimant manger et encore plus boire. Il s'enfermait chez lui à partir du samedi matin et n'en ressortait que le lundi après-midi pour apporter au *Canard* de véritables tableaux composés, où se lisait, cruellement, semaine après semaine, la jobardise des puissants.

Br. F.

★ *Moisan a publié plusieurs livres*, notamment *La France à travers de Gaulle* (Albin Michel) et *l'Académie de l'argot* (Denoël).

Sur le vif

Garde à vous !

Ça alors ! A partir de mercredi, elles vont être obligées de la boucler, les hôtesses de l'aéroport de Nice. On ne les entendra plus inviter d'une voix rassurante, enveloppante, les passagers à destination de New-York, Francfort ou Milan à se rendre en salle d'embarquement. Ils n'ont qu'à se démerder, les passagers, et contrôler les heures de départ sur les écrans de télé et les panneaux d'affichage. Silence, on voyage !

Paraît qu'elles servaient à rien, ces annonces par haut-parleur, ils le disaient ce matin sur Europe 1, on les entendait, *on les écoutait pas, on s'affolait* : C'est quel vol ? C'est quelle porte ? T'as compris ? Elles servaient qu'à un truc : exaspérer les commerçants, les duty free. Ils rouspétaient : Ouais, elles nous cassent les pieds et les oreilles. *Elles recouvrent même* la sonnerie de nos tiroirs-caisses !

Moi, elles me manqueront, mais faut reconnaître, c'est complètement rétro, ces voix d'alcôve. Maintenant, pour attirer l'attention – vous avez vu ces nouvelles *pubs à la radio* ? – faut gueuler comme un âne. A croire que les ménagères ne sont attirées que par les mégères criaillantes, insupportables, toujours à houspiller leurs mecs à propos de n'importe quoi, une nouvelle bagnole, un thermostat, un vol vacances, justement. Tu *comprends rien ou quoi ? Et eux*, pauvres débiles, pauvres toutous : Ah bon ! Ah oui ! Ah comme t'as raison, ma chérie, on va se précipiter, on va l'acheter tout de suite ta Ford Fiesta.

Pourquoi on ferait pas ça dans *les* aéroports ? *Pourquoi* on le mènerait pas à la cravache, le troupeau des voyageurs, un peu ébarlué, un peu largué, un peu stressé, un peu paumé entre deux panneaux clignotants ?

On vous les rappellerait à l'ordre vite fait : Allez, bande d'abrutis, magnez-vous le train, je veux vous voir tous en rang *par deux, porte 14 ! Vous avez* compris ! Que j'aie pas à vous le répéter deux fois !

Surtout là, en ce moment, avec les risques d'attentat et tout, ça mettrait un petit rab de schproum, de punch dans les halls d'attente. Tiens, et pendant qu'on y est, on pourrait aboyer : prière de présenter sa bouteille de whisky, son eau de toilette et sa cartouche de cigarettes au contrôle. Histoire de faire une fleur aux boutiquiers !

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 2 mars

Nouvelle avance : + 0,8 %

Sur sa lancée de vendredi dernier, le marché parisien a poursuivi sa progression au cours de la séance matinale du 2 mars. La hausse s'est accélérée. D'abord modeste (+ 0,2%), elle atteignait + 0,8% environ à la clôture. OPFI Paribas a tenu la vedette (+ 10,1 %). Fermeté de Leroy-Somer, Peugeot, Bouygues, Moulinex, Saint-Gobain (de 2,6% à 4,2%).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	544	545	544
Agence Havas	2080	2080	2080
Air Liquide (L')	698	698	705
Bancaire (Cie)	1043	1062	1062
Bongrain	2470	2470	2470
Bouygues	1264	1280	1300
B.S.N.	4620	4680	4680
Carrefour	3758	3795	3795
Chargeurs S.A.	1932	1930	1932
Club Méditerranée	692	700	708
Eaux (Gén.)	1430	1430	1445
ELF-Aquitaine	332 80	333 40	333 40
Essilor	3635	3635	3641
Lafarge-Coppée	1485	1499	1493
Michelin	3110	3094	3108
Midi (Cie)	1594	1580	1590
Moët-Hennessy	2512	2512	2545
Navig. Mixtes	1098	1090	1100
Oréal (L')	3948	3970	3970
Pernod-Ricard	1054	1065	1069
Peugeot S.A.	1416	1463	1455
Saint-Gobain C.I.	420 10	423	429 90
Sanofi	868	880	878
Source Perrier	719	720	725
Télémécanique	3380	3410	3451
Thomson-C.S.F.	1535	1548	1552
Total-C.F.P.	449	444 10	444 10
T.R.T.	2285	2286	2286
Valéo	519	519	515

A B C D E F G

En Haute-Corse

Un attentat revendiqué par l'ex-FLNC ravage l'hôtel des impôts de Bastia

Un commando armé et masqué a fait sauter l'hôtel des impôts de Bastia (Haute-Corse), samedi 28 février, vers 21 h 30 : plus de 30 millions de francs de dégâts, selon les premières estimations policières, et les quatre cinquièmes des archives ont été détruits.

Sept hommes sont entrés vers 19 heures dans l'hôtel des impôts, *situé dans le centre de la ville. Ils* ont d'abord emmené en otage le gardien, M. Jean-Claude Loiseau, sa femme, son fils et une amie de ce dernier ainsi que la femme et la fille du directeur de l'hôtel, M. Charles Camilli. Les otages ont été abandonnés, menottes aux mains, sur un chemin de campagne près de Cardo, dans la banlieue bastiaise. Puis, le commando a disposé à l'intérieur de l'hôtel des impôts, en cinq endroits différents, une charge totale de cinquante *kilos* d'*explosifs* reliés à des bouteilles de gaz.

Les charges ont explosé vers 21 h 30. *Des morceaux de béton* ont été projetés sur l'hospice voisin de Toga, où l'un des quatre-vingts pensionnaires a été légèrement blessé. Peu après, vers 22 h 15, un homme se réclamant de l'ex-FLNC a téléphoné à Radio-Corse Frequenza Mora, station décentralisée de Radio France, pour signaler l'emplacement des otages. Aussitôt prévenue, la police a effectivement retrouvé ces derniers dans un fourgon dont la description avait été communiquée dans le message téléphonique reçu par la station.

Cet attentat d'une rare violence *entraîne la mise en chômage technique* des cent quarante employés de l'hôtel des impôts, au moment où les contribuables font leur déclarations et où de lourdes enquêtes fiscales sont menées contre le grand banditisme.

La veille de cet attentat, vendredi 27 février, le tribunal correctionnel d'Ajaccio avait condamné à six ans d'emprisonnement M. Marc Papi, accusé d'avoir commandité plusieurs actions à l'explosif dans la *région* de *Bonifacio* au cours du mois de juin 1986. Marc Papi, qui a toujours nié ces faits, était le responsable *pour* Porto-Vecchio de l'ex-« *Mouvement corse pour l'autodétermination* », dissous le 21 janvier dernier par le conseil des ministres (*le Monde* des 21-22 septembre 1986 et du 23 janvier 1987).

« Société des cadres du *Monde* »

Les associés de la Société civile à capital variable « Les cadres du Monde » sont convoqués au siège social de la Société, 5, rue des Italiens, 75009 Paris, dans la salle du restaurant d'entreprise, à 18 heures.

le mercredi 11 mars 1987,

Pour y tenir une assemblée générale ordinaire ;

Ordre du jour :

- *Adoption de nouveaux membres ;*
- *Vote sur la résolution de l'Assemblée générale de la S.A.R.L. le Monde concernant la création d'une filiale « Imprimerie » ;*
- *Déménagement ;*
- *Questions diverses ;*
- *Création d'une holding dénommée « le Monde développement ».*

Le numéro du « Monde » daté 2 mars 1987 a été tiré à 472 167 exemplaires

صورة من الأصل